TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 088 · 28 PAGES · — JEUDI 7 JUILLET 1977

EN ÉGYPTE

L'ancien ministre enlevé par une secte extrémiste a été assassiné

LIRE PAGE 28

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,25 m., Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Putschistes « démocrates » au Pakistan

Un général putschiste qui jure n'avoir aucune ambition politique, une junte qui promet de restituer rapidement le pouvoir aux civils après avoir fait avancer ses chars devant la demeure de l'homme à l'égard duquel ses membres affirmaient leur loyauté quelques jours plus tôt : ce scénario est devenu trop banal, en Asie et ailleurs, pour qu'on accueille sans se poser de questions les déclarations du général Zia, mardi 5 juillet, quelques heures après que l'armée eut déposé M. Bhutto.

Le nouvel homme fort du Pakistan a promis qu'un gouvernement civil serait formé après la tenue d'élections générales au mois d'octobre, comme le réclamait avant le coup d'Etat l'opposition, qui contestait la régularité du scrutin du 7 mars. Ces élections seront « libres et honnêtes », a promis le général Zia. Néanmoins, toute activité politique est désormais interdite. La loi martiale est en vigueur sur tout le territoire. Les membres du gouvernement et les leaders de l'opposition, à l'exception d'un seul, sont arrêtés.

Même s'ils sont relâchés dans quelques semaines, les militants du Parti du peuple, l'ancienne formation progouvernementale, et ceux de l'Alliance nationale, l'ancienne coalition de l'opposition, n'auront guère eu le temps de préparer une campagne électorale normale. Comment le général Zia peut-il s'en remettre au futur « arbitrage » du peuple, tout en déclarant, dans son discours à la nation : « Le temps de M. Bhutto est fini, et vous le verrez bien » ?

Bien qu'il ait fait arrêter ceux-là mêmes qui proposaient que l'armée veille à la régularité du prochain scrutin — accepté par M. Bhutto, — le général Zia semble moins éloigné des personnalités les plus marquantes de l'Alliance que de l'ancien premier ministre. Il est, comme eux, un partisan du retour à la tradition islamique. « Puisque le Pakistan a été fondé au nom de l'islam, nous nous comporterons en musulmans », a-t-il dit au début de son allocution.

Dans ce discours, le chef de la junte n'a guère donné de précisions sur la politique extérieure qu'il entendait mener. Il semble néanmoins que son premier message à un chef d'Etat étranger ait été adressé au roi Khaled d'Arabie Saoudite. L'agence saoudienne n'a pas révélé la teneur de ce message quand elle a signalé qu'il avait été remis à l'ambassadeur saoudien à Islamabad. On peut supposer que le général Zia, n'ignorant pas que son pays a grandement besoin de l'aide des Etats arabes producteurs de pétrole, a voulu rassurer une des capitales qui, au nom de la solidarité islamique, avaient participé à la recherche d'un compromis entre l'Alliance et M. Bhutto.

Une autre capitale que le nouveau régime devra rassurer est New-Delhi. Les plus graves des conflits qui ont opposé l'Inde et le Pakistan ont eu lieu quand les militaires étaient au pouvoir à Islamabad. M. Ram, ministre de la défense, a affirmé, mardi, son opposition à une proposition de certains parlementaires visant à augmenter considérablement les effectifs de l'armée indienne. Il n'en a pas moins laissé percer son inquiétude quant à la nouvelle situation créée au Pakistan.

Après bien des hésitations, Mme Gandhi et M. Bhutto avaient fini par accepter de normaliser les relations entre leurs pays. Il y a encore quelques mois, on considérait que le sous-continent, après avoir traversé une période agitée, tendait à se stabiliser grâce à la présence de dirigeants solidement établis au pouvoir et capables de persuader leurs compatriotes de la nécessité de la paix. La défaite électorale de Mme Gandhi, puis la chute de M. Bhutto ont des significations différentes en ce qui concerne le fonctionnement de la démocratie dans les anciennes Indes britanniques, mais l'une et l'autre montrent de façon inquiétante que rien n'y est jamais définitif.

(Lire nos informations page 4.)

LES AFFRONTEMENTS EN AFRIQUE

Libreville : le « sommet » de l'O.U.A. n'a réglé aucun conflit

La quatorzième conférence « au sommet » de l'Organisation de l'unité africaine a été officiellement close le mardi 5 juillet à Libreville, par M. Omar Bongo, président du Gabon, nouveau président en exercice de l'O.U.A. Le prochain « sommet » se tiendra l'année prochaine à Khartoum (Soudan). Aucun des graves conflits qui menacent de paralysie l'O.U.A. n'a été réglé, mais les quelques décisions prises par les chefs d'Etat, notamment au sujet de la Rhodésie, ont fait lever de timides espérances.

Une fois encore, les chefs d'Etat membres de l'Organisation de l'unité africaine se seront surtout efforcés d'esquiver l'examen des grandes questions qui les divisent. La pérennité de l'Organisation, créée il y a quatorze ans à Addis-Abeba, est à ce prix.

Bien que les chefs d'Etat de l'O.U.A. jugent comme un succès le fait que vingt et un d'entre eux aient été personnellement présents dans la capitale gabonaise, ce chiffre reste modeste au regard des quarante-neuf pays membres de l'Organisation. Le nombre des absents s'explique sans doute moins par une réelle désaffection que par le souci d'éviter des affrontements trop directs.

La solution des conflits les plus graves a été renvoyée à plus tard, sans toutefois que la porte soit fermée à la négociation. C'est ce qui a conduit M. William Eteki Mboumoua, secrétaire général de l'O.U.A., à témoigner sa satisfaction en ces termes : « *De nombreux problèmes restent en suspens, mais nous avons mis en place des procédures susceptibles de les résoudre.* » C'est aussi ce qui a poussé M. Senghor, président du Sénégal, à déclarer mercredi dès son retour à Dakar : « *C'est une bonne conférence.* »

Une commission a été créée pour étudier le différend frontalier entre la Libye et le Tchad à propos de la possession de la région septentrionale du Tibesti : la bande d'Aozou occupée par les troupes libyennes depuis 1973.

Une deuxième commission va être mise en place pour essayer de mettre un terme au conflit soudano-éthiopien, tandis qu'une troisième s'efforcera d'apaiser la querelle somalo-éthiopienne.

Les participants à la conférence ont tenté d'aller plus loin dans la recherche d'une solution au Sahara occidental, d'une part, en Rhodésie, d'autre part. En ce qui concerne l'épineux règlement de la succession espagnole dans l'ancien Rio-de-Oro, les Sahraouis ont marqué un point. Tenus à l'écart du « sommet » par les participants, qui ont refusé d'engager le dialogue avec une délégation du Front Polisario venue spécialement au Gabon, ces derniers pourront faire officiellement connaître leur point de vue dans trois mois à ceux-là mêmes qui leur ont fermé la porte. En effet, en octobre prochain, se tiendra à Lusaka un « sommet » extraordinaire de l'O.U.A., exclusivement consacré à l'examen de l'affaire sahraouie.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 4.)

Addis-Abeba : une vaste offensive est lancée contre les maquis érythréens

Cinquante vols spéciaux ont acheminé plus de dix mille hommes d'Addis-Abeba en Erythrée, au cours des trois dernières semaines. Ils appartiennent, notamment, à la 7e division, récemment formée, et aux « milices paysannes » mises sur pied depuis le début de l'année.

Ce pont aérien marque le début de la vaste contre-offensive que le régime éthiopien, avec l'appui de l'Union soviétique, a décidé de lancer pour redresser, en Erythrée et dans les provinces du Sud revendiquées par la Somalie, une situation militaire très critique.

Dans les pierrailles brûlantes de l'Erythrée, sur ces crêtes sèches qui rappellent les Aurès algériens, vient de s'engager une partie cruelle qui décidera du sort de l'Ethiopie révolutionnaire et, indirectement, de toute la Corne orientale. Les premiers contingents — dix mille à quinze mille hommes — de l'immense « milice paysanne » mobilisée par Addis-Abeba pour « *écraser les ennemis de l'unité nationale* » sont acheminés sans interruption, depuis quelques jours, sur le champ de bataille érythréen. Avions gros porteurs et Boeing des Ethiopian Airlines mobilisés, chars soviétiques T 34 et T 54 étirés sur les routes, chasseurs F 5 multipliant les missions de bombardement, camps de regroupement hâtivement installés... L'Ethiopie chancelante, minée par les guérillas régionales et la guerre civile intérieure, menacée sur tous les fronts à la fois, joue là son va-tout, et jette dans la balance son principal atout : le nombre (trente millions d'habitants).

Cette offensive de la dernière chance, qui vise à stopper net un inexorable processus de désintégration, a été, cette fois, soigneusement préparée. Elle n'a plus rien de commun avec la mobilisation désordonnée qui, en mai 1976, avait précipité des milliers de paysans en guenilles, armés d'antiques pétoires, vers les embuscades implacables des fronts de libération de l'Erythrée.

Cette fois, l'U.R.S.S., l'Allemagne de l'Est et même Israël (1) ont fourni le matériel et les instructeurs nécessaires. L'avant-garde de cette « armée populaire », qui comptera, selon le colonel Menguistu Haïlé Mariam, trois cent mille hommes, a défilé le 25 juin à Addis-Abeba. Equipés et armés de neuf, les soldats brandissaient des fusils d'assaut Kalachnikov et des tubes lance-roquettes.

Si le gros de ces forces est envoyé en Erythrée, des milliers d'hommes sont également dépêchés vers le sud où les maquisards somalis tiennent sous le feu de leurs armes les villes de Harrar et Jijiga, vers l'est, où trois mille parachutistes s'efforcent déjà de dégager la ligne de chemin de fer et la route vers Djibouti, coupées en plusieurs endroits.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Lire la suite page 4.)

(1) Dans une dépêche datée de Nairobi, l'agence Reuter affirmait encore le 4 juillet, évoquant le pont aérien [illegible] de R.D.A. et de Libye qui achemine des armes en Ethiopie, que des avions israéliens déchargeaient discrètement du matériel militaire sur l'aérodrome d'Addis-Abeba.

M. Brejnev expose ses griefs dans un message à M. Carter

M. Brejnev a reçu, mardi 5 juillet à Moscou, pendant une heure et demie, M. Malcom Toom, ambassadeur des Etats-Unis. Il lui a remis à l'intention du président Carter un message et exposé ses griefs à l'égard de la politique américaine.

De notre correspondant

Moscou. — Le Kremlin n'est pas intéressé par un « sommet » soviéto-américain qui ne déboucherait pas sur la signature d'un accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2) et sur la mise en sommeil de la campagne de M. Carter en faveur du respect des droits de l'homme. Tel serait l'essentiel du « message » transmis, mardi 5 juillet, par M. Leonid Brejnev à M. Malcolm Toon, l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou. Cette rencontre a eu lieu officiellement « à la demande » de M. Toon, mais, comme cette demande avait été faite voici plusieurs mois, on peut considérer qu'il s'agit en fait d'une initiative soviétique.

La position soviétique sur la question du « sommet » serait explicitée dans une lettre que M. Brejnev a remise à M. Toon pour qu'il la transmette au président Carter. Il s'agit d'une réponse à un message du chef de la Maison Blanche adressé à M. Brejnev à la mi-juin. On pense, mais ce point n'est pas confirmé de source américaine, que le président Carter soulevait dans sa lettre la possibilité d'une rencontre au plus haut niveau.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)



Il ne faut pas tuer l'espérance

par CLAUDE MAURIAC

Michel Foucault fixe une date à partir de laquelle l'espérance a basculé, où la question n'a plus été de savoir comment on pouvait sauver, à l'intérieur du marxisme, certaines valeurs traditionnelles, mais, bien au contraire, comment il demeurait possible, sachant ce que l'on savait, de rester marxiste. Il choisit 1956, année où les chars soviétiques imposèrent à la Hongrie l'ordre « socialiste ».

André Glucksmann évoque l'intolérable Goulag que l'on tolère pourtant. Prophète dans ce qui fut si longtemps un désert, mais qui se peuple chaque jour davantage à son appel, désert sonorisé où sa voix retentit, où son image apparaît partout au même moment, il dit, il crie qu'il n'est plus permis d'ignorer, depuis Soljenitsyne, l'abominable réalité des camps (1).

Depuis Soljenitsyne seulement ? Seulement depuis 1956, vraiment ? Chacun choisit sa date. Mais, dans le temps étale de la fascination et de la répulsion communistes, il n'y a de chronologie que personnelle. C'est en 1949 que David Rousset pousse son cri d'épouvante et d'alarme. En janvier 1950 que Jean-Paul Sartre et Maurice Merleau-Ponty écrivent dans *les Temps modernes* :

— *Il est donc établi que les citoyens soviétiques peuvent être déportés en cours d'enquête, sans jugement et sans limite de temps...*

— *Il est en outre établi que l'appareil répressif tend à constituer en U.R.S.S. un pouvoir distinct...*

— *Il est, troisièmement, établi que la bonne marche du travail correctif est assurée par une délégation de pouvoir aux détenus de droit commun, selon une méthode qui a fait ses preuves...*

— *Enfin, puisque les publications officielles font état de 127 000 détenus libérés par décision du gouvernement après l'achèvement du canal de la Baltique à la mer Blanche et du canal de Moscou à la Volga, il est* probable, *compte tenu du volume de ces chantiers dans l'ensemble de l'appareil, que le nombre total des détenus se chiffre par millions : les uns disent 10 millions, d'autre 15...*

Ils ajoutaient, il est vrai, que « *à mesure que géographiquement et politiquement nous nous éloignons de l'U.R.S.S. nous trouvons des communistes qui sont toujours davantage comme nous, et un mouvement communiste qui est sain* ». Pour conclure : « *Nous avons les mêmes valeurs qu'un communiste. Valeurs dont on peut penser que le communisme d'aujourd'hui les compromet. Encore est-il qu'elles sont nôtres, et qu'au contraire nous n'avons rien de commun avec bon nombre d'adversaires du communisme.* »

Les temps n'étaient pas venus pour eux, qui vinrent pour d'autres en 1956 ; pour moi en 1938 lorsque André Gide, retour d'U.R.S.S., me confirma de vive voix ce qu'il y avait appris.

André Malraux me disait, le 19 mars 1946 : « Il importe de ne pas être avec le prolétariat si le prolétariat se trompe. Si je sais très bien où se trouve le parti du prolétariat, en U.R.S.S. et pas ailleurs, je sais aussi que ce n'est pas en U.R.S.S. que l'on trouve les valeurs qui donnent au prolétariat sa signification. » (19 mars 1946.)

***

C'est ce que nous répètent, aujourd'hui, André Glucksmann et ses amis. Mais pourquoi ne le disent-ils qu'aujourd'hui ? Et pourquoi est-ce aujourd'hui qu'ils le disent ? Tout se passe comme s'il avait fallu être, de très longues années, fasciné par le communisme, fût-il stalinien, pour avoir le droit de le dénoncer maintenant. Comme si un long aveuglement, un long silence, donnaient à ceux enfin délivrés de leurs bandeaux et débâillonnés le droit de décider seuls du bon chemin, désormais.

Un chemin subtilement détourné au moment même où il nous approchait d'une étape longtemps espérée. Ils allaient, nous allions vers la gauche du même élan et du même cœur. C'était la seule direction permise, possible. Et ceux qui, autrefois, faisaient quelques observations sur ce qui se passait, non pas à gauche mais à l'Est, étaient non seulement situés à droite, mais traités de fascistes. Il y eut des hommes, alors, d'honnêtes hommes de gauche, pour refuser la main à des amis d'André Malraux et de David Rousset. Nous ne disions pourtant pas autre chose que ce qu'André Glucksmann et ses amis disent aujourd'hui.

(Lire la suite page 7.)

(1) Voir dans *le Monde* du 6 juillet le compte rendu de l'émission « La part de vérité », diffusée lundi 4 par TF 1.

LES NATIONALISATIONS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

VIII. - L'outil privilégié d'une politique

par GILBERT MATHIEU

(Lire page 25.)

AU JOUR LE JOUR

Chut !

Les autorités soviétiques ont refusé de diffuser à la télévision le message de l'ambassadeur des Etats-Unis à l'occasion de la fête nationale américaine, parce qu'il contenait des phrases sur le respect des droits de l'homme.

Certains en concluront que cette interdiction vient de ce que les autorités soviétiques se sentent visées dès qu'on fait allusion aux droits de l'homme. Ils seront dans l'erreur. En fait, l'interdiction vient tout simplement de ce que la télévision soviétique est une télévision d'Etat, et qu'elle ne peut décemment accepter de laisser passer sur les écrans une publicité clandestine pour la liberté.

BERNARD CHAPUIS.

RUBENS A ANVERS

La puissance et la gloire

Anvers fête cette année le cinquième centenaire de la naissance de Rubens par une série d'expositions dont la plus importante, qui vient d'être inaugurée au Musée des beaux-arts, rassemble cent soixante-treize tableaux, esquisses et dessins du maître. S'agit-il de l'exposition parfaite, idéale, qu'appelait le génie de Rubens ? Non, et il ne pouvait en être autrement : certaines œuvres sont trop fragiles pour être transportées ou supposent des frais d'assurance insensés et les musées répugnent de plus en plus à prêter les tableaux qui sont les fleurons de leur couronne.

On pourra donc faire le compte de ce qui manque à l'exposition d'Anvers : « les Trois Grâces » et « le Jugement de Pâris » du Prado (lequel a, en revanche, envoyé le merveilleux « Jardin d'amour »), les tableaux de Bruxelles, « l'Enlèvement des filles de Leucippe » de Munich, qui est peut-être le chef-d'œuvre absolu du peintre, « la Kermesse » du Louvre, où l'aspect populaire, « roturier » disait Fromentin, de Rubens se manifeste dans toute sa « trivialité héroïque ». Les grands paysages lyriques des dernières années ne sont pas non plus très bien représenté.

Cela dit, le choix est très bon pour les portraits, les sujets mythologiques, les grands moments de jubilation ou de bienveillance sacrée. Plus encore pour les œuvres de jeunesse, dont l'ensemble constitue la partie la plus originale, la plus heureusement didactique de l'exposition. Et pour les esquisses : très nombreuses, d'une qualité admirable, elles nous livrent Rubens, si l'on peut dire, à l'état pur avant l'intervention de l'atelier. Elles permettent d'évoquer tous les grands cycles décoratifs où s'est déployée la prodigieuse fécondité épique du peintre.

(Lire page 11 l'article d'André FERMIGIER.)

EUROPE

Union soviétique

ÉCRIVAIN UKRAINIEN VIVANT A KIEV

M. Sneguirev ne se considère plus citoyen de l'U.R.S.S.

M. Hélie Sneguirev, vivant à Kiev, écrivain et metteur en scène de cinéma, a annoncé qu'il renonçait à sa citoyenneté soviétique ; il a fait connaître sa *décision sitôt* que fut annoncée, fin juin, la lourde condamnation de MM. Roudenko et Tikhy, du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki.

Il avait été déjà chassé de l'Union des écrivains, des cinéastes, et avait perdu son travail pour cause de non-conformisme. Seul son mauvais état de santé (une maladie de cœur et la perte des trois quarts de sa vision en ont fait un invalide), lui a permis depuis d'échapper à une inculpation pour « parasitisme ». M. Sneguirev a aussi rendu publique l'enquête qu'il a menée sur un des procès fabriqués de toutes pièces dans les années 30, et qui concernait un groupe de savants ukrainiens dont le seul tort était d'avoir critiqué le pouvoir autour d'une tasse de thé (*« Ma mère, maman », en russe, n° 11 de la revue* « Continent »).

Nous publions ci-dessous le texte intégral de la lettre que M. Sneguirev a adressée au gouvernement soviétique.

La lettre ouverte au gouvernement

« *Par la présente déclaration*, je renonce à la citoyenneté soviétique. J'ai pris cette décision au moment où vous menez une prétendue discussion générale du projet de nouvelle Constitution. Les journaux, la radio, les meetings, clament une approbation unanime enthousiaste. Sous peu, le projet se transformera en loi sous les acclamations générales. Que quelqu'un tente seulement de ne pas manifester son accord ! Chaque meeting et chacun de ses participants sont soigneusement observés par le K.G.B. et par ses serviteurs fidèles, les fonctionnaires du parti.

» Du début jusqu'à la fin, votre Constitution est un mensonge. C'est un mensonge que de dire que votre Etat exprime la volonté et les intérêts du peuple, que tout le pouvoir appartient au peuple. Mensonge aussi l'affirmation que l'objectif primordial de votre gouvernement est l'augmentation du niveau de vie de la population. Mensonges aussi que les déclarations sur un développement libre de la nation et sur le droit des républiques à quitter librement l'Union des républiques socialistes soviétiques.

» Ne sont que mensonges et infamie aussi bien votre système électoral, dont le peuple entier se gausse, que vos armoiries (1) pour lesquelles vous importez les épis de blé des Etats-Unis, tout autant que votre hymne dans lequel vous avez remplacé Staline par Lénine.

» Vous proclamez avoir créé une société de démocratie authentique, vous affirmez que les citoyens de *l'U.R.S.S. jouissent pleinement* des droits et libertés socio-économiques et politiques (article 39) et que la liberté de parole, de presse, de réunion et de meeting leur est pleine*ment garantie (article 50). Mais, en* même temps, on y lit que l'utilisation par les citoyens des droits et des libertés ne doit pas porter atteinte aux intérêts de la société et de l'Etat.

» *Vous avez, sans vous gêner, rayé* les droits et la liberté du citoyen. L'article 156 proclame que « *l'examen des affaires est public devant tous les tribunaux. Le huis clos n'est prononcé que dans les cas fixés par la loi* ». Sans vous gêner, vous vous êtes donc assuré la possibilité de juger à huis clos chacun de vos citoyens.

» Vous me priviez avant aussi des droits et des libertés ; et quand vous aviez peur de la voix de la vérité — et vous en avez toujours eu peur — vous jugiez à huis clos. Mais avant, tout en vous proclamant une dictature, vous n'osiez pas montrer un cynisme manifeste : j'avais la possibilité de me référer à la Constitution et d'exiger le respect des droits garantis, un procès public. Aujourd'hui, vous avec jeté bas l'enseigne de la dictature et, tout en vous proclamant l'Etat de tout le peuple, vous me rappelez violemment à l'ordre : assez de références à la *Constitution, tes libertés et tes droits* n'existent que tant que nous, l'Etat, nous n'avons pas décidé qu'ils portent atteinte à nous, à l'Etat, et alors nous te jugerons à huis clos selon une loi fixée par nous, l'Etat ! Tu protestes ? Essayes ! C'est inscrit dans la Constitution, elle a été approuvée par le peuple et par toi-même dans le nombre.

» Je ne veux pas être de ce nombre. Votre Constitution est dictée par la police politique secrète à laquelle tout est soumis, en U.R.S.S., et sans laquelle votre régime de camps ne pourrait même pas durer un seul jour.

« Vous avez volé le citoyen »

» *Je ne veux pas être le citoyen* d'un Etat qui, en soixante ans d'existence, s'est tellement bien occupé de l'économie qu'il se voit obligé de mentionner dans les hautes tables de *la loi fondamentale même le bétail* et la volaille élevés pour leur compte personnel par les citoyens. Vous leur avez accordé à cet effet 1 % des terres agricoles et 99 % aux kol*khozes et aux sovkhozes. Or ce cen*tième fournit le tiers des produits alimentaires du pays ! Et pourtant comme vous l'avez volé ce citoyen sur son malheureux centième : en lui *confisquant sa vache, en imposant* d'une taxe élevée pour chaque poule, chaque petit pommier et chaque pied de fraisier. Vous avez compris aujourd'hui que vos kolkhozes et vos sovkhozes *ne parviendront* pas à nourrir le pays. Vous essayez de vous attirer les bonnes grâces du citoyen, vous le flattez, vous lui donnez des garanties : n'aie plus peur, continue à élever des cochons, des poulets ! on te promet, on n'y touchera pas, tu vois on l'a même inscrit dans la Constitution ; nourris nous donc avec ton unique centième et fournis nous donc, non plus un tiers, mais deux, parce qu'il est vain d'espérer des kolkhozes et sovkhozes, ces monuments à la gloire d'une idéologie pourrie façonnés de fumier.

» Enfin, je ne souhaite plus rester citoyen d'un Etat qui a détruit l'élite de mon peuple ukrainien, la meilleure partie de la paysannerie et de l'intelligentsia, qui a dénaturé et calomnié notre passé *historique* et qui a humilié notre présent. Vous avez privé mes compatriotes ukrainiens de leur dignité nationale, vous avez fait en sorte que nous ayons *peur, que nous ne voulions pas* nous appeler Ukrainiens. Et vous osez, dans votre Constitution, parler du développement des nationalités, vous avez assez de cynisme pour vous moquer de mon peuple et inscrire dans la Constitution des paragraphes sur le droit de quitter librement l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Des millions de citoyens, opprimés et terrorisés par vous, lèvent, docilement et avec indifférence, leur main en faveur de votre Constitution. Ils ne seront que quelques-uns qui, comme moi, proclameront ouvertement qu'ils ne veulent pas reconnaître votre loi fondamentale. Je me rends pleinemet compte aussi que mon action sera jugée par vous comme le crime le plus grave : j'ai utilisé le droit à la liberté de parole en portant atteinte à l'intérêt de votre Etat, c'est pourquoi vous me jugerez à huis clos selon la loi fixée par votre Etat.

» Au demeurant, votre Constitution n'est pour l'instant qu'un projet. Pour régler votre compte avec moi, il vous faudra attendre qu'elle ait été adoptée : c'est seulement alors que vous pourrez m'appliquer ses articles. Quel casse-tête ! Une prison psychiatrique, ne serait-ce pas plus simple ? Ou une inculpation de droit commun ? Ou un lynchage par des patriotes offensés en civil ? Ou un accident de la route ? Quelles sont donc les autres variantes de justice sommaire dans votre arsenal ? Agissez !

» Ce jour même, j'envoie mon passeport au service du ministère de l'Intérieur du district Lénine de la ville de Kiev et, à partir de ce jour, je cesse de me considérer comme citoyen de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. »

(1) Des épis de blés sont représentés dans les armoiries de l'U.R.S.S.

République d'Irlande

M. Jack Lynch a formé son gouvernement

De notre correspondant

Dublin. — M. Jack Lynch, leader du parti Fianna Fail, qui a obtenu, aux élections du 16 juin dernier, 84 sièges au Dail (Parlement) contre 64 pour les autres partis, a été élu premier ministre le mardi 5 juillet.

Tous les membres de son gouvernement, sauf un, appartenaient au cabinet fantôme dans le Parlement précédent. M. Lynch a fait appel à son ancien conseiller économique, le professeur Martin O'Donoghue, qui, pour la première fois, vient d'être élu au Parlement.

M. O'Donoghue n'a pas de portefeuille, mais il a la responsabilité d'organiser la planification économique et d'étudier la lutte contre le chômage. Selon les statistiques officielles, le chômage touche 11 % de la population active. Il atteindrait en réalité le taux de 18 %.

LA COMPOSITION DU CABINET

Premier ministre : M. Jack Lynch.

Vice premier ministre et ministre des finances : M. George Colley.

Industrie et commerce . M. Desmond O'Malley.

Affaires étrangères : M. Michael O'Kennedy.

Agriculture : M. Jim Gibbons.

Pêcheries : M. Brian Lenihan.

Education nationale : M. John Wilson.

Santé et sécurité sociale : M. Charles Haughey.

Défense : M. Robert Molloy.

Justice : M. Gerry Collins.

P.T.T., transports et énergie : M. Padraig Faulkner.

Travail : M. Gene Fitzgerald.

Gaeltacht (régions) : M. Denis Gallagher.

Affaires locales : M. Sylvester Barrett.

Sans portefeuille, chargé de la planification économique : M Martin O'Donoghue.

Secrétaires d'Etat : M. Paddy Lalor (auprès du premier ministre), MM. David Andrews, Jim Tunney ; Mme Maire Geoghan-Quinn ; MM. Tom Fitzpatrick, Tom Hussey, Pearse Wyse.

Le président du Parlement sera l'adjoint du leader du parti Fianna Fail, M. Joe Brennan, et le procureur général sera M. Anthony Hederman.

PORTRAIT

Un air d'homme d'Église

M. Jack Lynch est ce que les Irlandais appellent « a decent man » (un honnête homme). Un homme tranquille, qui ne manifeste jamais d'amertume vis-à-vis de ses ennemis, et qui fait contrepoids à l'arrogance de certains de ses collègues. Parlant d'une voix douce, affable, « Jack » a plus l'air d'un homme d'Eglise que du leader du parti dynamique qui a marqué l'histoire du pays.

Il est né à Cork, en 1917, dans une famille modeste de six enfants. Son père était tailleur. Comme dans beaucoup de familles irlandaises de l'époque, l'un de ses frères est entré dans les ordres. Jack Lynch a pu fréquenter une école secondaire, grâce à une bourse. C'est sur les terrains de hurling et de football gaélique, les deux jeux nationaux dans lesquels les Irlandais du Sud excellent, qu'il allait se distinguer, gagnant six médailles nationales entre 1941 et 1945. Réputé beau joueur, il a conservé cette qualité dans le jeu politique.

Pour poursuivre des études de droit à l'université de Cork, il est devenu fonctionnaire. En 1945, il s'est inscrit au barreau. Il incarnait ce que les partis politiques irlandais, et en particulier le Fianna Fail, recherchent : le sportif connu, avec une profession respectable.

A la demande d'Eamon De Valera, le fondateur de Fianna Fail, M. Lynch se présente en 1948 à l'élection partielle de Cork. Il gagne. Il n'a pas cessé depuis de représenter cette circonscription.

De 1957 à 1973, le Fianna Fail exerce le pouvoir sans interruption. M. Lynch est ministre du Gaeltacht (régions) et, en même temps, ministre de l'éducation nationale.

En 1959, le successeur d'Eamon De Valera, Sean Lemass, lui confie le portefeuille de l'industrie et du commerce, poste important au moment où le gouvernement met sur pied un plan d'expansion industrielle et essaie d'attirer des entreprises étrangères. De 1965 à 1966, il dirige les finances.

Lorsque, en 1966, Sean Lemass décide de se retirer de la vie politique, M. Lynch a derrière lui une carrière au Parlement non pas brillante mais solide. Peu agressif et peu ambitieux, ce n'est pas une personnalité dominante du parti. Mais, lorsqu'une « guerre de succession » éclate entre MM. George Colley et Charles Haughey, qui risque de nuire aux intérêts du parti, M. Lynch, de mauvaise grâce, se laisse persuader de se présenter comme candidat de compromis. Elu leader du parti à la fin de 1966, il devient du même coup le cinquième premier ministre depuis la fondation de la République. Il succède à deux leaders tout-puissants, qui avaient tous deux pris part à la rébellion de 1916.

La crise de l'Ulster

Ce n'est toutefois qu'en 1969 qu'il s'affirme comme leader du parti, en menant une campagne électorale très personnelle et en obtenant soixante-quinze sièges sur cent quarante-quatre. Mais il va affronter une épreuve plus grave : la crise en Ulster, où, depuis 1968, la situation se détériore. Lorsqu'en août 1969 la violence éclate à Londonderry et à Belfast, et que la population catholique y paraît en danger, M. Lynch résiste aux pressions. Il refuse d'intervenir directement en Ulster, rassure la population de la République et la minorité catholique du Nord, demande au Royaume-Uni de faire face à ses responsabilités, et propose, enfin, aux Nations unies d'envoyer dans la province des casques bleus.

En mai 1970, les tensions au sein du cabinet apparaissent, lorsque M. Lynch renvoie deux de ses ministres les plus puissants, MM. Haughey, ministre des finances, et Blaney, ministre de l'agriculture. Accusés d'avoir livré des armes à l'IRA provisoire en Ulster, les deux hommes comparaîtront devant un tribunal, mais seront acquittés. Un troisième membre du cabinet, M. Boland, ministre de l'intérieur, démissionne.

Lorsqu'en 1973 son parti est vaincu, la position de leader de M. Lynch est remise en question. Avec sa sérénité habituelle, il accepte l'adversité, mais refuse de quitter la présidence du parti aussi longtemps qu'un successeur choisi par lui ne sera pas désigné. La victoire du Fianna Fail aux élections du 16 juin dernier, est un triomphe personnel pour M. Jack Lynch.

JOE MULHOLLAND.

AMÉRIQUES

Canada

POUR RÉPONDRE AU DÉFI QUÉBÉCOIS

Le gouvernement fédéral crée un « groupe de travail sur l'unité canadienne »

De notre correspondant

Ottawa. — M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre fédéral, a créé mardi 5 juillet un « groupe de travail sur l'unité canadienne » et placé à sa tête M. Jean-Luc Pépin, un Québécois francophone, qui était jusqu'à maintenant président de la commission anti-inflation du gouvernement fédéral.

Le groupe de travail, créé sur le modèle des commissions d'enquête, est composé de sept membres représentant les différentes régions du Canada.

M. Pépin sera secondé par M. John Robarts, ancien premier ministre de l'Ontario. Le groupe est constitué pour un an, mais son *mandat est renouvelable. Il* est destiné à soutenir les efforts des associations privées qui ont pour but la défense de l'unité canadienne, ou d'autres organismes tels que les chambres de *commerce. Il* pourra en outre prendre lui-même des initiatives et conseillera le gouvernement fédéral pour résoudre la crise actuelle de l'unité canadienne.

« *Notre mandat est évolutif*, nous a déclaré M. Pépin ; *la commission jouira d'une grande latitude. La commission anti-inflation a, je crois, prouvé son indépendance, notamment en exprimant ouvertement à plusieurs reprises son désaccord avec certains choix économiques du gouvernement. Nous serons aussi libres. En définitive, nous sommes l'un des moyens dont le premier ministre Trudeau a voulu se doter pour pouvoir définir sa politique en connaissance de cause. Quant à nous, si nous pensons qu'il existe une troisième option* (entre le statu quo et l'indépendance du Québec), *nous nous efforcerons d'en présenter les éléments.* »

Parmi les autres « moyens » auxquels M. Pépin fait allusion, il y a notamment ce que l'on appelle « le groupe Tellier », du nom du haut fonctionnaire qui le dirige, c'est un groupe de réflexion constitué par le premier ministre fédéral en février dernier et rattaché au conseil privé. Rassemblant une dizaine de fonctionnaires, il a travaillé discrètement, ayant essentiellement pour tâche de rassembler, pour le premier ministre fédéral, des informations et des données sur les différents aspects de la Confédération remis en cause par l'arrivée au pouvoir du parti québécois en novembre 1976.

Progressivement, le « groupe Tellier » est devenu un peu moins « documentaliste » et un peu plus politique. Il a notamment été en grande partie à l'origine d'un Livre blanc sur les langues officielles, intitulé *Un choix national*, publié en juin par Ottawa, pour répondre au projet de loi n° 1 du gouvernement québécois, qui franciserait radicalement la province de Québec. Ce texte est une réaffirmation, solidement présentée, des principes et des convictions qui poussent le gouvernement d'Ottawa à croire que le bilinguisme national est la solution aux problèmes du Québec.

Pragmatisme

Un comité parlementaire va également être constitué pour étudier le problème de l'unité canadienne. Les groupes de réflexions qui se sont créés spontanément depuis le 15 novembre et ceux qui se créeront à l'avenir pourront à leur guise présenter les conclusions de leurs travaux à ce comité, au « *groupe Tellier* » ou au groupe de travail dirigé par M. Pépin. Bien qu'on puisse s'attendre que celui-ci prenne le pas sur les deux autres, ce « flou » est caractéristique des pratiques fédérales.

Si le premier ministre québécois, M. René Lévesque, n'a pas répondu cet automne à M. Trudeau — qui lui a demandé de définir clairement ce qu'il souhaitait négocier avec le gouvernement fédéral — Ottawa pourrait convoquer une conférence fédérale-provinciale sur l'unité canadienne. Elle aura lieu sans M. Lévesque, nous a-t-on dit à Ottawa si celui-ci refuse de s'y joindre.

ALAIN-MARIE CARRON.

Pérou

● DOUZE ETUDIANTS ONT ETE BLESSES à Cuzco, dans le sud du Pérou, lors d'affrontements avec les forces de l'ordre. Les étudiants manifestaient leur soutien à une grève des professeurs. Cette grève, ainsi que des manifestations dans les universités du Pérou depuis plusieurs semaines, a été déclenchée pour protester contre l'augmentation du coût de la vie. — *(U.P.I.)*

Espagne

Le roi s'adressera aux Cortès le 22 juillet

Les nouvelles Cortès espagnoles (Parlement) tiendront leur première réunion solennelle le 22 juillet, annonce-t-on officiellement à Madrid. Le roi s'adressera aux membres du congrès des députés et du Sénat réunis en assemblée.

Madrid *(A.F.P.)*. — Le gouvernement espagnol a prêté serment mardi 5 juillet devant le roi Juan Carlos au palais de la Zarzuela, à Madrid. Rompant avec quarante années de tradition franquiste, la nouvelle équipe n'a pas juré sur les lois fondamentales ni sur les principes du Mouvement. Debout et non à genoux comme auparavant, les ministres ont tour à tour répondu par l'affirmative, la main sur l'Evangile, à la formule suivante : « *Promettez-vous en conscience d'accomplir fidèlement votre mission avec loyauté au roi, dans le respect de la personne et de la stricte obéissance à la loi et de respecter le secret des délibérations du conseil des ministres ?* »

Le nouveau cabinet est généralement considéré par les observateurs comme une copie conforme rajeunie de l'ancien gouvernement. Ils notent un désir marqué du président de renforcer sa propre politique. M. Suarez a promu plusieurs de ses amis politiques. C'est le cas, entre autres, de MM. Abril Martorell, vice-président du gouvernement, chargé des affaires politiques, et José Otero, ministre de la présidence.

Dans un éditorial, le directeur du quotidien libéral *El Pais*, M. Juan Luis Cebian, regrette les choix de M. Suarez. La nouvelle formation est « *une fois de plus composée de la droite héritière de la droite* », écrit-il mardi. Les milieux libéraux et progressistes espagnols ne se montrent guère convaincus et ironisent avec M. Cebrian en lançant : « *Le nouveau président Suarez se propose de faire une politique de centre-gauche en meublant son cabinet de personnalités d'extrême droite* ».

Diario 16 va plus loin dans ses réflexions et écrit : « *Le président a repris la vieille technique franquiste qui consiste à former un cabinet en se basant plus sur les coïncidences amicales et sur les aspirations personnelles que sur les résultats des élections.* »

Les milieux politiques sont, en tout cas, conscients que la tâche prioritaire du cabinet consiste, avant toute chose, à endiguer la très grave crise économique.

● *Près de cent mille personnes* ont assisté samedi 2 juillet à Barcelone à un meeting anarchiste convoqué par la C.N.T. (Confédération nationale du travail). Mme Montseny, qui fut ministre de la santé pendant la guerre civile, a violemment attaqué M. Carrillo, secrétaire général du P.C.E., qualifié de « *plus monarchiste que les monarchistes* ». D'autre part, les restes de Francesco Cambo, ancien dirigeant catalan, surnommé le « Bismark de la Catalogne », mort en exil, ont été solennellement inhumés samedi à Barcelone en présence du maire de la ville et des parlementaires élus de Catalogne. — *(Reuter, U.P.I.)*

République d'Irlande

...k Lynch a formé son gouvernement

De notre correspondant

...k Lynch, leader du parti ... obtenu, aux élections du ... sièges au Dail (Parlement) ... autres partis, a été élu pre... ...di 5 juillet.

... de son gouvernement, sauf ... cabinet fantôme dans le ... M. Lynch a fait appel à son ancien conseiller économique, le profes... Martin O'Donoghue, qui, pour la première fo... vient d'être élu au Parlement.

M. O'Donoghue n'a pas de portefeuille, ... il a la responsabilité d'organiser la planifica... économique et d'étudier la lutte contre le ... mage. Selon les statistiques officielles, ... chômage touche 11 % de la population act... il atteindrait en réalité le taux de 12 %.

...AU CABINET

PORTRAIT

Un air d'homme d'Église

JOE MULHOLLAND.

La crise de l'Ulster

Espagne

Le roi s'adressera aux Cortès le 22 juil...

DIPLOMATIE

M. Brejnev expose ses griefs dans un message à M. Carter

(Suite de la première page.)

Le communiqué de Tass consacré à l'entretien Brejnev-Toon ne précise pas s'il a été question ou non d'un tel « sommet ». L'agence soviétique laisse entendre cependant que M. Brejnev a longuement exposé ses griefs à l'ambassadeur américain.

M. Brejnev ayant déjà exposé en détail ses critiques à l'encontre de M. Carter devant M. Giscard d'Estaing, à Rambouillet, il n'est pas difficile d'en dresser la liste. Elle comprend trois points : le problème des droits de l'homme, celui de la limitation des armements stratégiques offensifs, et enfin celui des échanges industriels et commerciaux dont le développement est toujours bloqué par l'amendement Jackson subordonnant l'octroi à l'U.R.S.S. du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée à une libéralisation de la politique d'émigration du Kremlin.

Des négociations laborieuses

Ces trois points sont-ils « liés » pour les Soviétiques ? Il est difficile de répondre avec certitude, mais Moscou veut donner l'impression qu'un tel lien existe. A plusieurs reprises, M. Brejnev a affirmé que la campagne de M. Carter en faveur des droits de l'homme ne pouvait avoir qu'un effet négatif sur le climat des négociations SALT. Néanmoins, ces négociations se poursuivent, même si elles sont particulièrement laborieuses. Le Kremlin dénonce en particulier, depuis quelques jours, la décision de M. Carter de donner le feu vert à la production de missiles de croisière (CRUISE), et minimise le refus du président américain de lancer le programme de production du nouveau bombardier B-1. C'est ce qu'a fait mardi encore l'agence Tass, pour qui *« un nouveau round de la course aux armements, lourd de conséquence, se prépare à Washington »*.

L'agence Tass ne fait toutefois aucune allusion au problème fondamental de la portée des CRUISE, qui est au centre des négociations soviéto-américaines. Une entente pour limiter la portée de ces missiles de croisière pourrait bien être la clé de l'accord SALT 2 : il devrait succéder à l'accord sur la limitation des armements stratégiques qui vient à expiration le 3 octobre prochain. A condition toutefois que Moscou n'en profite pas pour soulever la question des bases américaines à l'étranger, qui avait été exclue de la négociation.

Le problème du respect des droits de l'homme en U.R.S.S. est aussi fort délicat. Moscou ne paraît nullement disposé, en cette année du soixantième anniversaire de la Révolution d'octobre, à mettre un frein à sa campagne contre les dissidents. Cette campagne a été lancée au mois de janvier dernier avant que M. Carter ne s'installe à la Maison Blanche. Elle ne constitue donc pas une réplique aux interventions du président des Etats-Unis en faveur des opposants soviétiques, même si ces interventions ont été utilisées *a posteriori* par le Kremlin pour justifier son durcissement. Si la série de procès politiques ouverts il y a un mois se poursuit, on voit mal comment M. Carter pourrait continuer à faire preuve de la modération que l'on observe sur ce sujet à Washington depuis deux mois environ. Cette modération s'est encore manifestée à l'occasion de la condamnation la semaine dernière de deux militants ukrainiens des droits civiques à de très lourdes peines de prison : le verdict n'a entraîné aucun commentaire ni de la part de la Maison Blanche ni de la part du département d'Etat.

Dernière question : le refus de M. Brejnev d'envisager à courte échéance une rencontre avec le président Carter est-il lié, comme l'a affirmé le *Washington Post*, au mauvais état de santé du secrétaire général ? A son « incapacité » de mener seul une négociation sérieuse ? Dans les milieux proches de l'ambassade américaine à Moscou, on affirme qu'il n'en est rien et que, mardi, M. Brejnev, qui ne lisait aucun texte préparé, a fait preuve d'une grande vivacité d'esprit. Selon l'ambassadeur américain, les informations du *Washington Post* seraient « *exagérées* » et M. Brejnev aurait paru « *en bien meilleure santé* » que durant ses entretiens du mois de mars dernier avec M. Cyrus Vance. Cette mise au point de l'ambassade, qui ne pourra que faire plaisir aux Soviétiques, n'enlève rien au fait que depuis plusieurs mois déjà M. Brejnev ne mène plus jamais seul le moindre entretien officiel.

JACQUES AMALRIC.

A Paris

LES MONDIALISTES PROCLAMENT LA NÉCESSITÉ D'ÉLIRE UNE ASSEMBLÉE DES PEUPLES

Plus de six cents délégués des deux grandes organisations mondialistes sont réunis à Paris depuis le 1er juillet. Leurs travaux dureront jusqu'au 10. Le Mouvement universel pour une fédération mondiale (M.U.F.M.), qui fête son trentième anniversaire, tient, à cette occasion, son dix-septième congrès. Et l'Assemblée mondialiste doit tenir sa deuxième assemblée, qui fait suite à celle réunie en 1975 à San-Francisco.

Mardi soir 5 juillet, ces organisations ont tenu à la Mutualité un meeting public auquel ont pris part quelque mille personnes, dont les délégués venus de plus de trente pays. Le professeur Kastler, prix Nobel de physique; le recteur Robert Mallet, président du Comité permanent mondialiste ; M. Julien Major, vice-président du Congrès du travail (Canada) ; l'abbé Pierre, fondateur des communautés Emmaüs, et M. Shinichi Kato, rescapé d'Hiroshima, ont notamment animé le débat dont le thème portait sur *« la nécessité de substituer une organisation politique mondiale efficace au désordre que constitue la juxtaposition d'Etats-nations dont les rivalités conduisent l'humanité vers sa destruction »*.

Les orateurs ont déclaré en conclusion : *« Outre l'Assemblée de l'ONU où ne sont représentés que les Etats, nous voulons une seconde Assemblée ne représentant que les peuples. »* Des délégués à une Assemblée mondiale des peuples doivent être élus au cours de ces rencontres parisiennes.

LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT EL HAMDI

La France et le Yémen du Nord vont signer plusieurs accords de coopération

« Nos conversations ont démontré que nos points de vue étaient identiques », a déclaré le lieutenant-colonel El Hamdi, président de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord), ce mercredi 6 juillet, au cours d'une conférence de presse, à Paris. *« Cette visite,* a-t-il ajouté, *est le début d'une vaste coopération. (...) La France a conservé une place très importante dans nos relations bilatérales et pour la cause du monde arabe en général. (...) Elle a une attitude courageuse concernant les Palestiniens. »*

« Nous voulons que la mer Rouge soit un lac de paix pour tous les pays riverains, a déclaré à deux reprises le président yéménite. *Nous avons trouvé à Paris une grande compréhension de notre situation. Nous sommes heureux de l'indépendance de Djibouti, pays arabe très proche de nous, et nous apprécions la sagesse du gouvernement français qui l'a conduit à cette indépendance. »*

Comme on lui demandait si son pays était désireux d'acheter des armements français, le lieutenant-colonel El Hamdi a répondu : *« La coopération militaire entre la France et le Yémen a commencé il y a longtemps. Je ne suis pas venu ici pour négocier l'achat d'armements. Mais dans notre Ve Plan, nous offrons à la France et aux pays frères une occasion de nous aider. »*

Avant la conférence de presse, M. Basindouwa, ministre yéménite du développement, avait signé avec M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, un important accord pour l'extension du réseau de téléphone et de télévision au Yémen. D'autres textes doivent être signés avant la fin de la visite officielle : un accord-cadre de coopération économique, des accords sur la recherche minière et le développement touristique, et un autre créant une compagnie mixte pour les transports terrestres.

MEILLEURES PERSPECTIVES A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LE DÉSARMEMENT

Genève. — A l'ouverture de la session d'été de la conférence de Genève sur le désarmement, qui poursuit ses travaux depuis 1962, sans la participation de la France et de la Chine, les représentants des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. ont exprimé l'un et l'autre l'espoir que les discussions officieuses, qui débuteront la semaine prochaine, conduiraient au cours de l'été à un accord sur l'interdiction globale des essais nucléaires.

Mme Inga Thorsson, sous-secrétaire d'Etat dans le gouvernement suédois, qui s'est souvent livrée à une critique acerbe de l'attitude des superpuissances à la conférence, s'est félicitée des perspectives d'accord à ce sujet. Mais elle a invité les grandes puissances à transformer rapidement leurs négociations privées en négociations multilatérales avec la participation des trente pays de la conférence. — *(Reuter.)*

[La négociation d'un traité interdisant toutes les sortes d'essais nucléaires piétine depuis 1963, date à laquelle a été signé le traité sur l'interdiction de ces essais dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau. Les efforts déployés pour étendre ce traité aux essais souterrains ont été entravés par les divergences de vues entre Moscou et Washington sur les modalités du contrôle de son application.]

PROCHE-ORIENT

Israël

Quand MM. Begin et Sadate font assaut d'amabilité...

De notre correspondant

Jérusalem. — La conférence de Genève, dont on paraît de toutes parts attendre des miracles, suscite pour l'instant un échange indirect de propos, étonnamment urbains entre ses deux principaux protagonistes. M. Begin a annoncé en public, à Jérusalem, qu'il était prêt à aller à Genève et même à s'y rendre dès le 10 octobre, soit avant la date suggérée par les Américains. A Libreville, le président Sadate a salué la proposition du premier ministre israélien en suggérant que la date soit même plus proche.

Vingt-quatre heures plus tard, à la radio de Jérusalem, M. Begin s'est réjoui de cette réponse de M. Sadate, mais il a expliqué qu'il ne lui était pas possible de se rendre à une rencontre si importante avant le 10 octobre, parce que les quelques semaines qui précèdent cette date sont marquées par d'importantes solennités juives : le Jour de l'An, le Yom Kippour et la Fête des tabernacles. *« Il a peut-être échappé au président égyptien,* a dit M. Begin, *que ces dates de notre calendrier sont très importantes. Il faut respecter les solennités d'Israël et de l'islam »*

On attend maintenant la suite de cet aimable dialogue, bien que quelques points sombres ne vont certainement pas tarder à reparaître au grand jour. Lorsque Le Caire et Jérusalem auront fini de faire assaut de politesse au sujet de la date possible de la rencontre, sans paraître beaucoup se soucier de l'avis du grand protecteur américain qui, lui, a retenu le mois de novembre, il faudra bien se reposer la question de la représentation des Palestiniens, question sur laquelle ont buté, jusqu'à présent, tous les efforts déployés en vue de réunir les antagonistes sur les bords du Léman.

En attendant, M. Begin marque un point sur le plan de son prestige personnel. Il est, en effet, le premier chef de gouvernement israélien à avoir suscité la réaction favorable d'un chef d'Etat arabe à l'une de ses propositions — A. Sc.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● QUATRE MARXISTES ONT ÉTÉ TUÉS le mardi 5 juillet dans la banlieue de Buenos-Aires par les forces de l'ordre qui les ont surpris en train de distribuer des tracts, annonce un communiqué de l'armée. D'autre part, des terroristes ont lancé un engin explosif contre l'entrée de l'usine de montage Peugeot, dans la capitale argentine. — *(A.P., Reuter.)*

● FAISANT VOLTE - FACE DANS L'AFFAIRE DU CRIMINEL DE GUERRE EDOUARD ROSHMANN (soupçonné d'avoir ordonné le massacre de quarante mille juifs à Riga entre 1941 et 1944), le gouvernement argentin a démenti, le mardi 5 juillet, avoir donné son accord à l'extradition, réclamée par la République fédérale d'Allemagne, de l'ancien nazi. Un communiqué précise néanmoins que la demande, formulée par le tribunal de Hambourg, est actuellement « examinée ». — *(A.F.P., A.P.)*

Chili

● UN AVION D'UNE COMPAGNIE INTERIEURE A ETE DETOURNE le mardi 5 juillet par quatre personnes, qui ont contraint le pilote à se poser à Lima, au lieu de Santiago. Une négociation a été menée, dans la capitale péruvienne, par deux ministres, MM. de la Puente (affaires étrangères) et Cisneros (intérieur). Les pirates ont, finalement, été autorisés à se réfugier à l'ambassade du Venezuela. Selon certaines sources, ils souhaitaient obtenir la libération de deux prisonniers politiques chiliens. Le général Pinochet avait envoyé un message aux autorités péruviennes, leur demandant de ne pas céder à leurs exigences. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Etats-Unis

● LE DEPARTEMENT D'ETAT a proposé au président Carter de permettre à quinze mille réfugiés vietnamiens qui se trouvent actuellement en Thaïlande et dans d'autres pays de l'Asie du Sud-Est d'entrer aux Etats-Unis, a annoncé lundi 4 juillet la Maison Blanche.

Certains d'entre eux vivent encore sur les bateaux avec lesquels ils sont parvenus à s'enfuir, et la plupart sont dans des conditions matérielles très difficiles. Les Etats-Unis ont accepté de recevoir cent quarante-cinq mille réfugiés depuis 1975 en vertu de pouvoirs spéciaux d'urgence accordés à l'Attorney general (ministre de la justice), mais il n'est pas impossible que le Congrès exige cette fois d'être consulté. — *(A.F.P.)*

● M. HUEY NEWTON, ancien dirigeant des Panthères noires, a été inculpé, mardi 5 juillet, d'assassinat et d'attaque à main armée par un juge d'Oakland (Californie), qui a fixé le montant de la caution à 100 000 dollars. M. Newton, dont le procès a été fixé au 19 juillet, s'était enfui à Cuba en 1974, alors que ces charges pesaient déjà contre lui, mais il est retourné aux Etats-Unis pour se soumettre à la justice. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE PORTE-PAROLE DU SAINT-SIEGE a qualifié de « *science-fiction* » les informations selon lesquelles Mgr Giovanni Benelli, ancien substitut à la secrétairerie d'Etat, aurait été nommé à l'archevêché de Florence parce qu'il se serait opposé au « compromis historique » (alliance entre démocrates-chrétiens et communistes). (*Le Monde* du 30 juin.)

Le même démenti joue pour les informations selon lesquelles Mgr Marcel Lefebvre serait sanctionné par le Vatican beaucoup plus pour son anticommunisme que pour son indiscipline. — *(A.F.P.)*

Soudan

● SIX PERSONNES ont été condamnées à mort et quatre autres à des peines allant de quatorze ans de détention à la prison à vie par une cour de sécurité de l'Etat, pour leur rôle dans « *l'invasion réactionnaire libyenne* » de juillet 1976, annonce, mercredi 6 juillet, le quotidien soudanais *Alsahafa*. Le procès de ces dix personnes s'est déroulé le mois dernier, après que les inculpés se furent remis de leurs blessures. Quatre-vingt-dix-huit personnes, rappelle-t-on officiellement, ont été exécutées en août dernier pour leur participation à cette tentative de coup d'Etat. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Éthiopie

L'offensive contre les maquis érythréens

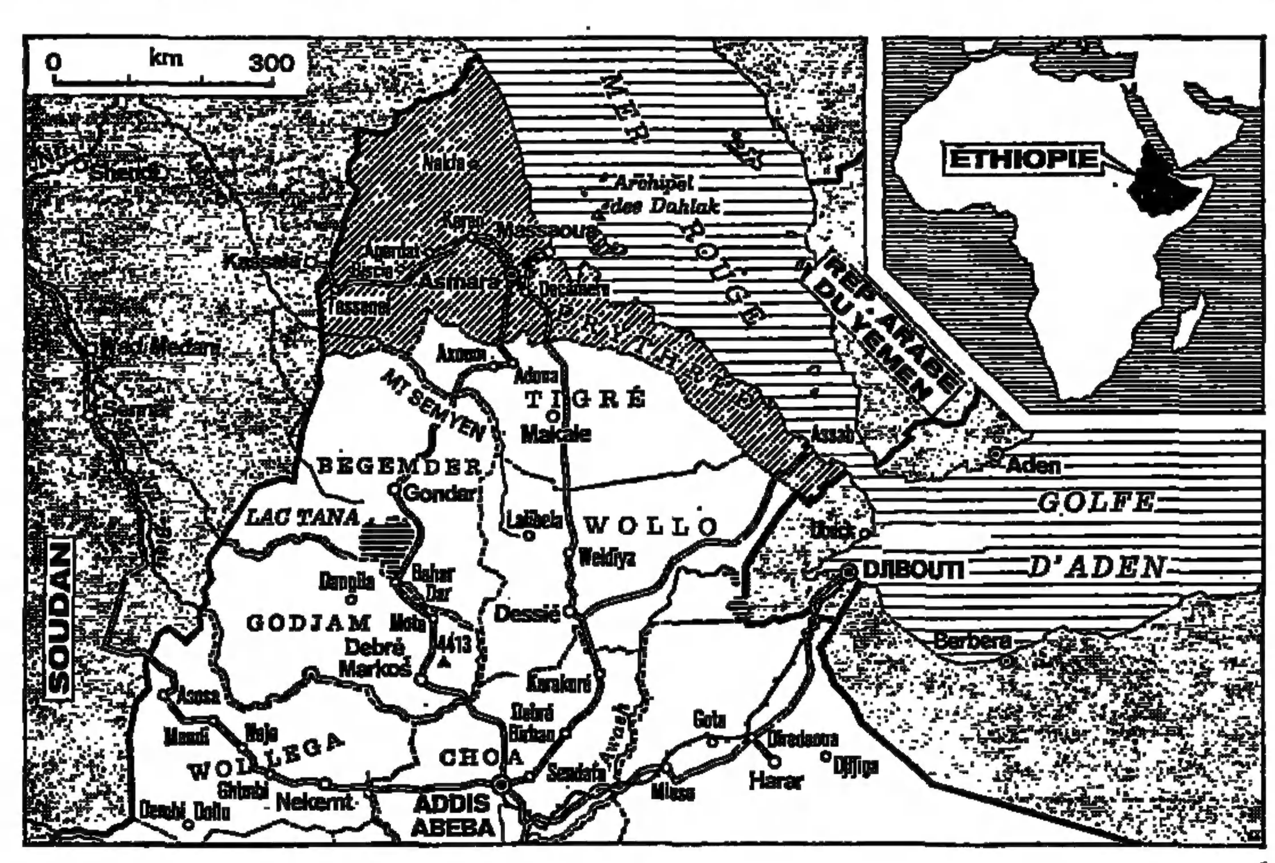
(Suite de la première page.)

C'est néanmoins au nord, le long de la frontière soudanaise et aux confins du Tigre et de l'Erythrée, que la réussite ou l'échec de cette contre-offensive sera déterminante. Il s'agit pour Addis-Abeba de « nettoyer » dans un premier temps la province de Gondar, encore largement contrôlée par les maquis de l'Union démocratique éthiopienne (EDU, de droite), puis, en volant au secours des garnisons assiégées, de reprendre le contrôle, en Erythrée, des zones frontalières, coupant ainsi les fronts de leurs « arrières » soudanais. La reprise, le 10 juin, de la ville d'Humera, tenue par l'EDU, a prouvé qu'il n'avait pas été très difficile de bousculer les maquis récents, inorganisés, de ce mouvement soutenu par Khartoum. En sera-t-il de même contre les fronts érythréens, qui, eux, mènent, depuis seize ans, une très efficace guérilla et contrôlent 90 % du territoire de la province ?

Un premier accrochage entre les « milices » et les maquisards érythréens s'est produit le 25 juin, à proximité d'Adoua, au sud de l'Erythrée. Mais les véritables batailles devraient s'engager, avant le début de la saison des pluies, autour des villes de Tessenei, tenue depuis plusieurs mois par les fronts de libération (2) de Barentu, dont l'aéroport a été occupé fin juin par les maquisards et où mille cinq cents soldats éthiopiens sont assiégés, d'Agordat et de Keren, deux villes-clés de la province encerclées par les Erythréens.

Quelle qu'en soit l'issue, ces combats seront vraisemblablement très meurtriers. Les rares journalistes présents en Erythrée — d'où tous les diplomates étrangers ont été expulsés — décrivent de fiévreux préparatifs du côté des fronts pour contenir cet assaut. L'envoyé spécial du *Sunday Times*, présent à Metemma, écrivait le le 26 juin que les maquisards travaillaient sans relâche à fortifier la ville qu'ils occupent depuis le mois d'avril. Le 28 juin, M. Osman Saleh Sabbe, ancien porte-parole du Front populaire de l'Erythrée, a demandé par télégramme à M. Kurt Waldheim une convocation d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner « *l'avance de trois cent mille Ethiopiens armés vers l'Erythrée* ». Deux jours auparavant, le Soudan avait lancé un appel à la communauté internationale pour faire cesser cette « *marche sanglante* ».

En fait, le véritable enjeu de ces prochains combats dépasse largement le cadre de l'Erythrée. Si les fronts de libération résistent au choc et mettent en déroute les forces régulières et les milices éthiopiennes, le régime radical d'Addis-Abeba ne survivra sans doute pas très longtemps. Or, c'est sur sa consolidation qu'a précisément misé l'U.R.S.S., faisant de la sorte un pari terriblement risqué. Moscou, comme le soulignait le 4 juillet l'éditorialiste de l'*Economist*, peut perdre, demain, sa position en Ethiopie tout en s'étant aliéné peu ou prou la Somalie. Si, en revanche, l'appui militaire considérable qu'elle apporte à Addis-Abeba — par Libye, Cuba, Allemagne de l'Est interposées — permet au régime *éthiopien* de rattraper, *in extremis*, une Erythrée quasi perdue, l'échec sera sévère pour le camp arabe conservateur. L'équilibre de la région s'en trouvera de nouveau bouleversé.



Tout se jouera demain — notamment pour les grandes puissances — dans les collines de l'Erythrée entre quelques milliers de paysans également misérables et tragiquement déterminés. Rarement, en outre, l'opposition entre la foi militante des hommes et le cynisme des « grandes politiques » aura semblé plus éclatante. A Tessenei ou Metemma, les jeunes maquisards érythréens, parfois formés et entraînés à Cuba, n'ont pas encore décroché les portraits de M. Fidel Castro qui décorent leurs cantonnements. Ils ont du mal à admettre que cette nouvelle armée qui avance vers eux — au nom d'une nouvelle politique — est, notamment, encadrée par des instructeurs soviétiques et cubains...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(2) Les deux principaux sont : le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.), de tendance panarabe, et le Front populaire de libération (F.P.L.E.), de tendance marxiste. Un troisième front, beaucoup moins important, a été mis sur pied par M. Osman Saleh Sabbé, ancien représentant extérieur du F.P.L.E., et se désigne lui-même sous le sigle F.L.E. - P.L.F. (People Liberation Forces).

Le «sommet» de l'O.U.A.

(Suite de la première page.)

L'attaque lancée par des éléments du front Polisario contre Nouakchott, au moment où siégeaient à Libreville les chefs d'Etat de l'organisation panafricaine, n'est évidemment pas étrangère à cette décision. Il est vrai que, l'an dernier déjà, ils avaient retenu le principe d'une même réunion extraordinaire pour finalement y renoncer.

L'affaire rhodésienne

Les dirigeants de l'O.U.A. ont franchi un pas supplémentaire vers le règlement négocié de l'affaire rhodésienne. Après avoir renouvelé les appels à l'union destinés aux nationalistes noirs, ils ont décidé mardi de reconnaître comme unique représentant des mouvements de libération du Zimbabwe, le Front patriotique de MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo. Cette décision confère au Front un statut analogue à celui que l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain — la SWAPO — a obtenu en Namibie, où elle est considérée comme le seul interlocuteur valable par l'Organisation des Nations unies. Devant une telle initiative, le Congrès national africain (ANC) de l'évêque Abel Muzorewa et l'Union nationale africaine de Zimbabwe (ZANU) du Révérend Sithole vont devoir modifier leur tactique et, soit rallier le Front, soit se résigner à l'isolement. Dans cette dernière hypothèse, privés du soutien de l'O.U.A. et, ultérieurement, sans doute, de celui des autres organisations nationales, ils paraîtraient l'un et l'autre condamnés à l'inefficacité. On notera, en tout cas, qu'avant la clôture de la conférence, M. Ali Trikki, ministre libyen des affaires étrangères, a d'ores et déjà promis, au nom de son gouvernement, une somme de 2 millions de dollars aux mouvements africains de libération.

En attendant la tenue au mois d'octobre de la conférence extraordinaire sur le Sahara occidental, avant d'éventuelles initiatives concernant la Rhodésie et à la veille d'une rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Bongo, mandaté par ses pairs pour évoquer le statut de Mayotte, le quatorzième « sommet » de l'O.U.A. aura donc fait lever, malgré tout, quelques timides espérances.

PHILIPPE DECRAENE.

VINGT-DEUX CHEFS D'ÉTAT ET SIX PREMIERS MINISTRES

Vingt-deux pays africains étaient représentés à la conférence de Libreville par leur chef d'Etat.

Algérie : M. Boumediène ; Cameroun : M. Abidjo ; Congo : colonel Opango ; Côte-d'Ivoire : M. Houphouët-Boigny ; Egypte : M. Sadate ; Ethiopie : lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam ; Gabon : M. Bongo ; Gambie : M. Jawara ; Haute-Volta : général Lamizana ; Liberia : M. Tolbert ; Mauritanie : M. Ould Daddah ; Niger : colonel Kountche ; Nigéria : général Obasanjo ; Ouganda : maréchal Idi Amin Dada ; Ruanda : général Habyarimana ; Sénégal : M. Senghor ; Sierra-Leone : M. Stevens ; Soudan : général Nemeiry ; Tchad : général Malloum ; Togo : général Eyadema ; Zambie : M. Kaunda ; Zaïre : général Mobutu.

Six autres Etats étaient représentés par leur premier ministre.

Angola : M. Nascimento ; Cap-Vert : M. Pires ; République Centrafricaine : M. Patassé ; Maroc : M. Osman ; île Maurice : Sir Seewoosagur Ramgoolam ; Sao-Tome et Principe : M. Trovoada.

ASIE

APRÈS LE COUP D'ÉTAT MILITAIRE AU PAKISTAN

Le général Zia annonce des élections pour octobre suivies de la formation d'un gouvernement civil

La loi martiale est proclamée

Le général Zia Ul Haq, chef de la junte qui a pris le pouvoir à Islamabad le mardi 5 juillet, a annoncé, dans un discours à la nation, que des élections auraient lieu au mois d'octobre et qu'un gouvernement civil serait formé par la suite. Dans l'immédiat, la loi martiale entre en vigueur sur l'ensemble du territoire. L'Assemblée nationale, issue du scrutin du 7 mars, est dissoute ainsi que les assemblées provinciales.

Selon le général Zia, le président de la République, M. Fazal Elahi Chaudry (dont le rôle est purement honorifique depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1973, année au cours de laquelle M. Bhutto avait renoncé aux fonctions de chef de l'Etat) a accepté de rester en place. Le général Zia, ancien chef d'état-major d'armée de terre, a pris le titre d'administrateur de la loi martiale et sera assisté de trois autres officiers supérieurs : le maréchal Zulfikar Ali, chef d'état-major de l'armée de l'air, l'amiral Shariff Mohamed, chef d'état-major de la marine, et le général Shariff Mohamed (qui porte le même nom que son collègue de la marine) chef d'état-major interarmes.

« *J'assumerai moi-même la préparation des élections, qui devront être libres et honnêtes* », a dit le général Zia, qui affirme « *ne pas avoir d'ambition politique* ». Selon le chef des putschistes, l'intervention de l'armée « *était devenue nécessaire pour calmer les esprits* ». Les militaires « *avaient averti le gouvernement à plusieurs reprises que son devoir était de résoudre les querelles politiques et avaient laissé suffisamment de temps aux deux parties* ».

Les militants du parti de M. Bhutto, pourtant bien organisés dans le passé, ne semblent pas avoir opposé la moindre résistance aux militaires. Seuls une centaine de jeunes gens ont défilé mardi à Rawalpindi pour protester contre le coup d'Etat : l'armée n'est pas intervenue. A Karachi, qui fut le théâtre des troubles les plus graves pendant la crise du printemps, aucun incident n'est signalé. La région est, il est vrai, sous des pluies torrentielles. Près de trois cents personnes ont trouvé la mort dans les inondations.

● *A New-Delhi*, le ministre de la défense, M. Ram, a déclaré, comme l'avait déjà fait le ministre des affaires étrangères, que le coup d'Etat au Pakistan était une affaire intérieure, mais il a ajouté que l'événement pourrait avoir des « *répercussions dont l'Inde devra tenir compte* ».

● *A Moscou*, les *Izvestia* ont signalé le putsch sans faire le moindre commentaire et ont publié une brève biographie du général Zia. En revanche, la radio, dans une émission en langue anglaise destinée à l'Asie, a affirmé que M. Bhutto avait « *remporté une victoire écrasante aux élections de mars, et que ce sont les services spéciaux des Etats-Unis qui ont cherché à déstabiliser le Pakistan* ».

● *A Washington*, le porte-parole du département d'Etat, M. John Trattner, s'est refusé à commenter le coup d'Etat, mais a indiqué que les relations entre les Etats-Unis et le nouveau régime seraient normales. « *La question de la reconnaissance* [du nouveau régime] *ne se pose pas dans ce cas* », a déclaré le porte-parole. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

PORTRAIT

M. ZULFIKAR ALI BHUTTO

Un joueur trop sûr de lui

« Je quitte votre Conseil de sécurité. J'aurais honte pour moi d'y rester plus longtemps. Les Nations unies sont un lieu où prévalent les farces et les fraudes. Elles me font penser à une maison de haute couture : on y va pour couvrir des réalités sordides. » *Ainsi s'exprimait — avant de déchirer théâtralement une liasse de documents en s'écriant :* « Voilà ce que j'en fais de votre Conseil de sécurité » *— M. Bhutto, alors ministre des affaires étrangères, lors d'une session de l'ONU consacrée, en décembre 1971, à la recherche d'un compromis au conflit opposant New-Delhi et Islamabad, quelques jours avant la naissance du Bangladesh.*

Le gentleman qui, dans ses bons jours, cherchait à séduire les journalistes par ses allures aristocratiques et l'étalage de sa culture, était aussi un impulsif qui ne s'embarrassait pas de précautions de langage quand ses adversaires marquaient des points. C'est dans une agitation perpétuelle qu'il tranchait les affaires du pays, celles qui étaient importantes et celles qui, ailleurs, auraient relevé de la compétence d'un haut fonctionnaire, le premier ministre exigeant que presque tous les dossiers lui soient soumis.

« M. Nehru, dans sa vieillesse, devrait se rendre compte qu'il ne parle plus à Goa mais au Pakistan », *déclarait-il, à Paris, en 1964, au moment où la tension avec l'Inde augmentait de nouveau au sujet du Cachemire. La haute idée que M. Zulfikar Ali Bhutto se faisait de son pays n'avait d'égale que la bonne opinion qu'il avait de lui-même.* « Aucune mère pakistanaise n'a porté un enfant plus révolutionnaire que moi », *disait-il au début de sa carrière politique. Il est né en 1928, à Larkana, dans le Sind, où sa famille possédait plusieurs milliers d'hectares. Son père avait joué un grand rôle au cours des années 30 dans les premières tentatives pour soustraire cette province à la tutelle des autorités régionales de Bombay. Il était naturel dans cette riche famille d'envoyer les garçons achever leurs études à l'étranger. Le futur premier ministre obtint le diplôme de sciences politiques de l'université de Berkeley et se rendit ensuite à Oxford pour y faire du droit. Outre ses parchemins, il y acquit une parfaite maîtrise de la langue anglaise, dont il aimait faire la démonstration devant ses visiteurs étrangers.*

Les militaires au pouvoir qui fréquentent la propriété familiale des Bhutto, alors que, revenu au Pakistan, il exerce la profession d'avocat, lui proposent un jour de goûter aux délices du pouvoir. Il a tout juste trente ans quand il devient ministre du commerce du président Ayoub Khan. Il se fait rapidement un nom sur la scène internationale, une fois devenu ministre des affaires étrangères. Ces honneurs ne le comblent pas tout à fait : son besoin d'action trouve davantage à s'assouvir dans le combat politique que dans les jeux feutrés de la diplomatie conçue par un autre. En 1968, le ministre défie les militaires en fondant le Parti du peuple pakistanais « pour réaliser le socialisme et défendre l'indépendance nationale ». *Ses ennemis ne voient dans sa campagne qu'une* « répétition de slogans creux », *mais il gagne les élections de 1970 au Pakistan-Occidental, tandis que Mujibur Rahman l'emporte dans la province orientale.*

Bien qu'il se fût opposé avec vigueur à la sécession du futur Bangladesh et qu'il ait eu sa part de responsabilité dans l'intervention militaire au Pakistan-Oriental, M. Bhutto sut s'adapter à la situation quand les militaires, tirant les conséquences de la défaite, lui remirent tous les pouvoirs en décembre 1971. Il réussit à convaincre ses compatriotes que le Pakistan pouvait survivre à son amputation. Il leur proposa des réformes sociales et une Constitution qui, sur le papier, faisait de son pays une des rares démocraties du tiers-monde.

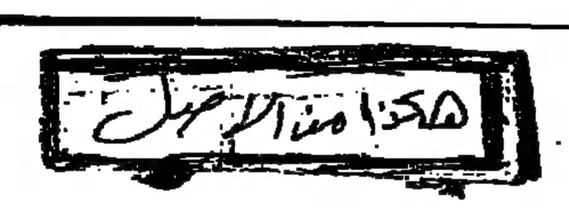
La politique intérieure intéressait surtout M. Bhutto quand elle prêtait au panache : il le prouve en se rendant, malgré les risques d'attentat, au Baloutchistan, province qui demande l'autonomie, sans que les gardes du corps aient eu le temps d'intervenir, un homme bondit sur sa voiture et le traite de menteur.

Malgré cet incident, le premier ministre en impose par sa détermination à une partie de la population

Alors qu'un arrangement avec les autonomistes était peut-être en vue au Baloutchistan et dans la province habitée par les Pathans, M. Bhutto, obsédé par la sauvegarde de l'unité nationale, a sans doute ressenti comme une « injustice » *à son égard la mobilisation des mécontents par l'Alliance nationale, la coalition des partis d'opposition qui exigeait de nouvelles élections après le scrutin irrégulier du 7 mars dernier. Comment un homme aussi avisé que le premier ministre a-t-il pu laisser la situation se dégrader au point de fournir un prétexte d'intervention aux militaires ? Il était conscient de ce qui se préparait, semble-t-il. Quinze jours avant le putsch, il déclarait au cours d'une conférence de presse, dans le style imagé qui lui était propre en période d'exaltation :* « Un Raspoutine, un Ivan le Terrible, va profiter un jour ou l'autre de l'absence d'accord *(entre le pouvoir et l'opposition)* et nous savons tous ce qui va arriver. »

Peut-être, en désespoir de cause, ce joueur a-t-il estimé préférable d'être écarté du pouvoir autrement que par le verdict des électeurs (comme le souhaitaient ses adversaires de l'Alliance). Il pouvait espérer que cette « sortie » *— finalement moins humiliante que celle de Mme Gandhi, désavouée par la nation, — lui laisserait une chance de reparaître un jour sur la scène politique.*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



COUP D'ÉTAT MILITAIRE AU PAKISTAN

Zia annonce des élections pour octobre et la formation d'un gouvernement civil

La loi martiale est proclamée

PORTRAIT

M. ZULFIKAR ALI BHUTTO

Un joueur trop sûr de lui

ASIE

La Chine de Hua Kuo-feng

III. — L'optimisme des pessimistes

de notre envoyé spécial ANDRE FONTAINE

Pour les dirigeants de Pékin, une guerre mondiale ne peut être évitée à plus ou moins court terme. Bien que les contradictions entre la Chine et l'U.R.S.S. soient à leurs yeux « inconciliables » (« le Monde » des 5 et 6 juillet), on se refuse à penser qu'elle mettra aux prises ces deux nations.

Pékin. — Le dogme de la guerre inévitable domine la pensée stratégique, et donc la politique étrangère chinoise. M. Chi Teng-kuei, vice-premier ministre, nous prend à témoin : *« Pouvez-vous me citer un seul cas où la course aux armements n'ait pas conduit à la guerre ? Allez-vous prétendre que les accords SALT aient supprimé la course aux armements ? Alors, soyez logique... »*

Les dirigeants de Pékin prennent d'autant plus facilement leur parti de cette dure réalité que leurs esprits sont fascinés par la violence, comme l'étaient ceux de Marx ou de Lénine. Sans doute voient-ils certains avantages pratiques à l'eurocommunisme, dans la mesure où celui-ci agace Moscou et diminue la cohésion du camp « social-impérialiste ». Mais, pour eux, les P.C. d'Europe occidentale ne sont pas sérieux. Leurs dirigeants ne sont pas des communistes, mais des révisionnistes, autrement dit un simple avatar de la social-démocratie. Et leur espoir de conquérir le pouvoir par la voie pacifique est simple illusion. *« Nulle part le socialisme n'a été réalisé sans violence,* nous dit encore M. Chi Teng-kuei. *Croire le contraire, c'est s'exposer à des échecs comme ceux que les révisionnistes ont connu au Chili et au Portugal. »*

La guerre donc. Quand ? Nul ne le sait. Un jour. Mais le fait nucléaire ne remet-il pas en cause toutes les notions antérieures, et l'horreur qu'il implique ne conduit-elle pas à rendre la guerre impossible ? Aucunement. M. Yu Chan, vice-ministre des affaires étrangères, ne s'alarme pas pour autant. *« Le monde ne sera pas détruit par la guerre,* nous dit-il, *et l'humanité connaîtra des progrès considérables. Le conflit ne sera pas nécessairement nucléaire. Il est possible que les superpuissances se menacent avec l'arme nucléaire, sans pour autant l'employer ; voyez ce qui s'est passé pendant la deuxième guerre mondiale avec les gaz. Même si les armes nucléaires étaient utilisées, cela ne signifierait pas la destruction du monde. Puisque l'homme a fabriqué les armes, c'est toujours l'homme qui maîtrisera les armes »* — le mythe de l'apprenti sorcier, on le voit, n'est pas chinois.

« Finalement, ce sera l'homme qui détruira les armes, et non le contraire. Quand nous disons que la situation est excellente, nous voulons dire que les pays veulent l'indépendance, les nations veulent la liberté et les peuples veulent la révolution. Si une guerre mondiale éclate, les luttes deviendront encore plus importantes et la révolution dans le monde connaîtra des progrès encore plus importants. » C'est pratiquement ce que Mao disait à Khrouchtchev, à Moscou, en novembre 1957, au moment de la réunion « au sommet » des douze P.C. alors au pouvoir :

L'Europe, enjeu principal

Ce qui a changé depuis lors, ce n'est pas la philosophie chinoise, au demeurant tout à fait conforme à la vision d'Engels suivant laquelle *« l'histoire est la plus terrible des divinités, qui mène son char triomphant par-dessus des amas de cadavres »*, c'est l'attitude des Soviétiques. Comme l'a dit Khrouchtchev à Mao, en 1959, ils estiment que *« le moment n'est pas venu d'éprouver par la force la solidité du régime capitaliste »*. Et ils poursuivent donc avec celui-ci une politique de coexistence pacifique et de coopération pratique.

Est-ce à dire que, vue de Pékin, la collusion soviéto-américaine soit devenue irréversible, et que la guerre à laquelle ils se préparent serait celle que pourraient leur faire les Soviétiques ? Pas le moins du monde. Certes, ils considèrent que les contradictions entre la Chine et l'U.R.S.S. *« sont inconciliables »*, comme nous l'a dit M. Yu Chan, qui est bien placé pour parler de ce sujet puisqu'il dirige la délégation de son pays aux conversations sino-soviétiques. A quoi donc servent ces conversations ?, lui avons-nous demandé. La réponse ne pouvait être plus rapide, ni plus directe : *« A rien. »* Mais alors pourquoi se poursuivent-elles ? *« Pour ne pas fournir aux sociaux-impérialistes un prétexte à dénoncer la prétendue mauvaise volonté chinoise. »* C'est tout. Aucune entente n'est imaginable avec des gens qui ont, nous citons, *« trahi le marxisme-léninisme, instauré le capitalisme en U.R.S.S. et fait dégénérer un pays socialiste en pays social-impérialiste. La controverse sur les questions de principe ne doit pas entraver le maintien des relations entre Etats sur la base des cinq principes de la coexistence. Mais l'U.R.S.S. a rejeté cette proposition chinoise »*.

De là cependant à croire probable une agression soviétique contre la Chine, il y a une marge qu'à Pékin on se refuse à franchir. Après avoir répété la célèbre formule selon laquelle *« les Soviétiques font du vacarme à l'Est tout en attaquant à l'Ouest »*, et déploré que certains Occidentaux cherchent à détourner vers la Chine la menace soviétique — on croirait entendre Staline dénoncer, en 1939, les impérialistes français et britanniques cherchant à détourner vers l'U.R.S.S. la menace hitlérienne, — M. Chi Teng-kuei nous fait remarquer que sur la frontière avec la Chine, longue de 7 000 kilomètres, les Soviétiques ne font stationner que le quart de leur armée. Pour lui, comme le répétait Chou En-lai, l'Europe demeure l'enjeu principal de la rivalité des grandes puissances ; et de déplorer que les peuples d'Europe occidentale, si désireux de paix, se laissent endormir par les sirènes d'une détente à laquelle, pour sa part, il ne croit pas un seul instant.

« Dans le monde d'aujourd'hui, nous dit de son côté M. Yu Chan, *les plus grands oppresseurs et exploiteurs sont les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Seuls ces deux pays sont capables de déclencher une guerre mondiale. »* Mais la Chine pourra-t-elle rester à l'écart du conflit, et, dans la négative, de quel côté se placera-t-elle ? Réponse : *« C'est difficile de le dire pour le moment. Il est possible que la Chine reste de son côté... ou qu'elle s'engage du côté de certains pays. On ne sait pas encore de quel côté va se dérouler cette guerre. Nous sommes fermement opposés à la guerre d'agression. La Chine sera donc toujours du côté des victimes d'une guerre d'agression. »*

En attendant, elle se prépare à la guerre, non seulement, selon la célèbre formule de Mao, *« en constituant des stocks de vivres et en creusant des souterrains »*, mais aussi en développant son arsenal nucléaire et en modernisant son armée. Fera-t-elle appel, pour ce faire, comme le bruit en a couru, à l'aide américaine ? Elle a conservé un trop cuisant souvenir de sa coopération nucléaire avec l'U.R.S.S., interrompue du jour au lendemain sur l'ordre de Khrouchtchev, pour envisager de se mettre aujourd'hui dans la dépendance, même simplement technique, de qui que ce soit. D'ailleurs, *« ce ne sont pas les armes, mais les hommes qui décident de l'issue d'une guerre »*, nous dit M. Yu Chan. *« En général, notre politique est d'avoir confiance en nous-mêmes, mais nous ne refusons pas l'introduction de techniques et de technologies avancées étrangères. Si des pays veulent nous vendre, et s'il nous est possible d'acheter, nous achetons. Mais nous ne quémandons pas des armes. »*

« L'ours polaire est sur l'offensive »

La Chine ne compte pas moins sur son action diplomatique et sur sa propagande, qui n'en est pas séparable. Le temps est loin où l'impérialisme américain paraissait le plus menaçant. *« Les Etats-Unis sont actuellement sur la défensive, ils cherchent à préserver des intérêts déjà acquis. Les Soviétiques sont dans une posture offensive,* nous dit M. Yu Chan. *« Le visage expansionniste et hégémoniste de l'Union soviétique se révèle chaque jour davantage, mais certains ne le percent pas encore à jour. Il est indispensable de dénoncer son visage d'agresseur. Le but de cette dénonciation est d'élever la vigilance des peuples, d'élever leur niveau de conscience pour qu'ils relèvent leur garde et, le cas échéant, souffrent moins de cet hégémonisme. »*

M. Chi Teng-kuei nous dira la même chose en termes plus vifs encore : *« Les Américains cherchent à garder ce qu'ils ont. Les Russes étendent leurs tentacules. L'ours polaire est sur l'offensive. Votre journal a le devoir de faire connaître le danger de guerre à votre peuple. Tant qu'existera l'impérialisme, la guerre existera indépendamment de la volonté de l'homme. »*

Dans cette perspective, les Chinois portent une attention toute particulière à ce qu'ils appellent *« l'offensive générale soviétique en Afrique »*. Celle-ci *« fait partie d'une stratégie globale qui vise non seulement à s'emparer des richesses de l'Afrique, mais à contrôler les voies de communication maritimes par le cap de Bonne-Espérance, par l'Afrique australe et par le Pacifique sud vers l'Amérique. Les Soviétiques cherchent à isoler l'Europe sur le plan stratégique, afin, le moment venu, de s'emparer de l'Europe occidentale »*.

Inutile de dire qu'on se félicite, à Pékin, de ce que l'action des Soviétiques en Afrique *« ait éveillé la vigilance des pays d'Europe occidentale »*, et qu'ils approuvent chaleureusement le soutien de la France *« au Zaïre en lutte contre des mercenaires délibérément entretenus par l'Union soviétique »*. Notre interlocuteur s'est refusé à appeler les Cubains par leur nom. Il n'a pas hésité, en revanche, à parler de *« la victoire du peuple zaïrois »*, à qualifier l'action soviétique en Angola d'*« acte pur et simple d'agression »*, et à accuser l'U.R.S.S. d'intervention non seulement en Ethiopie, mais au Sahara occidental. *« C'est la tactique des anciens tsars,* nous dit M. Yu Chan, *dont les Soviétiques ont hérité, toujours en arborant l'enseigne du soutien à la libération nationale et à la révolution. Mais le but réel est l'expansion et le contrôle des pays qui reçoivent l'aide soviétique »*. Et de se lancer dans un parallèle avec les pays est-européens qui, pour avoir accepté une aide de l'U.R.S.S., se trouvent maintenant dépendants d'elle, tout en s'affirmant convaincu que *« suivant l'exemple de l'Egypte et du Soudan, les pays africains chasseront, tôt ou tard, les Soviétiques. Car ils n'ont pas chassé l'ancien colonialisme pour accueillir un nouveau social-impérialisme »*.

S'ensuit-il que les ennemis de nos ennemis étant nos amis, la Chine est devenue « objectivement » l'alliée des Etats-Unis et des régimes réactionnaires du tiers-monde ? A Bruxelles, on parle d'elle, à l'occasion, comme du seizième membre de l'OTAN, et Fidel Castro, dans une récente interview à *Afrique-Asie*, a affirmé détenir la preuve que les services de renseignements de Pékin collaboraient avec la C.I.A. Le mépris des Chinois pour les « tigres de papier » n'a cependant pas beaucoup diminué depuis que la nécessité les a amenés à se rapprocher d'eux. Les Américains sont des « sots », des *« maladroits »*. Quel besoin avaient-ils d'aller dire qu'ils n'avaient pas de preuves que *« l'invasion du Zaïre »* avait été entreprise à l'instigation des Soviétiques ? Comment ne comprennent-ils pas que le soutien donné aux régimes blancs d'Afrique australe constitue le meilleur encouragement aux intrigues soviétiques ?

De toute façon, de grands problèmes demeurent entre la Chine et les Etats-Unis. Aucune normalisation avec eux n'est concevable tant qu'ils n'auront pas rompu leurs relations diplomatiques avec Taïwan, dénoncé leur traité avec le gouvernement du Kouomintang, et retiré leurs troupes de l'île. De même la tension qui existe en Corée est-elle due exclusivement à la présence des troupes américaines : Pyongyang a parfaitement raison de réclamer le retrait complet de ces troupes et de chercher la réunification indépendante et pacifique hors de toute ingérence étrangère. Quant au Cambodge, dont le sort émeut tant l'Occident, on n'a que des compliments à faire à Pékin, à ses dirigeants.

En réalité, la Chine est bien aise de trouver les Etats-Unis pour soutenir sa résistance à l'U.R.S.S. Mais elle méprise leur civilisation décadante, et s'inquiète de leur manque de résolution vis-à-vis du Kremlin : aussi bien, à la différence de ce qui se passe en U.R.S.S., ne peut-on voir, en Chine, de signe bien net d'une contamination de l'idéologie sociale par le mode de vie capitaliste. Qu'ils soient dépenaillés ou d'une élégance voyante, les touristes occidentaux ont l'air plus ridicules qu'autre chose au milieu de l'austérité grise de la foule chinoise, que les *media* laissent de toute manière dans l'ignorance complète des délices de la société de consommation. C'est plutôt sous sa forme technique ou culturelle, que celle-ci risquerait de frapper certaines imaginations : nous n'oublierons pas l'expression gourmande de jeunes surpris en train de regarder une minicalculatrice de poche venue, Dieu sait comment, de Singapour ou de Hongkong. Et l'on vend apparemment sous le manteau des enregistrements de jazz et des œuvres de la littérature occidentale.

C'est dire une banalité que de rappeler la vieille tradition qui a toujours fait regarder avec quelque dédain par les Chinois les diables étrangers. Les dirigeants chinois ont beau écarter toute idée de politique de grande puissance, le fait qu'ils règnent sur huit cent millions d'hommes et de femmes les a intimement persuadés, depuis longtemps, que, en face des deux impérialismes, ils sont les seuls qui puissent troubler la fête. L'Europe, si elle était unie, le pourrait aussi, et nulle part on ne le souhaite plus qu'à Pékin. Mais ses querelles byzantines, son esprit de clocher, ce qu'on appelle son aveuglement devant la réalité, la font plutôt prendre en pitié. Quant au Japon, les rapports avec lui sont bons, et ils seraient meilleurs encore s'il voulait bien souscrire à cette *« clause anti-hégémonie »* que la Chine cherche à faire figurer dans tous les accords qu'elle conclut. Mais on voit bien que, pour le moment au moins, il ne s'écarte guère du sillage américain.

Les Chinois ont pour eux l'espace, le temps, le nombre, de grandes ressources matérielles, une forte tradition nationale, la frugalité d'un peuple intelligent et pragmatique. Ils sont porteurs de quelques idées essentielles, d'autant plus fortes qu'elles sont simples. Malgré toutes les erreurs qu'ils ont pu commettre dans le passé, ils ne doutent pas un instant d'avoir raison. C'est sans doute ce qui explique que, alors que partout ailleurs, dans le monde socialiste comme dans le monde capitaliste, les détenteurs du pouvoir paraissent écrasés sous les soucis, ceux-là se préparent avec le sourire à l'avènement de l'apocalypse.

FIN

Japon

Des transfuges du parti socialiste présentent leurs propres candidats aux élections sénatoriales

De notre correspondant

Tokyo. — L'apparition sur la scène politique d'une petite formation, la Ligue des citoyens socialistes (Shashiren), animée par des transfuges du P.S., apporte un élément nouveau qui pourrait faire sortir le socialisme japonais de son enlisement actuel. Créé par l'ancien chef de la droite du P.S., M. Eda, démissionnaire de ce parti peu après le congrès de février 1976 qui consacra la mainmise de l'aile gauche sur sa direction, le Shashiren présente dix candidats aux élections sénatoriales du 10 juillet. M. Satsuki Eda, fils du fondateur qui est mort récemment, fait acte de candidature à la place de son père sur la liste nationale.

Du vivant de ce dernier, la Ligue visait à fonder un nouveau parti socialiste ; aujourd'hui, elle cherche avant tout à être l'expression politique des mouvements de citoyens (Jimin Undo) qui se sont multipliés depuis quelques années à travers le Japon pour améliorer, le plus souvent au niveau local, les conditions de vie quotidiennes. Ces mouvements, au départ apolitiques, ont été amenés à proposer des réformes et donc à participer à la lutte pour le pouvoir. Ils sont importants dans un pays comme le Japon, où le mythe veut que rien ne change : ils témoignent, au contraire, que s'opèrent des mutations profondes, même si, en surface, les changements ne sont guère perceptibles.

Comme tous les petits partis qui se sont créés ces derniers mois, la Ligue cherche à attirer l'électorat flottant déçu par les partis traditionnels, mais inquiet à l'idée de tout changement trop radical.

Selon M. Kijima, un collaborateur de M. Satsuki Eda, *« le Shashiren se veut avant tout un mouvement souple et ouvert »*. Il ajoute : *« Les changements réels au Japon s'opéreront à l'avenir par le biais de partis minoritaires qui se trouveront en position de charnière. Nous souhaitons un changement graduel sans provoquer de crise politique. »* Dans la ligne des « réformes de structures » préconisées depuis plusieurs années par M. Eda, le Shashiren est hostile aux nationalisations. Partisan du maintien de la libre entreprise et de la concurrence, il préconise néanmoins un contrôle de la gestion inspiré de l'expérience suédoise et estime que les syndicats japonais ne devraient pas se contenter de revendications salariales mais s'orienter vers l'autogestion.

Le caractère écologique du Shashiren est à noter : c'est le seul parti japonais ouvertement favorable à la politique de M. Carter en matière d'énergie nucléaire et opposé à la réalisation immédiate du programme nucléaire japonais.

PHILIPPE PONS.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 28 avril 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné LEFEBVRE Jean-Albert, né le 7 février 1919 à Argenteuil (95), gérant de société, demeurant à Paris (14e), 12 place Denfert-Rochereau, à 10 mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 F d'amende, 1 an de suspension du permis de conduire et 2 ans de déchéance du droit d'exercer toute profession commerciale ou industrielle *pour fraude fiscale, vente sans facture* et omission volontaire de passation d'écritures.

Par arrêt en date du 16 février 1977, la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné MARIOTTI Aimé, né le 25 septembre 1924 à Paris (12e), demeurant à Saint-Germain-en-Laye (78), 3, rue de Bellevue à 550 amendes de 500 F chacune pour non-paiement des cotisations.

Par arrêt en date du 23 mai 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné LESIEUR Michel, né le 30 mai 1922 à Paris (16e), industriel, demeurant au Chesnay-Parly 2 (78), 2, square Mermoz, résidence Neuilly, à 20.000 F d'amende pour infraction aux règles de la publicité de prix et publicité mensongère.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné DE LA TEYSSONNIERE Marie-Jean, né le 9 février 1915 à Buellas, demeurant à Cesson (77), rue des Guermantes, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 2.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné GOBIN Serge, né le 31 juillet 1922 à Bry-sur-Marne, directeur de société, demeurant à Paris (16e), 16, rue George-Sand, à 4 mois d'emprisonnement avec sursis *et 8.000 F d'amende pour complicité* de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné CHOUMITZKY Georges, né le 1er août 1927 à Paris (13e), architecte, demeurant à Paris (7e), 7, avenue Emile-Deschanel, à 4 mois d'emprisonnement avec sursis et 6.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné LOPEZ Albert, né le 21 août 1927 à Arcueil, conducteur de travaux, demeurant au Kremlin-Bicêtre (94), 5, rue des Martinets, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 3.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné MACH Serge, né le *16 novembre 1935 à Paris (12e)*, demeurant à Paris (8e), 92, boulevard Malesherbes, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans et 4.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné DE BERTHIER DE SAUVIGNY Fernand, né le 12 mars 1901 à Paris (8e), demeurant à Cannes (06), 44, avenue Franklin-Roosevelt « Les Jardins de l'Etoile », à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 6.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné PINELLI Jacques, né le 13 août 1918 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), demeurant à Paris (15e), 12, rue d'Ouessant, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 2.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné VASSON Jean-Claude, né le 2 octobre 1933 à Chamalières, directeur d'hôtel, demeurant à La Roche-Posay (86), hôtel Saint-Roch, à 1 mois d'emprisonnement avec sursis et 1.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné JOURNO Gilbert, né le 5 août 1909 à Alger (Algérie), courtier, demeurant à Boulogne-Billancourt (92), 139, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, à 12 mois d'emprisonnement dont 9 mois avec sursis et 10.000 F d'amende pour fraude fiscale et complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné DE LA CELLE Annet, né le 10 avril 1910 à Paris (8e), demeurant à la maison de retraite « Cœur de France » à Vesdun (18), à 3 mois d'emprisonnement et 4.000 F d'amende pour fraude fiscale et complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné MAUMUS Jean, né le 19 septembre 1902 à Tournayant de Tarbes, demeurant à Paris (16e), 35, rue du Général-Sarrail, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 3.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné BAUD Georges, né le 16 novembre 1918 à Plemet (22), représentant immobilier, demeurant à Paris (17e), 68, avenue de la Grande-Armée, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 3.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné PROUVOST Dominique, né le 8 juillet 1920 à Lille (59), directeur de société, demeurant à Paris (16e), 66, avenue de New-York, à 3 ans d'emprisonnement dont 18 mois avec sursis et 30.000 F d'amende pour fraude fiscale et complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 12 juillet 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné MEZIL Jean, né le *25 juin 1928 à Paris (11e), directeur* de société, demeurant à Paris (7e), 2, avenue Emile-Pouvillon, à 2 ans d'emprisonnement dont 12 mois avec sursis et 20.000 F d'amende pour fraude fiscale et passation d'écritures inexactes.

POLITIQUE

LE BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Plus de textes en moins de temps : la qualité du travail législatif y trouve-t-elle son compte ?

Le conseil des ministres devait entendre, *mercredi matin 6 juillet, une communication* de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, sur le bilan de la session de printemps, que devaient ensuite commenter le président de la République et le premier ministre.

Au cours de cette session, M. Raymond Barre a engagé par deux fois, à l'Assemblée nationale, la responsabilité du gouvernement : d'abord sur son « plan d'action », ensuite sur le projet autorisant l'approbation des dispositions relatives à l'élection de l'Assemblée européenne. Le Sénat, pour sa part, s'est vu demander d'approuver une déclaration de politique générale.

Au Palais-Bourbon, deux déclarations gouvernementales ont donné lieu à débat : l'une sur la situation de la sidérurgie, l'autre sur les problèmes de la mer.

Outre la publication du rapport de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises privées ou publiques de construction aéronautique, les députés ont accepté la création d'une commission d'enquête sur les importations « sauvages » de diverses catégories de marchandises. La durée des travaux et les moyens de telles commissions ont été étendus.

Les députés ont interrogé le gouvernement cent quatre-vingt-deux fois à l'occasion des question d'actualité du mercredi et cent huit fois au cours de la séance consacrée, le vendredi, aux questions orales sans débat. Alors que MM. Monory (ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat), Fourcade (ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire), Méhaignerie (ministre de l'agriculture) et Beullac (ministre du travail) répondaient le plus souvent aux premières, les secrétaires d'Etat, et plus particulièrement MM. Blanc (agriculture), Rufenacht (industrie, commerce et artisanat), Barrot (logement) et Mmes Scrivener (consommation) et Missoffe (santé) étaient régulièrement mobilisés pour répondre aux secondes.

A noter le silence absolu, au cours de ces séances, de MM. Galley (coopération) et Soisson avant qu'il ne renonce, le 1er juin, à ses fonctions de secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Sur le plan législatif, quatre-vingt-quatorze textes ont été adoptés définitivement, dont douze propositions de loi. Si l'on écarte les trente-quatre projets concernant des accords internationaux (ils sont votés sans grande discussion), il reste soixante textes qui, comparés aux cinquante-deux de la précédente session de printemps, peuvent satisfaire les amateurs d'efficacité, encore que l'on puisse douter qu'un tel étalon soit le plus apte à mesurer la qualité du travail législatif. D'autant plus que cette « performance » a été accomplie dans un laps de temps plus réduit et que se multiplie dangereusement le recours à la procédure d'urgence (une seule lecture dans chaque Assemblée) et la constitution de commissions mixtes paritaires (sénateurs et députés) chargées d'élaborer, en comité restreint, des textes de compromis : on en a compté trois fois plus qu'à la session de printemps 1976. En fait, on observe, d'une année à l'autre, une diminution très sensible du temps consacré aux travaux législatifs et une légère augmentation du temps occupé par les questions tandis que la part des débats politiques fait plus que doubler.

Nous présentons ci-dessous, classée par grandes catégories, la liste des textes adoptés définitivement au cours de cette session ainsi que celle des principaux textes actuellement en instance. Les textes d'origine parlementaire (propositions de loi) sont signalés par le signe (*). Ceux qui sont d'ores et déjà promulgués sont suivis de l'indication de leur date de publication au « Journal officiel » des lois et décrets, indication précédée, pour les plus importants d'entre eux, du rappel des numéros du « Monde » dans lesquels il est rendu compte de leur discussion.

PATRICK FRANCÈS.

AFFAIRES ETRANGERES.

— *Projet* approuvant les dispositions relatives à l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel direct (*le Monde* des 16, 17, 24 et 25 juin ; *J.O.* du 1er juillet).

— Projet fixant le mode de scrutin provisoire pour l'élection des représentants français à cette Assemblée (*le Monde* des 23 juin, 1er et 2 juillet).

— Trente et un projets autorisant l'approbation ou la ratification de conventions, accords, protocoles ou traités internationaux, dont notamment l'accord créant le Fonds de solidarité africain.

AGRICULTURE.

— Mise en valeur pastorale dans les régions d'économie montagnarde (*) (*J.O.* des 9 et 10 mai).

— Commercialisation des vins d'appellation contrôlée « Coteaux champenois » (*) (*J.O.* des 23 et 24 mai).

— Prophylaxie collective des maladies des animaux (*) (*J.O.* du 10 juin).

— Taxe de protection sanitaire et organisation des marchés des viandes (*J.O.* du 25 juin).

— Réparation des dégâts causés aux cultures par les sangliers, dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle.

ANCIENS COMBATTANTS.

— Abaissement de l'âge de la retraite des déportés et des internés (*).

COLLECTIVITES LOCALES.

— Coopération intercommunale (*). Ce texte fixe notamment les modalités de dissolution des communautés urbaines. (*le Monde* des 29 avril, 27 mai, 4, 5-6 et 24 juin).

COMMERCE ET ARTISANAT.

— Mesures en faveur de certains commerçant. et artisans âgés (aide spéciale compensatrice). (*J.O.* du 27 mai.)

— Réglementation des activités ambulantes. (*J.O.* du 27 mai.)

— Société coopératives de commerçants détaillants (*).

DOM-TOM.

— Renouvellement de l'Assemblée territoriale de Polynésie française. (*J.O.* du 27 avril.)

— Organisation de la Polynésie. (*Le Monde* des 1er et 2 juillet.)

— Indépendance du Territoire français des Afars et des Issas. (*J.O.* des 20 et 21 juin.)

— Retraite des militaires originaires du T.F.A.I.

— Retraite des militaires originaires des Comores (*J.O.* du 10 juin.)

— Bois et forêts de La Réunion. (*J.O.* du 17 juin.)

— Régime communal de la Nouvelle-Calédonie

— Retraite des marins des DOM et de Polynésie. (*J.O* du 28 avril.)

— Déclaration des cotisations dues aux organismes de sécurité sociale dans les TOM. (*J.O.* des 1er, 2 et 3 mai.)

— *Perception des amendes dans* les TOM.

ECONOMIE ET FINANCES.

— Emission d'un emprunt bénéficiant d'avantages fiscaux. (*Le Monde* des 12 et 14 mai. *J.O.* du 14 mai.)

— Diverses dispositions d'ordre économique et financier. Ce texte prévoit notamment des sanctions pénales contre les discriminations commerciales fondées sur l'origine nationale (*le Monde* des 15 et 16 avril, 5, 6 et 19 mai et 4 juin. *J. O.* du 8 juin) ;

— Loi de finances rectificative pour 1977. Ce texte est la traduction financière des mesures prises dans le cadre du plan Barre n° 2 (*le Monde* des 26 et 27 mai et du 10 juin. *J. O.* du 15 juin) ;

— Aménagement de la taxe professionnelle (*le Monde* des 12 et *18 mai, 3 et 10 juin. J. O* du 17 juin) ;

— Validation de décrets instituant des organismes professionnels ;

— Contrôle de la concentration économique et répression des ententes illicites et des abus de positions dominantes (*le Monde* des 11 et 30 juin et du 2 juillet).

FONCTION PUBLIQUE.

— Modalités exceptionnelles d'accès des cadres chômeurs à la fonction publique (*J. O.* du 5 mai).

— Définition du « service fait » des fonctionnaires et implications en cas de grève (*le Monde* des 29 juin et 1er juillet).

INDUSTRIE — ENERGIE.

— Exploration du plateau continental et exploitation de ses ressources (*J. O. du 12 mai*) ;

— Code minier (*J. O.* du 18 juin) ;

— Economies d'énergie et révision des contrats de chauffage (*le Monde* des 29 et 30 juin et du 2 juillet).

JUSTICE — LEGISLATION CIVILE, COMMERCIALE ET PENALE.

— Réglementation du jeu dans les casinos (*J. O.* du 10 juin).

— Marchés administratifs (dérogation au délit d'ingérence dans les petites communes (*J.O.* du 17 juin).

— Formation des avocats (*le Monde* du 25 juin, *J.O.* du 1er juillet).

— *Sociétés à participation ouvrière.*

— Assistance des magistrats stagiaires aux délibérés.

POUVOIRS PUBLICS

— Vote des Français établis à l'étranger (extension du vote par procuration (*le Monde* des 9 et 30 juin).

— Election du président de la République par les Français de l'étranger (*).

— Réglementation de la publication des sondages (*) (*le Monde* des 30 juin et 2 juillet).

— Fonctionnement des commissions parlementaires d'enquête et de contrôle (*) (*le Monde* des 4 et 24 juin).

— Remplacement des députés et sénateurs (*). Ces deux textes annulés par le Conseil constitutionnel permettaient, notamment à un ancien ministre, de retrouver son siège en cas de démission ou de décès de son suppléant sans recours à une élection partielle (*le Monde* des 27 et 28 mai).

P. T. T.

— Stations radio-électriques.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

— Responsabilité civile et obligatoire d'assurance pour les dommages résultant de la pollution par les hydrocarbures (*J.O.* du 27 mai).

— Réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des produits chimiques (*le Monde* du 28 mai).

SANTE PUBLIQUE.

— Statut des préparateurs en pharmacie.

— Validation de listes de classement d'étudiants en médecine (*J.O.* des 1er, 2 et 3 mai).

SECURITE SOCIALE — PRESTATIONS FAMILIALES.

— Majoration des pensions de vieillesse de certains retraités (*J.O.* du 29 juin).

— Institution du complément familial (*le Monde* des 2, 3, 17 et 18 juin).

— Retraite des femmes à soixante ans (*) (*le Monde* des 3, 4 et 29 juin).

— Amélioration de la situation des conjoints survivants (cumul des pensions propres et des pensions de réversion).

TRAVAIL — EMPLOI — POPULATION.

— Reconduction de la législation sur les emplois réservés, notamment dans la fonction publique (*J.O.* du 5 mai).

— Statut des assistantes maternelles (*J.O* du 18 mai).

— Résiliation du contrat liant le marin à l'armateur (*J.O.* du 19 mai).

— Mesures en faveur de l'emploi des jeunes (*le Monde* des 27 mai et 11 juin, *J.O.* du 6 juillet).

— Congé parental d'éducation (*le Monde* des 18 et 29 juin et du 2 juillet).

— Bilan social de l'entreprise (*le Monde* du 13 mai, des 9 et 30 juin et du 2 juillet).

— Contrat d'apprentissage et statut de l'apprenti (*le Monde* du *29 juin, des 1er et 2 juillet*).

TEXTES EN INSTANCE.

Plusieurs textes importants, bien qu'examinés au cours de cette session, sont actuellement en instance, dans l'une ou l'autre Assemblée. Il s'agit notamment :

— Du projet portant règlement *définitif* du budget de 1975, et prenant notamment en compte le déficit de la Caisse centrale de crédit coopératif (*le Monde* des 10 et 23 juin et du 2 juillet).

— Du projet accordant des garanties de procédure aux contribuables en matière fiscale et douanière (*le Monde* des 24 et 25 juin).

— Du projet relatif à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine des opérations de crédit (adopté par le Sénat le 12 octobre 1976).

— Du projet relatif à la mise en valeur des terres incultes (*le Monde* des 1er et 2 juillet).

— De la proposition de M. Guermeur (R.P.R.) sur l'enseignement privé (*le Monde* du 30 juin).

— De la proposition de M. Foyer (R.P.R.) modifiant le régime électoral de la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* des 10 et 24 juin et du 1er juillet).

— De la proposition de M. Boudet (réf.) relative à la conduite en état d'ivresse (*le Monde* du 16 juin).

— Du projet relatif au contrat de groupement momentané d'entreprises.

[Un bilan sommaire des travaux de la session de printemps au Palais-Bourbon, ainsi que la liste des textes *définitivement adoptés* par le Parlement paraîtront dans le Bulletin de l'Assemblée nationale (n° 120), qui peut être adressé à toute personne qui en fait la demande, sous-pli non affranchi, à M. le président de l'Assemblée nationale (service des informations parlementaires), Palais-Bourbon - 75355 Paris.]

Le Conseil constitutionnel avalise la loi sur l'emploi des jeunes et rejette les textes sur les suppléants

La loi portant diverses mesures en faveur de l'emploi des jeunes adoptée par le Parlement dans le cadre du « plan d'action » du gouvernement a été publiée mercredi 6 juillet au *Journal officiel*. Le Conseil constitutionnel a rejeté mardi le recours présenté contre l'article 4 de cette loi par le groupe socialiste et radical de gauche de l'Assemblée (*le Monde* du 29 juin). Le Conseil estime que, si le préambule de la Constitution de 1946, repris et confirmé par celui de la Constitution de 1958, dispose en effet que « *tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises* », « *l'article 34 de la Constitution range dans le domaine de la loi la détermination des principes fondamentaux du droit du travail et du droit syndical* ». Par conséquent, en adoptant un texte qui exclut les travailleurs embauchés dans les conditions exceptionnelles qu'il prévoit du calcul des effectifs rendant obligatoire la création d'institutions représentatives au sein de l'entreprise, le Parlement a légiféré dans un domaine qui lui revient.

Le Conseil constitutionnel n'a pas jugé, d'autre part, que ce texte introduisait une inégalité entre différentes catégories de salariés, et contrevenait donc, comme le pensaient les députés socialistes, à l'article 2 de la Constitution.

Le Conseil a également rendu un avis sur les lois organiques permettant à un ancien membre du gouvernement de retrouver son siège au Parlement avec l'accord du suppléant, sans qu'il soit nécessaire d'organiser une élection partielle (*le Monde* des 28 mai et 16 juin). Les conseillers ont estimé que ces textes contrevenaient à l'article 25 de la Constitution, qui dispose que les parlementaires qui ont accepté une fonction ou un mandat incompatible avec l'exercice de leur mandat sont remplacés « *jusqu'au renouvellement total ou partiel de l'Assemblée à laquelle ils appartenaient* ». « *Ainsi*, déclare le Conseil, *un député ou sénateur qui est remplacé pour cause d'acceptation d'une fonction ou d'une mission incompatibles avec son mandat perd définitivement sa qualité de membre du Parlement et ne saurait la retrouver qu'à la suite d'une nouvelle élection.* »

Trois lois, durant la dernière session, ont été déférées au Conseil constitutionnel à l'initiative de députés, usant du droit dont ils disposent depuis la révision constitutionnelle d'octobre 1974. Outre la loi portant diverses mesures en faveur de l'emploi, les députés socialistes ont estimé anticonstitutionnelles la loi sur la coopération intercommunale, adoptée le 28 juin, et la loi sur le service des fonctionnaires, adoptée le 30 juin. Ce dernier texte fait aussi l'objet d'un recours déposé par le groupe communiste.

La loi complétant les dispositions du code des communes relatives à la coopération intercommunale résulte d'une proposition de M. Foyer (R.P.R.), ancien ministre de la justice et président de la commission des lois de l'Assemblée. Elle permet à une commune de se retirer d'une communauté urbaine, d'un syndicat intercommunal ou d'un district urbain, en provoquant, dans certains cas, la dissolution de ces organismes. Cette initiative de M. Foyer suivait de peu une protestation de M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, que les dernières élections municipales ont mis en minorité au sein de sa communauté urbaine.

Les députés socialistes font remarquer que ce texte a une incidence financière qui tombe sous le coup de l'article 40 de la Constitution, lequel stipule que le Parlement ne peut prendre aucune initiative qui ait pour conséquence « *soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique* ». Or la dissolution d'une communauté urbaine, d'un syndicat intercommunal ou d'un district urbain aurait pour effet de répartir entre les communes les charges supportées par l'établissement public qui les réunissait et qui pouvait disposer de ressources fiscales propres. On pourrait objecter que cette diminution de ressources peut être compensée par un transfert de la charge fiscale, et que, s'il s'agit d'un district, le retrait d'un des membres a aussi pour effet une diminution des dépenses. Mais ce serait aller, souligne le groupe socialiste, contre l'interprétation constante donnée de l'article 40 par le Conseil constitutionnel, qui n'admet pas que les parlementaires puissent créer des charges en les compensant par de nouvelles recettes.

La loi modifiant l'article 4 de la loi de finances rectificative pour 1961 prévoit des retenues sur le salaire de tout fonctionnaire qui « *s'abstient d'effectuer tout ou partie de ses heures de service* », ou « *bien qui, effectuant ses heures de service, n'exécute pas tout ou partie des obligations qui s'attachent à sa fonction, telles qu'elles sont définies dans leur nature et leur modalité par l'autorité compétente dans le cadre des lois et règlements* ». Les députés socialistes jugent ces dispositions contraires au droit reconnu à chaque citoyen de présenter sa défense avant de subir une sanction et au principe de l'égalité des citoyens devant la loi, puisque les fautes visées par ce texte entraîneront des sanctions qui ne portent pas ce nom et diffèrent de celles que prévoit le statut général des fonctionnaires. Ils estiment enfin que, le conseil supérieur de la fonction publique n'ayant pas été consulté, cette loi viole le préambule de la Constitution qui, reprenant le texte de 1946, reconnaît aux travailleurs, par l'intermédiaire de leurs délégués, un droit de regard sur leurs conditions de travail.

Le groupe communiste considère, quant à lui, que cette loi est contraire au principe de la présomption d'innocence car il incombera au fonctionnaire, pour recouvrer la totalité de son traitement, de faire la preuve qu'il a bien accompli son service. Les députés communistes rappellent d'autre part que la convention de l'O.I.T. n° 95, de 1949, ratifiée par la France, condamne la retenue sur salaire pour non-exécution des ordres reçus. Ils estiment donc que le nouveau texte viole l'article 55 de la Constitution, qui établit la supériorité des accords internationaux sur la loi interne.

P. J.

Le 6 juillet, à 20 heures sur Radio-France international

M. GISCARD D'ESTAING COMMENTERA LES MESURES EN FAVEUR DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. Giscard d'Estaing prononcera une allocution sur les ondes de Radio-France international mercredi 6 juillet, à 20 heures, pour commenter le bilan des mesures prises en faveur des Français de l'étranger, a annoncé mardi M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée.



هكذا من الأصل

SION PARLEMENTAIRE

travail législatif y trouve-t-elle son compte

PATRICK FRANCES.

la loi sur l'emploi des jeunes ur les suppléants

POLITIQUE

A L'INITIATIVE DE M. STIRN

Des représentants du centre se concerteront le 7 juillet

M. Raymond Barre a reçu mardi 6 juillet à l'hôtel Matignon une délégation du Mouvement des sociaux libéraux (M.S.L.), conduite par son secrétaire général, M. Olivier Stirn. Le secrétaire d'Etat aux D.O.M.-T.O.M. a indiqué que le premier ministre l'avait encouragé à poursuivre ses entretiens politiques avec les autres formations de la majorité en vue de constituer *« un grand mouvement social-démocrate »*.

M. Stirn a notamment déclaré : *« Nous avons indiqué au premier ministre qu'il était indispensable de renouveler et d'élargir la majorité pour conquérir, au sein de l'opposition, les électeurs dont l'hostilité au programme commun de la gauche ne cesse de s'accentuer. Nous allons prendre en ce sens des initiatives pour désatomiser le centre gauche et contribuer à l'organisation dans notre pays d'un grand mouvement-social-démocrate. Le premier ministre nous a encouragés dans cette voie. »*

M. Stirn a indiqué qu'il avait déjà établi des contacts avec le Centre des démocrates sociaux, le parti radical, certains radicaux de gauche et la fédération des socialistes démocrates, ainsi qu'avec le parti républicain. Il a ajouté : *« Toutes ces formations pensent que le premier ministre doit conduire la majorité au combat électoral. Toutes pensent que la constitution d'un grand centre gauche sera un atout majeur pour la majorité, qui ne peut gagner les élections sans s'élargir à gauche. »*

Après avoir précisé que cette initiative n'était pas dirigée contre le R.P.R., le secrétaire général du M.S.L. a annoncé que les dirigeants des différentes formations qu'il avait contactés se réuniront le jeudi 7 juillet à Paris pour se concerter.

M. Raymond Barre a reçu ensuite M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, ancien ministre d'Etat.

● PRECISION. — M. Paul K'Ros, responsable du bureau de presse de la fédération du Nord du parti communiste, nous écrit pour évoquer la demande formulée par les élus communistes au conseil régional du Nord qui souhaitent qu'un statut particulier soit accordé aux élus municipaux. M. K'Ros précise que cette démarche tend à réclamer des moyens matériels et moraux nouveaux leur permettant d'exercer pleinement leur mandat pour *« tous les élus municipaux salariés de quelque ville ou de quelque tendance politique qu'ils soient »* et pas seulement pour les communistes comme le titre de l'article publié dans la première édition du *Monde* du 28 juin, pourrait le laisser entendre.

M. FOURCADE : le premier ministre doit avoir un rôle très actif.

M. Jean-Pierre Fourcade, responsable des clubs Perspectives et Réalités, a estimé, mardi matin, au micro de France-Inter, que le terme de « sommet » de la majorité constituait une *« erreur psychologique »*. *« Il s'agit là,* a-t-il précisé, *d'un processus normal et logique entre formations politiques qui soutiennent un même gouvernement »*, et qui, dans le cadre de la préparation des élections, *« se rencontrent à intervalles précis pour régler un certain nombre de problèmes, comme celui des candidatures ou des règles de déontologie »*. *« Mais, au-delà de ces problèmes*, a ajouté le ministre de l'équipement, *il est essentiel que le premier ministre joue son rôle de conducteur de la majorité, et que, au niveau de la détermination des objectifs de cette majorité, de l'établissement de son programme, de sa plate-forme commune, il ait un rôle très actif. »*

● *M. Jacques Chirac* sera l'invité des membres de l'American Club de Paris, jeudi 7 juillet au cercle Interallié.

Il ne faut pas tuer l'espérance

(Suite de la première page.)

Ces hommes sont des philosophes, des écrivains que j'admire. Ils sont même, pour la plupart, mes amis. Je connais leur intelligence, leur rigueur, leur noblesse. En les lisant, ici et là, en les rencontrant, en les écoutant surtout, si souvent, trop souvent, à la radio, à la télévision, j'ai d'abord eu l'impression d'un éveil, d'un réveil salutaires. Il fallait que ces choses-là soient rappelées, que je me reprochais, après les avoir dénoncées il y a si longtemps, d'avoir un peu oubliées, en effet.

Mais ils y mettaient une telle insistance, ils trouvaient tant de tribunes, un tel écho était fait à leurs déclarations, à leurs exhortations, que je me posais soudain, et je n'étais pas le seul, des questions. Que je me demandais si ce n'était pas eux que le sommeil avait gagné. Tout se passait comme si, par leur entremise, une hypnose collective s'étendait à la France tout entière. La France de 1977. Celle de l'année d'avant les élections.

Car ce n'est point par hasard, bien qu'ils n'en aient sans doute pas conscience, si ce qu'ils croient devoir exprimer, expliquer, dire, crier, ici et maintenant, sans attendre un jour de plus, est ainsi diffusé et répercuté. Du temps que, dans l'ombre de Charles de Gaulle, nous dénoncions le stalinisme, quel bonheur eût été le nôtre si les grands esprits de ce temps-là avaient écouté et suivi David Rousset, comme aujourd'hui ils écoutent et suivent André Glucksmann.

Et, certes, la réalité des camps n'est pas devenue plus tolérable. C'est son utilisation seulement qu'il nous faut contester. Et cette logique insidieuse, pernicieuse, qui en infère abusivement du Goulag au marxisme, du marxisme au communisme, du communisme au programme commun et du programme commun au Goulag. La boucle est bouclée, le tour joué.

Si bien que c'est contre le grand espoir, la belle espérance d'une partie, peut-être majoritaire, du peuple français, qu'est utilisée injustement cette juste croisade. Et que d'innombrables électeurs ne savent plus soudain quoi penser ni pour qui voter.

Que ne pouvons-nous entendre à la radio et à la télévision des militants de même intelligence, de même compétence, de même qualité qu'André Glucksmann et ses amis ! Et qui nous expliqueraient, avec la même force persuasive, pourquoi ils conseillent, eux, de voter pour le programme commun en 1978.

Il est trop facile, au nom d'une perfection qui n'est pas de ce monde, d'un absolu qui n'existe que dans notre nostalgie, de récuser ce que certains essayent de faire tant bien que mal avec les moyens dont ils disposent, dans des conditions politiques et économiques données et dans l'attente d'un succès relatif, certes, mais appréciable.

Il ne faut pas tuer l'espérance.

CLAUDE MAURIAC.

M. MITTERRAND MAINTIENDRAIT SON PROJET DE VOYAGE A WASHINGTON

On affirme, dans l'entourage de M. François Mitterrand que le projet de rencontre du premier secrétaire du parti socialiste avec le président Carter, qui pourrait avoir lieu à l'automne, tient toujours. On précise cependant, de même source, que des problèmes de calendrier se posent. En effet, M Mitterrand souhaiterait se rendre à Washington cet automne et sa visite ne doit à la fois pas être trop proche de celle que doit faire le premier ministre M. Raymond Barre, en septembre, ni trop tardive, en raison de l'échéance des élections législatives françaises de mars 1978.

Cette réaction du P.S vient après l'annonce, lundi 4 juillet par Jim Hoagland, du *Washington Post*, dans un article daté de Paris, que M Mitterrand aurait décidé de ne pas se rendre aux Etats-Unis cette année, comme il en avait l'intention, après avoir reçu des indications selon lesquelles il ne serait pas reçu par M. Carter à la Maison Blanche à cette occasion.

Il est possible, comme le suggère le *Washington Post*, que la rencontre de MM. Carter et Giscard d'Estaing à Londres, lors du dernier « sommet économique », explique les réticences que pourrait maintenant manifester la Maison Blanche. Rien n'a cependant été publiquement affirmé à ce propos, et les contacts entre les représentants de l'administration Carter et du P.S. semblent maintenus

DÉFENSE

Les dépenses militaires en 1978 augmenteront plus que celles de tous les autres ministères

déclare M. Giscard d'Estaing

Le chef de l'Etat a confirmé, mardi 5 juillet à Paris, que le budget de la défense pour 1978 devrait progresser plus rapidement que l'ensemble des dépenses de l'Etat. Cette assurance, donnée au cours d'un déjeuner de sous-officiers à l'Elysée, laisse à penser que M. Valéry Giscard d'Estaing a arbitré, en faveur du ministre de la défense, les discussions qui opposent actuellement cette administration aux services du premier ministre et à ceux du ministre des finances.

La loi de programmation militaire 1977-1982 prévoit, en effet, un accroissement annuel des dépenses militaires supérieur à la hausse moyenne du budget de l'Etat. Le projet de budget de la défense pour 1978 se situe entre 67 et 68 milliards de francs, soit une augmentation de l'ordre de 15 à 16 % par rapport à 1977, alors que le gouvernement entend limiter à 12 % environ la hausse moyenne des dépenses publiques (« le Monde » du 30 juin).

Le service militaire sera maintenu

M. Giscard d'Estaing a reçu à déjeuner quatre-vingt-dix sous-officiers des trois armées devant lesquels il a fait le bilan de l'action menée, depuis trois ans, pour *« restaurer la place de l'armée dans la nation »*.

« C'est de votre action quotidienne, a déclaré le président de la République, *que dépend, en très grande partie, l'appréciation que les jeunes portent sur l'armée française. (...) J'attends de vous une action positive et dynamique sur la jeunesse qui vous est confiée durant son passage sous les drapeaux, au cours d'un service militaire qui sera maintenu. »* M. Giscard d'Estaing estime que, grâce à l'effort d'information qui a été accompli, la politique de défense est maintenant mieux comprise. Les *« menées antimilitaristes »* ont été réduites, la condition militaire a été revalorisée, le style du commandement a été amélioré. Mais la mesure la plus importante a été, selon le chef de l'Etat, le vote, *« par l'une des majorités les plus fortes jamais enregistrées »*, de la loi de programmation 1977-1982, dont il faut maintenant garantir la réalisation.

« Le budget de la défense pour 1978, actuellement en préparation, progressera sensiblement plus que ceux de tous les autres ministères », a déclaré M. Giscard d'Estaing, qui a précisé qu'il veillerait *« personnellement au niveau des crédits relatifs aux possibilités d'entraînement des trois armées »*. Examinant les problèmes propres à l'encadrement, le président de la République a souligné que si *« la réforme statutaire permet, à ceux qui le désirent, de quitter l'uniforme au moment choisi »*, elle implique aussi *« la possibilité d'effectuer une seconde carrière dans des conditions normales de rémunération. Ce droit au travail ne saurait être mis en question pour les militaires appelés à l'entreprendre avant l'âge normal de la retraite civile »*, a déclaré M. Giscard d'Estaing.

L'attention ainsi portée par le chef de l'Etat aux problèmes de la condition militaire a été appréciée par ses hôtes. *« Nous avons été frappés par sa conscience des problèmes »*, a déclaré l'un d'eux. Un autre affirmait : *« Pour la première fois, le président a su définir la place des sous-officiers dans l'armée et, en même temps, celle de l'armée dans la nation. »* Mme Marie-José Bramouille, maître principal, affectée au bureau du personnel de la marine, était assise à la droite de M. Giscard d'Estaing. *« Tous les problèmes ont été évoqués »*, a-t-elle dit, précisant, toutefois, que les *« problèmes matériels »* avaient été laissés de côté.

PATRICK JARREAU.

LE P.C. ENTEND CONSERVER LA FORCE NUCLÉAIRE POUR UN TEMPS rappelle M. Louis Baillot

« Un gouvernement de gauche doit lutter par tous les moyens contre la prolifération de l'arme nucléaire », écrit M. Louis Baillot, député communiste de Paris et l'un des animateurs de la commission de la défense au P.C.F., dans le numéro de juillet-août de la revue politique et théorique du comité central du P.C.F., les *Cahiers du communisme*.

« De plus, ajoute l'auteur, *accepter que certains pays puissent la posséder et pas d'autres, qui sont pourtant la grande majorité, ne peut qu'engendrer des conceptions chauvines de grande puissance contraires à l'esprit et à la lettre du programme commun de gouvernement. En outre, en déclarant vouloir conserver la force nucléaire pour un temps, le parti communiste affirme que l'interdiction de l'arme nucléaire ne relève pas de l'utopie. Des petits pas ont été faits dans la voie de la désescalade. Un gouvernement de gauche prendrait, de concert avec d'autres pays et le soutien des peuples, des initiatives qui permettraient de progresser sur le chemin du désarmement nucléaire. Dans le même temps, la lutte en faveur de celui-ci se doublerait d'une action pour la revalorisation et la rénovation de l'armée conventionnelle afin d'être à même d'assurer la défense nationale, après qu'eut été interdit l'usage de l'arme nucléaire et sans que pour autant le désarmement général et complet ait pu encore être obtenu. »*

M. Baillot considère que *« par le nombre des engins, par la puissance destructive accumulée, la force nucléaire française ne peut être tenue pour négligeable »*. Il estime que la capacité de destruction des engins stratégiques et tactiques nucléaires français est considérable : environ vingt-huit mille fois la puissance de la bombe d'Hiroshima.

« La dissuasion nucléaire, dont la valeur est incontestable puisqu'elle traduit l'existence d'un potentiel militaire nucléaire non négligeable, n'a en définitive de valeur réelle qu'à partir du moment où elle s'insère dans la dissuasion globale, qu'elle en constitue une des composantes. C'est dans ce cadre, et dans ce cadre seulement, qu'elle prend toute sa valeur », estime le député communiste qui conclut : *« La politique de défense de la France, ce n'est pas seulement un chapitre du programme commun, c'est tout le programme commun. »*

★ *Cahiers du communisme*, nos 7-8; 10 F ; 2, place du Colonel-Fabien, 75940 Paris, Cedex 19.

● *Le ministre de la défense*, M. Yvon Bourges, a approuvé la désignation du général de corps aérien de Bordas à la présidence de la Fondation nationale pour les études de défense (*le Monde* du 28 juin 1977), en remplacement du général de corps d'armée (cadre de réserve) Georges Buis

ÉDUCATION

LES RAPPORTS ENTRE L'ÉTAT ET

Le document romain sur l'école catholique se situe dans une visée « pluraliste »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le document sur l'école que la congrégation romaine pour l'éducation catholique a publié, le mardi 5 juillet (*le Monde* du 6 juillet), s'adresse bien entendu à la France, mais certainement pas à elle seule. Des dizaines de millions d'élèves fréquentent des établissements confessionnels dans les cinq continents et les situations de conflit entre l'Eglise et les Etats à ce propos sont multiples

Rédigé dans une optique générale, le document du Saint-Siège ne vise jamais une question d'actualité immédiate dans un pays particulier. On ne peut donc réduire le texte du 5 juillet à un appui aux écoles catholiques françaises menacées de nationalisation, pas plus qu'on ne peut le relier au seul débat sur la révision du Concordat en Italie, comme n'ont pas manqué de le faire certains journaux de la péninsule.

Pour diverses raisons « *le temps a semblé favorable* » de préciser et de prolonger la déclaration *Gravissimum educationis* publiée en octobre 1965 par le concile Vatican II qui, elle-même, rajeunissait les perspectives définies en 1929 par *Divini Illius Magistri*. Le nouveau document s'intitule plus simplement « l'Ecole catholique ». L'objectif de ses auteurs est résumé d'une phrase : « *Encourager tous les efforts entrepris pour promouvoir la permanence et la vitalité de l'école catholique, qui dans notre société pluraliste peut rendre plus que jamais un service inappréciable et nécessaire.* »

L'instauration de la justice

L'enseignement dit « libre » n'est donc pas défendu en soi : associé à la mission de l'Eglise — comme l'avait d'ailleurs fait le texte conciliaire — il est censé « *contribuer à la construction d'un monde nouveau nettement opposé à une mentalité caractérisée par la recherche du plaisir, de l'obsession de l'efficacité et de la tyrannie de la consommation* ».

L'école catholique doit donc se donner un « projet éducatif » dans le but d'assurer « *la synthèse entre la culture et la foi, d'une part, entre la foi et la vie, d'autre part, synthèses qui, à la lumière du message évangélique, se font par assimilation du savoir contenu dans les diverses disciplines et par l'acquisition des vertus qui font le chrétien* ». Elle doit, en particulier, « *contribuer à l'instauration de la justice* ».

Est-ce toujours et vraiment le cas ? Le document reconnaît implicitement que non. Mais s'il dresse l'inventaire des critiques faites à l'école catholique, c'est pour y répondre et surtout pour en déduire que des efforts ou des réformes s'imposent. Par exemple, « *il est vrai que dans plusieurs pays l'école catholique a été contrainte de réduire dans une certaine mesure son action éducative aux classes sociales les plus favorisées* ». Mais cela advient parce qu'on « *ne considère que les avantages de sa présence* », autrement dit, parce qu'on ne donne pas à ce « service public » les moyens financiers nécessaires. La situation économique de l'école catholique s'est améliorée et même « normalisée » dans certains pays, souligne le document, « *là où les gouvernements ont compris les avantages et la nécessité d'un pluralisme scolaire qui offre diverses alternatives au système scolaire étatique. De subventions variées, on est arrivé à des accords, des conventions, des contrats, qui, tandis qu'ils garantissent aux écoles catholiques la double possibilité de conserver leur caractère spécifique et d'accomplir leur tâche de manière adéquate, les insèrent de façon plus ou moins complète dans le système scolaire national, leur assurant des conditions économiques et des droits analogues à ceux des écoles d'Etat.* » Les évêques des autres pays sont invités à s'inspirer d'une telle solution.

De manière plus générale, toutes les conférences épiscopales doivent partir des principes définis dans ce document et « *les traduire en un programme d'action* » adapté aux conditions particulières et au système scolaire de leurs nations respectives.

ROBERT SOLÉ.

L'ATTITUDE DES NOUVELLES MUNICIPALITÉS

Prudence en Ille-et-Vilaine

De notre correspondant

Saint-Malo. — « Attendre et voir. » En Ille-et-Vilaine, où l'enseignement catholique scolarise 42 % des élèves, les partisans et les adversaires de la nationalisation de l'enseignement privé se retrouvent sur le terrain de la prudence.

Les nouveaux conseils municipaux de l'union de la gauche ont tenu leur promesse : les subventions aux écoles privées ont été reconduites. Sans débat important. A Rennes, la municipalité a été plus loin en invitant les dirigeants de l'enseignement catholique à participer à une commission extra-municipale. Le directeur diocésain et les responsables des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) ont accepté l'invitation. Une commission spécialisée doit être réunie pour aborder exclusivement les problèmes posés par l'enseignement privé.

« *Il serait malhonnête de ne pas reconnaître que les engagements pris ont été tenus* », dit Mme Verhille, présidente départementale des APEL. « *Mais*, ajoute-t-elle, *ce n'est en rien significatif. La menace de nationalisation reste entière. Nous appelons plus que jamais nos adhérents à la vigilance.* »

De leur côté, les dirigeants de la Fédération des conseils de parents d'élèves (fédération Cornec) et de la fédération C.F.D.T. de l'enseignement privé reconnaissent le « bien-fondé » de l'attitude des nouveaux élus de l'union de la gauche. « *Ils tiennent leurs promesses*, fait-on remarquer laconiquement à la fédération Cornec. *On ne peut pas leur reprocher.* »

« *Nous sommes obligés de tenir compte de la situation locale*, explique M. Henri Le Moal, adjoint au maire de Rennes (M.R.G.). *Dans une ville où l'enseignement catholique est aussi important, il est impossible de ne pas engager le dialogue avec ses représentants. La nationalisation n'est pas de notre ressort, mais nous devons faire en sorte qu'elle se produise éventuellement dans les meilleures conditions.* »

Les nouveaux élus de la gauche cherchent moins à éviter les faux pas qu'à trouver des terrains d'entente pour l'avenir. La volonté de rapprochement des deux enseignements était inscrite dans le programme des candidats de l'union de la gauche à Rennes, au même titre que le contrôle des fonds publics et d'indépendance des personnels. Cette prudence n'est pas toutefois sans risques. « *Nous ne comprendrions pas*, précise-t-on à la fédération Cornec, *que les élus ne fassent pas tout pour favoriser la nationalisation. Trop de compromis conduirait à la compromission.* »

ANDRÉ MEURY.

La maison de tous les éducateurs

Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres a trente ans

Installé dans les locaux de l'ancienne Ecole normale supérieure de Sèvres (Hauts-de-Seine), qui elle-même avait succédé à une manufacture de porcelaine, le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) a célébré, le mardi 5 juillet, ses trente années d'existence. Comme l'a rappelé, à cette occasion, son directeur, M. Jean Auba, le centre a aujourd'hui deux fonctions : l'accueil des stagiaires étrangers et celui des stagiaires français.

Toutes les personnes qui, de près ou de loin, font profession d'éduquer ou d'administrer les établissements d'enseignement peuvent être amenées, un jour, à faire un stage dans cette « *maison du ministère de l'éducation* ». C'est ainsi que l'instituteur « *de base* » peut y côtoyer l'inspecteur général ou l'administrateur du ministère, et que le professeur vietnamien peut y rencontrer des collègues brésiliens.

Outre le lycée d'application et le collège d'enseignement technique qui lui sont rattachés, le centre de Sèvres est aujourd'hui le siège de nombreux organismes éducatifs. Le service de formation de futurs professeurs étrangers enseignant le français assure une formation d'un an à ses stagiaires. Il a reçu des enseignants libyens, vietnamiens, libanais, égyptiens et thaïlandais.

L'Association française des enseignants de français et la Fédération internationale des professeurs de français groupent, à Sèvres, tous ceux qui enseignent notre langue. Le Centre franco-québécois de développement pédagogique assure, depuis 1969, les échanges de maîtres entre le Québec et la France. L'Association francophone d'éducation comparée organise à Sèvres, depuis 1973, des colloques internationaux.

Le ministre de l'éducation, M. René Haby, s'est félicité de l'abondance des activités du centre et a rappelé que Sèvres avait été « *le moteur des classes nouvelles et des méthodes actives* ». Il a ajouté que les recherches du centre sur l'« *éducation par l'art* » allaient dans le même sens que la réforme en cours, qui accroît l'importance de l'éducation manuelle et artistique. — R. C.

Admissions aux grandes écoles

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

MM. et Mlles Guyotjeannin, Marine Bénard, Sylvie Simonot, Toulet, Josiane Barbier, Notter, Dhérent, Conchon, Tranchard, Bruleaux, Bruntero'h, Annie Philippe, Arder, Frank Giroud, Ozanam, Marie-Dominique Nobécourt, Anne-Véronique Gilles, Defrance.

● *M. Yves Durand recteur de l'académie de Rouen.* — Le *Journal officiel* du 2 juillet a publié la décision nommant M. Yves Durand, professeur à l'université de Nantes, au poste de recteur de l'académie de Rouen, en remplacement de M. Jacques Farran. (*Le Monde* du 30 juin.)

[Né à Reims le 14 avril 1932, M. Yves Durand est agrégé d'histoire. Il était directeur de l'U.E.R. d'histoire et vice-président de l'université de Nantes depuis 1974.]

● ERRATUM. — Plusieurs lignes ont sauté dans le dernier paragraphe du témoignage « Des lycéens indésirables » en page 19 du *Monde* du 6 juillet (première édition). Le texte aurait dû être : « Quel sort sera réservé à ces enfants ? A quoi sert une commission d'affectation, s'il n'est pas possible d'appliquer ses décisions ? Pourquoi les enfants devraient-ils payer les erreurs de l'administration ? »

SCIENCES

APRÈS L'ACCIDENT A L'USINE DE LA COMURHEX

L'émotion et l'inquiétude persistent à Pierrelatte

De notre envoyé spécial

Pierrelatte. — Six jours après l'« accident » (« le Monde » daté 3-4 juillet), ni l'émotion ni l'inquiétude ne sont encore retombées à Pierrelatte (Drôme). Les habitants de cette ville et les ouvriers de l'immense zone industrielle qui l'entoure parlent toujours du « gros nuage blanc » d'hexafluorure d'uranium qui, le 1er juillet à 14 h. 20, s'est élevé au-dessus de l'usine de la Comurhex. Dans une conférence de presse donnée par plusieurs sections locales C.F.D.T.-chimie, mardi 5 juillet, ce syndicat a critiqué l'« attitude patronale », qui correspond, selon lui, à une politique d'économie destinée à réaliser de plus gros profits.

De son côté, le préfet de la Drôme, M. Alexandre Roche, a déclaré, mardi, que les premières constatations avaient démontré que la quasi-totalité de l'uranium libéré dans l'accident de Pierrelatte s'était déposée à proximité immédiate du lieu de la fuite. Le nuage aperçu par les riverains, essentiellement composé d'acide fluorhydrique, n'a causé que quelques dégâts à la végétation, à l'intérieur même de l'usine. Les premiers contrôles faits à l'extérieur du site n'ont montré aucune contamination de l'environnement.

On a eu chaud du côté de Pierrelatte, mais aucune des trois cent quatre-vingts personnes examinées n'a été contaminée par de l'uranium au-delà de la dose maximale admissible.

Cette réalité ne laisse cependant pas d'inquiéter les habitants de la région, ceux des villes de Bollène et de Saint-Paul-Trois-Châteaux, par exemple. Dans cette dernière, un résident du foyer de la Sonacotra vient d'obtenir un arrêt de travail : il souffre de difficultés respiratoires (« *A Eurodif, les hommes du chantier ne se voyaient pas à 2 mètres. Des grutiers sont restés au travail comme si de rien n'était* »).

A 6 kilomètres de l'usine de la Comurhex, des fermiers ont vu passer le nuage. Le maire communiste de Bollène a demandé à un spécialiste d'opérer des prélèvements sur « *des salades et des betteraves comestibles* ». Un responsable technique ne déclare-t-il pas : « *Balancer 7 tonnes d'uranium dans l'air ce n'est pas rien ! Si ça recommence, nos voisins de Bollène n'ont plus de souci à se faire : leurs salades ne pousseront plus !* »

Telles sont les réactions. Pour le nuage, les avis sont partagés. Un délégué C.F.D.T. déclare ainsi, prudent : « *Savoir où les dernières retombées se sont faites, personnellement, je l'ignore.* » Mais un autre proclame : « *Ils disent que le nuage s'est arrêté à Pierrelatte ! Mais alors là, ils en auront un peu à Marseille, ah ! ça oui, c'est sûr.* »

Sans trancher, les sections C.F.D.T. de la Comurhex, du C.E.A., d'Eurodif et M. Jean-Pierre Aubert, secrétaire général de la fédération unie C.F.D.T.-chimie, ont mis l'accent sur le manque de formation du personnel employé dans les usines chimiques et tournées vers l'industrie du nucléaire (cent soixante-sept intérimaires sur cinq cent quarante-huit employés à l'usine de la Comurhex, selon les chiffres de la C.F.D.T.). Les délégués syndicaux insistent aussi sur l'insuffisance des dispositifs de sécurité (aucune alerte n'a été donnée après l'accident) et soulignent que leur quatre interventions auprès de la préfecture depuis le mois d'avril 1974 sont restées vaines.

LAURENT GREILSAMER.

● *Chavanay (Loire) : non à la centrale nucléaire.* — Appelée à se prononcer par référendum sur l'opportunité de construire une centrale nucléaire dans la commune voisine de Saint-Maurice-l'Ex'l (Isère), la population de Chavanay (Loire) vient de se prononcer contre ce projet. Sur 1 250 électeurs inscrits, 725 ont dit « non », 111 ont émis des réserves et 18 se sont déclarés favorables.

● *L'académicien soviétique Guersch Boudker*, directeur de l'Institut de physique nucléaire de Novosibirsk, est décédé dans cette ville. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

[Lauréat du prix Lénine, Guersh Boudker était l'auteur de travaux théoriques sur les réacteurs nucléaires, les accélérateurs de particules et la physique des plasmas. Il avait contribué à la construction du phasotron de Doubna, à l'époque le plus puissant accélérateur d'Union soviétique. Il dirigea ensuite la construction de l'anneau de collisions de Novosibirsk, actuellement l'une des principales machines de ce type dans le monde.]

Le Doyen de la Faculté de Droit de l'Université René-Descartes (Paris-V) communique :

Les étudiants en premier cycle (DEUG) et en deuxième cycle (licence maîtrise) sont invités à retirer leur dossier d'inscription au Secrétariat de la Faculté (Bureau D 12), 10, avenue Pierre-Larousse, 92240 Malakoff (métro : Porte de Vanves et Malakoff, Plateau de Vanves) jusqu'au 22 juillet inclus (9 h. 30-12 h. et 14 h.-17 h.

Les inscriptions pour les étudiants de troisième cycle (DEA-DESS) auront lieu à partir du 15 septembre.

ÉDUCATION

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Libres opinions

Propos d'un gaffeur

par JEAN CORNEC (*)

« La querelle scolaire ne mobilise pas les Français, constate-t-on depuis quelques années. Pire : toute réaffirmation du principe de la nationalisation des écoles privées apparaît aujourd'hui comme une gaffe. Gaffe, l'avant-projet socialiste de décembre 1976 ; gaffe, les déclarations de Mᵉ Cornec, à Albi, contre la hiérarchie catholique... » (1)

C'ETAIT donc ça ! Depuis un mois, à la Fédération, nous nous demandions ce qui m'avait valu un tel excès d'honneur ou cette indignité. Mes camarades écoutaient l'enregistrement de mes propos d'Albi ; ils en relisaient la sténographie ; ils s'étonnaient moins de la virulence des attaques dont j'étais l'objet que des déformations systématiques de mon allocution. Au point qu'ils décidèrent d'en publier le texte dans notre revue *Pour l'enfant... vers l'homme* (2), afin de permettre à nos lecteurs de juger et de constater que nous n'avions pas changé. Nous continuons bien de souhaiter le retour à la formule républicaine « *à école publique, fonds publics, à école privée, fonds privés* » : notre projet laisse bien subsister les écoles privées ; il protège la liberté de choix et d'exercice des enseignants ; il ne veut être en aucun cas une revanche : il ne veut pas faire de martyrs...

Tout cela pour nous était très clair, et nous ne comprenions pas la virulence des attaques et le travestissement de nos intentions

Nous le comprenons un peu mieux aujourd'hui, car, c'est vrai, j'ai violé un tabou. J'ai attaqué, entre autres, la hiérarchie catholique, dont, ai-je dit à Albi, « *on a pu espérer, en 1969, après la déclaration de Lourdes, qu'elle avait enfin compris et que, larguant les décisions du concile* (3), *elle allait admettre que la question scolaire en France pouvait enfin être réglée...* ».

***

Faut-il rappeler que si, après la Libération, soucieuse de faire oublier son soutien inconditionnel au maréchal Pétain, elle commença par accepter la nationalisation (eh oui !) par le général de Gaulle eh oui !) des écoles catholiques des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais c'est qu'elle attendait son heure. Celle-ci sonna bientôt dans les malheurs de la patrie : la IVᵉ République, engluée dans la guerre d'Indochine, puis dans la guerre d'Algérie, paya des lois Marie et Barangé le soutien des dirigeants ecclésiastiques aux déplorables guerres coloniales. Puis, quand Guy Mollet tenta de négocier directement avec Rome un nouveau concordat, les mêmes mirent tout en œuvre pour le faire échouer, en même temps qu'ils aidaient la Fédération Lagarde (alors Léotard) à torpiller la réforme Billères.

A partir de 1959, ce fut, pour eux, Vichy sous de Gaulle le jour de plus grande gloire étant le 31 mai 1964. Ce jour-là, vingt ans exactement après le maréchal Pétain, le général de Gaulle était reçu en grande pompe à Notre-Dame, tandis que notre ambassadeur à Rome remettait au pape, en son nom, « *un témoignage de la filiale gratitude* » du président de la République française. On était loin du principe constitutionnel de la séparation des Eglises et de l'Etat, et l'occasion était trop belle pour ne pas en profiter et pour ne pas continuer de mener — avec l'alliance des forces patronales les plus réactionnaires — une guerre dont le but était le démantèlement de la forteresse éducation nationale. Par sa longue expérience, la hiérarchie connaît tous les ressorts d'une guerre d'usure, les feintes, les faux-semblants, les galeries souterraines, le camouflage, la cinquième colonne, l'intoxication. Elle joue de tout cela avec un art si consommé, que les assiégés ne se rendent même pas compte des progrès qu'elle réalise.

De commission Lapie en loi Debré, on aboutit à la loi Pompidou ; d'enseignement privé auxiliaire de l'enseignement public en enseignement concurrent à part entière, on débouche sur la nationalisation dualiste ; de concessions supportées en faveurs octroyées, on aboutit au vote à la sauvette des propositions Guermeur. Tout cela se réalise patiemment, se met en place lentement, méthodiquement. Si les réactions, adverses sont momentanément trop vives, on opère un repli tactique, on se fait tout discret, tout gentil ; et quand les perspectives politiques s'assombrissent, on suggère benoîtement de dégager la question scolaire « *des choix qui commandent aux campagnes électorales* » ; on anesthécie les citoyens, au point qu'ils s'aperçoivent à peine que la forteresse est très entamée. Pourtant, le donjon de Grenelle est déjà entre les mains du comte Haby et de ses féodaux romains et patronaux, et voici que s'engage le dernier combat.

Nous ne pouvons le gagner qu'à condition de le porter en rase campagne, à visage découvert ; qu'à condition d'expliquer à tous les indécis, à tous les hésitants, à tous les indifférents, qu'ils doivent prendre conscience et venir avec nous ; qu'à condition aussi de bien démonter les ressorts de la propagande adverse, et tout particulièrement celui qui tend à faire croire que nous sommes les tenants du passé et les adversaires de la religion catholique et des catholiques, alors que (beaucoup, heureusement, l'ont compris) nous sommes les meilleurs défenseurs de la liberté des chrétiens à exprimer leur foi.

***

Je n'ai pas dit autre chose à Albi. J'ai expressément affirmé que mes attaques ne visaient pas « *les adhérents de l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre qui sont là contraints et et forcés souvent, n'ayant rien à voir avec la hiérarchie catholique qui se sert de cette organisation comme d'une masse de manœuvre à la commande* ».

Et j'ajoutai, aux vifs applaudissements du congrès : « *La hiérarchie catholique, pour moi, ce ne sont pas ces prêtres avec lesquels j'ai eu, combien de fois, des entretiens passionnants, passionnés, mais souvent d'une totale convergence... Ce ne sont pas certains évêques... La hiérarchie catholique, pour moi, c'est quelque chose de très précis. Ce sont ceux qui, en haut, sont les patrons de l'opération ; qui exigent l'obéissance de leurs fidèles et qui veulent, sous prétexte de cette obéissance, imposer à ces fidèles des mesures ou des dispositions qui n'ont rien à voir avec le problème de la foi !* »

***

Si j'ai gaffé, tant pis.

Mes propos eussent gagné à être plus feutrés ? Je déteste l'hypocrisie.

Ce n'était pas le moment ? Ce n'est jamais le moment.

Je réveille une querelle dépassée ? Elle n'a jamais été plus actuelle.

Je rallume la guerre scolaire ? Nos adversaires s'en sont chargés depuis longtemps.

Je suis contre la liberté ? Nous sommes (car pourquoi toujours personnaliser une action qui est collective ?) pour la défense inconditionnelle de la liberté, et notre projet de nationalisation y concourt.

Alors, qu'on cesse de déformer nos intentions, et qu'on ne vienne pas tenter de me mettre en opposition avec notre fédération : l'accueil enthousiaste des délégués au congrès, l'approbation de notre rapport d'activité par 62 % des mandats (au lieu de 58 % l'an passé, 23 % contre, au lieu de 31 %), le vote unanime de la résolution générale qui confirmait mes propos en les amplifiant, ma réélection enfin à la présidence le 19 juin par vingt-deux administrateurs nationaux votant au scrutin secret (sur vingt-trois votants), montrent que « *la toute-puissante fédération Cornec* » continue de se reconnaître dans les « gaffes » de son président.

(*) Président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques.

(1) *Le Monde* du 30 juin.

(2) « Pour l'enfant... vers l'homme », juin-juillet, 209, boulevard Saint-Germain - 75007 - Paris.

(3) Qui a maintenu l'article 1374 du code de droit canonique faisant obligation aux parents catholiques de mettre leurs enfants dans des écoles catholiques.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

DANS LES CONSEILS RÉGIONAUX

NORD-PAS-DE-CALAIS : unanimité pour un plan de rénovation du réseau ferré

De notre correspondant

Lille. — Une unanimité assez exceptionnelle pour être soulignée a marqué la session que vient de tenir le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Pas une voix n'a manqué, ni dans la gauche qui domine cette assemblée ni parmi les élus de la majorité présidentielle, pour approuver des dossiers lourds de conséquences financières : accord sur les projets d'action prioritaire du VIIᵉ Plan concernant notamment les voies navigables et les rocades minières, dont l'addition se monte à 143 millions de francs, accord aussi sur le choix des transports collectifs, qui supposent quelque 200 millions d'investissement.

On n'en est plus aux affirmations d'il y a quatre ans, quand la région se défendait de se substituer à l'État, aux collectivités locales ou encore de n'être qu'une force d'appoint.

Ce changement, pour le président du conseil, M. Pierre Mauroy (P.S.), est le résultat du « dialogue institutionnel » que la région a pu nouer avec le gouvernement à la suite de la visite du président de la République à Lille à la fin de 1976.

« *Mais*, dit-il, *si la région n'avait pas très sérieusement établi son plan régional, jamais ce dialogue n'aurait pu se créer...* » Et il fait état de démarches des élus et aussi du préfet de région, M. André Chadeau, dans les ministères pour défendre pied à pied les propositions de l'assemblée. A la rentrée, une nouvelle rencontre est prévue avec le premier ministre.

Les communistes n'ont guère changé d'arguments : l'État ne prend pas ses responsabilités et se « désengage » au détriment des collectivités locales. Mais leur vote positif s'explique « *par quelques reculs du pouvoir* ».

Pour M. Maurice Schumann (R.P.R.) : « *Le conseil régional a abandonné sa politique du tout ou rien, ce qui permet le dialogue.* »

Le dossier le plus intéressant est celui sur les transports en commun. Le Nord-Pas-de-Calais n'était pas parmi les six régions pilotes choisies en 1974 par le gouvernement pour réaliser des études sur ces problèmes. Il a cependant emboîté le pas et avec une telle ardeur qu'il présente aujourd'hui au gouvernement le premier dossier de ce genre élaboré en France. La région fonde sa politique sur un aménagement privilégié du réseau ferroviaire, ce qui suppose à la fois une augmentation des services et un renouvellement complet du matériel. Il faudrait quinze ans à la S.N.C.F. pour renouveler son matériel vétuste.

La région s'est fixé quatre années et envisage notamment la commande de deux cent dix voitures omnibus et de quatre locomotives, ce qui aurait pour conséquence, pour un certain temps, d'assurer le plein emploi dans les usines de matériel ferroviaire du Valenciennois. Cela suppose aussi un investissement de 200 millions de francs que la S.N.C.F. rembourserait en quinze ans. Un « montage financier » auquel M. Pierre Dreyfus, ancien président-directeur général de la régie Renault, n'est pas étranger et qui s'est fait en accord avec la S.N.C.F. a été présenté aux élus.

Autre dossier de cette session : un plan pour une politique du tourisme social. La région tient à garder au parc de Saint-Amand le label de parc naturel mais affirme sa conception d'un « parc éclaté » et envisage l'aménagement du secteur de Saint-Omer, ainsi que la multiplication des bases de loisirs sur le littoral.

GEORGES SUEUR.

DES WAGONS A BOUT DE SOUFFLE

La région S.N.C.F. de Lille est la deuxième en France après Paris (soixante-cinq mille déplacements par jour). Le trafic est assuré par un matériel vétuste et d'une moyenne d'âge supérieure à quarante ans. Le but que s'est fixée la région est d'améliorer à la fois le confort, la vitesse et la fréquence.

Dix axes principaux ont été étudiés : 60 % des déplacements concernent le trajet habitat-travail, 30 % le trajet habitat - école - université. Le schéma propose sur ces dix axes d'aboutir à une augmentation de 20 % du nombre de trains et de 40 % des possibilités de correspondance.

Les études font apparaître qu'une économie de 32 % au kilomètre parcouru peut être réalisée par l'utilisation d'un matériel roulant moderne.

Les 200 millions de francs ouverts par emprunt seront remboursés par la S.N.C.F. (intérêts compris) en quinze ans au minimum.

Des itinéraires de rabattement par bus vers les gares principales seront mis au point avec les syndicats de transporteurs routiers concernés. — G. S.

PAYS DE LA LOIRE : M. Guichard dénonce les « combats retardateurs des bureaucraties centrales »

De notre correspondant

Nantes. — Au conseil régional des Pays de la Loire, qui vient de se réunir à Nantes, le président, Olivier Guichard, a adressé à l'Etat un avertissement très ferme : « *A vouloir encadrer, plafonner, contrôler l'exercice de notre responsabilité, on risque de condamner notre institution à mort.* »

Après s'être félicité de l'engagement nouveau et sans ambiguïté du gouvernement sur la réalisation de l'autoroute Angers-Le Mans et de l'avancement des travaux industriels et portuaires sur la Basse-Loire, M. Olivier Guichard a dénoncé trois sources possibles de confusion ou de blocage des responsabilités : « *Un renouveau de l'entrave bureaucratique, les circulaires relatives aux interventions de la Région en faveur de l'emploi risquant d'afficher l'ambition de tout régler pour notre compte et notre place, le jeu inadmissible de certaines administrations qui voudraient faire co-financer par les régions leur politique sectorielle alors que les régions, qui jouent à fond le jeu de la loi de 1972, ont déjà mobilisé toutes leurs finances.* » Il a également déclaré que le maintien du plafond fiscal (à 35 F par habitant), qui obligerait dès 1978 la région à diminuer l'importance relative de ses interventions, lui ferait perdre purement et simplement 50 millions de francs.

« *J'ajouterai encore ceci*, a conclu M. Guichard, *puisqu'il semble qu'on prenne tout son temps pour revivifier le tissu local de notre démocratie, au moins qu'on ne le perde plus avec avec les régions et qu'on ne leur fasse plus perdre.* » Il a vivement dénoncé « *les combats retardateurs des bureaucraties centrales. Si on les laissait faire, cela éclairerait d'un jour inquiétant la manière dont on a pris cette réforme des responsabilités locales. Ne faudrait-il pas alors conclure que le jacobinisme obstiné et rusé a encore une fois gagné la partie.* »

(Intérim.)

ILE-DE-FRANCE : par quoi remplacer les péages autoroutiers ?

Le conseil régional d'Ile-de-France, qui s'est réuni mardi 5 juillet, a discuté de deux sujets essentiels : l'emploi et la politique routière.

Les élus ont demandé la création d'une société de développement régional et d'un fonds régional de l'emploi, qui permettrait à la région d'intervenir en matière de formation professionnelle. Ils ont réclamé la révision et l'allégement des procédures d'agrément.

A propos de la politique routière, on se souvient que M. Lucien Lanier, préfet de région, avait proposé aux élus le doublement du réseau autoroutier, qui devait compter à terme 800 kilomètres de voies rapides. Le programme prévoyait notamment le bouclage de la rocade A 86, l'achèvement des deux dernières voies radiales, l'A 14 et l'A 15 à l'ouest, et la desserte des villes nouvelles. Un projet si ambitieux, chiffré à 17 milliards de francs, a évidemment peu de chances de voir le jour au cours des prochaines années. Un programme plus modeste a donc été établi, portant sur un total de 7,8 milliards de francs.

Or, a souligné M. Antoine Veil (centriste) au nom de la commission de la circulation et des transports, ce programme minimum rencontre déjà des difficultés, puisque la participation financière des pouvoirs publics n'a cessé de diminuer. Au rythme actuel, l'effort régional ne permet de financer les travaux qu'à concurrence de 3,8 milliards de francs. Tous les élus refusant le péage, la région devra donc trouver des moyens financiers nouveaux.

Diverses solutions ont été proposées à ce sujet : une taxe de 5 centimes sur l'essence, qui rapporterait 180 millions ; la création d'une carte de circulation (comparable à la carte orange) pour les automobilistes, qui leur donnerait le droit d'utiliser les transports collectifs et les inciterait à abandonner leur véhicule. Elle rapporterait 600 millions. Enfin, on pense à une vignette spéciale régionale, qui permettrait à la région de disposer de 300 millions de francs supplémentaires.

Une solution souple associant les deux premières propositions a été préconisée par la commission des transports, tandis que les élus de la gauche demandaient que le produit d'un impôt sur les grandes compagnies pétrolières soit versé à la région.

L'assemblée a donc décidé, par 47 voix contre 12, de demander que soit « *mises en œuvre de nouvelles sources de financement des autoroutes, dont la plupart nécessitent des dispositions législatives* ». La balle est dans le camp des pouvoirs publics.

Après un an d'existence et à la fin de cette dernière session, il apparaît que la région d'Ile-de-France a désormais plus qu'une existence légale. Les élus ont demandé et obtenu de participer à l'élaboration d'un budget, qu'ils ne voulaient plus se voir imposer. Ils ont demandé, obtenu et voté, un plan triennal des transports collectifs, et défini une politique d'initiative régionale dans divers domaines.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

LANGUEDOC-ROUSSILLON : accord entre l'État et trois assemblées pour moderniser le canal du Midi

De notre correspondant

Montpellier. — Au terme d'une réunion qui a eu lieu lundi 4 juillet à Montpellier, les trois présidents des conseils régionaux d'Aquitaine (M. Charles de Cacqueray, vice-président, représentant M. Chaban-Delmas), de Midi-Pyrénées (M. Alain Savary) et du Languedoc-Roussillon (M. Edgar Tailhades) se sont mis d'accord, au nom de leurs assemblées respectives, pour engager diverses opérations de coopération interrégionales, dont la plus importante est la modernisation du canal du Midi entre Toulouse et Sète.

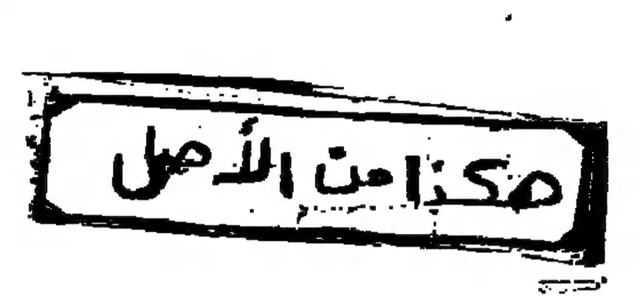
Le coût des travaux, pour une période de dix années, s'élève à 250 millions de francs. Un programme triennal a été établi, l'Etat s'engageant pour 60 % des dépenses, les 40 % restant étant à partager entre les trois régions. Pour la première période de trois ans, l'Etat verserait 42 millions et les trois régions réunies 28 millions de francs. Les premières opérations lancées, au nombre de trois, concernent les tracés Toulouse - Baziège, Béziers - Sète et Port-la-Nouvelle par l'embranchement de La Robine à Narbonne. Mais c'est évidemment l'ensemble du parcours qui est inscrit au programme décennal.

A terme, ces travaux mettront le canal du Midi au gabarit Freycinet (accessible aux péniches de 250 tonnes).

Les délégués de la région Languedoc-Roussillon ont aussi posé le problème du canal du Rhône à Sète, qui sera analysé en septembre, lors de l'entretien que les représentants du Languedoc-Roussillon auront avec M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

ROGER BECRIAUX.

[Le schéma de répartition financière entre l'Etat et les régions, tel qu'il apparaît pour le canal du Midi, est intéressant à un triple titre. Il « assied » l'autorité politique des établissements publics régionaux, puisque l'Etat semble disposé à mener avec eux une politique contractuelle. Il relance la politique de coopération économique entre des régions à majorité politique dissemblable — et, du coup, renforce leur poids vis-à-vis du pouvoir central. Enfin il peut faire école, notamment pour la délicate affaire du projet Rhin-Rhône (coût estimé : 5,6 milliards de francs de 1975), dont le programme de financement soulève d'importantes difficultés.]

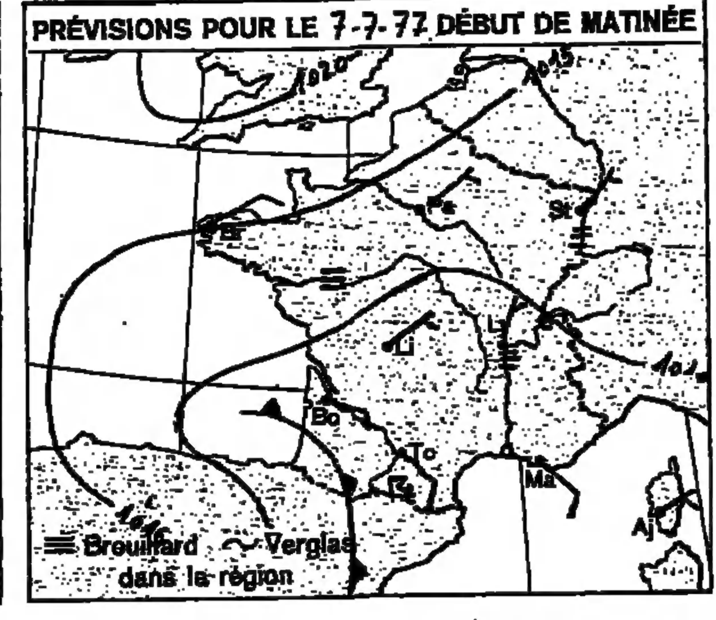


AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6-7-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 7-7-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 juillet à 0 heure et le jeudi 7 juillet à 24 heures.

Une perturbation venant d'Espagne se dirigera vers la Méditerranée occidentale ; elle provoquera une accentuation du caractère orageux du temps sur nos régions méridionales. Par contre, un flux de vents de secteur nord-est s'établira sur le reste de la France.

Jeudi 7 juillet, le temps sera chaud, humide et instable des Pyrénées à l'Aquitaine, au Massif Central, aux régions méditerranéennes et aux Alpes. Il y aura, sur toutes ces régions, un ciel variable, des pluies intermittentes et des orages. Sur le reste de la France, après une matinée souvent brumeuse, le temps sera généralement bien ensoleillé mais un peu moins chaud et moins humide que les jours précédents et les orages seront plus rares ; les vents, modérés et irréguliers, viendront du nord-est.

Mercredi 6 juillet à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011 millibars, soit 758,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juillet 1977 ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6 juillet) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 28 et 18 ; Brest, 25 et 14 ; Caen, 25 et 15 ; Cherbourg, 23 et 14 ; Clermont-Ferrand, 27 et 15 ; Dijon, 27 et 17 ; Grenoble, 26 et 14 ; Lille, 27 et 17 ; Lyon, 27 et 17 ; Marseille-Marignane, 29 et 18 ; Nancy, 27 et 13 ; Nantes, 27 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 21 ; Paris-Le Bourget, 30 et 16 ; Pau, 28 et 17 ; Perpignan, 29 et 18 ; Rennes, 29 et 17 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Tours, 27 et 17 ; Toulouse, 29 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 25 et 15 ; Athènes, 29 et 23 ; Berlin, 25 et 13 ; Bonn, 28 et 14 ; Bruxelles, 27 et 16 ; Le Caire, 34 max. ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 25 et 14 ; Genève, 25 et 15 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 28 et 13 ; Madrid, 30 et 17 ; Moscou, 21 et 16 ; New-York, 32 et 22 ; Palma de Majorque, 26 et 15 ; Rome, 27 et 19 ; Stockholm, 19 et 14 ; Téhéran, 41 et 28.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 807

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II								■	
III			■		■	■			
IV									
V			■		■		■	■	
VI				■					■
VII									
VIII	■							■	
IX				■					
X		■	■						
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Irrésistible dès qu'elle est majeure ; Emplit tout ce qui est vide. — II. Aimables génies. — III. Terme musical ; Ne fit pas circuler. — IV. Ne put cacher sa mauvaise humeur. — V. Lettres de rupture. — VI. Se peignent en nuances tendres ; Coule en Crimée. — VII. Obligent à lever le pied. — VIII. Chaudes dépouilles. — IX. Génie ; Tamise. — X. Permet de cadrer. — XI. Souple grimpeuse ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Grossit quand elle est bien placée ; A des moments de détente. — 2. Pas gracieuses du tout. — 3. Abréviation ; A de bonnes dents. — 4. Hésita à s'asseoir ; Préfixe ; Entendu en Provence. — 5. Pronom ; Ne porta pas chance à Vercingétorix. — 6. Changeras de couleurs. — 7. Est généreux ; Pas catholiques quand elles sont noires. — 8. Cité ; Titre abrégé ; Forme de savoir. — 9 N'ont rien d'extraordinaire ; Commune mesure.

Solution du problème n° 1 806

Horizontalement

I. Oreiller. — II. Bout ; Ives. — III. Où ; Assagi. — IV. Lé ; Los ; Le. — V. Estimeras. — VI. Sem. — VII. Crâneur. — VIII. Cor ; Sem. — IX. Pise ; Otés. — X. Génera. — XI. Repousser.

Verticalement

1. Obole ; C.C.P. — 2. Roués ; Roide. — 3. Eu ; Tsars. — 4. Italien ; Ego. — 5. Somme ; Eu. — 6. Lisse ; Usons. — 7. Eva ; Raretés. — 8. Régla ; Mère. — 9 Sieste ; S.A.R.

GUY BROUTY.

Circulation

● *La rue Récamier aux piétons.* — La rue Récamier, dans le septième arrondissement de Paris, va être aménagée en voie piétonne. L'espace vert du square Récamier sera prolongé jusqu'à la rue de Sèvres par la plantation d'arbustes ; les trottoirs seront supprimés et la chaussée entièrement pavée.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 juillet 1977 :

DES LOIS :

● Autorisant l'approbation de l'accord international de 1975 sur l'étain, ensemble six annexes, fait à Genève le 21 juin 1975 ;

● Autorisant la ratification du traité portant modification de certaines dispositions du protocole sur les statuts de la Banque européenne d'investissement, signé à Bruxelles le 10 juillet 1975.

UN DECRET :

● Attribuant une indemnité spécifique aux infirmiers et infirmières en service dans certains établissements hospitaliers de l'administration pénitentiaire.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	22 F
Trois semaines	30 F
Un mois	39 F
Un mois et demi	57 F
Deux mois	74 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	37 F
Trois semaines	52 F
Un mois	69 F
Un mois et demi	102 F
Deux mois	134 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	87 F
Un mois et demi	128 F
Deux mois	170 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

CARNET

Réceptions

— En commémoration de l'anniversaire de l'indépendance et à l'occasion de la fête de la Paix et de l'Unité nationale, l'ambassadeur du Rwanda et Mme Jules Kananura ont offert une réception, mardi 5 juillet.

— A l'occasion du retour en Pologne de M. Z. Otłowski, conseiller de presse, et l'arrivée de son remplaçant M. T. Kohorewicz, l'ambassadeur de la République populaire de Pologne et Mme Tadeusz Olechowski ont offert une réception, mardi 5 juillet.

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Venezuela a offert une réception, mardi 5 juillet.

Mariages

— M. et Mme Léon Cligman,
Mme Horace Halperin,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Sophie
et
Jacques,
célébré dans l'intimité, le jeudi 30 juin 1977, à Paris.
124, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.
115, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.

— Me Sylvain Raych et Mme,
M. et Mme Serge Dassault,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Martine
et
Laurent.
Paris, le 28 juin 1977.

— Jean Walter et Colette, née Bachelet, ont le plaisir de faire part du mariage de leur fils,
Olivier,
avec Mlle Michèle Brélivet, qui a eu lieu à Colombes, le 18 juin 1977.
16, rue du Temple,
95880 Enghien-les-Bains.

Décès

— Le commissaire principal de la marine (E.R.) Bousquet, président du conseil d'administration de l'Association générale de prévoyance militaire,
Les membres du conseil d'administration,
Le secrétaire général et ses adjoints,
Les délégués, messagers-conseils et dames « Myosotis »,
Le personnel du secrétariat général,
ont le regret de faire part du décès du
colonel (E.R.) Pierre BIDAUD,
Saint-Cyr 1939-1940
des troupes de marine,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Toulon, le 29 juin 1977, dans sa cinquante-huitième année.

— Le professeur Victor Bismuth,
Annick et Pierre Bismuth,
Mme M. Attal,
Mme A. Bismuth,
M. et Mme Pierre Attal,
M. et Mme Jean-Louis Attal,
font part du décès de
Mme Victor BISMUTH,
née Lucienne Attal,
survenu le 2 juillet à Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 7 juillet, à 14 h. 20 au cimetière de Bagneux-Parisien, dans la plus stricte intimité.
La famille prie de bien vouloir l'excuser de ne pas recevoir.

— Me Paul Boron et Mme,
Mlle Claire Alexra, sa fiancée,
M. et Mme Guy-Henri Boron et leurs enfants,
M. François Boron,
M. le médecin général inspecteur et Mme René Boron, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Marie Jeannelle,
Mme Josette Cordier-Fischer,
Les familles Alexra, Gason, Guigard,
Ainsi que ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Jean-Paul BORON,
étudiant en droit,
décoré de la médaille d'or des actes de courage et de dévouement,
cité à l'ordre de la Nation,
fauché à vingt-cinq ans, victime de son courage.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 4 juillet, en l'église Notre-Dame-des-Anges de Belfort, suivies de l'inhumation à Montbouton (Territoire de Belfort).

[Jean-Paul Boron a été tué par l'un des deux malfaiteurs qu'il poursuivait, le jeudi 30 juin, après un hold-up dans une bijouterie, rue Meslay, à Paris (3e).]

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue le 26 juin 1977, à Paris, de
Mme Ernest CALVET,
née Madeleine Belot.
Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière nouveau de Neuilly, le 1er juillet 1977.
15, rue Guénégaud,
75006 Paris.

— M. Maxime Cohen-Laroque,
Mme et M. André Bessis et enfants,
Les familles parentes et alliées,
font part de la perte cruelle de leur mère et grand-mère,
Mariette COHEN-LAROQUE,
décédée le 3 juillet 1977.
L'inhumation aura lieu le jeudi 7 juillet, à 10 h. 15, au cimetière de Montrouge.

— Mme René Gadonneix,
M. et Mme Jean Gadonneix et leurs enfants Philippe, Sophie, Bernard,
M. et Mme Pierre Gadonneix et leurs enfants Vincent, Martine,
M. et Mme François Chausse,
M. et Mme Jean Chausse et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Chausse et leurs enfants,
Mme Edouard Challiol,
Le docteur et Mme Jacques Challiol et leurs enfants,
Mme Eugène Perez,
Et ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René GADONNEIX,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
survenu le 30 juin 1977.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Yrieix-la-Perche (87).
15, rue du Conseiller-Collignon,
75016 Paris.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Né le 21 septembre 1895, René Gadonneix était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Il avait effectué la plus grande partie de sa carrière à la Société commerciale des potasses d'Alsace (groupe E.M.C.), dont il fut le directeur général adjoint de 1939 à 1960. Nommé ensuite président de la société commerciale Upha (1961-1970), René Gadonneix avait également été président du comité de Paris de la chambre de commerce française aux Etats-Unis et de l'Union des chambres de commerce française à l'étranger. Il était le père de M. Pierre Gadonneix, conseiller technique au cabinet de M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre KEFER,
survenu le 4 juillet à Moret-sur-Loing.
L'inhumation aura lieu jeudi 7 juillet, à 11 heures, au nouveau cimetière de Neuilly-sur-Seine.
De la part de
Mme B.-G. Déssagnat, sa sœur,
Ses neveux et nièces, ses amis.
15, boulevard Flandrin,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme P.-M. LEULIER,
née Renée Hardy,
pieusement décédée le 29 juin 1977, dans sa quatre-vingt-onzième année, en son domicile, 29, avenue Horace-Vernet, 78110 Le Vésinet.
De la part
Des docteurs Roger et Hélène Leulier,
M. Pierre Leulier,
Mme Suzanne Leulier-Thierry,
M. et Mme Jean-Paul Gaucher,
M. Philippe Leulier,
Mlle Anne-Sophie Gaucher,
Mlles Marguerite et Marie-Louise Saulin,
Et de toute la famille.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mlle Jacqueline Meurein
a la grande douleur de faire part de la mort de sa mère,
Mme Marc MEUREIN,
née Eléonore Bossard,
décédée pieusement le 24 juin 1977 en son domicile, 46, avenue de Lorraine, 78110 Le Vésinet.

— Mme Jacques Milinaire,
son épouse,
Mlle Claire Milinaire,
M. et Mme Daniel Milinaire et leurs enfants,
M. Michel Milinaire,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jacques MILINAIRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur E.C.P.,
directeur du journal « l'Hôtellerie »,
président-directeur général
de la société Bureau de presse
et d'informations,
directeur de la revue
« Galvano-Organo » et de la société
Editions B.P.I.,
administrateur du Syndicat de la presse d'information des professions,
pieusement décédé à son domicile, le 5 juillet 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 juillet, à 8 h. 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris (8e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Arsène-Houssaye,
75008 Paris.

[Né le 5 mai 1905 à Paris, M. Jacques Milinaire était ingénieur diplômé de l'Ecole centrale des arts et manufactures. Il a été administrateur de la société continentale Simmons, de 1934 à 1965. Il a été directeur des revues « la Métallurgie », de 1936 à 1969 ; « Galvano », depuis 1945 ; « l'Hôtellerie », depuis 1946 ; et « le Génie civil », de 1964 à 1972. Il fut, en outre, administrateur du Syndicat général de la presse périodique technique et professionnelle de 1947 à 1975 et depuis cette date administrateur du Syndicat de la presse des professions.]

— La direction et le personnel du journal « l'Hôtellerie », des revues « Galvano-Organo » et « Prestige de l'hôtellerie »,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 5 juillet 1977, à son domicile, de
M. Jacques MILINAIRE,
ingénieur E.C.P.,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur de ces publications.
Les obsèques auront lieu le vendredi 8 juillet, à 8 h. 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.
Cet avis tient lieu de faire-part.
79, Champs-Elysées,
75008 Paris.

— Mlle Jeanne-Marie Pichard,
M. et Mme Jérôme Pichard,
M. et Mme Xavier Boussard,
Christophe, Laurent et Stéphanie Pichard,
Anne, Bruno, Emmanuelle, Vincent et Olivier Boussard,
Mme Suzanne Cottray,
M. et Mme Clément Robichon et leurs enfants,
Mme Jean-François Risler et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice PICHARD,
née Yvonne Cottray,
leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,
survenu le 3 juillet 1977, munie des sacrements de l'Eglise, à Paris (15e), dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 6 juillet, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris (16e).
L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.
3, square Jasmin, Parly II,
78150 Le Chesnay.
3, boulevard Delessert,
75016 Paris.
« La Galonnière »,
49470 Sainte-Gemmes-sur-Loire.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Louise ROTTÉE,
survenu à Noisy-le-Grand, le 4 juillet, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
Ses obsèques seront célébrées le jeudi 7 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris (5e).
De la part
Des familles Pic, Legrand, Regnard et Lefèvre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
127, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 2 juillet 1977, de
M. Paul SIX,
à l'âge de soixante-treize ans.
De la part de
Mme H. Six-Castelain, son épouse,
Le P. Jean-François Six,
M. et Mme Luc Six et leurs enfants,
M. et Mme Alain Beaufils et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants.
Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Linselles (Nord), le 5 juillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue de Tourcoing,
59126 Linselles.
127, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

— Sa famille et ses amis,
ont appris avec une grande tristesse la mort de
Serge TSOULADZÉ,
survenue à Moscou, le 2 juillet 1977.

[Géorgien, Serge Tsouladzé participa à la Résistance pendant ses études de médecine en France. Traducteur du « Chevalier à la peau de tigre » de Chota Roustaveli 1964 (Gallimard, coll. « Caucase »), il achevait une anthologie de la poésie géorgienne pour les Editeurs français réunis.]

Visites et conférences

JEUDI 7 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 11, quai Conti, Mme Saint-Girons : « Exposition Watteau ».

15 h. : 47, rue des Ecoles, Mme Garnier-Ahlberg : « La Sorbonne ».

15 h., hall du R.E.R. Défense, Mme Oswald : « La Défense ».

15 h., 47, rue Raynouard, Mme Zujovic : « La maison de Balzac ».

21 h. 30, 6, place des Vosges : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., 17, rue Saint-Georges : « La synagogue de Paris » (L'Art pour tous).

14 h. 15, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Barbier).

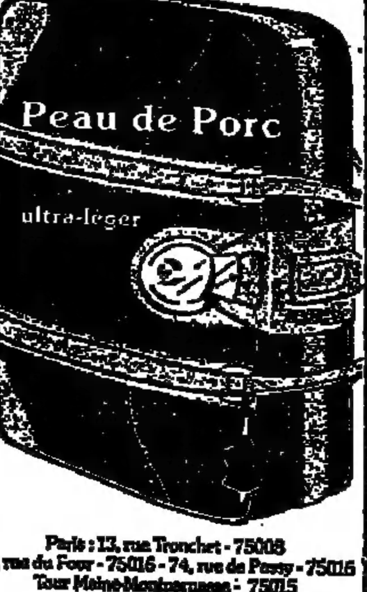
15 h., 30, rue de Tournon : « Le Sénat » (Mme Hager).

15 h., 50, rue Vieille-du-Temple : « Hôtels Libéral Bruant, de Marle, de Châtillon » (M. de La Roche).

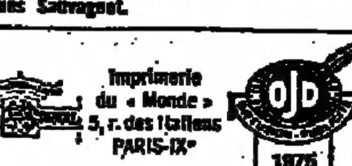
14 h. 30 : 25, rue Dulong : « L'Institut Pasteur » (Paris et son Histoire).

15 h. 30 : 158, boulevard Haussmann : « La Collection Hammer » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. 30, Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, M. Brian Taylor : « L'architecture du vingtième siècle : les problèmes de sa conservation à l'heure actuelle ».

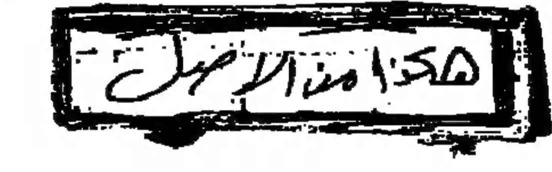


Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

RUBENS A ANVERS

La puissance et la gloire

LE génie de Rubens n'est pas de ceux qui se manifestent « *avec des allures d'insurrection* », pour parler comme Baudelaire à propos de Courbet. Rubens s'est, au contraire, lentement, sagement, formé, et tout ce qu'il y a en lui de feu, d'exécution foudroyante, de « *furia di pennello* », comme on disait, ne sera jamais que le fruit d'une longue patience, de savants calculs, d'un immense savoir méthodiquement acquis. En quelques mots et à peu près, voici comment les choses se sont passées.

Rubens n'est pas né à Anvers, mais en Westphalie, où son père, suspect d'hérésie, avait dû s'exiler. C'est pourtant à Anvers qu'il doit son éducation intellectuelle et son éducation mondaine (il fut quelque temps page chez une grande dame du lieu). Une éducation mondaine qui fit de lui, sa beauté aidant, un des hommes les plus aimables de son temps, rompu à tous les usages de cour, diplomate honoré de la confiance des souverains et capable de séduire n'importe qui, à l'exception de Richelieu, qui, voyant en lui un agent espagnol, le détestait et fit interrompre la série de la vie d'Henri IV.

Une éducation intellectuelle qui est le point de départ de son exceptionnelle culture, une culture qui, dans une époque inclinant plutôt vers la barbarie, est celle d'Erasme, de *Montaigne*, des *humanistes* du seizième siècle. Rubens savait parfaitement l'anglais, l'italien, le français, le latin. Ses collections étaient célèbres, « *on l'amusait avec Plutarque ou Sénèque pendant qu'il peignait* » (Fromentin), et, parlant de « *M. Rubens, qui est né pour plaire et délecter en tout ce qu'il fait et dit* », Peiresc ajoutait que « *sa conversation était la plus érudite* » qu'il ait « *jamais eue, surtout en matière d'antiquités, où ses connaissances* » étaient « *les plus exquises et universelles* ». C'est en particulier à son étonnante familiarité avec la mythologie que Rubens doit son sens de la surnature, l'élan épique de son imagination.

Quant à son éducation artistique, le milieu à la fois très flamand et très italien dans lequel il fit ses *premiers pas est trop complexe pour qu'on puisse* l'évoquer ici. Disons seulement que son principal maître fut cet Otto van Veen, qui latinisa son nom en Otto Venius, peintre un peu frigide et très conservateur qui sut pourtant le garder de la sophistication provinciale du maniérisme anversois, le forma aux disciplines classiques et surtout l'encouragea à partir pour l'Italie.

De grands corps blancs et nus

Il y reste de 1600 à 1608 comme attaché au service du duc de Mantoue, petit prince à peu près nul qui possédait cependant une des plus belles collections d'Europe et eut la bonne idée d'envoyer son protégé en *mission à Madrid, où il découvrit Titien, son dieu*. Pendant ses huit années italiennes, Rubens parcourt toute la péninsule, séjournant surtout à Rome, malgré les criailleries du duc, trouvant son chemin de Damas auprès des Vénitiens (cf. *l'Adoration*, de Fermo, hélas ! absente), travaillant pour les églises, copiant tout ce qu'il peut trouver de monnaies, de camées, de marbres antiques.

Quelques admirables dessins (*la Bataille d'Anghiari, le Baptême du Christ*) ainsi que les tableaux des premières salles de l'exposition montrent aussi avec quel soin il a regardé Michel-Ange, Raphaël, Léonard, les géants de Jules Romain au palais du Té. Et surtout *peut-être* Caravage, dont il *reprend* textuellement certains motifs dans des œuvres comme *la Mise au tombeau* ou le groupe splendide des *Quatre Evangélistes* conservé à Postdam. Rubens n'a jamais oublié ses Flandres et d'autres dessins nous montrent qu'il connaissait fort bien la peinture allemande. Mais son œuvre est, à bien des égards, le suprême épanouissement de la culture intellectuelle et figurative de l'Italie de la Renaissance et du premier âge classique.

Age classique, âge baroque ? Ces catégories n'ont pas tellement de sens dans le cas de Rubens, même si l'habitude s'est prise d'opposer l'un à l'autre en *ces termes les deux grands triptyques des années* 1610-1614, *l'Erection de la croix* et *la Descente de croix* qui, avec *le Coup de lance* et *la Montée au calvaire*, de Bruxelles, sont peut-être les sommets de la dramaturgie catholique et que l'on peut voir aujourd'hui à la cathédrale d'Anvers. L'alternance entre l'éclat oratoire et la rêverie apaisée, l'intimité lyrique et la fureur sacrée est moins liée chez Rubens à des problèmes de style ou d'évolution qu'à la nature des sujets, que la commande inspire autant que le choix, et à la richesse de sa personnalité.

Brutal parfois jusqu'à d'incroyables violences (« *Un goujat habillé de satin* », disait Baudelaire à *propos* de certaines scènes de martyre), Rubens a parlé de l'enfance, du grand âge, de l'amour maternel, avec toute l'émotion, tout le respect dont l'être humain est capable, ainsi dans les trois *merveilleuses Sainte Famille* réunies à l'exposition ou dans la bouleversante *Vierge aux Saints*, de l'église Saint-Jacques. Et il est remarquable que le cheval fou de *l'Erection de la croix* soit à peu près contemporain des grandes compositions pondérées et silencieuses (*la Mort de Narcisse, Jupiter et Ixion, Sine Baccho et Venere friget Venus*), *des grands corps blancs et nus* (« *l'oreiller de chair fraîche* », de Baudelaire, pour le citer dans un de ses meilleurs jours) que rassemble la salle III de l'exposition. La meilleure, à notre sens, d'autant qu'on y verra un tableau peu connu (*Samson et Dalila*) qui est peut-être l'œuvre la plus étrange et, pour une fois, perverse, que Rubens ait peinte.

La fécondité de l'imagination, le métier indéfiniment heureux, ne sont pas tout : il faut qu'avec eux s'accordent le milieu et le moment. Dès son retour à Anvers, Rubens bénéficie de circonstances exceptionnellement favorables : la protection des gouverneurs des Pays-Bas méridionaux, l'archiduc Albert et l'infante Isabelle (on les aperçoit dans une belle esquisse du retable de Saint-Ildefonse, aujourd'hui à Vienne), *l'esprit de la Contre-Réforme qui fait se multiplier* les commandes d'église, rendues d'ailleurs nécessaires par les destructions survenues lors de la période des troubles. Et les missions diplomatiques que lui confient les archiducs feront de lui une sorte de vedette internationale, introduit dans toutes les cours européennes, chargé par les souverains de commandes fastueuses que l'organisation méthodique de son atelier lui permet d'exécuter sans défaillance.

Sa vie privée n'est pas moins heureuse que sa vie publique. En 1609, il épouse Isabelle Brandt, qui sera pour lui une compagne parfaite, achète une maison dont il fera un palais, puis un château aux environs d'Anvers. Travailleur infatigable, il se lève chaque jour à 4 heures, entend la messe, peint ou dessine jusqu'à 5 heures de l'après-midi, fait une promenade à cheval avant de recevoir ses amis et de préparer le travail du lendemain.

Devenu veuf il épouse en 1630 une jeune fille de seize ans, Hélène Fourment, qui lui donne de beaux enfants et dont il a laissé d'admirables portraits, celui en particulier qui est présenté ici de la Fondation Gulbenkian, visage illuminé de joie, chair nacrée se détachant sur une symphonie frémissante de noirs que relèvent seuls quelques rubans violets. Les plus beaux portraits de Rubens sont ceux qu'il a peints *de sa famille, mais l'exposition d'Anvers nous montre* aussi quelques-uns des chefs-d'œuvre que lui ont inspirés l'amitié ou la vie officielle, celui du comte d'Arundel, de Michel Ophovius, celui surtout de Marie de Médicis (Prado), autre symphonie de noirs magistrale d'autorité bienveillante et d'éclat.

Shakespeare et Rabelais

Le portrait de Marie de Médicis, ainsi que quelques esquisses venues de Munich et de Leningrad, évoquent le plus célèbre ensemble de Rubens, destiné au Luxembourg et aujourd'hui au Louvre. Nous avons dit que l'hostilité de Richelieu avait fait interrompre la série parallèle de la vie d'Henri IV (une catastrophe pour *l'histoire de l'art, si l'on en juge par l'extraordinaire* brio des deux tableaux qui sont conservés aux Offices), il ne pouvait être question de transporter des œuvres de dimensions aussi imposantes. Mais les très nombreuses esquisses rassemblées à Anvers rappellent avec bonheur les prodigieux travaux de Rubens, les grandes commandes de religion, de mythologie et d'histoire qu'il exécuta à partir de 1617 : les plafonds de Saint-Charles-Borromée (détruits en 1718 par l'incendie) ; les cartons de *l'Histoire de Constantin*, commandés par Louis XIII ; *l'Histoire d'Achille* ; *l'Histoire de Decius Mus* ; la tenture du *Triomphe de l'Eucharistie*, destinée par l'infante Isabelle à un couvent madrilène ; le plafond de Whitehall (une des merveilles de Londres) ; le décor de la Torre de la Parada, exécuté *à la demande de Philippe IV* et *inspiré des Métamorphoses* d'Ovide.

Quelle que soit ici la part de l'atelier, on ne peut qu'être stupéfait par la fertilité d'invention de Rubens, son aisance narrative, son inépuisable éloquence, la facilité avec laquelle il résout les plus difficiles problèmes d'éclairage et de perspective (ainsi, dans les plafonds de Saint-Charles). Et la gaieté, la gaillardise, la bonhomie épique, l'humour, tous ces faunes, ces soudards, ces gros Hectors à mollets rebondis, dont le casque trop grand retombe sur des moustaches de pêcheur de harengs ! Ici, on pense à Shakespeare ; là, c'est Rabelais et presque Offenbach. Quel peintre a jamais manifesté une aussi joyeuse familiarité avec la fable et l'histoire ? Quel artiste a jamais autant imaginé ? Lui-même disait : « *Chacun a son génie ; mon bonheur est tel que jamais entreprise, encore qu'elle fût démesurée en quantité et diversité de sujets, n'a surmonté mon courage.* »


Etude pour l'« Adoration des bergers » (Fermo, Italie).

Rubens n'a pas été seulement, avec Tintoret et Bernin, le plus fameux metteur en scène de l'opéra chrétien (ce qui ne l'a nullement empêché, heureuse époque, de chanter dans toute son œuvre un hymne à la volupté comme en n'en avait guère entendu depuis Lucrèce). Il a donné à son temps les mythes fondateurs de la confiance enfin retrouvée, après les crises et les désastres de la fin de la Renaissance. Ses grands cycles narratifs, ses allégories, ses tableaux d'histoire (*Mars et Vénus*, le splendide *Moïse et Abigail*, du musée de Detroit), annoncent l'apogée de la culture classique, qui est à la fois la culture des sages et la culture des princes, disent tout ce que la *redécouverte* de l'Antiquité apporte à l'imagination du monde moderne, signifient le sacre et le triomphe de l'Europe monarchique ; ainsi, dans les projets de décoration exécutés en 1635 pour la « *joyeuse entrée* » à Anvers du nouveau gouverneur général des Pays-Bas méridionaux, le cardinal-infant Ferdinand d'Autriche. La puissance et la gloire, mais aussi, à travers l'enchantement romanesque, la palpitation passionnée du *Jardin d'amour*, le triomphe de la vie.

Dernière remarque : le catalogue n'est pas ce qu'il devrait être.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Anvers, Musée royal des Beaux-Arts. Jusqu'au 30 septembre.

On complétera la visite de l'exposition par celle de la maison de Rubens, des églises Saint-Jacques, Saint-Paul et Notre-Dame, ainsi que du musée des Beaux-Arts (qui possède, entre autres, *le Coup de lance*, *l'Adoration des mages*, *la Dernière Communion de Saint-François* et *le Christ mort*, inspiré de Mantegna). D'autres aspects de l'activité du peintre sont évoqués au musée Plantin-Moretus (« Rubens illustrateur de livres »), et au musée Rockox (le bourgmestre d'Anvers qui fut l'ami et le protecteur de Rubens).

Si vos pas ne vous portent pas vers Anvers dans les mois qui viennent (ce qui serait dommage : trois heures de train, bonne ville, bonne chère et bons hôtels), vous pourrez voir au British Museum une exposition consacrée aux dessins et aux esquisses de Rubens (15 juillet-30 octobre) et « Rubens en Italie » au Walraff-Richartz Museum de Cologne (15 octobre-1er décembre).

N'oublions pas, enfin les deux expositions qui s'ouvrent à Paris à l'automne : « Dessins de Rubens et de son entourage » (Louvre) ; « Le siècle de Rubens dans les collections publiques françaises » (Grand Palais).

RÉTROSPECTIVE DE LA BIENNALE DE PARIS

L'avant-garde face à l'institution


Peter Stämpfli Autoportrait, 1963.

LA Biennale de Paris jette un regard sur son passé. Elle présente une rétrospective de ses propres expositions, les cinq premières, depuis sa création en 1959. On trouvera, à l'ancien hôtel Rothschild de la rue Berryer, certaines des œuvres qui avaient figuré sur ses cimaises. Bilan utile, bilan étonnant. En quelque sorte, c'est une histoire du goût parisien pour l'avant-garde artistique et de la manière dont celle-ci était perçue par la nouvelle institution.

On voit bien que la Biennale de Paris a tout couvert, mais n'a pas tout remarqué et encore moins tout mis en valeur. L'objet de sa mission tenait de la quadrature du cercle : ouverture, expérimentation, discernement des tendances qui s'annoncent, mais aussi, comme on le verra, consécration de celles qui montent... ou partent...

Donc, la création de la Biennale s'imposait. A l'aube des années 60, la marée montante d'une génération nouvelle était en quête de cimaises. Où se manifester à Paris ? Le Musée national d'art moderne était l'institution où on n'entrait qu'avec la caution de l'histoire ; les galeries onéreuses et prisonnières de leurs orientations esthétiques. Or, justement, le magma de l'innovation, avec ses ruptures petites et grandes, prenait de l'ampleur dans l'activité artistique partout dans le monde. L'avant-garde, qui, naguère, ne concernait que quelques-uns, était devenu l'affaire d'une armée de jeunes artistes.

On trouve l'écho de cette conjoncture favorable dans la première Biennale, en 1959, dans sa richesse, son foisonnement, sa vitalité. Les acteurs de l'histoire à venir y étaient en place. Elle était dédiée à la gloire de l'art informel et de l'abstraction lyrique, qui depuis une décennie tenait le devant de la scène en France. André Malraux, à sa deuxième année au ministère des affaires culturelles, avait trouvé des accents lyriques pour chanter cet « art informel » devant la sculpture de Tinguely, la *Métamatic*, grand éclat de rire rabelaisien d'une machine à peindre abstrait, automatiquement, comme l'âne Boronali peignait abstrait avec sa queue. La Biennale décernait son prix de peinture à l'Américaine Hélène Frankenthaler au moment même où l'« abstraction lyrique » commençait à céder la place à d'autres esthétiques.

Avec Tinguely, un autre nouvel acteur plus radical était sur place : Yves Klein, dont les grands monochromes bleus, sans haut ni bas, effaçaient symboliquement l'agitation graphique de l'art informel, comme pour rendre la peinture à la stabilité originelle d'un nouveau départ. La subversion d'Yves Klein dut paraître tellement inconcevable que son envoi fut refusé et ne dut d'être exposé qu'au principe d'ouverture de Raymond Cogniat, créateur de la Biennale. Ce qui permit à l'artiste, pour marquer l'incompréhension, dont il faisait l'objet, de se plaindre que sa toile fût accrochée à l'envers, comme le rapporte Georges Boudaille, l'actuel délégué général de la Biennale. Avec Rebeyrolle, Agam et bien d'autres, la première Biennale avait montré *beaucoup d'autres artistes intéressants, mais* isolés, comme Anthony de Caro, Arikha, Antès, Hundertwasser, Rauschenberg, pour l'instant ignoré avec ses collages « schwittériens ».

Dès son premier coup, elle avait mangé son pain blanc. A sa seconde manifestation, deux *ans plus tard, chute de tension sur* l'ensemble, bien qu'un bon peintre, Rancillac, s'y révèle. C'est en 1963 que la Biennale retrouve son excitation. Y apparaissent les artistes du pop-art anglais, avec David Hockney (prix de gravure !), Allen Jones, etc., mouvement qui allait un peu plus tard trouver une ampleur toute américaine à New-York. Christo y emballe sa moto, Spoerri y dresse ses premières cènes fétichistes, Kudo, Buri, Ailland, Stampfli, s'y manifestent. Ils sont là les nouveaux venus, mais certains dans un climat de scandale, tandis que bien des prix décernés ont couronné des artistes aujourd'hui oubliés.

La contradiction artistique est heureusement incessante. La même Biennale contenait l'opposé de la proposition imagée du pop'art anglais : les travaux du GRAV (Groupe de recherches d'art visuel), qui lançait l'anathème sur la subjectivité de l'art. Il voulait un art sans névrose, méthodique, programmable, permutable. C'est tout le langage néo-scientifique de l'art cinétique et des travaux d'équipe d'où montaient les premières rumeurs qui allaient s'amplifier vers 1968.

Les artistes allemands Uecker et Mack étaient apparus à la quatrième Biennale qui leur avait justement décerné ses prix tandis qu'apparaissaient les premiers jeunes artistes qui reprenaient les pinceaux *pour peindre d'une manière nouvelle* : Rouan, Buren, puis, à la cinquième, Saytour, Mosset, ainsi que l'art pauvre avec Barry Flanagan, Kounellis et le groupe Archigram, architecture pop' dont l'esprit a influencé la conception architecturale du Centre Beaubourg...

La Biennale a joué le rôle d'un sismographe de la création artistique. Elle a tout montré, et c'est fort bien, mais, le plus souvent, elle a surtout remarqué ce qui était en passe de finir. Le neuf est rarement perçu. On ne voit bien que ce qu'on connaît déjà. C'est le mal des musées, dont le rôle — cela se comprend — est de consacrer ; paradoxalement, c'est aussi celui des biennales d'avant-garde, en principe vouées à l'inédit.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective des cinq premières manifestations de la Biennale depuis 1959. Organisation : Georges Boudaille et Daniel Abadie, 11, rue Berryer, jusqu'au 2 octobre.

FESTIVAL EN YOUGOSLAVIE

Une île pour les enfants du monde

LA Dalmatie ne manque pas d'îles, ni les Dalmates de générosité : la ville de Sibenik vient d'en offrir une à tous les enfants du monde, une île déserte, une vraie, pour qu'ils en fassent un septième continent à la mesure de leurs rêves... Cette année, le Festival de l'enfance coïncide avec le jubilé du maréchal Tito (quatre-vingt-cinq ans d'âge et quarante ans à la tête du parti) et son portrait veille sur toutes les représentations comme une divinité tutélaire.

Depuis la mer jusqu'au cimetière qui la domine, la ville s'enroule en colimaçon : des places, des arcades, des ruelles, un décor de « campiello » multiplié cent fois, une Italie lointaine, et, proche, une Grèce pressentie ; dans la douceur des premiers soirs d'été, des visages aux fenêtres, les yeux bleus des Croates et les yeux noirs des Serbes. On ne se souvient plus ici de tant de sièges, de tant de malheurs. L'heure est aux délices innocentes. Dans les îles alanguies, les branches de lauriers frôlent la mer : devant leurs portes, face aux barques, le vieilles femmes filent la laine, et le temps n'est qu'un rêve. Drago Putnikovic veut que son festival porte aussi des lunettes roses. Pourquoi lui dire que les enfants du monde n'auront jamais les moyens d'habiter le continent qu'on leur a promis ? Ici, le film, le ballet, la musique, le théâtre, consacrent, pour quelques jours du moins, la puissance de l'enfant.

Un orchestre de petits Allemands se produit dans l'église voisine. Dans un cinéma de plein air, le Temps des guerriers rebelles, de Wladimir Tadej, montre des enfants héroïques plongés dans la tragédie du Montenegro et permettant le triomphe de la juste cause dans des paysages d'églogue : on est venu en famille dans le parfum des chèvrefeuilles ; les yeux des spectateurs s'emplissent de larmes. La très vénitienne place de la Cathédrale accueille le soir les grands spectacles : des comédiens de Sarajevo pour l'histoire du Chat Genghis Khan, badinage acrobatique d'une touchante mièvrerie ; de jeunes pionniers de Rijeka sautillant un ballet de Pinocchio dans le vieux style oublié des patronages, aussitôt suivi d'une vigoureuse interprétation du troisième acte du Lac des Cygnes, sur la maigre musique d'un piano solitaire par l'école de danse de Belgrade.

Que venait faire dans tout cela la Panique et compagnie de la Comédie de Lorraine, le « moins spécifique » des théâtres pour enfants, spectacle très dur et très fort sur le pouvoir et l'autorité ? Aux colloques du matin, où un professeur discutait à la Maison de l'armée les spectacles de la veille, on n'a pas caché les réticences que suscite ici un spectacle qui veut « faire penser » l'enfant, allant jusqu'à mêler la psychanalyse à la politique. Fallait-il discuter ? Ici et là, « contester » ne signifie pas la même chose. L'important était surtout de se rencontrer, de tomber sur Mima Jankovic et ses marionnettes faisant chanter tout un quartier aux fenêtres, ou bien, au milieu de la nuit, dans un petit village bétonné de l'autre côté de la ville, après l'usine électro-chimique, sur ce groupe Kinkerne d'Annecy, formé de jeunes pré-délinquants, présentant un peu à l'improviste de vieilles danses et de vieux chants de France. Un jeune Dalmate finit par s'avancer, sourit, prend la flûte d'un des jeunes musiciens et répond par un air de chez lui.

BERNARD RAFFALLI.

Nicolas de Staël à Colmar

UNE DOUBLE PASSION

IL n'est plus nécessaire aujourd'hui, en 1977, d'emboucher la trompette pour faire connaître le nom de Staël ou, plus précisément, son incarnation : l'œuvre. Sitôt l'artiste disparu, son nom volait de lèvres en lèvres, il y a vingt et un ans, et le reflet de sa peinture allait s'étaler en ondes concentriques de plus en plus larges sur les chevalets des épigones guettant l'explosion d'une création afin d'enrichir un sang trop pauvre, incapable d'alimenter une source qui leur soit propre. Tels le Caravage et d'autres exemples fournis au long du développement des courants d'art. Il y a trente ans (1947), son nom et son travail étaient à peine connus de quelques amateurs. Cinq ans auparavant, 1942, c'était encore l'obscurité, celle de l'occupation et de la misère noire à Nice, surmontée grâce à l'héroïsme de sa première compagne, Jeannine Guillou.

Dans la brièveté de cette marche à reculons, dans ce raccourci trop sec, nous voyons paraître au coin d'éphémérides imprévues l'opus connu, mais renouvelé sous un éclairage autre, d'un Staël faisant figure maintenant de peintre classé, pour tout dire, à cette heure, classique, parce que sa révolution a été adoptée par tant d'autres et dans l'esprit de tous mangeurs gourmands de peinture.

***

Voici donc Staël à Colmar, au musée d'Unterlinden, dont le charmant cloître, la chapelle gothique et les salles souterraines résonnent au long des années d'un brassage où se mêlent le silence des primitifs rhénans, le chant épique et grandiose de la Passion torturée d'un Grünewald et, sans contradiction formelle, la peinture angoissante et aérienne de Vieira da Silva vue il y a cinq étés, celle de tendre poésie de Hans Reichel l'an passé et celle, en cet été mouillé, de l'affirmation brûlante de Nicolas de Staël.

Si l'exposition a une particularité remarquable, ce n'est pas tellement par l'indéniable qualité d'œuvres déjà réputées et ayant traversé les mers que par une concision dont le peintre aurait joui tant la sienne propre avait éperonné sa démarche. En effet, la courbe de la courte trajectoire que dessine un œuvre réalisé en une décennie est ici ramassée en trente-sept peintures qui établissent sans rupture la continuité dans la recherche, la non-satisfaction de ce qui a déjà été trouvé et le battement harcelé par un absolu, même quand celui-là est atteint d'imperfection.

Des premières tentatives de 1944-45, plus ou moins abstraites dans un contexte géométrique, mais où se perçoit toujours une émotion de frappe tirée d'un contact avec un réel diffus : des compositions dites non figuratives de 1946 à 1951 où jouent à cache-cache l'espace et la lumière — d'abord dans une formulation dramatique des noirs et des gris, puis dans l'éclaircissement d'une palette où vont vibrer les vermillons et les jaunes de Naples pour suggérer en transparence le spectacle de la stridence d'une émotion intérieure, Histoire naturelle (1946, Sonja Henie Foundation), celui de la cadence des pavés de la cité et même celui de la parution de figures humaines dialoguant avec le passé, — toute une ambition qui aboutit d'un coup à la soudaine expression d'un réel transposé — le spectacle des Footballeurs (1952, Musée des beaux-arts de Dijon) — puis à la préhension audacieuse de la figure elle-même où le semblant va plus loin que le ressemblant — le Portrait d'Anne (1953, musée d'Unterlinden), récemment acquis et de ce fait ayant été le propulseur de l'exposition.

C'est ensuite la tension dans et vers le paysage qui n'est plus paysage, mais seulement peinture drue, qu'elle soit motivée par la Sicile, Agrigente (1953) Kunsthaus, Zurich), Martigues (1954, Kunstmuseum, Winterthur), le Phare de Gravelines (1954) ; le sobre dépouillement des natures mortes dont l'ascèse fait vivre les objets au-delà de leur finalité (la Nature morte à la palette rose (1954 Sonja Henie Foundation, dont la rigoureuse organisation tempérée par un aplat saumon fait vivre tels des personnages les instruments mêmes de son orchestration picturale, la Nature morte à la lanterne où les objets dans leur équilibre trouvé de justesse projettent la transcendance de leur réalité tout comme dans la superbe Nature morte au poêlon où les choses du commun ont la tiédeur suave de désirs rêvés) le glorieux final de 1955 qui peut se présenter à la contemplation même sans qu'il l'ait voulu et recherché, comme une sorte de triptyque de la passion moderne : passion de l'espace et de la liberté du vol avec les Mouettes, passion du mystère de la création avec l'Atelier bleu, passion de prolonger la vie au-delà de la mort avec Ma cathédrale (ne figurant pas à l'exposition).

***

La passion résumée de l'artiste d'aujourd'hui est sœur de la passion rédimée de l'artiste d'hier. C'est ce qu'immanquablement fait valoir l'exposition Staël d'Unterlinden, signifiant au visiteur de se projeter presque cinq cents ans en arrière avec « Mathis le peintre » et à nouveau de faire un bond cinq cents ans en avant en rejoignant un créateur de notre temps.

Il ne peut être question d'échelle de valeur ni de rapprochements stylistiques, sinon du moyen d'expression pouvant être celui d'un obligé. Mais une même passion — au double sens du terme : souffrance de l'homme torturé et ardeur déchirante de la création — dans l'audace, dans l'éclat foudroyant de la couleur, dans la noirceur du drame humain caché, dans le réseau des pensées souterraines devenant symboles qui, à l'orée de la Renaissance, courent à travers le déploiement du retable et de ses volets comme à travers la succession des étapes ascendantes de l'œuvre de Nicolas de Staël, juste orage secoué de certitudes et aussi d'interrogations.

PIERRE GRANVILLE.

(*) Musée d'Unterlinden, jusqu'au 2 octobre.

Les expositions d'été en Amérique du Nord

ÉTATS-UNIS

• Chicago

L'art des Indiens d'Amérique. The Art Institute, 16 juillet-30 octobre.

• Detroit

Daniel Chester French. Institute of arts, jusqu'au 28 octobre.
Photographies de Moholy-Nagy. Institute of arts, 21 juillet-4 septembre.

• Fort-Worth (Texas)

La collection Tokugawa : costumes et masques du nô japonais. Après Washington et New-York. Kinbell Art Museum, 27 juillet-7 septembre.

• Los Angeles

Richard Diebenkorn (1943-1976), peintures et dessins. County Museum of art, 11 août-25 septembre.
« Picturialisme » californien. County Museum of art, 26 juillet-11 septembre.
L'art populaire chinois. County Museum of art, 2 août-2 octobre.

• Minneapolis

L'univers de Calder. Walker Art Center, jusqu'au 14 août.

• New-York

Degas dans les collections du musée (170 peintures, sculptures, dessins...). Metropolitan Museum of art, jusqu'au 4 septembre.

L'or des Thraces : trésors archéologiques bulgares. Après Paris, Londres, Moscou, Vienne, Mexico, etc. The Metropolitan Museum of art, jusqu'au 4 septembre.

Gloire du costume russe (1709-1909). Metropolitan Museum of art, jusqu'en août.

Richard Diebenkorn (1943-1976), peintures et dessins. Whitney Museum of American Art, jusqu'au 17 juillet.

L'Amérique entre deux siècles (1890-1910), peintures, œuvres graphiques, photographies. Whitney Museum of American Art, jusqu'au 2 octobre.

Chefs-d'œuvre américains du XXe siècle. Whitney Museum of American Art, 27 juillet-9 octobre.

Henri Matisse, « la Piscine ». Musée d'art moderne, jusqu'au 15 août.

Picasso, Bonnard, Cézanne, Renoir, Redon, etc., chez Ambroise Vollard. Musée d'art moderne, jusqu'au 6 septembre.

Acquisitions de peinture et de sculpture contemporaines : Musée d'art moderne, jusqu'au 16 août.

Paul Klee : Guggenheim Museum, jusqu'au 7 septembre.

Quarante maîtres modernes : Guggenheim Museum, jusqu'au 6 septembre.

Peinture américaine d'après guerre, collection Guggenheim : Guggenheim Museum, jusqu'au 11 septembre.

• Pittsburgh

Femmes artistes 1550-1950 : Museum of Art, 14 juillet-4 septembre.

• San-Francisco

Robert Rauschenberg : Musée d'art moderne, jusqu'au 21 août.

• Washington

Peinture et sculpture californiennes, l'ère moderne : Smithsonian Institution, jusqu'au 11 septembre.

Vingtième exposition nationale de gravures : National Collection of Fine Arts, jusqu'au 18 septembre.

Henri Matisse, collages : National Gallery of Art, 10 septembre-23 octobre.

CANADA

• Montréal

Eugène Atget, photographies de Paris 1900-1925 : Musée d'art contemporain, jusqu'au 17 juillet.
Jean Noël, bannières de Corridart, sculptures : Musée d'art contemporain, jusqu'au 17 juillet.
Aspect du réalisme : soixante-dix artistes de onze pays différents. — *Œuvres de la collection permanente,* 7 juillet-7 août. *Sculptures de la banque d'œuvres d'art du Conseil des arts du Canada,* 11 août-11 septembre : Musée d'art contemporain.
Les arts décoratifs à Montréal de 1880 à 1914 : Musée des beaux-arts, jusqu'au 31 juillet.
La peinture indienne dans les collections montréalaises : Musée des beaux-arts, jusqu'au 17 juillet.

• Ottawa

Jack Bush rétrospective (cinquante-cinq œuvres du peintre abstrait canadien) : Galerie nationale du Canada, jusqu'au 31 juillet.
James Wilson Morrice, à la découverte de la collection : Galerie nationale, jusqu'au 31 juillet.
L'évolution du paysage : Galerie nationale, jusqu'au 21 août.

Les festivals de jazz en France

Les manifestations de jazz estivales, qui cherchaient à se différencier autrefois par les programmes, tentent de le faire aujourd'hui par les formules, bien que la plupart d'entre elles ajoutent aux concerts, de façon presque obligée, des « activités de rue » et des « animations de complément » : cinéma, expositions, ateliers.

Les organisateurs passent très souvent des accords entre eux pour diminuer la charge financière des voyages d'Amérique en Europe (et retour). On se rendra très vite compte, à la lecture des affiches de cette année, que les musiciens circulent d'une ville à l'autre en juillet et appartiennent, pour la plupart, soit à la tournée Wein, soit à la tournée Granz.

Il est à noter toutefois l'effort d'Antibes pour se démarquer des deux géants que sont Nice et Montreux, et celui de Châteauvallon pour se distinguer, avec bonheur, de tous les autres lieux festivaliers francophones. — L. M.

• NICE
(du 7 au 17 juillet)

Doc Cheatham, Wallace Davenport, John Faddis, Dizzy Gillespie, Thad Jones, Jimmy Maxwell, Joe Newman, Clark Terry, Jack Walrath (trompettes). Vic Dickenson, Kai Winding (trombones). Barney Bigard, Tony Scott (clarinettes). Peper Adams, Benny Carter, Arnett Cobb, Eddie Daniels, Billy Harper, Budd Johnson, Zoot Sims, Buddy Tate, André Villéger (saxophones). Freddie Greene, Luther Johnson, Rodney Jones, Muddy Waters (guitares). Count Basie, Dave Brubeck, Ray Bryant, Harold Danko, Raymond Fol, Earl Hines, Dick Hyman, Hank Jones, Hugh Lawson, Ellis Larkins, John Lewis, Teddy Wilson (piano). Bob Cranshaw, George Duvivier, Michel Gaudry, Milton Hinton, Major Holley, Charles Mingus, Slam Stewart (contrebasse). Allan Dawson, Oliver Jackson, Mel Lewis, Sonny Payne, Dannie Richmond, Mickey Roker, Grady Tate, Sam Woodyard (batterie), Gatemouth Brown, Cab Calloway, Joe Williams (chant). Jam sessions et concerts quotidiens de 17 h. à 24 h. Tél. (93) 85-09-35/36 et (93) 81-66-76/77.

• MONTREUX
(du 8 au 14 juillet)

Shakti, avec John Mc Laughlin, Don Ellis Big Band, Al Di Meola (le 8). Ben-E. King (le 9). David Newman, Klaus Doldinger (le 10), Herbie Mann, Sonny et Linda Sharrock, Don Pullen, Larry Coryell et Pillip Catherine (le 12). Milt Jackson et Ray Brown, Roy Eldridge, Ray Bryant, Eddie Davis, Benny Carter, Jimmy Smith, Monty Alexander (le 13). Ella Fitzgerald, Tommy Flanagan, Dizzy Gillespie (le 14). Count Basie Band, Joe Pass, Oscar Peterson (le 15). Cab Calloway, Joe Williams, Earl Hines (le 16). Charles Mingus, John Lewis, Dave Brubeck, Joe Venuti (le 17). Donovan (le 22). Rory Gallagher, Muddy Waters (le 23). Stanley Clarke Group, et le Jazz-rock Summit, avec Billy Cobham, Stan Getz, Benny Golson, Dexter Gordon, Freddy Hubbard, Bobby Humphrey, Woody Shaw, Eric Gale, George Duke, Maynard Ferguson... (le 24) Tél. (021) 61-35-88.

• SOUILLAC
(du 8 au 10 juillet)

Parade dans la rue, musique place de la Halle, et les Stars of Faith à l'église Sainte-Marie. Tél. (65) 37-81-56.

• NIMES
(du 9 au 14 juillet)

Anachronic Jazz Band, Arnett Cobb, Wallace Davenport, Europamerica Big Band, Lloyd Glenn, Claude Guilhot, Earl Hines, Daniel Humair, The Jazz Five, Olivier Franc, Charles Mingus, Newtone Experience, Max Roach, Archie Shepp, Hal Singer, Stars of Faith, Buddy Tate, Muddy Waters, Joe Williams, Sam Woodyard, Workshop de Lyon. Tél. (66) 21-82-82.

• ANTIBES
(du 16 au 23 juillet)

Jimmy Smith, Kenny Burrell, Kenny Clarke, Martial Solal, Stan Getz (le 16). Carmen McRae, Monty Alexander, Don Ellis Big Band (le 17). Stephane Grappelli (le 18). Nina Simone, Mas-Alvim-Humair Trio (le 18). Art Blakey, Howard Johnson, Marvin Peterson, Michel Ripoche - André Dumay, Michael Urbaniak (le 20). Max Roach, Archie Shepp, Mal Waldron, François Jeanneau (le 21). Gato Barbieri, Jack De Johnette, Gary Burton, Cecil Taylor (le 22). Alphonse Mouzon Group, Stanley Clarke Group (le 23), Tél. (93) 34-55-64 et (93) 76-95-64.

• SALON-DE-PROVENCE
(du 18 au 22 juillet)

Ella Fitzgerald et Tommy Flanagan (le 18). Oscar Peterson, Joe Pass (le 19). Count Basie Big Band (le 20). Cab Calloway (le 21). Ella Fitzgerald et Tommy Flanagan (le 22). Tél. : (90) 56-41-03.

• ANDERNOS
(du 21 au 24 juillet)

Muddy Waters, Gatemouth Brown, Lloyd Green (le 21). Cab Calloway (le 22). Joe Newman, Arnett Cobb, Wallace Davenport (le 23). All Stars (le 24). Tél. : (56) 82-02-95.

• CHATEAUVALLON
(du 17 au 24 août)

Pharoah Sanders Quintet, X'tet d'Annecy, Itaru Oki Trio (le 17). Musique du Japon et musique de Bali (le 18). Sam Rivers - Dave Holland - Barry Altchul, Intercontinental Express (le 19). Elvin Jones Quintet, Manfred Scoof Quintet, Group « Confluence », (le 20). Ars Nova, direction Marius Constant, avec Martial Solal, Cesarius Alvim, Daniel Humair (le 21). Jazz Experience, avec Michel Portal, J.-F. Jenny Clarke, Don Cherry, J. Schwartz, Nana Vasconcellos; Takashi Kako Trio; Alain Pinsolle (le 22). Steve Lacy Sextet ; Jam Session, avec Cesarius Avim, Alain Bonardel, Alain Brunet, Christian Escoudé, Jef Gilson, Roger Guérin, Jean-Pierre Mas, Barre Philips, Yosko Seffer, Manuel Villaroel (le 23). Galeshka Maravioff ; Jeanneau - Texier - Humair Trio ; Carla Bley et le Jazz Composer Orchestra, avec Michael Mantler et Roswell Rudd (le 24). Tél. : (1) 783-33-58.

• Les festivals à la radio

Les soirées de Nice, de Montreux et d'Antibes seront retransmises en direct et en différé sur France-Musique, chaque jour, de 18 h. 45 à 19 h. 30 et de 0 h. 05 à 1 h. (et le vendredi de 23 h. 15 à 1 h., le dimanche de 19 h. 35 à 20 h. 30).

Les soirées de Châteauvallon seront diffusées en direct, les 17, 18, 19 août de 0 h. 05 à 1 h. ; le 20 août de 23 h. à 24 h. ; le 22 août de 22 h. 30 à 0 h. 30 ; le 23 août de 0 h. 05 à 1 h. ; le 24 août de 22 h. 30 à 0 h. 30 ; le 25 août de 0 h. 05 à 1 h. Sur France-Musique également.

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN A MONTBÉLIARD

Une population écrit son histoire

Depuis 1970, Jean Hurstel, directeur (avec Yves Deschamps) du Centre d'action culturelle de Montbéliard, mène avec la population ouvrière une politique d'animation exceptionnelle, et qui a été sujette à controverse. Commencé au porte-à-porte, palier par palier, par des veillées dans les F 4 de la Chiffogne, ce travail qui s'appuie sur les individus plus que sur les groupes, et sur la croyance dans les possibilités créatrices de tous, a abouti — entre autres — à la création de deux manifestations annuelles totalement prises en charge par les quartiers.

Le Carnaval (25 mars), les feux de la Saint-Jean (18-26 juin) sont devenus non seulement et déjà des traditions, mais des fêtes à certains titres exemplaires. Jean Hurstel quitte Montbéliard, il sera à partir du mois d'octobre directeur de l'Action culturelle du bassin houiller lorrain, à Freyming-Merlebach. Les feux de la Saint-Jean étaient donc un peu cette année des « adieux ». L'occasion aussi de regarder de plus près cette démarche particulière.

« *Prolétaires de tous les pays, descendez dans vos propres profondeurs, cherchez-y la vérité et créez-la : vous ne la trouverez nulle part ailleurs* », disait Makhno, le paysan ukrainien révolutionnaire.

A Montbéliard, les prolétaires de chez Peugeot cherchent depuis sept ans leur (s) vérité (s). Chaque année, à la Chiffogne, à la ZUP de la Petite-Hollande, à la Batterie-du-Parc, à la Citadelle, les quartiers donnent à voir des petites pièces de théâtre qu'ils ne jouent qu'une fois (ou deux) et qui sont les morceaux d'un puzzle dont personne ne connaît le dessin final : elles ne sont que l'aboutissement transitoire d'une recherche plus fondamentale, un jalon dans un travail de longue haleine, un point virgule dans un roman.

Montbéliard, c'est Peugeot, qui fait venir d'Alès et de Turquie, des Vosges et de Pologne, de Corse et d'Algérie, des déracinés de tous âges. Trente-six mille habitants, dont près de cinq mille immigrés : « Une ville schizophrène », dit Armand Gatti venu tourner, en 1975, sept films avec les étrangers (films qui ont été projetés au cours de la semaine), « terre de béton, tours, cages, blocs, caves... », peut-on lire dans *Créations collectives*, le document remis par Jean Hurstel avant son départ aux comités de quartier et où il dresse le bilan d'une action toute en questions.

Samedi, à la ZUP de la Petite-Hollande, quartier non terminé, les filles se sont faites belles et les mobylettes pétaradent dans les allées. Il ne pleut pas pour une fois et les familles se rassemblent autour des tréteaux où il y a des danses, autour du bûcher qui va bientôt brûler. Cris, rires, exclamations, on ne reconnaît pas les H.L.M. de la Petite-Hollande. Le sous-sol de l'école est bourré à craquer d'enfants, de parents, venus assister au spectacle donné ce soir par des habitants du quartier : *le Temps des fourmis*. Dans un décor plus que simple, sur trois estrades dispersées dans la salle, au milieu des enfants qui courent et qui se font gronder parce qu'ils empêchent de voir, une douzaine de comédiens jouent *le Quotidien imaginaire de Véronique, le Quotidien imaginaire de Pascal, la Solitude de Mounjir, la Poste et le Téléphone, la Rumeur*... Titres donnés aux tableaux qui sont un peu l'album photo d'un quartier où vivent ensemble mais séparés Français et immigrés. Tableaux éparpillés dans l'espace comme l'est l'histoire des hommes dans le béton de Montbéliard, et dans lesquels on lit l'ennui, les interdits précis, les rêves de femmes, les cancans aussi. Il y a des histoires à la Petite-Hollande, on parle beaucoup de la petite Sophie... L'amour, quand il arrive, se heurte au racisme « ordinaire », Sophie affronte la rumeur.

L'important n'est pas dans l'histoire, *somme toute un peu mélo* (et qui se termine par le triomphe de l'amour sur les préjugés), l'important ici est ailleurs, dans la communication immédiate, bruyante, entre le public et les habitants du *quartier sur scène*. Le théâtre n'est pas une chose sacrée à la Petite-Hollande, on le vit comme si on allait au marché, les réflexions sont lancées à voix haute, on rit très fort quand trois immigrés répètent avec application : « Peugeot est un grand patron », « Mohamed va au travail », cours d'alphabétisation dont la vérité tragique est aussitôt comprise. On rit, on est ému, on se déplace, on parle à ses voisins. Sophie est la fille du voisin ; Mounjir est un autre voisin ; la « leçon », parce qu'elle est drôle, porte. Le théâtre est un miroir. Les gens se regardent dedans.

A la Chiffogne, autre quartier de Montbéliard, quartier sous-prolétaire, les jeunes et les adultes se réfléchissent dans la glace tendue par sept chômeurs de dix-huit ou vingt ans, qui ont bâti ensemble *L'avenir, c'est pas le pied*. Spectacle *inracontable celui-ci*, petits tableaux encore, joués sans décor, sans costume, sans un mot, dans une violence totale au milieu des rires durs. Un jeune en salopette de garagiste, cheveux flamboyants, sourire sans dents, boucle à l'oreille, se cogne dans des tables et se fait mal, les autres se bousculent. C'est fascinant et incompréhensible, sauf pour la salle qui réagit au moindre geste, qui comprend l'ampleur de l'ennui absolu développé par chaque chute brutale, le désespoir et la révolte aveugle exprimés par les sept « loulous » de la Chiffogne.

Dehors il est tard, les défilés aux flambeaux ont tracé leur chenille lumineuse dans tous les quartiers, la pluie s'est mise à tomber et les immenses bûchers allumés s'achèvent au milieu des gens qui se précipitent, des orchestres qui plient bagage. On cherche à la Petite-Hollande où continuer le bal, on ouvre les portes de la très minuscule Maison de quartier, les Polonais en costume montrent leurs danses, tout le monde boit et danse. Les enfants s'endorment en regardant leurs parents.

Depuis huit jours Montbéliard fait la fête, et chaque quartier, à tour de rôle, a donné « son » spectacle. Les Batteries-du-Parc ont joué la vie d'un habitant, de la naissance à la mort, histoire d'un homme qui ne décide jamais pour lui. La Citadelle a mis en scène les deux poupées géantes qui ont été créées quelques mois auparavant pour le carnaval, M. et Mme Citadelle s'installaient dans leurs meubles après un affrontement.


Extrait des « Cahiers collectifs »

Qu'on ne s'y trompe pas : *le Temps des fourmis, L'avenir, c'est pas le pied*, ne sont pas des « œuvres d'art ». Préparés pendant un peu moins d'un mois au rythme d'une à deux réunions par semaine, par des groupes de sept, quinze, vingt habitants dans chacun des quartiers, ces petits spectacles (il y en a d'autres en cours d'année) sont l'expression unique, précieuse, imparfaite et irremplaçable d'une population mise depuis quelques années « en état de création ». Ils sont le résultat d'un travail long et lent, d'un *travail souterrain* mené par quelques animateurs. Il a eu ses impasses et ses moments (l'expérience de Gatti avec les travailleurs immigrés a été particulièrement convaincante, *le Monde* du 30 janvier). Cette démarche hasardeuse, aux débouchés inconnus, au développement chaotique (l'animation culturelle se fait parfois dans des bagarres au couteau), va à contre-courant de ce qui se fait habituellement en France, où l'animation est presque fondée sur la diffusion de spectacles « extérieurs » auxquels on espère amener la population.

A Montbéliard, les gens se réunissent pendant deux mois par an, tous les soirs, pour fabriquer leurs « Géants » ; les jeunes, les « loulous » qui ont maille à partir avec la justice, construisent des décors absolument fous dans des matériaux de récupération, rêves de 2 tonnes, « soudés » (c'est le mot) à Peugeot. Ils inventent des machines qui feraient rêver Buster Keaton, capables, dérision suprême puisqu'ils n'ont pas de travail, de les remplacer au boulot. De tout cela, ils font des pièces.

Ce ne sont pas des œuvres d'art, non, et cela importe peu. Les groupes de quartier qui sont nés à Montbéliard ont créé quelque chose de rare. A l'heure où les carnavals sont envahis par les majorettes, les gadgets et le folklore, les fêtes de Montbéliard sont des fêtes-miroirs, fêtes provisoires, fêtes prétextes pour se parler à soi-même au milieu des bals et des feux de bois, dialogue intime et public d'une population qui écrit son histoire et qui ne la répète pas. Il serait dommage que les feux allumés par Jean Hurstel s'éteignent avec son départ. Mais les animateurs, les groupes et les quartiers restent. Et les fourmis, après tout, ont le temps.

CATHERINE HUMBLOT.

LES COLLAGES D'ÉMILE DE ANTONIO, L'ART CONCRET DE PAUL SHARITS

Les pièges du réalisme cinématographique

PAR un hasard qu'on dirait calculé, le Centre Georges-Pompidou vient de rendre simultanément hommage à deux cinéastes américains que rien ne rapproche sauf le fait d'avoir été mêlés à des moments bien différents à l'avant-garde new-yorkaise : Emile de Antonio, cinquante-six ans, et Paul Sharits, trente-quatre ans. Que l'un s'inscrive dans la plus stricte tradition documentaire, que Sharits, au contraire, poursuive dans une université des recherches sur la matière même du film, sur le cinématographe en tant que matériau, n'ajoute rien à l'affaire. L'un et l'autre témoignent pour une autre approche du « septième art ».

Emile de Antonio est le plus reconnaissable des deux, le plus abordable, le plus facile à situer. Après tout, à l'époque où Hollywood régnait sans partage, sans la concurrence de la télévision, en pleine ère rooseveltienne, le cinéma documentaire avait connu aux Etats-Unis une période faste, suggérant une alternative au « rêve américain » tel que l'exaltait l'industrie californienne.

L'auteur de Painters Painting *rappelle volontiers ses liens d'amitié avec les peintres qui apparaissent dans le film, liens très anciens, quand ceux-ci œuvraient seuls dans une société hostile. Comment, avec Jasper Johns et Bob Rauschenberg, il organise dans les années 60 le premier concert de John Cage, puis de Merce Cunningham, au Town Hall de New-York. Andy Warhol, à un moment donné du film, répondant à une de ses questions, lui dit :* « You made me a painter. » *(Vous avez fait de moi un peintre, en suggérant que l'art pouvait être commercial, pouvait se vendre).*

Le premier film d'Emile de Antonio, Point of Order (1963)*, dont on nous promet enfin la projection en séance régulière la saison prochaine, se rattache directement, selon l'auteur, à la méthode du collage qu'il a apprise chez ses amis peintres. Comme eux, dans cette peinture américaine, il prend son inspiration dans le « junk », les rebuts, les déchets, que la vie américaine, la ville américaine, offrent partout aux regards.* « Qu'est-ce qui ressemble davantage à du « junk », *explique-t-il,* que ces bandes de télévision, ces cent quatre-vingt-huit heures de télévision des audiences du Sénat qui opposèrent le sénateur Joseph McCarthy, l'inventeur du maccarthysme, à l'armée américaine, en 1954 ? » *De cette masse, le cinéaste tire, pour le cinéma, un montage dramatique de cent vingt minutes. Télévision en noir et blanc, qui garde le charme du cinéma des frères Lumière, avec ses images d'une autre époque, et qui révèle, bien avant le Watergate, l'extraordinaire capacité des Américains à mettre en scène leur politique.*

La collage consiste, dans la meilleure tradition eisensteinienne, à juxtaposer des éléments sans liaison apparente, dans la perspective que un plus deux ne font pas nécessairement trois mais quatre ou cinq, ce qui provoque chez le spectateur des réactions précises, engendre un raisonnement. Mais Emile de Antonio travaille d'abord dans le cinéma direct, avec des sons : la parole commande à l'image. Toute son œuvre sera fondée sur le collage verbal et d'abord les films politiques (1). Painters Painting *ne cherche pas à rendre « plastique » la peinture, mais juxtapose, contraste, selon une logique très serrée, les propos des peintres eux-mêmes, même si les toiles originales ont été filmées avec une extrême précision.*

Qu'il le veuille ou non, Emile de Antonio nous suggère peut-être, par l'ensemble de son œuvre cinématographique, la question qui sous-tend Painters Painting, *mais n'est jamais formulée explicitement comme dans cette déclaration recueillie au cours du tournage :* « Les peintres *(montrés dans le film)* et la façon dont ils travaillent sont essentiellement des *manifestations d'un aspect très* conservateur de l'Amérique. La peinture elle-même n'est pas conservatrice (même si elle est apolitique), mais elle fait partie d'une machine qui dirige ce pays. » (Film Quarterly, *automne 1971).* « Et pourant, *ajoute-t-il,* le tourne : peut-être est-ce quelque chose que je dois chasser de mon système. » Painters Painting *fut montré en 1972. La contradiction entre la déclaration d'hier et le film aujourd'hui semble évidente, à moins que l'ordre de la peinture ne relève lui aussi de la politique, que par la peinture s'exprime une vision de la société.*

***

Cette question, il faut la poser aussi pour cet « art cinétique » né directement de la peinture et dont pendant cinq jours Paul Sharits nous a donné des exemples dans la petite salle de Beaubourg : le film, comme la peinture, est une réalité physique, des images fixes sont imprimées sur une bande de celluloïd, au nombre de vingt-quatre images par seconde de projection. En contrastant brusquement, par exemple, selon une durée inférieure à six images par plan, un plan de couleur brute, avec un plan d'une autre couleur brute, on crée un effet de clignotement. La perception chavire, l'œil peut lire davantage, le cerveau concevoir différemment. L'ordre conceptuel qui nous semble donné une fois pour toutes n'est pas immuable.

Dans un second cas, deux appareils de projection 16 mm fonctionnent simultanément et projettent chacun une suite de plans de couleur brute d'une durée variable. Les deux surfaces balayées par les projecteurs sont d'abord juxtaposées, mises côte à côte sur l'écran, puis insensiblement mordent l'une sur l'autre par déplacement progressif d'un des projecteurs, jusqu'à ce que, au terme de la projection, les deux surfaces lumineuses n'en fassent plus qu'une seule. Par un jeu de combinaisons, à la verticale à l'intérieur de chaque écran, puis à l'horizontale d'un écran à l'autre, la couleur brute entre en mouvement, les couleurs s'entrechoquent, des espaces nouveaux surgissent.

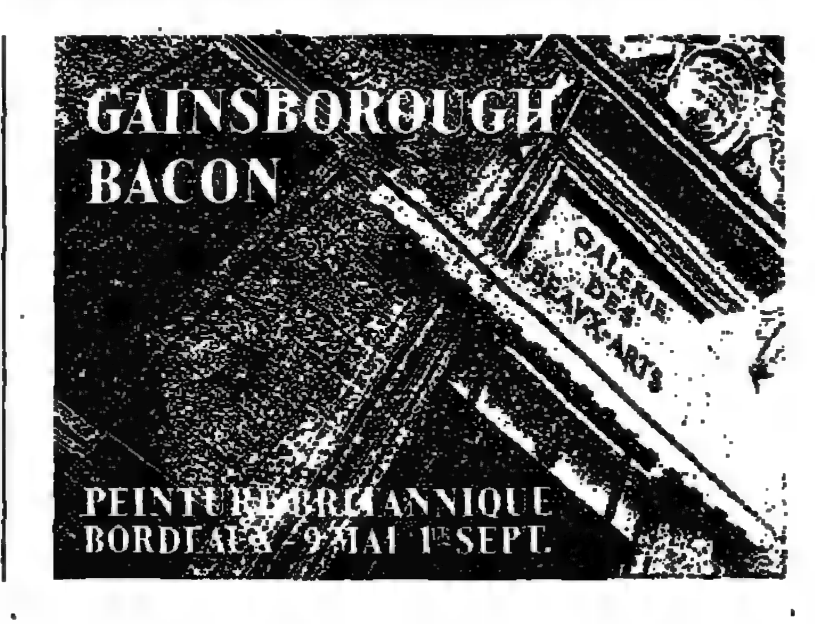
Ces études analytiques (Analytical Studies *comme les appelle l'auteur), sous d'autres noms et avec d'autres moyens, fournis par le Media Center de l'université de Buffalo dans l'Etat de New-York, tendent toutes à matérialiser, à rendre « concret » le travail de la bande-film, son grain, le système de défilement du film dans l'appareil de projection avec ses perforations, le défilement saccadé à vingt-quatre images/seconde étant rendu continu chez le récepteur humain par le phénomène de la persistance rétinienne, le fait qu'une image s'inscrit encore sur notre rétine un court laps de temps après qu'elle a disparu du champ visuel.* Apparent Motion *(mouvement apparent), présenté à Documenta VI à Kassel, montre le mouvement perpétuel apparent du grain de la pellicule ; les infimes particules qui composent l'émulsion se mettent à grouiller. Jeu illusoire obtenu par un grossissement considérable du grain original et les traitements successifs de la pellicule.*

S : TREAM S : S : ECTION : S : ECTION : S : S : ECTIONED, *joue sur deux plans de perception : d'abord l'image d'un courant, d'une eau tumultueuse filmée selon six angles différents, avec surimpressions simultanées qui donnent l'impression que l'eau tourne en rond ; ensuite des rayures verticales qui apparaissent sur la pellicule par groupes de trois toutes les quatre minutes. En cours de projection, les surimpressions disparaissent une à une pour laisser l'image unique du courant qui, entre-temps, a été presque recouvert par un fin réseau de rayures verticales progressivement apparu sur l'écran : une illusion disparaît, celle du flot tourbillonnant en circuit fermé, une autre naît, ces rayures verticales qui restituent la durée du film, le sentiment du déroulement de la bande film, et qui en même temps tracent un nouveau* pattern, *une nouvelle configuration. L'illusion optique ne s'arrête pas.*

Discerner le mensonge à l'œuvre, percevoir le jeu des apparences, crever l'écran des évidences, ne plus accepter le cinéma comme double automatique de nos existences et de la réalité : un autre regard est possible, enrichi, et sur le cinéma et sur la réalité.

LOUIS MARCORELLES.

(1) Outre *Point of Order*, on rappellera *Vietnam, année du cochon* (1969) et *Richard Milhouse Nixon* (1971).



Une sélection


Le peintre Motherwell vu par Chenez.

Cinéma

UN FLIC SUR LE TOIT
de Bo Widerberg

Un meurtre, une enquête, un tueur fou sur un toit : tous les éléments du « suspense » classique sont réunis dans ce film. Mais Bo Widerberg dépasse l'anecdote et met en cause le fonctionnement de la police suédoise. La partie psychologique et polémique du récit est remarquablement traitée. Moins original, le dénouement décrit une chasse à l'homme spectaculaire.

AIDA
de Pierre Jourdan

La recréation, par le film, d'une représentation de l'opéra de Verdi, au théâtre antique d'Orange. Par les prises de vues, un nouveau découpage de la mise en scène théâtrale et le travail de montage, Pierre Jourdan nous introduit à l'intérieur du spectacle lyrique, capte les manifestations intimistes des sentiments et des passions. Magnifiquement chanté et joué par deux grandes cantatrices, Gilda Cruz Romo et Grace Bumbry. Un film pour rendre l'opéra populaire.

NUCLÉAIRE DANGER IMMÉDIAT
de Serge Poljinsky

Un film militant, réalisé grâce à une souscription populaire et présenté à Cannes dans la section Perspectives du cinéma français. Les images des manifestations de Creys-Malville reviennent comme un leitmotiv. Un bon exemple des qualités du cinéma direct.

HEDDA
de Trevor Nunn

Dans le huis clos d'un salon bourgeois à la fin du siècle dernier, l'affrontement d'une femme prisonnière de son milieu et de trois hommes. Le réalisateur reste fidèle aux conventions scéniques du drame d'Ibsen et tout gravite autour du personnage d'Hedda Gabler, qu'incarne avec une intelligence et une autorité souveraines Glenda Jackson. C'est la performance de la comédienne qui fait l'intérêt du film.

LE DIABLE PROBABLEMENT
de Robert Bresson

Charles n'arrive pas à mourir et ne peut pas vivre ; dans son angoisse, Bresson a vu la lucidité de la jeunesse. Notre société est une vaste entreprise de destruction et le suicide de Charles, le film de Bresson, un cri d'alarme.

ELISA, VIDA MIA
de Carlos Saura

Un vieil homme et sa fille vont à la rencontre l'un de l'autre, tout en dérivant seuls sur des voies parallèles. Carlos Saura a soumis ces deux portraits au traitement troublant de sa vision onirique.

BAXTER, VERA BAXTER...

Tandis que persiste au-dehors un air de fête, une femme (Claudine Gabay) raconte comment son mari a payé pour qu'elle lui soit infidèle. Dans la grande villa vide, la pénombre s'installe.

... et LE CAMION
de Marguerite Duras

Voilà, c'est un film réjouissant. Mais parfois le spectateur refuse la lecture de Marguerite Duras et l'histoire qu'elle dit, de même que le chauffeur refuse les histoires que raconte la femme du Camion.

PAINTERS PAINTING
d'Emile de Antonio

— *Lire notre article page 13.*

— ET AUSSI : *News from home*, de Chantal Akerman (messages tendres confrontés à New-York) ; *Alice dans les villes*, de Wim Wenders (un homme, une petite fille) ; *Trois femmes*, de Robert Altman (le cauchemar américain) ; *Omar Gatlato*, de Merzak Allouache (un petit fonctionnaire amoureux d'une voix sur cassette) ; *En route pour la gloire*, d'Hal Ashby (les drames de l'émigration et le sourire de Carradine-Guthrie).

Théâtre

FESTIVAL D'AVIGNON

Pendant un mois la vie théâtrale se concentre sur Avignon, et c'est la troupe avignonnaise de Gérard Gelas, le Chêne noir, qui commence — en prologue, — à partir du 7 juillet, avec Fantastic miss Madona, *suite musicale et développement d'une histoire naïve commencée il y a quatre ans et racontée en images flamboyantes. Le 10, le TEP prend possession pour la troisième fois de la cour d'honneur avec* Hamlet *mis en scène par Benno Besson. Le 13, le Théâtre de la Commune s'installe au cloître des Carmes avec, encore Shakespeare,* Coriolan, *mis en scène par Gabriel Garran. Le 14, la fête nationale coïncide avec la première « mise en espace » de Théâtre Ouvert :* Nadia, *de Bernard Cuau, par Jean-Claude Fall, aux Pénitents blancs. Déjà, depuis le 12, Armand Gatti aura commencé son travail de recherche à la cellule de création, chapelle des Cordeliers, où, depuis le 13, les auteurs du Gueuloir auront commencé à lire leurs textes, à raison d'un par après-midi.*

FESTIVAL DE CARCASSONNE

Après le Festival d'Anjou et les Nuits de Bourgogne, ce sont les remparts de Carcassonne qui accueillent le Macbeth *mis en scène par Mehmet Ulusoy (les 6, 12 et 13 juillet) en alternance avec un* Roméo et Juliette *dans une distribution entièrement féminine, dirigée par Denis Llorca (les 11, 15 et 16 juillet).*

PARIS : TARTUFFE
à la Porte-Saint-Martin

Un hôtel particulier en rénovation. Une maisonnée nombreuse, qui pourrait être heureuse. Le chef de famille, bourgeois libéral, se laisse séduire par le dogme sévère de la dévotion, se laisse envoûter par un homme rusé, intelligent, ambigu et qui assume les contradictions de sa sensualité et de son ambition. Planchon-Tartuffe glisse, silencieux, souple comme un chat noir, familier et porteur d'une force mystérieuse, dangereuse. Tartuffe le plus beau personnage de Planchon.

Musique

CENDRILLON
à l'Opéra

Un charmant spectacle pour terminer la saison à l'Opéra : la Cenerentola, de Rossini *où le conte de fées étincelle dans cette musique qui fait chanter les mots, parler les gestes ; une pure délectation vocale et orchestrale. Distribution superbe (Roger Soyer, Tom Krause, et, en alternance, Teresa Berganza ou Frederica von Stade) sous la direction de J. Lopez Cobos, mise en scène de Jacques Rosner dans des décors très gais et insolites de Max Schoendorff. (Les 8, 9, 11, 13, 14 juillet, etc.).*

DU MARAIS A L'ESTIVAL

Semaine de transition entre les deux festivals d'été à Paris : le Marais s'achève avec Krivine et Ivaldi (Carnavalet le 6), l'Orchestre de la radio néerlandaise, dir. J. Fournet (Saint-Merri l· 7), Rita Streich et P. Badura-Skoda dans une Schubertiade (aux chandelles, à l'hôtel d'Aumont, le 8), le Trio Debussy (Saint-Merri, le 9), le Quatuor vocal français (le 11, à Aumont), l'Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec M. Bourgue (Saint-Merri, le 12). Il transmet le flambeau au Festival estival, avec Amadis des Gaules, *de Jean-Chrétien Bach (Radio-France, le 13). Le Festival estival tiendra les mélomanes parisiens en haleine, chaque jour, jusqu'au 23 septembre, avec une série de concerts originaux et séduisants, où l'on retiendra dès maintenant un grand festival Guillaume de Machaut, du 15 au 24 juillet.*

CONCERT CHAGALL
à Nice

Pour fêter le quatre-vingt-dixième anniversaire de Marc Chagall, G. Vichnevskaya, A. Ciccolini, H. Prey, J.-P. Rampal, M. Rostropovitch, I. Stern, l'Orchestre de Monte-Carlo et P. Paray se réunissent au palais de la Méditerranée, à Nice, en un concert de gala exceptionnel, le 7 juillet, préludant à l'exposition des peintures bibliques récentes de Chagall au Musée du message biblique.

L'ANGLETERRE
à Saintes

A Saintes, le Festival de musique ancienne consacré à l'Angleterre est une fête permanente du matin au soir : cours d'interprétation dès 9 h. à l'Abbaye-aux-Dames ; concerts d'orgue à 12 h. 30 et 16 h. 30 ; analyses des œuvres contemporaines marquantes, par Harry Halbreich (à 15 h.) ; célébration des vêpres anglicanes tous les soirs, à 18 h. et, à la même heure, concerts de musique instrumentale ; grandes œuvres de Haendel, Machaut, Purcell, etc. ; à 21 h., et pour finir la journée, soit des veillées de cabaret, soit encore des « méditations musicales » (Vittoria, Couperin, etc.). On attend, cette année, cent mille auditeurs et exécutants... Avec, le dimanche 10, une journée de « musique en liberté », au château de la Belle au bois dormant (La Roche-Courbon, de 15 h. à 24 h.). On sort de là ivre de musique...

FESTIVAL BERIO

Un Festival Berio pour la dernière séance de « Passage du vingtième siècle » avant les vacances. L'Ensemble intercontemporain, dirigé par le compositeur, avec C. Berberian, les sœurs Labèque, M. Rostropovitch, présente un des plus beaux concerts du Festival de La Rochelle, avec deux créations (Pleyel, le 11 juillet).

— ET AUSSI. — *La Valse*, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (salle Favart, les 6 et 8 juillet, à 21 h. ; le 10, à 17 h.) ; *Sonates pour flûte* de Bach, par G Fumet et J.-L. Gil (Saint-Louis-en-l'Isle, le 7) ; H. Dreyfus, C. Lardé et A. Isoir (Saint-Maximin, le 7) ; Hommage à Bartok (Angers, les 7 et 9) ; Xenakis, Lutoslawski et Tabachnik, par l'Orchestre de la radio néerlandaise, avec M. Rostropovitch (auditorium de Lyon, le 8) ; Journée de musique continue (Saint-Maximin, le 9) ; P. Badura-Skoda (Sully-sur-Loire, le 9 ; Ouverture du Festival d'Aix-les-Bains : Festival Strings Lucerne (le 10) ; Ch. Ludwig (Echternach, le 10) ; Rencontres internationales de la guitare (Castres, du 11 au 24) ; H. Dreyfus, C. Lardé, E. Melkus (Saint-Maximin, le 12) ; A. Lagoya (Salon, le 12) ; Machaut, par Pro Cantione Antiqua (Clos-Vougeot, le 13).

Expositions

RUBENS
à Anvers

— *Lire notre article page 11.*

LA RÉTROSPECTIVE 1959-1967 DE LA BIENNALE DE PARIS
à la Fondation Rothschild

— *Lire notre article page 11.*

NICOLAS DE STAËL
à Colmar

— *Lire notre article page 12.*

DOCUMENTA
à Kassel

La sixième Documenta de Kassel, exposition considérable qui fait, tous les quatre ans, le bilan de l'art contemporain. Cette fois, elle nous propose un constat : l'éclectisme de l'avant-garde artistique qui s'exprime hors la peinture (dont la présence est comparativement réduite cette année) dans la « sculpture environnementale » exposée dans le parc de l'Orangerie, la vidéo, la photo, le design utopique, etc.

PARIS-NEW-YORK
au Centre Georges-Pompidou

Prévue depuis le début de la construction du Centre Georges-Pompidou, dont elle devait marquer prestigieusement l'ouverture, une exposition colossale sur les rapports entretenus, depuis le début du siècle, par les deux capitales artistiques. De Matisse et Cézanne aux pop artistes et aux nouveaux réalistes, un rendez-vous de très belles toiles, qu'il ne faut pas manquer, mais qui a été bien curieusement combiné.

MOTHERWELL
à l'ARC

Une rétrospective des peintures et collages depuis 1941 d'une des figures-clefs de l'expressionnisme abstrait et de la peinture américaine de l'après-guerre. Elle reprend l'exposition montrée à Düsseldorf l'année dernière, mais en enrichissant les grandes séries comme celles des Elégies et des Open, d'œuvres provenant notamment de la collection personnelle de l'artiste. Une première en France, à ne pas manquer.

LE POST-IMPRESSIONNISME
au Palais de l'Alma

L'ouverture, dans l'ancien Musée national d'art moderne rebaptisé, de salles consacrées aux peintures, sculptures et dessins d'artistes nés avant 1870 : Seurat, Signac, Cross, Luce, Gauguin, Bonnard, Vuillard, Denis, Redon, Levy-Dhurmer, Maillol, Rodin... Des œuvres des collections nationales que le musée de Beaubourg, consacré à l'art du vingtième siècle, ne pouvait accueillir.

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Un panorama de l'art constructiviste depuis ses origines, russes et néerlandaises, jusqu'à ses derniers développements, plus particulièrement aux Etats-Unis. Les cent cinquante peintures, sculptures et dessins présentés proviennent d'une seule collection américaine, appartenant à la McCrory Corporation.

GREUZE
à Dijon

Une exposition d'ensemble qui devrait largement contribuer à la réhabilitation de l'œuvre, très originale, injustement oubliée, ou mal comprise, d'un artiste du dix-huitième siècle qu'on qualifie souvent un peu trop vite de bêtement sentimental.

— ET AUSSI : *la Diseuse de bonne aventure du Caravage* (un thème, ses origines, son développement après le tableau du Caravage), au Louvre ; *Sculptures de Notre-Dame de Paris*, au musée de Cluny (une découverte récente, inespérée) ; *Topino-Lebrun et ses amis* (*Peinture et guillotine*, l'hommage d'artistes d'aujourd'hui à un peintre malchanceux de la Révolution), *Paul Strand* (un des grands pionniers américains de l'art photographique) et *Milton Glaser* (on le considère comme le plus important des graphistes américains), au Centre Georges-Pompidou ; *Trois Sculpteurs des années 30*, au musée Bourdelle (Czaky, Garjallo, Lambert-Rucki).

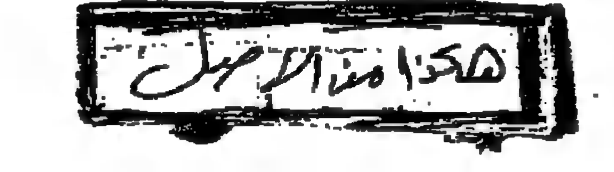
— EN PROVINCE : *A la découverte de la collection Pierre Lévy*, à Troyes (la deuxième exposition consacrée à cette importante donation met l'accent sur les dessins et les objets). *Maximilien Luce* à Albi (rétrospective du peintre néo-impressionniste). *Willem de Kooning*, à Grenoble (sculptures et lithographies d'un des principaux représentants de la peinture américaine d'après guerre). *Serpan*, à l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue (hommage à un peintre porté disparu depuis l'année dernière). *Béatrice Casadesus 1972-1977*, à Poitiers (un peintre d'aujourd'hui fait le point... dans un musée tout neuf).

Danse

IVAN LE TERRIBLE
à la cour Carrée du Louvre

Le ballet du Soviétique Grigorovitch remarquablement servi par la troupe de l'Opéra de Paris.

— ET AUSSI. — *Le Théâtre du mouvement*, au Festival du Marais (deux mimes en pleine mutation), jusqu'au 9 juin ; deux créations de Brigitte Lefevre et Jacques Garnier à La Rochelle : *Instantanément*, musique de John Cage et *Solo*, musique de Berg (8 juillet, 21 h.).



LE MONDE

FESTIVAL BERIO

LE POST-IMPRESSIONNISME

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME

GREUZE à Dijon

Expositions

RUBENS à Anvers

LA RÉTROSPECTIVE 1959-1967 DE LA BIENNALE DE PARIS à la Fondation Rothschild

NICOLAS DE STAEL

PARIS-NEW-YORK au Centre Georges-Pompidou

MOTHERWELL à l'ARC

Danse





Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 14 h. à 22 h.; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

PARIS-NEW-YORK. — Espace des manifestations temporaires. Jusqu'au 19 septembre.

ANDRÉ MORAIN. — Musée national d'art moderne. Jusqu'au 31 août.

Salle des contemporains

THE ART SHOW, d'Edouard Kienholz. — Jusqu'au 15 août.

PEINTURE ET GUILLOTINE. Topino-Lebrun et ses amis. — Jusqu'au 29 août.

Cabinet des dessins

PAUL STRAND. — Jusqu'au 15 août.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

MILTON GLASER. Illustrateur, affichiste américain. — Jusqu'au 14 août. (Le 7 juillet, à 19 h., au centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70) : entretiens avec Milton Glaser : Observing Some Obsessions.)

Forum

LE MUSÉE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. - LE KROKRODROME DE ZIG ET PUCE. — Jusqu'au 31 août.

Bibliothèque

PARIS-NEW-YORK. Echanges littéraires au XXe siècle. — Jusqu'au 12 septembre.

* * *

DANIEL BUREN. Sur les toits de Paris, une quinzaine de peintures en forme de drapeaux. — Jusqu'en septembre.

MUSÉES

HENRY MOORE. Sculptures et dessins. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 août.

L'ISLAM DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 août. — Le grand voyage de Mawlana (Afghanistan, Iran, Turquie) : Photographies de Michel Random. — Grand Palais, porte A.

PÈLERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DE CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 octobre.

LE CORPS ET SON IMAGE. Anatomies, académies. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 septembre.

DIX ANS D'ACQUISITION AU DEPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

BIENNALE DE PARIS : une anthologie 1959-1967. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (267-46-84). Jusqu'au 2 octobre.

DE REMBRANDT A VAN GOGH. Peintures et dessins de la Fondation Armand-Hammer. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94), sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 juillet.

POST-IMPRESSIONNISME. Peintures, sculptures, dessins, objets d'art, des collections nationales. — Palais de l'Alma (ancien Musée national d'art moderne), 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9h. à 17 h. 15. Entrée : 5 F.

BERNARD POMEY (1928-1959). Dernières œuvres. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er septembre.

ROBERT MOTHERWELL. Choix de peintures et collages 1941-1977. - RENATE PONSOLD. Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

RODTCHENKO. Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

VISEUX. Sculptures et dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 septembre.

JUANA FRANCES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er septembre.

LE SERPENT SUSURRAIT... — Exposition - atelier de Catherine Godat. Musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (723-61-27) (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juillet.

OSCAR JESPERS (1887-1970). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F; le dimanche, 2,50 F. Jusqu'au 3 octobre.

BRODERIE AU PASSE ET AU PRESENT. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 12 septembre. Les lundis et mercredis, de 14 h. à 17 h. : démonstrations de points de broderie.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

SCULPTURES DE NOTRE-DAME DE PARIS RECEMMENT DECOUVERTES. — *Musée de Cluny*, salle des Thermes, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 5 F; le dimanche, 2,50 F.

TROIS SCULPTURES DES ANNEES 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 1er octobre.

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusq'en octobre.

L'ITALIE ROMANTIQUE VUE PAR HEBERT (1817-1908). — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 octobre.

FRANK LLOYD WRIGHT, 230 dessins de l'architecte (1877-1959). — Ecole spéciale d'architecture, 254, bd Raspail. De 10 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 9 juillet.

CŒUR DES VILLES : Vivre en quartiers anciens. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 24 juillet.

LE CULTE ET SES OBJETS. — Vus par des artistes et artisans en France de nos jours. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (277-12-33, poste 42-16). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 août.

ART SACRE. EXPRESSION SPIRITUELLE. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 juillet.

LE LIVRE ET L'ARTISTE. Tendances du livre illustré français 1967-1976. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 11 septembre.

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. — Musée national des monuments français (727-35-74). Sauf mardi. Jusqu'au 26 septembre.

PARIS, BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Mahatma-Gandhi (722-07-41). Sauf mardi, de *10 h. à 17 h. Entrée : 5 F*; le dimanche, 3 F. Jusqu'au 17 octobre.

ART POPULAIRE ROUMAIN. Collections du Musée de Bucarest. — Galerie de l'Esplanade à la Défense (775-86-08). Jusqu'au 25 septembre.

* * *

LE MUSEE NISSIM DE CAMONDO sera exceptionnellement fermé du 7 juillet au 4 août.

JARDINS 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'expérience. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Tous les jours, de *10 h. à 18 h.* Jusqu'au 11 septembre.

HISTOIRE NATURELLE DE LA SEXUALITE. — Museum - Jardin des Plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (707-08-04). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'en décembre.

CENTRES CULTURELS

MARBRES ET BRONZES. Sculpteurs canadiens travaillant à la Pietrasanta, en Italie. — Jusqu'au 20 septembre. — PEINTRES CANADIENS CONTEMPORAINS (Breeze, Ewen, Gagnon, Iskowitz, Martin, Meredith, Molinari). — Jusqu'au 18 août. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre.

ULLA WOLFENDER-JOSEPHSSON. Tissages. — Variations d'une ancienne technique suédoise de tapis-chiffon : la lirette. Centre culturel suédois. Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

STEFAN SZCZESNY, peintures. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf mardi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juillet.

ASPECTS DU PAYSAGE. Œuvres récentes de dix artistes britanniques. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Jusqu'au 11 septembre.

DU NU AUX NUES. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dimanche et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Du 8 juillet au 1er septembre.

LA PEINTURE COREENNE. Dynastie Yi. — Ambassade de Corée, 125, rue de Grenelle. Sauf mardi et dimanche. Jusqu'au 8 juillet.

CONTRADICTION 77, sculptures. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 juillet.

SERGIO POMEO : Signes énigmatiques et obsédants de la réalité quotidienne. — Galerie Diagonale, 7, rue Scribe. Jusqu'au 16 juillet.

BARIRANI, EMDADIAN, ROUHBAKCHE. — Galerie Cyrus, 65-71, avenue des Champs-Elysées (225-82-90). *Sauf dimanche*, de 17 h. à 10 h. Jusqu'au 13 juillet.

GALERIES

AUTOUR DE L'ABSTRACTION GEOMETRIQUE. — Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin (271-10-61). Jusqu'à fin juillet.

JEUNES GRAVEURS ANGLAIS 1976-1977 - GRAPHISTES ESPAGNOLS 1945-1955. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 15 août.

PROSPECTIVE POUR UN COLLECTIONNEUR. — L'Estérel de Paris, 150, boulevard Diderot (345-11-55). Jusqu'au 18 septembre.

L'AGE DU BRONZE : Le Guillerm, Monteyne, Parigi, Patkaï, Snelling, Waldberg, Willaumez. — Galerie Gérard Lauble, 2, rue Brisemiche (887-45-81).

PHOTOGRAPHIC ART : Askevold, Baldessari, Beckley, Dibbets, etc. — Galerie Gillespie-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 16 juillet.

CINQ PEINTRES ESPAGNOLS : Fraile, Mampaso, Mignoni, Perales, Sempere. — Galerie Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 17 juillet.

SIX HOMMES - SIX FEMMES, présentés par Gérard Fromanger. — Galerie Jean Larcade, 20, rue du Temple (272-89-56). Jusque fin juillet.

ALECHINSKY. Grandes encres et petits tableaux. — REINHOUD. Sculptures. — HANS HARTUNG. Vingt-cinq œuvres de 1922 à 1952. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 juillet.

KAREL APPEL. Sculptures et gravures. — Galerie A.B.C.D., 30, rue des Saints-Pères (222-12-32).

JEAN BAZAINE. Aquarelles récentes *et livres illustrés*. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard (387-61-40). Jusqu'au 15 juillet

OLIVIER BRICE. Sept grands dessins 77. — Galerie C.-Ratié, 6, rue Bonaparte (325-18-49). Jusqu'au 12 juillet.

CUECO. Peintures juillet 1976-mai 1977. — Galerie C., 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 15 juillet.

ESTEVE. Peintures récentes. — Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 16 juillet.

ETIENNE MARTIN. Sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (226-70-70). Jusque fin juillet.

OVEJERO. Paris fantasmagorique. — Galerie Yves-Brun, 7, rue Budé (325-92-01). Jusqu'en septembre.

VELIKOVIC. — Galerie H.-Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (226-92-58). Jusqu'au 25 juillet.

EN PROVINCE

« Le Monde » daté 23 juin a publié une liste d'expositions d'été en province. *En voici quelques autres :*

AIX-EN-PROVENCE. Richesses archéologiques du pays aixois. Des rives de la Durance à la vallée de l'Arc.

ALLEVARD, Jadis Allevard. Hôtel de ville. Jusqu'au 20 septembre.

AMBERIEU-EN-BUGEY, Trésors d'art des églises du Bugey. Château des Allymes. Jusqu'au 5 septembre.

AMIENS, Dix années d'archéologie dans le bassin de la Somme. Logis du Roy (face au palais de justice). Jusqu'au 15 juillet.

APT, Septième Festival d'artisanat d'art. Maison des jeunes et de la culture (74-03-70). Du 13 juillet au 15 août.

ARC et SENANS, Energies libres. Fondation Claude-Nicolas Ledoux, salines de Chaux. Jusqu'au 20 août.

ALENÇON, L'imagerie politique. Maison des jeunes et de la culture *Juillet-Août.*

CARENNAC (Lot), Robert Doisneau : Visage du Lot (photographies). Jusqu'au 18 juillet. — Lucien Clergue : portraits de Picasso (photographies).. Du 18 juillet au 7 août. Château de Carennac.

CHARTRES, Le portrait de profil et de face. Collections du musée et peintures de Zeimert. Musée. Jusqu'au 17 septembre.

LA BAULE, Le pré-surréalisme. Galerie Bellanger. Juillet-août.

LA ROCHELLE, Cafés, bistrots et Cie. Maison des jeunes et de la culture. Juillet-août.

LAVAL, Louis Derbré, sculpteur. Musée du vieux château (53-39-89) Jusqu'au 15 septembre.

LE TOUQUET, Antcher. Palais de l'Europe. Jusqu'au 24 juillet — Artisans créateurs, de la maison des métiers d'art français et de la région Nord-Pas-de-Calais. Palais de l'Europe. Du 9 juillet au 7 août.

LYON. Tissus et création. Les peintres. Espace lyonnais d'art contemporain. Du 13 juillet au 9 octobre.

MACON. Hommage à Agathe Vaito. Galerie des Ursulines (38-32-38). Du 9 juillet au 30 septembre.

MARSEILLE. Energie solaire. OREAM Provence - Côte d'Azur, 37, boulevard Périer. Juillet.

MONTBELIARD. L'école de la nature. Le paysage français au dix-*neuvième siècle*. Caveau du château. Jusqu'au 17 juillet.

MONTPELLIER. Qui décide la ville ? Musée Fabre. Juillet.

NEVERS. Pignon, aquarelles et dessins. Maison de la culture. Jusqu'au 10 juillet.

NICE. Magnelli. Galerie Sapone, 55, rue de France (88-54-27). Juillet-août.

PERPIGNAN. Energie solaire. Château royal (préfecture). Jusqu'en septembre.

PONT-AUDEMER. Quilts modernes de Linda Schäpper. Maison des métiers de Bourneville (57-40-41). Du 9 juillet au 15 août.

LES SABLES-D'OLONNE. Bissière, peintures 1945-1964. — Alain Lemosse, peintures. Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Du 9 juillet au 30 septembre.

SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne). Salon d'art contemporain : L'art et la route (02-17-93). Du 9 juillet au 31 août.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Peintres contemporains internationaux : Max Ernst, Cremonini, Lesieur, Korab, Hollkunst, Prassinos, Asse, Ljuba, Item. 38, boulevard Victor-Hugo. Du 15 juillet au 16 septembre.

SEDIERE (Corrèze). Brayer. Château. Eté.

VALENCE. Pierre Boncompain, peintures. Musée. Jusqu'au 27 août. — Architectures marginales aux U.S.A. Jusqu'au 15 juillet. — Femme d'un jour. Juillet. APIVAL, rue des Musiques.

VIENNE. Les martyrs de 177 et les débuts de l'église chrétienne de Vienne. Cloître Saint-André-le-Bas. Jusqu'au 30 septembre. — Peintures romaines (fouilles de la place Saint-Pierre). Musée d'archéologie et des beaux-arts. Eté.

Festivals

A Paris

IVe FESTIVAL DU LOUVRE (260-14-85). Cour carrée du Louvre. (D.), 21 h. 15 : Le Ballet de l'Opéra de Paris (Ivan le Terrible) (jusqu'au 23).

LE XIVe FESTIVAL DU MARAIS (jusqu'au 13 juillet) (location : 278-34-74).

Théâtre-Danse, hôtel d'Aumont, à 21 h. 15, les 6, 7 et 9 : Claire Heggen et Yves Marc.

Café-Théâtre, cave de l'hôtel de Beauvais, à 22 h., les 6, 7, 8, 9, 11 et 12 : le Fer à cheval irlandais (Vanina Michel).

Musique, hôtel Carnavalet, à 21 h. 15, le 6 : Krivine et Ch. Ivaldi (Mozart, Bartok, Beethoven). — Hôtel d'Aumont, à 21 h. 15, le 8 : R. Streich et P. Badura-Skoda (Schubertiade) ; le 11 : Quatuor vocal français (Haydn, Schubert, Schumann, Brahms). — Eglise Saint-Merri, à 21 h. 15, le 7 : Orchestre philharmonique de la radio et télévision hollandaise, dir. : J. Fournet (Haendel, Mozart, Brahms) ; le 9 : Trio Debussy (Rameau, *Denisov, Britten, Couperin*, Ton-That Tiet, K. Ph. E. Bach) ; le 12 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : E. Krivine (Mozart, Haydn).

Café chantant, cave de l'hôtel de Beauvais, à 20 h. 30, les 7 et 9 : Ukumanta ; les 6 et 8 : Jean-Paul Pirman ; les 11, 12 et 13 : Phil Fromont, Denis Gasser et leurs amis.

Sur les pavés du Marais, place du Marché-Sainte-Catherine, à 18 h., les 7 et 9 : Jean-Paul Pirman ; les 6 et 8 : les Trois Orphelines ; les 11, 12 et 13 : Gousse d'ail ; à 20 h. 30, les 6 et 7 : Théâtre Os ; les 8, 9, 11, 12 et 13 : la Jalousie du barbouillé.

XIIe FESTIVAL ESTIVAL (location : 633-61-77).

Musique, salle Pleyel, le 11, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : L. Berio. Sol. C. Berberian, K. Labeque, M. Rostropovitch (*Berio*).

DANS LA REGION PARISIENNE
SUD

SCEAUX, IXe FESTIVAL D'ETE, à l'orangerie du château (661-06-71), le 8, à 20 h. 45 : M. et J. Reculard viole et violoncelle, F. Petit, clavecin (musique des XVIIe et XVIIIe siècles) ; le 9, à 17 h. 30 : Orchestre Audonia, dir. : M. Borusiac. Soliste : A.-M. Rodde (Mozart) ; le 10, à 17 h. 30 : Quintette à vent de Paris (Mozart, Haydn, Damase, Ibert).

En Province

AIX-EN-PROVENCE, XXXe FESTIVAL (loc. : (91) 23-11-20) (jusqu'au 8 août). Théâtre de l'Archevêché, le 15, à 21 h. 30 : Cosl fan tutte (Mozart), par l'English Chamber Orchestra, dir. : C. Mackerras, chorale E. Brasseur, dir. : C. Brilli.

AVIGNON, XXXIe FESTIVAL (loc. : (90) 81-45-50). Théâtre : cour d'honneur du Palais des papes, le 10, à 20 h. : la Tragique histoire d'Hamlet, prince de Danemark, par Beno Besson ; cloître des Carmes, le 13, à 22 h. : Coriolan, par Gabriel Garran ; théâtre du Chêne noir (L.), à 21 h. 30 Fantastic miss Madona, par Gérard Gelas.
Théâtre ouvert, à la chapelle des Pénitents blancs, à partir du 14, à 22 h. : Nadia, par J.-C. Fall.
Cinéma, au Rio, à partir du 15 : Vingt ans de l'histoire du cinéma du tiers-monde.
Poésie, au verger d'Urbain V, les 15 et 17, à 18 h. : Eau brûlée.
Cellule de création, à la chapelle des Cordeliers, à partir du 12, à 14 h. : Le cheval qui se suicide par le feu.
Le Gueuloir, à partir du 13, à 18 h.
Musique, le 10, à 10 h., à la métropole N.-D. des Doms, Ensemble vocal d'Avignon (messe de L. Luzzaschi, du XVIIe siècle) ; le 10, à 16 h. 30, à Cadenet : Raphaële Garreau de Labarre, orgue.

CANNES, Nuits musicales du Suquet, les 9, 11 et 13, à 21 h. : Ensemble instrumental de France, dir. : M. Gendron.

CARCASSONNE (loc. : (67) 78-51-84), 22 h., tous les spectacles. Grand-Théâtre, les 6, 12 et 13 : Macbeth, par M. Ulusoy. Cour du Midi, le 11 : *Roméo et Juliette*, par *Denis* Llorca. Salle des Chevaliers, les 12 et 13 : Luna Dock. Musique, au Grand-Théâtre, le 9 : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine et l'Ensemble vocal d'Aquitaine, dir. : R. Benzi (Mahler : IIe symphonie). Dans la cour du Midi, le 8 : Akka.

GRASSE, VIes RENCONTRES INTERNATIONALES, le 7, à 21 h. : la Surface de réparation.

LYON, XXXIIe FESTIVAL (loc. : (78) 28-50-31), le 8, à 21 h. : Orchestre de la radio et télévision hollandaise.

NICE (loc. : (93) 81-56-76), jusqu'au 17 juillet, ts les jours, de 17 h. à 24 h., dans le jardin des Arènes de Cimiez : la Grande Parade du jazz.

NIMES, IIe FESTIVAL DE JAZZ (loc. : 67-29-11), aux Arènes, à 21 h. 30, le 9 : Hal Singer Quartet, Earl Hines Quartet ; le 10 : Charlie Mingus Quintet, Newtone Experience, Daniel Humair Reunion ; le 11 : Archie Shepp Quartet, Max Roach Quartet ; le 12 : Muddy Waters Blues Band, Big Joë Turner and Lloyd Gleen, Stairs of Faith of Black Nativity ; le 13 : The Jazz Five, Joë Williams all Stars.

OCTON, à Clermont-L'Hérault, le 8 : le Testament du père Leleu ; les 11 et 12 : le Joueur de flûte.

SAINT-MAXIMIN - EN - PROVENCE, chapelle, le 7, à 20 h. : H. Dreyfus et C. Larde (Bach, Leclair, Vivaldi) ; le 9, à partir de 16 h. 30 : Musique continue ; le 12, à 20 h. : H. Dreyfus, C. Larde, E. Melkus (Couperin, Bach, Telemann).

SAINT-REMY-DE-PROVENCE, église Saint-Martin, le 8, à 21 h. 30 : L. Robilliard, orgue.

SETE (loc. : (67) 74-14-44), le 9 : Ensemble de musique de chambre et Chorale de Sète (Vivaldi) ; le 12 : Ensemble Guayacan et la Chorale de Sète (Missa Criola) ; le 11 : Mobius (jazz).

UZES, VIIes NUITS (loc. : (66) 22-19-18), église Saint-Etienne, le 11, à 21 h. 30 : les Solistes de Paris, dir. : P. Merle-Portales (Bach).

VAISON-LA-ROMAINE, XXVe FESTIVAL (loc. : (90) 36-02-11), le 9 : Manitas de Plata ; le 11 : Théâtre du silence (ballet).

VALREAS, NUITS DE L'ENCLAVE, le 9, à 21 h. : O. Pierre, orgue.

SUD-EST

DIVONNE, XXIIIe Festival (225-38-54) : Théâtre du Casino, à 21 h. 15, le 8 : Orchestre de chambre de Vienne, dir. et soliste : Ph. Entremont (Mozart).

ST - PIERRE - DE - CHARTREUSE, Eglise, à 21 h., le 7 : Henri Honegger (Bach) ; le 9 : Orchestre P. Kuentz, dir. : F. Bardot (Duruflé, de Lalande) ; le 12 : Orchestre de chambre de Munich (Mozart, Schubert, Stravinsky).

SUD-OUEST

COLLONGES-LA-ROUGE, le 8, à 21 h. : *Judith (Festival de Bellac)*.

LA ROCHELLE, Ve Rencontres internationales d'art contemporain (loc. : (46) 41-03-35). — THEATRE, à la chapelle de l'Institut d'études françaises. Jusqu'au 8, à 21 h. : le Visage d'Achiar. — Chapelle du Lycée Fromentin, jusqu'au 8, à 21 h. : Made in France. — MUSIQUE, le 7, à 21 h. : Swingle II (Debussy, Berio, Ravel).

SAINTES, VIe Festival de musique ancienne (loc. : (17) 93-39-64), le 7, à 12 h. 30 : M.-F. Rouchette orgue ; à 15 h. : V. Williams ; à 18 h. : C. Tilney, clavecin ; à 21 h. : Florilegium Musicum de Paris, dir. : J.-C. Maligoire (G. de Machaut) ; à 23 h. : Musique sacrée ; à 24 h. : le mime Amiel. — Le 8, à 21 h. : Chœurs et orchestre de l'English Purcell Society (Purcell : la Reine des fées) ; le 9, à *21 h. : Grande écurie et la chambre du roy* (Haendel) ; le 10, à 22 h. : Musique des gardiens de la paix (Berlioz : Symphonie funèbre et triomphale) ; le 11, à 21 h. : Consort Music de Purcell à Byrd ; à 24 h. : les Goliards ; le 12, à 21 h. : Grande écurie et la chambre du roy, english Purcell Society (Sacrae Symphoniae et Canzones à plusieurs chœurs) ; à 23 h. : London Oratory Choir (Joan Ceresols : Missa Pro Defundis) ; le 13, à 21 h. : le Clerkes of Oxenford ; à 23 h. : Hesperion XX (musique au temps de Cervantes) ; le 14, à 21 h. : Chœurs du New College d'Oxford et la Grande Ecurie du roy (de Cavalieri).

EST

FREIBURG, église, le 7, à 20 h. : Ensemble choral et instrumental Sylvain Béquet (Bach, Telemann, Albinoni, Haendel).

GUEBWILLER, église des Dominicains, le 12, à 20 h. 30 : même ensemble (Bach, Albinoni, Telemann, Leclair).

MUNSTER, temple, le 9, à 20 h. 45 : même ensemble (Bach, Telemann, Albinoni, Haendel).

OBERNAI, église, le 10, à 20 h. 30 : même ensemble (Bach, Haydn, Stradella, Leclair).

STRASBOURG, cathédrale, le 10, à 17 h : même ensemble (Bach, Mozart, Albinoni).

SULLY - SUR - LOIRE, IVe Festival (loc. : (38) 01-12-21) : Château, le 9, à 21 h., P. Badura-Skoda (Beethoven). — Collégiale, le 14, à 21 h : Orchestre de chambre de Munich (Haydn, Mozart).

Théâtres

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (073-57-50), le Chevalier à la rose ; les 8, 9, 11 et 13, à 20 h., le 14, à 14 h. 30 : Cendrillon.

OPERA-STUDIO (ex-Opéra-Comique) (742-73-00), les 6 et 8, à 21 h., le 10 à 17 h. : Orch. de l'Ile-de-France, dir., J. Fournet (Strauss, Berlioz, Saint-Saëns, Ravel...).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 6 à 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les 9, 11, 12 et 13, à 20 h. 30 ; le 10 à 14 h. 30 et 20 h. 30 : le Cid.

NOUVEAU CARRE (227-88-40), le 6 à 21 h. : Sinfonietta de Paris dir. M. Minsky (Grieg, Mozart, Bartok).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 22 h., mat. sam. à 16 h., dim. à 15 h. : Un après-midi d'automne.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 16 h. : Moby Dick.

COMÉDIES DES CHAMPS ÉLYSÉES (359-37-03), 20 h. 45 : Chers Zoizeaux (dernière le 9).

ESSAION (278-46-42) (D.), 21 h. : le Jardin de mon père.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Irma la Douce.

HOTEL DE SENS (D.), 21 h. 15 : Roméo et Juliette.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

GAITÉ-MONTPARNASSE (633-16-18) (L.), 22 h. 15 : Ben-Hur (à partir du 8).

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage. — II. 20h.30 : les Emigrés.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., Dim. soir), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Divorce à la française.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-57-53) (D.), 20 h. 30 : le Tartuffe.

SALLE J.-DECOUR, les 6 et 7 à 21 h. : le Songe d'une nuit d'été.

SALLE SAINT-VINCENT (387-65-32), jeudi, ven., à 21 h. 30 ; sam., à 21 h. et 22 h. 30 : la Horla.

SQUARE FELIX-DESRUELLES (L.), 21 h. 15, mat. sam. à 18 h. : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Dames du jeudi.

THEATRE DES QUATRE CENTS COUPS (633-01-21) (D.), 22 h. 30 : l'Amour en visite.

THEATRE DES VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D.), 20 h. 45, en alternance : Zut ; la Serrure ; la Voix ; la Chamaille.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Thérèse (dernière le 13).

TROGLODYTE (222-93-54), 21 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire (du 6 au 9).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), à 20 h. 30 : A Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 20 h. 45 : Popeck ; à partir du 12, à 22 h. 15 : J.-M. Thibault.

CAFE DE LA GARE (278-52-51), 20 h. : Grand Orchestre du Splendid ; 22 h. : Rufus « 300 Dernières ».

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), 20 h. 30 : Arnaque 77 ; 22 h. : les Jeannes.

DIX HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : Sainte-Jeanne-du-Larzac ; La démocratie est avancée ; En ce temps-là les gens mouraient (en alternance) ; 22 h. P. Font et Ph. Val.

LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 (sam. + 22 h. 30) : le Président (dernières le 16).

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h. 15 : B. Douby (jusqu'au 7) ; 22 h. 30 Cami (jusqu'au 7) ; à partir du 8, à 21 h. 15 : Cami ; 23 h. 30 : J.-C. Monteils.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés ; à partir du 13, à 20 h. 45 : Frissons sur le secteur.

TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), 21 h. 30 : N'oublies pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi ; lun., à 20 h. 30 : Festival de la chanson inconnue.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 22 h. : le Secret de Zonga.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I. : 20 h. 30 : Lionel Rochman ; 21 h. 30 : Teca et Ricardo ; 23 h. 15 : Clovis Manoury. — II. 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie

Les théâtres de banlieue

ELANCOURT, parc des Coudrays (062-82-81), le 11 à 20 h. 30 : Arden Intermediate Jazz Ensemble, Humber College Jazz Ensemble, Aptos High School Jazz Ensemble.

MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33), les 5, 6 et 7 à 20 h. 30 : les Voyages drolatiques de François Rabelais.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle M.-Denis (973-18-26) : les 4 et 7, à 15 h. ; le 11, à 20 h. : Yvonne Lefebure et Fred Goldbeck (cours d'interprétation). — Le 7, à 21 h. : Christine de Voguë et Aleth Lamasse (Beethoven, Fauré, Debussy, Webern).

VERSAILLES, bassin de Neptune, (950-36-22), le 10, à 21 h. 30 : Fête de nuit.

Cinéma

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 6 JUILLET. — 15 h., Montage en hommage à H. et J. Barbera, créateurs de Tom et Jerry; 18 h. 30, le Goût de la farine, de P. Perrault; 20 h. 30, la Vie et l'œuvre d'André Malraux; Une femme, un jour, de L. Keigel (en sa présence); 22 h. 30, les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi.

Petite salle. — 20 h. 30, Conférences de presse enregistrées en vidéo à Cannes sur le Camion, avec M. Duras, et le Vieux Pays où Rimbaud est mort, avec J.-P. Lefebvre.

JEUDI 7. — 15 h., Boule-de-suif, de Christian-Jaque; 18 h. 30, Allégorie, de Ch. Paureilhe; Carrara, de Ch. Paureilhe (en sa présence); 20 h. 30, la Paysanne pervertie, de L. Keigel; Leviathan, de L. Keigel; 22 h. 30, la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg.

Petite salle. — 20 h. 30, Vidéo Cannes 1977: Padre Padrone, avec P. et V. Taviani; Un borghese piccolo piccolo, avec M. Monicelli, A. Sordi, Sh. Winters et V. Crocitti.

VENDREDI 8. — 15 h., les Dames du Bois de Boulogne, de R. Bresson; 18 h. 30, le Trait, de U. Laugier; The Bewa Line ou l'Odyssée travestie, de U. Laugier (en sa présence); 20 h. 30, la Dame de pique, de L. Keiger; 22 h. 30, Suzana la perverse, de L. Bunuel.

Petite salle. — 20 h. 30, Vidéo Cannes 1977: Bound for Glory, avec H. Ashby et D. Carradine.

SAMEDI 9. — 15 h., C'est arrivé demain, de R. Clair; 18 h. 30, l'Abandon, de L. Keigel; 20 h. 30, Masculin féminin, de J.-L. Godard; 22 h. 30, Scarlett Street, de F. Lang.

Petite salle. — 20 h. 30, Vidéo Cannes 1977: la Dentellière, avec C. Goretta et les acteurs; la Communion solennelle, avec R. Féret.

DIMANCHE 10. — 15 h., Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines, de K. Annakin; 18 h. 30, le Point zéro, de E. Reitz; 20 h. 30, Cardillac, de E. Reitz; 22 h. 30, Adèle Spizeder, de P. Raben.

Petite salle. — 20 h. 30, Vidéo Cannes 1977: Un taxi mauve, avec Y. Boisset, P. Ustinov et Ch. Rampling; Portrait de groupe avec dame, avec A. Petrovic et les acteurs.

LUNDI 11. — Relâche.

MARDI 12. — 15 h., l'Esclave de l'amour ou Un drame poignant du cinématographe, de N. Mikhalkov; 18 h. 30, Partita inachevée pour piano mécanique, de N. Mikhalkov; 20 h. 30, Qui ? de L. Keigel; 22 h. 30, Vingt jours sans guerre, de A. Guerman.

Petite salle. — Vidéo Cannes 1977: Iphigénie, avec M. Cacoyannis et les acteurs; I Kinigui, avec Th. Angelopoulos et les acteurs.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e 326-80-25), Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
ARNOLD LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Le Paris, 8e (359-53-99), Murat, 16e (288-99-75); v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE BUS EN FOLIE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CANNON BALL (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
CAR WASH (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83); v.f. : Impérial, 2e (742-72-53), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf sam., à 17 h., et mar., à 21 h.).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
CRASH (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34); v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Parmaount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Concorde, 8e (359-92-84); Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03); Nations, 12e (343-04-67); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22); U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14); H. Sp., Arlequin, 6e (548-62-25); v.f. : Grand-Pavois, 15e (551-44-58).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59); Colisée, 8e (359-29-46); Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42); Mayfair, 16e (525-27-06); v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Nations, 12e (343-04-67).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47); v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
EN VOITURE SIMONE (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12); Normandie, 8e (359-41-18); v.f. : Opéra, 2e (261-50-32); Maxéville, 9e (770-72-86); Miramar, 14e (326-41-02); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52); Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261 50-32); U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Bretagne, 6e (222-57-97); Normandie, 8e (359-41-18).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
JABBERWOCKY (Angl., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Biarritz, 8e (723-69-23); U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Marignan, 8e (359-92-82); Lumière, 9e (770-84-64); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE MAESTRO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54); Montparnasse-83, 6e 544-14-27); Bosquet, 7e (551-44-11); Le Paris, 8e (359-53-99); Helder, 9e (770-11-24); Fauvette, 13e (331-56-86); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74); Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70); v.a. : Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16); Athéna, 12e (343-07-48); Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
NETWORK (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62); Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), hor. spécial.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.): Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82). 6e (544-57-34).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.), Palais des arts, 3e (272-62-98); Studio Médicis, 5e (633-25-97); Lucernaire,
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77); U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS, film américain de Nicolas Roeg, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36); Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67); v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).

UN FLIC SUR LE TOIT, film suédois de Bo Widerberg (**). v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17); Ambassade, 8e (359-19-08); v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16); Cambronne, 15e (734-42-96); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT, film français de Serge Poljinsky; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98); Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

L'AUTRE COTE DE LA VIOLENCE, film italien de Franco Martinelli, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19); v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90); U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

UN JOUR, UNE VIE, film américain de Larry Peerce, v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77); Biarritz, 8e (723-69-23); v.f. : Caméo, 9e (770-20-89); U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59); Mistral, 14e (539-52-43); Murat, 16e (288-99-75); Secrétan, 19e (206-71-33).

TANT QUON N'A PAS ESSAYE, film américain de C. Griffith, v.o. : Publicis-Saint-Germain, 6e (22-72-80); Publicis-Matignon, 8e (359-31-97); v.f. : Capri, 2e (508-11-69); Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

FRISSONS D'OUTRE-TOMBE, film anglais de Kewin Connor (*), v.o. : Balzac, 8e (359-52-70); v.f. : Omnia, 2e (233-39-36); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16); Cambronne, 15e 734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PONT DE CASSANDRA (angl., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90); v.f. : Rex, 2e (236-83-93); Bretagne, 6e (222-57-97); U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43); Murat, 16e (288-99-75); Secrétan, 19e (206-71-33).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40); v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
STARDUST (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), George-V, 8e (225-41-46).
TRAGEDIE EGYPTIENNE (Egypt., v.o.) Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23); v.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88).
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23); v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (261-50-32), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
VOL A LA TIRE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23).

Les festivals

ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99), mer. : la Malédiction; J. : Un soir, un train; V. : Duel; S. : Black Moon; D. : Abattoir V; L. : la Clepsydre; mar. : l'Année dernière à Marienbad. — Studio 28 (18e) (606-36-07), mer. : Phase IV; J. : 2001, Odyssée de l'Espace; V. : Présence des extra-terrestres; S. : le Manuscrit trouvé à Saragosse; D. : Curse of the Demon; L. : le Golem; mar. : Ne vous retournez pas (sauf à 21 h. 30; mar. à 21 h. 30 : Avant-première (l'autre monde).
CARNE - PREVERT - RENOIR : La Pagode (7e) (705-12-15), mer. : les Visiteurs du soir; J. : le Testament du docteur Cordelier; V. : Drôle de drame; S. : les Enfants du paradis; D. : la Marseillaise; L. : la Grande Illusion; mar. : les Portes de la nuit.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. 15 : Rapt à l'italienne; 15 h. 15 : la Femme du prêtre; 17 h. 15 : la Carrière d'une femme de chambre; 19 h. 45 : Parfum de femme; 22 h. : le Sexe fou.
VISCONTI (v.o.), studio de la Contrescarpe (5e) (325-78-37), mer., sam., mar. : le Crépuscule des Dieux; J., L. : Violence et Passion; V., D. : le Guépard.
C. SAURA (v.o.), Quintette (5e) (033-35-40), mer. : le Jardin des délices; J., sam. : Anne et les loups; V., mar. : la Cousine Angélique; D. : Cria Cuervos; L. : la Chasse.
H. BOGART (v.o.) : Action-Christine (325-85-78), mer., sam. : Across The Pacific; jeu., dim. : Passage to Marseille; ven., mar. : Stand in; lun. : le Trésor de la Sierra-Madre.
GRANDS CLASSIQUES DU WESTERN (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33), mer. : la Vallée de la peur; jeu. : la Flèche brisée; ven. : Vera-Cruz; sam. : la Horde sauvage; dim. : les Grands Espaces; lun. : la Charge de la 8e brigade; mar. : Charlie One Eye.
PANFILOV (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15 : le Début; 20 h. : Je demande la parole; 22 h. 30 : Pas de gue dans le feu.
C. CHAPLIN (v.o.), Acacias (17e) (754-97-83), 13 h. 30 : les Feux de la rampe; 16 h. : la Revue de Charlot; 17 h 30 : le Kid; 19 h. : les Lumières de la Ville; 20 h. 30 : les Temps modernes; 22 h. : le Dictateur.
I. BERGMAN (v.o.), le Racine (6e) (633-43-71), Mer : Une leçon d'amour; J. : A travers le miroir; V. : la Prison; S. : la Nuit des Forains; D : la Source; L. : Rêves de femmes; Mar. : le Septième Sceau.
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic-Entrepot (14e (542-67-42), mer., dim. : Complot de famille; jeu. : le Rideau déchiré; ven. : les Oiseaux; sam. : Frenzy; lun. : l'Inconnu du Nord-Express, le Faux Coupable; mar. : l'Etau.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.), L. : 13 h. : Let It Be; 14 h. 30 : Macadam cow-boy; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson; 18 h. 15 : Sa Majesté des mouches; 20 h. 15 : le Lauréat; 22 h. : l'Arrangement; ven. et sam., à 24 h. : Délivrance. — II. 13 h., 22 h. 30 : Phantom of the Paradise; 14 h. 30 : 1900 (1re partie); 17 h. 30 : 1900 (2e partie); 20 h. 15 : Mort à Venise; ven. et sam., à 24 h. 15 : Zardoz.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
CITIZEN CANE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
DELIVRANCE (A.) (**) (v.o.) : Studio-Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52); Quintette, 5e (033-35-40); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Marignan, 8e (359-92-82); 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.) (v.o.) : Ranelagh (16e), H. Sp.
LA CONQUETE DE L'OUEST (A.) (v.o.) : U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08), Ermitage (8e) (359-15-71). (v.f) : Rex (2e) (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19), Mistral (14e) (539-52-43), Cambronne (15e) (734-42-96), Magic-Convention (15e) (828-20-64), Murat (16e) (288-99-75).
LITTLE BIG MAN (A.) (v.o.) : Noctambules (5e) (033-42-34).
LOLITA (Fr.), Olympic (14e) (542-67-42).
LA MONTAGNE SACREE (A.) (v.o.) : Panthéon (5e) (033-15-04).
MORE (A.) (**) (v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14); (v.f.) : Montparnasse 83 (6e) (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90); v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PLANETE INTERDITE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PARFUM DE FEMME (It., v.o) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Balzac, 8e (359-52-70), Les Images, 18e (522-47-94).

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Jerry chez les cinoques; mar., 21 h. : le Lien (v.o.).
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C.-Coonflans (972-60-96) : Crash; Oscar; Il était une fois dans l'Ouest.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : les Grandes Vacances; Tant qu'on n'a pas essayé.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : L'autre côté de la violence; l'Emmerdeur; le Pont de Cassandra; More (v.o.); Un flic sur le toit.
MANTES, Domino (092-04-05) : la Conquête de l'Ouest; la Dentellière; le Maestro.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-63) : L'autre côté de la violence; l'Aile ou la cuisse. — Club X et Y (474-94-46) : Emmanuelle; le Pont de Cassandra.
POISSY, U.G.C.-Poissy (965-07-12) : violence. le Pont de Cassandra; Cria Cuervos; Oscar; L'autre côté de la
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (963-04-08) : la Dentellière; la Conquête de l'Ouest.
VELIZY (946-24-26) : Un taxi mauve; le Maestro; la Fiancée du pirate; Orange mécanique.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Dentellière; le Diable probablement; le Maestro; Orange mécanique; la Conquête de l'Ouest; la Fiancée du pirate. — C2L (950-55-55) : Un taxi mauve.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Dentellière; En voiture, Simone; Tant qu'on n'a pas essayé; les Grandes Vacances.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : l'Autre Côté de la violence; la Conquête de l'Ouest; Il était une fois dans l'Ouest; les Furies.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Crash; Mon nom est personne; Emmanuelle.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Un flic sur le toit; l'Emmerdeur; le Maestro; la Fiancée du pirate; Frissons d'outre-tombe.
RIS-ORANGIS, R. Desnos : Cria Cuervos; le Juge Fayard dit le shériff.
GRIGNY, France (906-49-96) : Carrie; les Quatre malfrats.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4-Perray (016-07-36) : l'Exécuteur; le Pont de Cassandra; la Dentellière.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Un taxi mauve.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Un flic sur le toit; More; le Maestro.
BAGNEUX, Lux (655-81-43) : le Dernier Baiser.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Dernier Baiser.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : M., J., V., les Insectes du feu; S., D., Jerry chez les cinoques.
NEUILLY, Le Village (722-83-05) : les Grandes Vacances.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : la Conquête de l'Ouest; le Maestro. — Studio (74919-47) : le Pont de Cassandra; les Bidasses vont en guerre; la Jeune Lady Chatterley.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : Madame Claude; Mon nom est personne; Woodstock.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Quatre garçons dans le vent; Guerre et Amour; James Bond 007: Casino Royale.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Car Wash; l'Emmerdeur; L'autre côté de la violence; le Pont de Cassandra. — Le Prado : Madame Claude.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-66) : Angélique (1re partie); le Maestro; Oscar.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : A nous les petites Anglaises; le Pont de Cassandra; Orange mécanique.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Il était une fois dans l'Ouest; Planètes interdites; L'autre côté de la violence; Crash.
ROSNY, Artel (876-11-31) : Un taxi mauve; la Dentellière; le Pont de Cassandra; le Fantôme de Barbe Noire; le Bus en folie; la Castagne.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, la Pléiade (253-13-58) : la Communion solennelle.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Angélique (1re partie); Frissons d'outre-tombe; Un flic sur le toit; Mon nom est personne; le Maestro.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Il était une fois dans l'Ouest; Madame Claude; le Fantôme de Barbe Noire; Un jour une vie; Orange mécanique; En route Simone.
LA VARENNE, Paramount (883-59-28) : Tant qu'on n'a pas essayé; les Grandes Vacances; l'Emmerdeur.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Conquête de l'Ouest.
MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : Opération Dragon; Emmanuelle; Transamerica Express
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Samson et Dalila; L'autre côté de la violence; la Fiancée du Pirate; Crash. — Artel Port (871-01-52) : la Dentellière.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Tant qu'on n'a pas essayé; les Grandes Vacances.
THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : Le Maestro; Oscar; l'Emmerdeur; Un flic sur le toit.
VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (922-08-54) : Crash; la Conquête de l'Ouest; l'Autre côté de la violence.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : les Fous du stade; les Furies; Car Wash; Orange mécanique; le Diable probablement; l'Autre côté de la violence. — Gamma (961-00-03) : la Conquête de l'Ouest; Angélique (première partie); Frissons d'outre-tombe; Un jour une vie.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : la Dentellière; la Conquête de l'Ouest; A nous les petites anglaises; le Maestro.
ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : Samson et Dalila; sam. : la Fureur de vivre. — Le Français (417-00-44) : la Dentellière; la Castagne; la Fiancée du pirate; En voiture Simone; le Fantôme de Barbe-Noire. — Marly (417-00-44) : Un taxi mauve.
SAINT-GRATIEN, les 2 Olympic (989-21-89) : Danger planétaire; Bilitis; Cœur de verre.
SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : A nous les petites Anglaises; Jerry chez les cinoques; la Conquête de l'Ouest; Un flic sur le toit; Crash.

Variétés

Le music-hall

ELYSEES - MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Oh ! Calcutta.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h. 45 : le Grand Music-Hall d'Israël. (633-32-00) sf Mar. et le 14),

Les opérettes

BOUFFES PARISIENS (073-87-94) D., L.), 21 h. : la Belle Hélène (à partir du 12).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. et fêtes, à 15 h. 30 : Plan, rate plan... et re-plan plan.

La danse

(Voir Festivals.)

SALLE MARTIN-LUTHER-KING (633-32-00) (sf mar. et le 14), 20 h. 30 : les Yakis, indiens du Nord-Mexique.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Mim. à 15 h. : Fiesta flamenca (textes chantés et dansés de F. G. Lorca).
AMERICAN CENTER (033-99-92) les 6, 7, 8, à 21 h. : Danses et musique traditionnelles des indiens Apaches.

Concerts

(Voir Festivals.)

MERCREDI 6 JUILLET

(Voir Nouveau-Carré et Opéra-Studio)

LUCERNAIRE (554-57-34), à 19 h. : Ens. Parthenia (Brahms, Beethoven, Kodaly); à 21 h. : Ens. de chambre B. Escavi (Vivaldi).

JEUDI 7 JUILLET

EGLISE SAINT-LOUIS EN L'ISLE, à 21 h. : G. Fumet et J.-L. Gil (Bach).
SAINTE-CHAPELLE, à 21 h. : Ens. d'archets français, dir. C. Ricard, sol. A.-M. Miranda (Mozart, Schubert).

VENDREDI 8 JUILLET

(Voir Opéra-Studio.)

SAMEDI 9 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, à 21 h. : voir le 7.

DIMANCHE 10 JUILLET

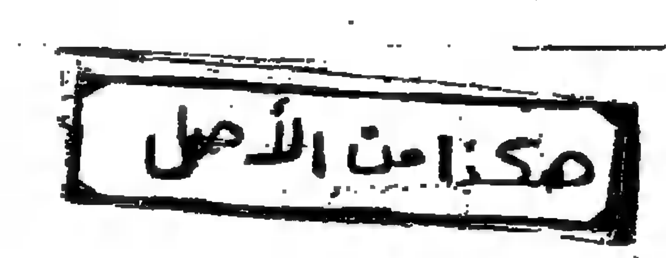
(Voir Opéra-Studio.)

LUNDI 11 JUILLET

(Voir Festival Estival.)

MARDI 12 JUILLET

HOTEL DE SULLY, à 18 h. : C. Claude et A. L. Nargorsen, A. Haas et J. Négroni.
EGLISE DE LA MADELEINE, à 18 h. 30 : Une heure d'orgue.
EGLISE SAINT-SEVERIN, à 21 h. : Orch. P. Kuentz, sol. : G. Touvron et T. Ochi (Mozart, Delalande, Mouret, Hasse).
CLOITRE DES BILLETTES (272-38-79), à 21 h. : J.-P. Rameau.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Deux contre cinq

Ils étaient sept (1), hier soir, au « Dossiers de l'écran » — sept hommes, et c'est à se demander si les femmes sont quelquefois malades et si, quelquefois, elles savent soigner — à parler de notre santé. L'empoignade fut rude. Il s'est trouvé cinq médecins pour défendre, chacun à sa façon, un système médical où coexistent une médecine hospitalière publique et un réseau privé largement conventionné. Et deux autres pour proposer vigoureusement le changement.

Or, le téléspectateur, lui, avait été auparavant longuement, laborieusement, « scientifiquement » terrifié par un film qui plaçait le débat sur un terrain autrement vaste et autrement miné que le terrain politique : celui du droit commun, des pratiques crapuleuses, des chantages monstrueux, qui peuvent provoquer meurtres familiaux et suicides collectifs.

Le débat, heureusement, ne s'est pas enlisé dans de tels marécages. Il s'en est dégagé, in fine, une question claire : est-ce notre système mixte qui, en soi, engendre les imperfections que symbolise un maniement pervers de l'argent ? C'est là que se sont affrontés les émissaire de l'Ordre, des cliniques privées, un généraliste, un syndicaliste et deux chauds partisans du service public de la médecine, à qui, en cours de route, a échappé cette exclamation, cette plainte : « Mais nous sommes deux contre cinq ! » Pauvre argumentation !

La discussion, enfin, en est venue à un point fondamental : le lien d'argent, que matérialise le paiement direct à l'acte, ce lien est-il essentiel à la relation médecin-malade ? Oui, a répondu un généraliste, le docteur Jean Goedert, car ce paiement, pour le malade, est libératoire ; il lui rend, face au médecin tout-puissant, sa liberté, sa dignité d'homme. Vision dépassée, a estimé le docteur Jacques Benveniste. Il faut délivrer totalement la médecine de l'argent. Et de dénoncer en vrac ceux qui « annexent l'hôpital public pour leur pratique privée, ceux qui font du faux temps plein, de la dichotomie, les obésologues du seizième arrondissement... »

Le téléspectateur, hébété, épuisé, n'aura pu que se demander, en fin de course, si des clivages par trop politiques ne peuvent parfois occulter certaines facultés de jugement... médical. CLAIRE BRISSET.

(1) Les docteurs Louis René et Georges Lardy (ordre des médecins) ; Jacques Benveniste (hôpital Necker, « Santé et socialisme ») ; Christian Bourde (chirurgien) ; Jean Goedert, généraliste ; Yves Lecoutour (hospitalisation privée) ; Armand Gimbert de Fallois (Confédération des syndicaux médicaux).

D'une chaîne à l'autre

M. D'ORNANO SOUHAITE UNE DIMINUTION DU NOMBRE DES FILMS

● M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, s'est prononcé mardi soir 5 juillet, devant le Club de l'industrie cinématograhique, pour une diminution du nombre des films projetés à la télévision (cinq cent dix-sept en 1976), pour le respect du quota de 50 % de films français (48,74 % en 1976) et pour l'observation d'un « *délai raisonnable* » entre leur sortie en salle et leur passage à la télévision. « *Il est nécessaire,* a dit également M. d'Ornano, *d'actualiser le prix de vente des films à la télévision, de favoriser l'augmentation des apports des organismes de télévision au financement des films et d'établir à un niveau satisfaisant la contribution de la télévision au fonds de soutien de l'industrie cinématographique.* »

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 6 JUILLET

— *Le Mouvement démocrate socialiste de France* dispose de la Tribune libre de *FR 3* à 19 h. 40.

JEUDI 7 JUILLET

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* répond aux questions d'Yves Mourousi sur les problèmes de la mer à Radio-Monte-Carlo, à 17 heures.

— *L'Association nationale de sauvegarde des adolescents* s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Le R.P.R.* présente une série de séquences filmées sur le thème « Si demain la gauche », commentées par son délégué politique M. Yves Guéna, sur Antenne 2, à 19 h. 45.

— *M. Kurt Waldheim,* secrétaire général des Nations unies, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

— *M. Michel de Saint-Pierre,* romancier, essayiste et journaliste, plaide pour le retour aux traditions dans l'Église, dans « 60 minutes pour convaincre », sur TF 1, à 21 h. 30.

A Radio-France

CERTAINS TECHNICIENS POURRAIENT SE SOLIDARISER AVEC LES PRODUCTEURS EN GRÈVE

La grève des producteurs non conventionnés de Radio-France, qui en est à son cinquième jour, pourrait prendre ce mercredi un tour nouveau. En effet, les techniciens C.G.T. et C.F.D.T. envisagent de se solidariser avec les grévistes en refusant de diffuser les émissions pré-enregistrées si la direction durcissait sa position. En ce qui concerne les programmes en direct, « Les après-midi de France-culture » n'ont pas lieu ce mercredi.

M. Jean Regnault, statuant en référé, a débouté mardi 5 juillet trois producteurs délégués (MM. Henri Jacqueton, Georges Léon et Mme Denise Mégevand) qui avaient tenté d'obtenir la mise sous séquestre jusqu'au 8 juillet d'enregistrements dont ils sont les auteurs et dont ils voulaient empêcher la diffusion pendant la semaine de grève. Le président Regnault a estimé que « *le droit de grève ne saurait s'exercer de manière rétroactive* » et que « *le droit moral d'auteur ne pouvait être sérieusement invoqué, non plus d'ailleurs que le droit de repentir* ».

M. MICHEL TAURIAC EST NOMMÉ DIRECTEUR ADJOINT DE L'INFORMATION

M. Michel Tauriac a été nommé, mercredi 5 juillet, directeur adjoint de l'information de Radio-France par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de la société, sur proposition de M. Jean Lefèvre, nouveau directeur de l'information (*le Monde* du 1er juillet).

[Né en 1927, M. Michel Tauriac est entré dans la carrière de journaliste en 1955. Il a été grand reporter en Indochine et au Proche-Orient. Successivement rédacteur en chef à R.T.L., rédacteur en chef adjoint à France-Inter puis au journal de la première chaîne de l'O.R.T.F., il était, depuis 1974, rédacteur en chef à Radio-France, chargé des opérations exceptionnelles et conseiller à la direction.]

● *M. Jean de Beer,* coproducteur avec M. Francis Crémieux du « Monde contemporain », nous prie de souligner que l'émission, diffusée en direct, a eu lieu samedi 2 juillet, en l'absence de M. Crémieux et que les trois personnalités qui ont participé au débat (MM. Pierre Dabezies, Pierre Mayer et Philippe Laurent) « *ont été l'objet d'une tentative de débauchage* » et qu'ils « *ne s'y sont pas prêtés* ».

MERCREDI 6 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête. (Les plumes noires.)

22 h., Des idées et des hommes : Blaise Pascal, de D Huisman et M.-A. Malfray.

Que reste-t-il aujourd'hui de la pensée de l'auteur des « Pensées » ? Avec MM. M. Druon, de l'Académie française, H. Birault, professeur de philosophie à l'université de Paris-IV Sorbonne, P. Guenanssia (« Pascal entre le vide et Dieu »), P. Seban, réalisateur, etc.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série américaine : Joe Forrester ; 21 h. 35, Magazine d'actualité : Question de temps. (Les jeux d'argent, prés. L. Bériot.)

Le P.M.U., la loterie, le loto, les casinos, en France.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm américain : « le Retour du héros », de H. Hirscham, réal. D. Petrie, avec Sh. Jackson, W Blake.

Un remake des « Plus Belles Années de notre vie », le film que William Wyler tourna juste après la guerre. Les difficultés d'adaptation des combattants américains à leur retour, à la fin de la seconde guerre mondiale.

A la suite de la grève des personnels non conventionnés de Radio-France, la plupart des émissions réalisées en direct sur France-Musique et France-Culture devraient être remplacées par de la musique enregistrée.

FRANCE - CULTURE

20 h., La musique et les hommes : musique et éducation ; 22 h. 30, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor, par P. Galbeau (nouvelle diffusion) ; 23 h., En direct du Festival de La Rochelle, avec Jean Duvignaud, philosophe ; 23 h. 50, Poésie : Henri Chopin.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Festival de Royan... Récital d'orgue en l'église Notre-Dame, par S. Szathmary (K. Huber, Gorecki, W Rihm, F. Bousch, H.-O. Ericsson) ; 22 h., Festival des Flandres 1976... Ensemble Syntagma Musicum, direction K. Otten : anonymes des quatorzième et seizième siècles, chants de Dunstable, Dufay, Vaillant, Wolkenstein, Binchois, La Rue, Albrecht, Byrd, Sweelinck, Lawes ; 23 h. 30, Du côté des tambours ; 1 h., Basso profundo : musiques sépulcrales.

JEUDI 7 JUILLET

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 30 à 15 h. 15, Programme de la mi-journée ; Reprise à 17 h. 30 avec : Pour la jeunesse.

20 h. 30, Série : Les années d'illusion ; 21 h. 30, Magazine : 60 minutes pour convaincre, de J.-O. Chattard, F. Moreuil, J.-M. Lech et E. Vannier : Le retour à la tradition de l'Église, avec Michel de Saint-Pierre (voir tribunes et débats).

L'écrivain Michel de Saint-Pierre dénonce les divers aspects de la crise de l'Église et plaide pour le retour aux traditions.

22 h.25, Concert : Symphonie n° 4, de Brahms, par l'Orch. philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, Téléfilm : La vieille garde reprend du service, avec F. Astaire.

20 h. 30, Téléfilm : M. Klebs et Rozalie, de R. de Obaldia. Réal. J. Duhen, avec M. Bouquet, A. Sinigalia, S. Carré, J. Rosny.

22 h. 15, Magazine médical : Les jours de notre vie, de P. Desgraupes et J. Bernard (Au bout du chemin).

Jusqu'à quel point de difficultés physiques la vie vaut-elle la peine d'être vécue ?

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle cinéma français 1968-1976 : LES VOLETS CLOS, de J.-C. Brialy (1972), avec M. Bell, J. Charrier, C. Rouvel, L. Bogaert, C. Allégret, G. Leclerc.

Un jeune homme, qui se prétend marin et déserteur, se fait recueillir par les pensionnaires d'une agréable maison close bretonne 1930, et les séduit toutes. Un bordel — trop — pittoresque, une histoire ultra-romanesque, des frous-frous esthétiques et des numéros de comédiennes.

21 h. 55, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : Il va sans dire, de M. Vinaver ; 22 h. 30, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor ; 23 h., En direct du Festival de La Rochelle (sous réserves) ; 23 h. 50, Poésie : Henri Chopin.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Festival des Flandres 1976 : musique ancienne, avec J. Huys (organiste), le Collegium vocal de Gand, la Musicalische Company de Berlin, dir. P. Herreweghe (œuvres de Monte, Palestrina, Luython) ; 22 h. 30, Œuvres de Klaus Huber... Festival de Royan et Semaines de Nuremberg ; 23 h., « la Fosse d'orchestre », création collective avec A. Dubois, alto ; L. Fischer, harpe ; F. Gillard, basson ; A. Jackson, trompette ; E. Kuffler, flûte ; J. Léandre, contrebasse, coordonné et présenté par E. Kuffler et P. Drogoz ; 0 h. 5, Chant de flûtes ; 1 h., Lutophilie aiguë : Gounod, de Coinci, F. Pilkington, B. Lapointe, D. Liebman.

JUSTICE

Après le vote d'un amendement à la fin de la session parlementaire

La loi du 30 juin 1977 ne reconnaît pas le statut de salarié aux avocats

Le 8 avril dernier, le tribunal d'instance du huitième arrondissement, se prononçant en matière prud'homale, jugeait que le renvoi d'un avocat pouvait être assimilé au licenciement d'un salarié (« le Monde » du 26 avril). Cette décision permettait de faire bénéficier les avocats de la législation du travail et des avantages sociaux attachés à la qualité de salarié. En l'occurrence, il s'agissait de Mᵉ Mandessi-Bell, avocat travaillant à plein temps depuis octobre 1974 dans une association d'avocats, où elle avait été auparavant stagiaire. Mme Mandessi-Bell obtenait donc « pour préavis 2 500 F, pour congés payés 250 F, pour rupture abusive du contrat de travail 10 000 F », car le tribunal a estimé que le cabinet d'avocats en question « constitue en fait une entreprise comportant employeurs et employés ».

Cette affaire devait être à nouveau examinée par la vingt-deuxième chambre de la cour d'appel de Paris, mardi 5 juillet, le conseil de l'ordre du barreau de Paris et l'association d'avocats ayant fait appel. Mais, dans l'intervalle, un nouveau texte de loi était adopté par le Parlement et publié au « Journal officiel » le 1ᵉʳ juillet. Cette loi du 30 juin 1977 modifie celle du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, et notamment l'article 7 qui prévoit dans son premier alinéa que « la profession d'avocat est une profession libérale et indépendante ». Cet alinéa est ainsi « complété » par la disposition suivante : « L'avocat qui exerce sa profession en qualité d'avocat collaborateur ou comme membre d'une société ou d'une association d'avocats n'a pas la qualité de salarié. »

Ce texte adopté « à la va-vite » à la fin de la session parlementaire résulte d'un amendement de M. Claude Gerbet, avocat et député d'Eure-et-Loir (P.R.). Il fait partie d'un ensemble de dispositions secondaires qui comportait également un autre amendement important, celui de M. Jean Foyer, député du Maine-et-Loire (R.P.R.), portant sur l'arrêté du 16 janvier 1976 de la réforme du deuxième cycle universitaire, contre lequel trois recours avaient été introduits devant le Conseil d'État. Cette juridiction devait les examiner le 1ᵉʳ juillet (« le Monde » du 2 juillet).

Le Conseil d'État et la cour d'appel ont donc été devancés par le biais d'amendements présentés devant l'Assemblée nationale, où ne siégeaient que quelques députés.

Pour ce qui concerne la qualité de salarié refusée aux avocats, ces derniers, quand ils collaborent à des associations, ne pourront donc prétendre à la « couverture sociale à laquelle ils doivent normalement prétendre », comme l'avait fait remarquer le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte. N'aurait-il pas été possible de concilier le caractère libéral de la profession et de faire bénéficier les avocats des avantages de la législation du travail ? La question a été résolue avant d'avoir été véritablement posée. Mais la cour d'appel a tout de même décidé de rouvrir les débats en renvoyant l'examen de l'affaire au 26 septembre, afin que les parties puissent faire valoir leur point de vue. Cependant, on voit mal comment la cour pourrait statuer contrairement à la loi : si la nouvelle disposition de l'article 7 est interprétative, elle a « un caractère d'ordre public ».

M. B.-R.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Les médecins face à leur ordre

L'ordre national des médecins finançant, selon leur opinion, des activités qui sortent totalement de son pouvoir et de sa définition, deux médecins du Doubs, poursuivis devant le tribunal d'instance de Besançon pour refus de paiement de la cotisation annuelle, ont saisi le Conseil d'État d'une requête sur la légalité du montant de cette cotisation pour l'année 1975. Il s'agit là, bien évidemment, d'une nouvelle étape dans la lutte ouverte qui oppose depuis plusieurs années environ deux mille médecins français à leur ordre. Et probablement une étape décisive, puisque l'arrêt du Conseil d'État, qui va statuer à quinzaine, fera jurisprudence pour les nombreux cas soumis à l'appréciation des tribunaux d'instance.

Au nom de ses clients, Mᵉ Arnaud Lyon-Caen s'est donc efforcé, mardi 5 juillet, de démontrer que l'ordre national des médecins « *outrepassait son rôle et sa mission de service public. L'ordre doit s'en tenir à sa mission légale et donc il a une obligation de neutralité. Qu'il donne son avis, cela est normal. Qu'il fasse campagne pour l'imposer, alors il sort de sa neutralité* ». Or, affirme Mᵉ Lyon-Caen, en citant les campagnes entreprises par l'ordre des médecins, notamment au moment du débat sur l'interruption de grossesse ou sur le problème de l'euthanasie, « *il existe de toute évidence un « impérialisme ordinal » : l'ordre veut imposer à l'ensemble des médecins les opinions de la majorité. Et pour cela, en infraction avec son obligation de stricte neutralité, il engage des dépenses en utilisant des tracts, des brochures, en faisant effectuer des sondages, en organisant des conférences de presse, le tout commandant l'utilisation d'un personnel plus important que nécessaire.* »

Ces dépenses supplémentaires couvertes par les cotisations « *doivent-elles être supportées par des médecins qui en contestent non seulement l'opportunité mais la légalité ?* », demande Mᵉ Lyon-Caen.

Oui, devait répondre M. Morisot, commissaire du gouvernement, si l'on admet que le conseil de l'ordre ne sort pas de son rôle. Or, selon lui, les requérants ont de la mission de leur ordre une « *conception restrictive* ». La loi, et notamment le code de la santé publique, autorise effectivement l'ordre des médecins à engager de multiples opérations et à gérer « *un peu à la façon d'une petite administration un budget de près de 7,3 millions de francs. Le conflit opposant l'ordre à un certain nombre de médecins est un conflit de nature politique, à la limite un problème de « gouvernement » qui a sa solution et son recours dans les élections professionnelles* ».

Le Conseil d'État n'a donc, selon le commissaire du gouvernement, pas à se prononcer sur les prises de position de l'ordre, mais sur le refus de cotisation. Ce refus est illégal « *parce qu'il n'y a pas d'erreur manifeste d'appréciation dans le montant de cette cotisation* ». Illégal « *au sens de l'article 410 du code de la santé publique* ». Illégal, enfin, « *parce que les requérants adoptent dans le cas l'attitude du citoyen qui refuserait de payer ses impôts parce que le gouvernement élu ne lui plairait pas* ». Arrêt à quinzaine. — P. G.

POINTS DE VUE

Pour un statut protecteur

par FRANK NATALI (*)

LE recours au juge est parfois un moment de vérité, révélateur de contradictions. Ne l'est-il pas aujourd'hui pour les avocats ?

Le jeune avocat qui entre dans la profession, et devient ainsi stagiaire pour trois ans, doit, statutairement, avoir une collaboration. Celle-ci est, de fait, nécessaire aujourd'hui, tant pour assurer sa formation, que pour subvenir à ses besoins.

Le statut libéral de la profession fait de l'accès à une clientèle propre le but de cette période, en théorie transitoire. Certains ne sortent pas de cette transition, ne peuvent ou ne veulent le faire ; ils deviennent alors collaborateurs à moyen ou long terme, parfois à vie. Ils ont alors un statut particulier, à mi-chemin entre le salariat et l'association.

La période de stage-collaboration est, quant à elle, le moment de tous les excès.

La période initiatique des jeunes avocats est rythmée par les courses au palais, les audiences assumées à la chaîne, les recherches de jurisprudence isolées de leur contexte, la plaidoirie des affaires les moins enthousiasmantes du cabinet de leur avocat-patron.

Il faut noter que ce dernier considère le plus souvent le (ou la) jeune confrère comme totalement à son service, le soumet à son autorité, et néglige bien souvent sa tâche, son devoir (?), de formation. Il en existe même qui obligent, entre autres gentillesses, leurs stagiaires à travailler le samedi, cela, bien sûr, au nom du caractère libéral de la profession, dissimulant mal leur préoccupation de rentabilité.

Or, dans trop de barreaux, et tout particulièrement à Paris, on trouve des collaborateurs dont la « rétrocession d'honoraires », versée par le patron, ne dépasse pas le SMIC, parfois même est au-deçà, et dans certains cas, tout simplement inexistante. Pour l'ensemble des stagiaires, une enquête récente fixait la moyenne des rémunérations à moins de 3 000 F.

Face à cette situation, un statut protecteur, minimum, s'impose, et d'une manière absolue.

Sinon, la réalité ne changera pas, et le fait d'indiquer dans un amendement législatif qu'un collaborateur n'a pas la qualité de salarié, sans changer les données existantes, relève alors de la plus grande hypocrisie. Faudra-t-il une grève des stagiaires-collaborateurs pour convaincre ceux qui se voilent la face ou esquivent le problème ?

Pourtant, on ne peut en rester à ce seuil d'analyse.

Le salariat, reconnu ou non, consacre un état d'exploitation, intellectuel et matériel, dont il atténue les conséquences. Il se trouve logiquement associé à une optique d'organisation capitaliste de la profession.

Cette optique est favorisée par son statut libéral qui exige notamment un capital de départ, puis un apport permanent de fonds jusqu'à ce que soit atteint le seuil, provisoire, de rentabilité. De telles structures existent au sein du barreau, et les principes de recherche du profit, de hiérarchisation et de spécialisation s'y côtoient.

Telle n'est pas notre optique de la profession. Celle héritée du passé ne l'est pas non plus.

Devant le jeune avocat doit s'ouvrir une optique duale. D'une part, il doit se libérer d'un carcan statutaire et ordinal qui le bride et le ferme aux modes nouveaux d'exercice de la défense. D'autre part, il doit pouvoir trouver le lieu d'une formation efficace et librement choisie.

Sur le premier point, il faut dire simplement que l'avocat doit s'insérer dans le cadre de l'exercice collectif et populaire de la fonction de défense.

Le second point, pose ouvertement le problème d'une participation des fonds publics à cette formation. L'avocat doit bénéficier d'avantages équivalents à ceux dont bénéficient les magistrats en formation. De plus, si la collaboration demeurera un lieu où peut se faire la formation, elle ne peut suffire. D'autres moments doivent être prévus, tels des stages dans un tribunal, une prison, un commissariat de police, une association, une administration...

A ce prix parviendra-t-on, peut-être, à favoriser la mise en place d'une défense, efficace, libre et liée aux préoccupations populaires.

(*) Avocat stagiaire au barreau de Paris.

Contre une défense de sous-ordre

par ANDRÉ TOUBOUL (*)

L'extension du salariat est un fait de notre temps ; dans un siècle quantitativiste, où tout ce qui n'est pas nombreux est négligé, il est compréhensible que chacun cherche la sécurité d'appartenir au groupe le plus nombreux.

Cette revendication légitime de protection sociale peut-elle être accordée à l'avocat technicien du droit d'aujourd'hui, sans compromettre l'essentiel ? Rien n'est moins sûr. Il est possible que dans tel ou tel cas un avocat se place dans une situation où il accepte un lien de subordination. Il n'est pas discuté que l'avocat ne saurait, sans enfreindre son devoir d'indépendance, devenir le salarié d'un justiciable. Certes, l'avocat n'est plus seulement le porte-voix, mais son efficacité, sa raison d'être disparaîtraient si on lui demandait de devenir un simple porte plis.

La question est différente lorsqu'il s'agit des relations de collaboration.

On dit ici que l'indépendance n'est qu'un leurre alors que la réalité quotidienne, c'est l'autorité du patron qui impose ses vues et détient le pouvoir économique. On parle alors d'un prolétariat judiciaire qui court les tribunaux de banlieue, la simple police et les centrales excentrées. Ces doléances assez compréhensibles doivent être reliées au fait que le collaborateur est, dans la plupart des cas, un stagiaire.

Le stage, dont les modalités ont beaucoup évolué, reste, au moins dans ses trois premières années obligatoires, une période de formation pratique. Il ne faut donc pas prendre pour de la subordination ce qui relève de la pédagogie. Certes, le stagiaire est souvent peu rémunéré, mais sa dépendance économique cesse généralement avec son apprentissage. Il est vrai que demeure le problème, d'ailleurs très général, de la difficulté de certains, souvent des femmes, à vivre leur indépendance professionnelle ou à s'intégrer dans des groupements.

L'essentiel est de savoir si l'avocat qui cesse d'être indépendant peut prétendre encore assumer la défense. Si, parmi les trois fonctions de conseil, de représentation et de plaidoirie de l'avocat, la première peut sans inconvénient être assurée par des clercs salariés, les deux autres sont exclusives de toute notion de subordination ou de hiérarchie. Ainsi l'avocat salarié ne saurait revendiquer la plénitude de ses fonctions. Même si l'on renonçait à la postulation qui n'est pas praticable sans autonomie, l'accès à la barre ne peut être accordé à une défense de sous-ordre.

Les stagiaires qui prêtent serment d'indépendance au premier jour de leur stage l'ont fort bien compris et, au nom de ce principe, ont pratiquement obtenu de se voir reconnaître les mêmes droits que les avocats inscrits. Bien plus, il est demandé de supprimer les examens du stage au motif qu'il est intolérable que certains avocats en jugent d'autres. Bientôt les stagiaires voteront aux élections du conseil de l'ordre. Au nom des droits de la défense, la profession d'avocat est la seule où l'apprenti a le devoir de se prétendre l'égal du doyen, car on ne peut être avocat à demi.

Apparemment contradictoire, la décision du juge d'instance du huitième arrondissement, qui a reconnu récemment la qualité de salarié à un demandeur stagiaire, n'a pas, en réalité, porté de jugement sur la régularité de sa situation en tant qu'avocat, ce qu'il n'était pas compétent pour faire, puisque c'est là une prérogative de l'ordre des avocats en première instance. Le Parlement vient d'ailleurs, dans la nuit du 30 juin au 1ᵉʳ juillet, d'adopter un texte qui refuse à l'avocat collaborateur la condition de salarié. L'arrêt de la cour d'appel de Paris, sur la décision du juge d'instance, n'a pu qu'être facilité par cette précision, qui évitera également à l'ordre des avocats de Paris toute hésitation sur l'application de son règlement intérieur.

(*) Avocat à la cour.

La violence par la loi

par GÉRARD BLANCHARD (*)

LA loi du 30 juin 1977 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques n'attire pas particulièrement l'attention. Et pourtant elle constitue une nouvelle érosion des mécanismes de la démocratie. Ce n'est pas tant le contenu, au demeurant critiquable, de ce texte, mais le processus et la méthode qui ont présidé à son élaboration, qui le montrent.

Glissés subrepticement dans un texte de portée générale sur les conditions d'accès à la profession d'avocat, on trouve deux amendements, l'un présenté par Mᵉ Gerbet, avocat, l'autre par M. Foyer, professeur de droit, tous deux députés de la majorité. Le premier dénie au collaborateur d'avocat la qualité de salarié et les protections qui en découlent, le second valide l'arrêté « Soisson » portant réforme du deuxième cycle universitaire.

Aucun de ces deux textes n'a de rapport direct avec le projet de loi auquel ils se sont ajoutés. Mais la surprise vient plus encore de l'extraordinaire précipitation avec laquelle ils ont été présentés puis adoptés. La session de printemps du Parlement touchait à sa fin ; après déclaration d'urgence, l'Assemblée était saisie du texte.

C'est alors que, le 23 juin, l'Assemblée nationale se voyait remettre ces deux amendements. Aucune explication, une parodie de discussion : juste le temps de transmettre le texte au Sénat qui le votait le 29 juin. Le cérémonial de promulgation, qui dure le plus souvent une semaine, était accompli en une journée.

Pourquoi voulait-on que l'avocat collaborateur ne puisse bénéficier de la protection élémentaire du droit social ? Pourquoi voulait-on au secours du pouvoir réglementaire en validant l'arrêté Soisson ? Il faut le dire tout net : pour empêcher la justice de se prononcer.

Le salariat de l'avocat collaborateur, c'est-à-dire le droit au régime général de la Sécurité sociale, aux congés payés, à la protection en cas de licenciement, la cour d'appel de Paris devait, le 5 juillet, dire ce qu'il en est. En ce qui concerne la validité de l'arrêté Soisson, c'est le 1ᵉʳ juillet que le Conseil d'État devait trancher. Et l'on murmurait qu'il y avait matière à annulation.

Devant deux hautes juridictions, l'une judiciaire, l'autre administrative, un débat public et contradictoire était né : le législateur a voulu l'étouffer. Plus qu'une fraude à la justice, c'est une fraude à la démocratie.

Car, s'il existe deux formes classiques d'exercice du pouvoir et deux lieux du débat démocratique, ce sont bien la loi et le Parlement, la décision et le procès judiciaire. Par la loi du 30 juin 1977, les uns ont été détournés, les autres bâillonnés.

Le fonctionnement du Parlement n'a jamais permis aucun débat démocratique dans les médias et auprès de ceux qui étaient concernés. Le législateur s'est prononcé en catimini, comme s'il avait honte. Personne, hors les initiateurs cachés des amendements et les rares initiés, n'a su se faire entendre, développer son point de vue. C'est à l'abri de tels procédés que se profile parfois le détournement de la loi.

Le recours à l'amendement, proposé en dernière heure, élude toute discussion : et, quand un ministre commandite un député, cela permet de réparer les fautes du pouvoir réglementaire, quand ce n'est pas en plus une sanction politique ou un reniement qui lui est évité. M. Foyer s'en souvient, qui a permis la reconduction du recrutement latéral des magistrats, alors que le garde des sceaux, M. Pleven, s'était engagé à ne pas le reconduire. La loi arrachée par surprise assure l'impunité politique des gouvernants. Elle peut aussi servir à la satisfaction d'intérêts privés, car aucun débat pupblic ne permet alors ni de préciser ni de contrôler l'intérêt général.

Paradoxalement, alors que le Parlement s'est évertué à éviter tout débat démocratique et public sur les problèmes soulevés, la justice avait pleinement rempli sa mission. Un débat entouré des garanties démocratiques que constituent le contradictoire, la publicité et la défense s'était instauré.

Le gouvernement dans un cas, des avocats dans l'autre, l'ont contré. Celui-là et ceux-ci ont résolu le problème par une violence législative et contre la démocratie. En empêchant tout débat, en privant de la parole, ils renvoient eux-mêmes à la violence.

Force reste à la loi, mais pas à la démocratie.

(*) Secrétaire général du Syndicat de la magistrature.

● *Le garde des sceaux visite la Santé.* — M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a visité dans la soirée du mardi 5 juillet, pendant près de deux heures, la maison d'arrêt de la Santé, en cours de rénovation. En compagnie du sous-directeur, M. Saganelli, le ministre s'est rendu dans les différents quartiers de l'établissement. Il s'est entretenu avec des membres du personnel de surveillance et des services sociaux.

Le cadavre de Ben Barka dans la Nièvre ?

La brigade de gendarmerie et les sapeurs-pompiers de Lormes (Nièvre) ont entrepris, mardi 5 juillet, en fin d'après-midi, des fouilles dans le hameau de Plainefas, après une information diffusée le matin par un poste périphérique et qui indiquait que le cadavre du leader de l'opposition marocaine avait été inhumé secrètement au cours d'une nuit de novembre 1963 dans un jardin de Plainefas. Plusieurs mètres cubes de terre ont été remués et un arbre abattu sur les lieux indiqués sans que les enquêteurs trouvent le moindre indice confirmant cette « révélation ».

Liberté d'accès dans une entreprise occupée.

M. Henri Bedu, vice-président du tribunal de Paris, a chargé en référé, mardi 5 juillet, Mᵉ Linée, huissier, de faire assurer le libre accès des locaux de la blanchisserie Tissot, rue de la Folie-Méricourt (onzième arrondissement), occupée depuis le 1ᵉʳ juillet. Il l'a également chargé de réunir les parties avec l'inspecteur du travail compétent pour tenter de résoudre le conflit. La direction réclamait l'expulsion des grévistes qui, selon elle, séquestraient deux directeurs de l'entreprise.

M. de Ribemont « persécuté ».

Inculpé de complicité d'homicide volontaire dans l'affaire de l'assassinat de M. Jean de Broglie, M. Patrick Allenet de Ribemont a adressé, mardi 5 juillet, une lettre ouverte à M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, après s'être adressé au président de la République.

« *Si je choisis de m'adresser à vous sous forme de lettre ouverte,* écrit notamment M. de Ribemont, *c'est que le temps du silence est passé. J'espère que la vérité éclatera sur le meurtre de M. de Broglie, car nous avons tous soif de vérité...* » « *Le but second de ma lettre,* poursuit M. de Ribemont, *est de vous mettre au courant de la persécution systématique qui s'exerce à mon encontre de la part du parquet, et ce dans un but précis. Il s'agit de continuer la brillante démonstration effectuée à mon encontre par le ministre de l'intérieur, le 29 décembre 1976, et de me présenter comme un être méprisable (...) pour tenter de rendre encore plus crédible une partie au moins de la thèse écroulée...* »

Après avoir souligné l'acharnement des services judiciaires à son encontre, M. de Ribemont écrit en conclusion : « *Il n'est pas juste, il est indigne de notre pays que de tels actes puissent être commis pour protéger tant des politiques politiciennes que des népotismes abusifs.* »

PRESSE

Europe 1, la FEP, et « le Point » actionnaires du « Journal du dimanche »

La station radiophonique Europe 1 a l'intention de prendre une participation de 45 % dans le capital du « Journal du dimanche ». Cela se fait par l'entremise de « Société nᵒ 1 » — dont Europe 1, Régie nᵒ 1 et Régie Presse se partagent les actions, .. société créée par le poste périphérique pour « prendre pied » dans la presse écrite. Société nᵒ 1 participe déjà au capital de « Top-Télé » et du groupe Média (« Jacinthe », « Enfants magazine »). A travers cette société, Europe 1 entend diversifier ses activités dans le secteur de l'information.

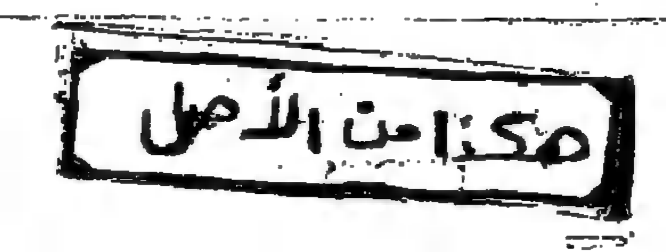
Cette décision, qui vient d'être annoncée au comité d'entreprise et à la rédaction de l'hebdomadaire et à ceux d'Europe 1, doit être ratifiée au cours de la deuxième quinzaine de juillet par les conseils d'administration d'Europe 1 - Images et Son (au sein duquel siègent les représentants de la SOFIRAD qui détient, au nom de l'État, 35,56 % du capital de la station) et de France-Éditions et Publications (FEP, groupe Hachette), qui contrôle le « Journal du Dimanche ». Cete prise de participation dimanche ». Cette prise de participation va entraîner la création d'une nouvelle société dans laquelle Europe 1 et la FEP posséderont chacun 45 % des actions tandis que la société Presse et Information, qui édite « le Point » en détiendra 4 %. Rappelons que « le Point », lors de son lancement, a bénéficié de l'aide de Hachette. En 1976, « le Point » a réalisé 5 millions de francs de bénéfices.

Même si les ventes du « Journal du dimanche » sont en hausse légère (360 000 exemplaires contre 340 000 en 1976), une « relance » du « journal du septième jour » semble aujourd'hui favorisée par le fac-similé : la transmission à distance rapide permet, en effet, d'espérer une meilleure diffusion en province.

Elle s'impose d'autant plus que le lancement du nouvel hebdomadaire du week-end « V.S.D. » .. initiales de vendredi, samedi, dimanche — est annoncé officiellement pour le 9 septembre. Ce projet, qui est à l'étude depuis plus d'un an et demi et dont la sortie a été différée à deux reprises, a été conçu par M. Maurice Siegel, ancien directeur général d'Europe 1, « remercié » en octobre 1974.

● *Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais* et la municipalité de Roubaix ont fait savoir à M. Robert Hersant, propriétaire du *Figaro* et de douze autres quotidiens, qu'ils souhaitaient vivement l'installation dans le Nord-Pas-de-Calais de l'imprimerie que le groupe Hersant envisage d'aménager à Mouscron, en Belgique.

Ainsi est exprimé le souhait de la région de ne pas voir l'impression des quotidiens *Nord-Éclair* à Roubaix et *Nord-Matin* à Lille s'effectuer en Belgique. La chambre de commerce et d'industrie, ainsi que l'Association pour l'expansion de la région Lille-Roubaix-Tourcoing, participeraient parallèlement à des démarches dans le même sens. La DATAR, saisie du dossier, n'aurait pas donné suite.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

DIRECTEUR COMMERCIAL SUD MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FABRIQUANT ET DISTRIBUANT AU PLAN NATIONAL UNE MARQUE DE TRÈS GRANDE NOTORIÉTÉ DANS LE DOMAINE DES APÉRITIFS (C.H.R. ET G.M.) RECHERCHE UN HOMME DE VALEUR ET D'EXPÉRIENCE POUR LUI CONFIER LA DIRECTION COMMERCIALE.

Après la prise en main de la région du Sud-Est et du service gestion des ventes

Il prendra en charge les autres directions régionales

Il faut un homme du niveau H.E.C., Sup. de Co ESSEC ou équivalent
Ayant l'expérience de la vente au détail (idéalement C.H.R.) et du commandement des hommes concernés par la réussite

Rémunération importante, véhicule fourni.

Adres. lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à

IPSO

73, rue Saint-Savournin 13005 Marseille, qui transm.

LIMAGRAIN

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES, RECHERCHE POUR DIRIGER UNE UNITE DE PRODUCTION TRES MODERNE

CHEF DE FABRICATION

Ce poste peut convenir à un Ingénieur, ayant 5 à 10 ans d'expérience de production (connaissances secteur agro-alimentaire non exigées).

Capable d'assumer des responsabilités importantes sur les plans :
— gestion : contrôle des coûts, organisation, amélioration de productivité, gestion de budget... ;
— technique : participation aux études d'installations nouvelles ;
— animation d'une équipe.

POSTE INTERESSANT POUR CANDIDAT AYANT DES QUALITES D'ORGANISATEUR, DE GESTIONNAIRE, D'ANIMATEUR

Résidence CLERMONT-FERRAND

Ecrire sous la référence LE 546 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL une société française (C.A. 160.000.000F. - 1000 personnes) spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles de conditionnement pour cosmétiques, parfumerie et produits d'entretien, recherche pour l'une de ses usines située dans la région RHONE-ALPES :

Assistant du contrôleur de gestion

Il participera à l'élaboration du plan, à la mise en place d'un contrôle budgétaire au niveau des services et des lignes de produits, et veillera au respect des procédures par les différents services de l'unité.
Le candidat retenu aura une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.
Il sera un homme de contact et de bon sens.
La connaissance de l'anglais est souhaitable.
Adresser curric.-vitae, photo et prétentions à MINET Publicité, référence 3316/JT, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmet.

Groupe de distribution matériel électrique
2500 personnes - 100 agences en France

DIRECTEUR AGENCE COMMERCIALE

EN PROVINCE

50 personnes - 30 M. de C.A.

- 35 ans minimum
de formation supérieure, ayant l'expérience de fonction de responsabilités et d'encadrement dans la vente ou la distribution de matériel industriel. Réf. 153

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
On peut aussi adresser son dossier 65, avenue de Wagram 75017 PARIS



IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES DÉBUTANTS

pour équipements nouveaux
Formation : ESE - ENST - ENSAe

INGÉNIEURS D'ÉTUDES DÉBUTANTS

pour laboratoire d'études
Formation : école SUP. D'OPTIQUE

Adresser C.V. n° 20.707 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra

GENEVE
CHAUDRONNERIE DE PRECISION
FILIALE D'UN GROUPE FRANCAIS
Spécialiste de l'emballage industriel
recherche d'urgence

PROJETEUR III

32 ans minimum - niveau BTS
JUSTIFIANT D'UNE EXPERIENCE DE 5 A 10 ANS DANS L'ETUDE D'OUTILLAGES POUR PRESSES DE DECOUPAGE ET D'EMBOUTISSAGE ET SOUDURE METAUX RARES

Evolution possible au sein du groupe.
Salaire fonction des compétences.
Ecrire C.V. détaillé ss réf. 7.181 à Y.R. Vincendon.

MSL CRES — 11 place A. Briand 69003 LYON

TRES IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS SECTEUR SERVICE DESTINE AU GRAND PUBLIC, EN DEVELOPPEMENT CONSTANT RECHERCHE POUR UNE DE SES DIVISIONS

CHEF DE SERVICE MARKETING

RATTACHE A LA DIRECTION GENERALE

Il aura la responsabilité d'animer et de coordonner des études et des réalisations concrètes.

Ce poste peut convenir à un candidat H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C. ou formation supérieure équivalent, ayant une solide expérience en marketing, acquise dans une entreprise et témoignant de qualités de contact et de réalisateur.

Ordre de grandeur de rémunération :
Poste Ville Ouest France
120.000 F

Ecrire sous la référence FM 534 CM.



CREDIT AGRICOLE
LE MANS

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA SARTHE cherche :

UN ORGANISATEUR

POUR COMPLETER L'EQUIPE CHARGEE DE DEVELOPPER DES PROJETS IMPORTANTS

Le poste confié comportera :
- la conception des circuits administratifs
- éventuellement l'établissement des analyses fonctionnelles
- la rédaction des consignes aux utilisateurs
- la formation des utilisateurs

Une formation supérieure est exigée pour ce poste
Envoyer un Curriculum-Vitae, une photo et le salaire souhaité sous référence O à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en recrutement
9 rue Alfred de Vigny 75008 Paris

NOUVELLE FILIALE D'UNE ENTREPRISE IMPORTANTE
Leader Français de sa spécialité
Situation : Midi de la France
Recherche pour seconder son directeur général

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Formation : Arts et Métiers ou équivalent
Expér. gestion de production en P.M.E. impérative
Connaissance chauffage et traitement des eaux souhaitée.
Rémunération annuelle : 80.000 F +
Envoyer C.V. et photo récente à :
QUODERAT, 51, rue Saint-Georges, Paris-9e.

CEDIS BESANÇON

recherche pour

SUPERMARCHÉS COTE D'OR DIRECTEURS

Justifiant de plusieurs années d'expérience.
Commerciaux enthousiastes, appliqués à l'animation des rayons périssables, dotés bon esprit de gestion.

Envoyer C.V. et prétentions à CEDIS - Direction des Relations Humaines - Réf. 332, 8, rue des Docks, 25000 BESANÇON

Sté Européenne de Formation recherche
AGENTS MAITRISE
et
CADRE ÉLECTRICIEN
connaissant exploitation et sécurité des réseaux électriques. Conviendrait éventuellement à personnel E.D.F. en retraite. Occupation à temps pl. ou part. Lieu de résidence indifférent. Ecrire avec C.V., références, s/no 45.739, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

offres d'emploi

Société spécialisée dans la distribution de
MATÉRIELS POUR LA CONSTRUCTION DES ROUTES
recrute
CHEF DE VENTES
capable de prendre en charge une équipe de technico-commerciaux : les former, les diriger, les animer.
— 35 ans minim. avec solide expérience de cette fonction dans la distribution de biens d'équipement ;
— Connaissance matériel et clientèle T.P. très appréciée ;
— Allemand ou anglais souhaitable.
Fixe important + intéressement + frais.
Ecrire avec C.V. détaillé sous no 6.243 à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmet.

ORGANISME DE PROMOTION
recherche Cadre Commercial (H. ou F.). Bonne connaiss. publicité, promotion des ventes. Capable de promouvoir un système d'animation original auprès des agences de publicité et des annonceurs directs.
Libre le 1-9-1977
Salaire selon compétence
Adr. C.V. et photo : ADCOM, 6, bd Edgar-Quinet, 75014 Paris

credit and collection manager

La filiale française d'un groupe multinational, spécialisée dans la vente de biens industriels, dont le chiffre d'affaires dépasse 200 millions de francs, souhaite confier à un spécialiste des opérations de financement la gestion du Service Crédit et Recouvrement.

Il sera chargé de contrôler le respect des procédures, de monter les opérations de crédit France et étranger, d'obtenir avec tact le recouvrement de nos créances et de superviser la marche du Service.

Ce poste exige de la part d'un Diplômé d'Etudes Supérieures, doté d'une sérieuse expérience financière, de réelles qualités d'animateur et de réalisateur.

La Compagnie est implantée dans la banlieue Ouest.

Adresser C.V. et prétentions au service 12.482, à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

MSL
73 bd Haussmann 75008 PARIS Tél 265.37.00
11 pl. A. Briand 69003 LYON Tél (78)62.08.33

SECRETAIRE GENERAL

150/170.000 F. — PARIS
Filiale d'un groupe américain, une société française (C.A. supérieur à 100 millions de francs, dont plus de la moitié à l'exportation) recherche son secrétaire général. Celui-ci dépendant du Président Directeur Général, sera responsable de la politique financière (devises, trésorerie, relations avec les banques) et de la gestion administrative (informatique en particulier). Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, parlant anglais, il apportera une expérience comparable acquise dans une société commerciale et aura la pratique des échanges internationaux et des incidences financières qui en découlent. Ecrire à Y. Blanchon, réf. B.9246.

RESPONSABLE DE L'EXPORTATION

95/100.000 F. — Produits alimentaires
Filiale d'un puissant groupe britannique de l'industrie alimentaire, une société française spécialisée dans la pâtisserie industrielle emploie 350 personnes, son chiffre d'affaires (70 millions F.) progresse rapidement. Elle crée le poste de responsable export. Directement rattaché au pdg, le titulaire aura pour mission le développement des ventes à l'étranger par le suivi de la clientèle existante, l'animation des distributeurs et la prospection de nouveaux marchés. Travaillant dans le cadre d'un budget, il gèrera le service exportation. Le poste basé soit à Paris, soit dans le Sud Ouest, selon la préférence de l'intéressé, implique aussi bien les études commerciales que la négociation de contrats et l'action sur le terrain. Le candidat retenu, âgé de 28 ans au moins et de formation commerciale supérieure, aura une très bonne connaissance de l'anglais et, si possible, de l'allemand. Il aura acquis une expérience de plusieurs années de l'exportation de produits alimentaires. Ecrire à P. Vinet, réf. B.3823.

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae en spécifiant bien la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans l'autorisation préalable des candidats.
Europe - Amériques Nord et Sud - Afrique - Australie - Moyen et Extrême Orient

SNCF OFFRE

70 emplois de chef de district stagiaire ET 95 emplois de chef de circonscription stagiaire

POSSIBILITE DE POSTULER POUR LES DEUX EMPLOIS

Recrutement par concours des 21 et 22 septembre

OUVERTS AUX JEUNES GENS :
- Français ou naturalisés Français,
- Nés entre le 31.12.1948 et 31.12.1959,
- Titulaires d'un baccalauréat scientifique ou technique ou d'un B.T.S.

Rémunération de début : 3500F par mois environ. Carrière intéressante, emploi stable. Avantages sociaux.

Ecrivez à la Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) dont l'adresse vous sera communiquée dans toutes les gares.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 22 AOUT

BANQUE PRIVÉE

8e arrondissement
recherche

1) Une collaboratrice commerciale

(REFERENCE 125)

ayant 25 ans minimum et une première expérience du contact clientèle.

MISSION :
- développer et conseiller une clientèle de particuliers de standing, en disposant de l'ensemble des services Bancaires.

NOUS PROPOSONS :
- un salaire motivant et de riches possibilités d'avenir, directement fonction de l'effort personnel.

2) POUR SON SERVICE ENGAGEMENTS

(REFERENCE 126)

UN COLLABORATEUR

ayant une expérience de plusieurs années dans l'analyse, la mise en place et le contrôle des crédits. Une expérience de l'exploitation bancaire est indispensable.

Adresser C.V. manuscrit n° 698.787 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris, qui tr.

Pour assister sa filiale marocaine sur le plan technique,
UNE TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche

- **UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ**
(Grande Ecole ou équivalent)
pour effectuer des études de prix d'exécution de travaux et assurer la responsabilité du bureau de dessin.
REF. A

- **UN INGÉNIEUR DE TRAVAUX CONFIRMÉ**
(Grande Ecole ou équivalent)
pour assurer la supervision de chantiers animés par des conducteurs de travaux.
REF. B

- **UN PROJETEUR CONFIRMÉ**
(NIVEAU V) - Pour les études d'exécution avec plans, schémas, et listes de matériel à installer.
REF. C

Ces 3 postes nécessitent de la part des postulants :
— le sens du commandement et des relations ;
— une autorité naturelle ;
— une autonomie personnelle.

La préférence sera accordée à des candidats qui, tout en justifiant d'une réelle expérience dans leur domaine d'activité, sont désireux de se construire une carrière au sein d'une Société en expansion permanente, et qui réalise des travaux importants d'entreprise générale d'électricité (moyenne et basse tension, réseaux d'éclairage public, bâtiments administratifs et industriels, etc.)

Les candidats retenus seront détachés au MAROC dans des conditions avantageuses.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions no 20629, Contesse Publicité, 20 avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante Société en forte expansion
VENTE PAR CORRESPONDANCE
diffusant produits culturels recherche pour son siège PARIS

chef de groupe produits v.p.c.

130.000 +

Il : — définit à court et moyen terme les produits correspondant aux besoins de la clientèle,
— impulse, anime et coordonne l'ensemble des activités liées à la préparation et au lancement de chaque campagne v.p.c.
— suit et contrôle étroitement la commercialisation des produits sur les plans C.A., rentabilité et satisfaction de la clientèle.

De formation supérieure, il justifie d'une expérience approfondie des méthodes pratiquées en marketing v.p.c. C'est un animateur et un entraîneur, alliant une forte imagination créatrice et commerciale à une grande rigueur de gestion.

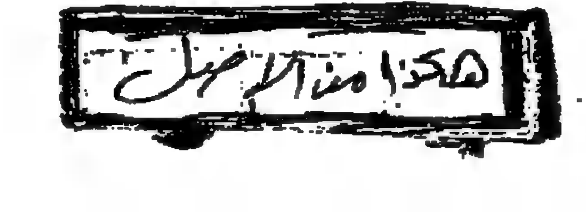
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., et rémunération actuelle sous référence 691M à notre conseil :

centor — DEPARTEMENT EMPLOI
13bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

Centre de Formation d'Educateurs spécialisés, Paris, rech. :
DIRECTEUR (TRICE)
35 ans min. Lic. ou équival. 5 ans expér. min. sect. social ou pédagogique, direct. antér. indispens. Bonne compétence org. adm. et gestion. C.C. 1966. Sal. : 60 à 80.000/an selon anc. Adr. réponse man. avec C.V. au no 7276, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Atelier handic. mentaux légers Paris, recherche
1) CADRE FEM. respons. secrétariat et toutes questions sociales, relat. ouvriers-familles, aide soc., médec. trav. Libre immédiatement
2) CONTREMAITRE, 28 a. min. sens autor. et organisation, de préf. expér. industr. Libre sept. Adr. C.V. manuscr., photo et prétent., à Gerbeaux, 53, rue de l'Amiral-Mouchez - Paris (13e)

CADRE TECHNIQUE ccial
Min. 30 ans, bne expér. vente haut niveau, ingénieur chimiste ou généraliste, excellent anglais parlé, résidence région parisienne, produits chimiques. C.V., lettre manuscrite + photo sous no 65.644,
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 8e, qui transmettra.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

VOUS ETES INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou INFORMATICIEN devenez

INGENIEUR DE VENTES

de la division semi-conducteurs de TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

1er fabricant mondial de semi-conducteurs (1500 personnes, 300 cadres en France)

VOUS VENDREZ des produits de très haute technologie (micro-processeurs, mémoires, circuits digitaux...)

VOUS AUREZ
- des marchés importants dans les secteurs informatique, télécommunications, ou grand public...
- une culture technique sans cesse valorisée.

Vos qualités personnelles s'affirmeront dans :
- la négociation aux plus hauts niveaux
- l'établissement des prévisions de vente
- la participation aux stratégies commerciales.

Postes à pourvoir à PARIS

Pour faire acte de candidature, écrire sous la référence SCM/777/139 avec CV, photo et prétentions à Mme LE GUET T.I.F. Boite postale No 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET tél. 93.20.01.01

Importante société d'ingéniérie (Paris) cherche pour son département développement : aménagement rural, mise en valeur, agro-industrie, études économiques,

un ingénieur commercial

C'est un créateur d'affaires. Il intensifie son action commerciale à l'étranger dans les pays en développement ; découvre et prospecte les marchés potentiels, évalue leur faisabilité ; cherche et participe au choix des partenaires ; négocie les contrats et suit leur réalisation. Agé d'au moins 35 ans, cet ingénieur agronome, ou équivalent, a dix ans minimum d'expérience dans l'ingéniérie et les problèmes de développement outre-mer.
Il parle et écrit anglais couramment et de préférence espagnol.
Écrire à Y. CORCELLE ss réf. 3239 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENÈVE-LONDRES

HOLDING FINANCIER
recherche
UN COMPTABLE CONFIRME

minimum 28 ans
niveau DECS, ou minimum BTS possédant :

1°)- Expérience particulière :
- Fiscalité
- Comptabilités financières
- Etablissement, suivi, analyse synthétiquement commentée des compte d'exploitation et bilan
- Traduction des prévisions de trésorerie en termes bilantiels
- Consolidation

2°)- Esprit méthodique, ordonné et aptitude travail équipe

Lieu de travail : PARIS
Envoyer curriculum-manuscrit, photo et prétentions sous n° 3679 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris, qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR NUCLEAIRE
recherche pour Région Parisienne

INGENIEUR CONTROLE FABRICATION

Il devra posséder une formation de mécanique et métallurgie ainsi qu'une solide expérience du contrôle de fabrication en usine, ainsi que des connaissances suffisantes en matière de contrôle statistique, et de contrôle non-destructifs (ultra-sons).

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant déjà une dizaine d'années de pratique, prêt à assumer la direction d'une équipe de contrôleurs techniques d'usine et sachant gérer le personnel technique en particulier sous l'angle de la formation.

Fréquents déplacements de courte durée à prévoir.

Salaire de 80 à 100.000 F/an selon expérience.

Envoyer curriculum vitaé manuscrit et photo à No 20.452 CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Nous sommes la filiale du premier Constructeur Européen d'Ordinateurs.
Nous renforçons nos équipes de spécialistes en logiciel chargées d'assister nos clients dans la prise en charge de leurs applications informatiques, principalement dans le domaine de la gestion. Nous avons pour ambition de les aider à tirer le meilleur parti de leurs ordinateurs des séries 1500 - 220 - 1900 et 2900.
Pour cela nous cherchons à nous attacher la collaboration d'

INGÉNIEURS technico-commerciaux ou système

PARIS - PROVINCE

La préférence sera donnée à des diplômés de l'Enseignement supérieur, ayant au moins 2 ans d'expérience dans un poste similaire ou chez un utilisateur de matériel informatique.
Adresser lettre avec C.V. et prétentions, en précisant la région de France où vous souhaiteriez exercer votre activité, à Pierre GUÉRIN - ICL France 16, cours Albert 1er - 75008 PARIS

ICL

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION
recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 - 5000 K chacun,
- UN 370/168 - AP de 6000 K,
- 550 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11 92081-Paris-La Défense.

GIE

Armstrong

Dans le cadre de l'expansion de sa division REVETEMENTS DE SOL, notre Directeur de Vente, souhaite étoffer son équipe commerciale et recherche pour l'un de ses secteurs géographiques

jeune attaché commercial

de formation supérieure (E.D.H.E.C. - E.S.C. - E.S.S.E.C. ou présentant de par son expérience un profil équivalent).

Il aura pour mission d'organiser et d'animer sur place, le dispositif marketing ARMSTRONG de distribution de revêtement de sol par grossistes indépendants.

Une préparation identique au training ARMSTRONG pratiqué aux Etats-Unis est prévue pour le candidat retenu.

Une opportunité de salaire et de carrière est offerte à ce nouveau collaborateur qui devra par ailleurs (condition impérative) parler l'Anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 328M au

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS



le Groupe bancaire
crédit universel
(60 agences)
développe son réseau actuel dans la région parisienne et recherche

JEUNES DIPLOMES
ESSEC - EDHEC - ICN - IEP Paris (Eco fi)
licence Sciences Économiques

Vous ne demandez qu'à nous prouver concrètement sur le terrain votre dynamisme commercial puis vos qualités de patron.

Nous pourrions peut-être vous offrir cette opportunité.

Écrivez nous avec C.V. et photo, il vous sera proposé rapidement un entretien sur Paris,

Il suffira alors de nous convaincre.
GROUPE DU CRÉDIT UNIVERSEL
Dir. Agences de Paris - 51, Bd des Dames - 13242 Marseille Cédex 01

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
en pleine expansion (200 personnes)
recherche
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
X ENST ou X ESE

- Sérieuses références en Télécom ;
- Capable de diriger techniquement une équipe d'Ingénieurs d'Etudes ;
- Capable s'adapter rapidement à esprit PME ;
- Participation possible au capital.

Envoyer C.V. détaillé à C.G.P. n° 511
25, rue Cavendish 75019 PARIS, qui transmettra

GROUPE MULTINATIONAL
GROS EXPORTATEUR de BIENS d'EQUIPEMENT
recherche

CADRE HAUT NIVEAU

Responsable de la gestion financière des contrats comportant :
- Démarches près des administrations DRE, COFACE, ...
  Banques et organismes financiers
- Etudes des risques financiers
- Gestion des crédits et assurances exportation

Expérience indispensable de 3 à 5 ans dans le domaine.

Anglais courant nécessaire

Lieu de travail : PARIS 8 ème, comportant quelques déplacements France et Etranger

Adresser lettre de candidature, C.V. et photo à No 20.480 CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

DECIS, conseil en décentralisation et systèmes d'information
recherche

● **UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION**
— formation supérieure scientifique ou commerciale avec bonnes connaissances gestion et informatique.

● **UN ANALYSTE PROGRAMMEUR**
— niveau I.U.T. pour mise en place de systèmes conversationnels.

Pour ces deux postes, le candidat sera débutant ou 2 ans d'expérience.
Quelques déplacements Province ou Etranger.
Possibilité évolution et responsabilités importantes.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : DECIS, 36, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

ASSURANCES **90/100.000 F**

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES spécialisée sur un créneau professionnel en pleine évolution

recherche pour étoffer sa Direction Technique un

CADRE « PRODUCTION »

Le candidat retenu, d'au moins 30 ans, sera de formation HEC, ESSEC, E.S.C.P..., complétée par une expérience de 4/6 ans de l'encadrement et du suivi d'un service de 30-40 personnes.

La connaissance de l'informatique de gestion et celle des assurances seront des atouts très utiles.

Collaborateur direct du Directeur Technique, il devra être un gestionnaire ayant aussi un bon contact humain et le sens commercial pour représenter la société à l'extérieur.

Perspectives intéressantes au sein d'une équipe efficace.

Ecrire sous référence CP/EC à TAS, 77, rue La Boétie - Paris-8e.

IMPORTANT GROUPE
recrute
1 INGÉNIEUR AGRONOME
(I.N.A. de préférence)

ayant quelques années d'expérience de laboratoire,
- préférence physiologie végétale pour poste de recherches dans un laboratoire de la région parisienne.

Envoyer lettre + C.V. + photo sous référence 77146

GANIDE 19, Rue de Montmorency 75003 PARIS - Chargé du recrutement

---

Important Groupe de Presse
recherche
UN CHEF DE PUBLICITÉ CONFIRMÉ

ancien élève d'H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P. Sciences Po ou équivalent, 3 années expérience nécessaires.
Agence ou support.
Dynamisme - goût de l'effort soutenu - sens du contact exigé.
Rémunération importante en fonction des compétences.
Env. C.V. détaillé sous réf. 6527 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e, qui transmettra.

HAVAS

L'AGENCE HAVAS
recherche

3 INSPECTEURS

- rattachés au corps de l'Inspection Générale
- niveau DECS et ayant déjà une expérience professionnelle confirmée en Comptabilité et en Gestion
- Déplacements en Province 1. 3 du temps

Adressez curriculum vitae et prétentions à Marc SIBOLD
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
13o, avenue Charles-de-Gaulle
92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour sa Filiale française distribuant des ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS, Jeune

INGÉNIEUR d'AFFAIRES

afin de lui confier la gestion et le développement d'une clientèle existante, dans la profession de l'Imprimerie.

Ses interventions, très techniques, lui permettront de détecter soit des extensions d'équipements existants, soit des renouvellements de machines dans le cadre d'objectifs qui lui seront fixés.

Les candidats seront âgés de 30 ans au minimum, de formation technique supérieure et devront prouver une expérience réussie de la vente d'équipements industriels électromécaniques spécialisés.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous référence 343 au



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

LIBRAIRIE A. COLIN
recherche

DÉLÉGUÉS PÉDAGOGIQUES

pour secteurs comprenant partie Région parisienne, mais nécessitant fréquents déplacements province.
L'un des postes est en partie axé sur le contact avec la formation permanente pour la promotion de Méthodes Audiovisuelles de langues. Bonne connaissance de l'anglais parlé indispensable.
Un niveau universitaire, une expérience dans un poste similaire ou dans l'enseignement seront appréciés. Voiture indispensable. Domicile : Région parisienne. Fixe + intéressement + frais.

Adresser C.V., prétentions et lettre manuscrite à *Librairie A. COLIN*, Mme G. Lacombe, 103, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

GROUPE DE DISTRIBUTION PRODUITS DE LUXE
recherche pour son siège social BANLIEUE EST

DIRECTEUR

30 ANS MINIMUM

- capable imaginer les solutions concrètes aux problèmes posés par la croissance de l'entreprise,
- maîtrisant parfaitement les problèmes de gestion,
- connaissances de l'informatique, assurant la coordination des suivis comptable, financier, commercial, publicité.

Poste conven. à dipl. HEC-ESSEC ou Sup. de Co

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/réf. 1051 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE PARIS
recherche pour son Service « Réalisations Etranger »

ADJOINT AU CHEF DE SECTION « DOSSIERS TECHNIQUES ET PIÈCES DE RECHANGE »

Ingénieur confirmé, de formation mécanique ou électronique, il est chargé de la constitution des dossiers techniques à remettre aux clients et de l'établissement des listes de pièces de rechange et de leurs commandes.

Expérience souhaitée de bureau d'études ou d'entretien d'usines.
Connaissant les matériels des industries chimiques.

Adr. C.V. et prétent., n° 19.625, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

offres d'emploi

...nd collection

SNCF

70 emplois de chef de district stagiaire

ET

95 emplois de chef de circonscription stagiaire

POSSIBILITE DE POSTULER POUR LES DEUX EMPLOIS

Recrutement par concours des 21 et 22 septembre

OUVERTS AUX JEUNES GENS

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 22 AOUT

Pour assister sa filiale marocaine sur le plan technique,

● UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

● UN INGÉNIEUR DE TRAVAUX CONFIRMÉ

● UN PROJETEUR CONFIRMÉ

le groupe produits v.p.c.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

BOSE, L'UN DES PREMIERS SPÉCIALISTES AMÉRICAINS DE MATÉRIEL HI-FI, cherche pour sa filiale française en création (Paris ou région parisienne)

jeune directeur

A 30 ans minimum, c'est avant tout un vendeur connaissant, si possible, le marché de la hi-fi ou, tout au moins, la vente de produits techniques par un réseau de magasins spécialisés. Seul pour démarrer, il s'entoure rapidement d'une équipe légère de représentants couvrant toute la France.

Cette situation est une bonne opportunité pour un homme jeune et dynamique voulant faire preuve de qualités de "patron".

Ecrire à J.-E. LEYMARIE sous réf. 3156 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENÈVE-LONDRES

IMPORTANT FABRICANT DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

recherche pour compléter son équipe de Direction

DIRECTEUR REGIONAL

Pour prendre la responsabilité d'un groupe de carrières et d'ateliers de transformation (150 personnes)

dont le siège se trouve près de CHANTILLY (60)

Il aura également autorité sur les attachés commerciaux de sa région.

Une formation d'ingénieur et une expérience industrielle sont indispensables pour ce poste.

Adr. curric. vitae manuscrit et photo à M. FOIX, 179, rue de la Pompe. — 75116 PARIS. Toute discrétion assurée.

LA DIVISION GRAND PUBLIC
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
Cherche pour la VENTE ET LA PROMOTION de sa nouvelle génération «calculatrices programmables»

Des ingénieurs commerciaux de haut niveau

Les candidats devront avoir une bonne formation technique, confirmée par un diplôme d'ingénieur et une bonne aptitude à la vente.
Ils auront la volonté de gagner et le goût de la performance.
Poste à pourvoir à Paris et en province.
Anglais souhaité.

Pour faire acte de candidature, écrire sous la référence ECDM 767/142 avec C.V., photo, *prétentions à Mme LE GUET T.I.F.*, Boîte Postale 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET tél. 93.20.01.01

SOPAD (NESTLÉ)

recherche pour son Département Installation à Courbevoie

UN INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

débutant ou possédant quelques années d'expérience dans le traitement des eaux usées industrielles. Cet ingénieur aura à étudier des projets de station d'épuration et à en conduire la réalisation. Il participera à l'amélioration des stations existantes.

Ce poste implique des relations avec les usines et les fournisseurs et des déplacements de courte durée.

Adr. C.V. sous la réf. G/C à Direction du Personnel, 17-19, quai Paul-Doumer. — 92401 COURBEVOIE.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES
21, rue du Pont-des-Halles
94 CHEVILLY-LARUE

recherche pour *chantier de Travaux Publics au PAKISTAN*

1 MAGASINIER-ACHETEUR

Langue anglaise indispensable.
Connaissance matériel et matériaux de Travaux Publics.
Expérience similaire appréciée.
Poste à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions.

POUR CRÉER RÉSEAU COMMERCIAL SOCIÉTÉ MULTINATIONALE RECHERCHE POUR SON PARFUM

DIRECTEUR DES VENTES

ayant parfaite connaissance du marché français

Ecrire avec curric. vitae et prétent. à GAYRAUD, 18, rue de Chazelles qui transmettra pour convocation ultérieure.

offres d'emploi

SERVICE CENTRAL DE CONSEIL JURIDIQUE d'un important établissement financier, recherche

JURISTE

pour traiter toutes questions en rapport avec le droit rural et la coopération agricole.

Décentralisation proche banlieue Ouest fin 1978.

Envoyer C.V., photo et présent. sous le nº 1.452 à : COFAP, 40, rue de Chabrol. — 75010 PARIS, qui tr.

CENTRE DE FORMATION DE L'ÉDITION

recherche

pour compléter son équipe d'animateurs personne ayant expérience des techniques et de l'organisation d'un bureau de fabrication de l'édition.

Ecrire avec C.V. nº T 075368 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris

---

Assureurs Paris recherchent

PROFESSIONNEL de l'ASSURANCE

pour prise en charge de la cellule administrative production (sauf auto). Position A.M. évoluant rapidement vers niveau cadre.

Adresser lettre manuscrite, C.V. en précisant le salaire souhaité sous référence 505 à : CENORSA, 5, r. Provence (9e).

Organisme de recherche proche banlieue Sud, recrute

INGÉNIEUR

Grande Ecole ou titulaire Doctorat, ayant connaissances ou économie pour recherches appliquées dans le domaine des transports interurbains. Expér. professionnelle très souhaitée. Adr. C.V. et prét. à M. AZEMA réf. : TI, B.P. 28, 94114 ARCUEIL Cedex.

AFNOR

Association Française de Normalisation

recherche

DEUX INGÉNIEURS ou TECHNICIENS SUPÉRIEURS

La fonction comporte l'animation de groupes de travail et l'élaboration des div. documents de normalisation dans le cadre des travaux français et internationaux de l'AFNOR.
Anglais indispensable
Domaine d'activité :
1) TEXTILES
2) MATIÈRES PLASTIQUES

Ecr. avec C.V. et prétentions au Service du Personnel, Tour Europe - Cedex 7 92080 Paris-La Défense

---

ATHIS-MONS - 91200
(31.000 habitants)
recrute par voie de mutation ou sur titres :
1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
1 RÉDACTEUR
PR SERVICE INFORMATION
1 AGENT DE BUREAU
PR SERVICE INFORMATION
1 AGENT D'ENQUÊTES
(Féminin pour B.A.S.)
Candidature et C.V. adressés à Madame le Maire d'ATHIS-MONS 91205
(Avant le 15 juillet 1977)

IMPTE STE DE SYSTÈMES EN AUTOMATISME et INFORMATIQUE recherche

INGÉNIEURS

même début., connaissant les

MICROPROCESSEURS

Adresser C.V., photo et prét. s/réf. 939, à Sweerts, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Situation intéressante pour

CADRE-COMPTABLE

ayant
— 28 ans minimum ;
— D.E.C.S. complet ;
— Solide expérience cabinet ;
— Bonnes connaissances anglais ;

Caractéristique du poste :
— AUDIT comptable général, tenant ses missions de la Direction Financière ;
— Consolidation des comptes du groupe.

Lieu de travail

Banlieue SUD dans importante entreprise TRAVAUX PUBLICS ayant chantiers en province et étranger.
Le poste nécessite des déplacements.

C.V. manuscrit complet et prétentions à S.T.O., 11, rue Géricault - 75016 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION recherche

ASSISTANTE DE DIRECTION

Formation polyvalente
Sens de l'initiative

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

Envoyer C.V. à B.T.E., 29, rue de Bassano - 75008 PARIS

CADRES COMMERCIAUX HAUT NIVEAU

Expérience
Responsabilité Agence
Participation
Sens et initiative de la Direction d'une force de vente
Rémunération et intéressement en fonction du poste.
Résidence : PARIS.
Se prés. le 6-7 de 9 h. à 12 h., le 7-7 de 9 h. à 17 h.
BOSS BURO EXPRESS
Rond-Point des Champs-Elysées. Entrée par parking. PARIS-8e.

travail à domicile

Demande

Frappe de vos manuscrits sur IBM sphère. — Tél. 926-95-00.

secrétaires

IMPTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
Proche Banlieue Sud de Paris
recherche

SECRÉTAIRES-STÉNODACTYLOS Expérimentées

Parfaitement BILINGUES Français-Anglais

Ecr. avec C.V. et photo ss le nº 20.164 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Kelly Girl

Travail temporaire recherche :
• DACTYLOS. STÉNOS.
• SECRÉTAIRES. TELEXIST.
• SECRÉTAIRES BILINGUES
Se présenter à l'une de nos agences :
87, bd Haussmann (8e)
83, bd Vincent-Auriol (13e)
Tour Maine-Montparnasse (15e)
130, route de la Reine (92) BOULOGNE

Sténodactylos

DACTYLO BILINGUE FRANÇ. ANGL.

Qualités requises : rapidité de frappe et excell. rédactrice en français pour association de profess. de langues étrangères. Ambiance vivante, bon. condit. de trav. A.C.I., 46 bis, rue Dombasle, PARIS (15e).

capitaux ou proposit. com.

Disposant 800.000 F recherche nouveaux marchés ou prise de participation dans Sté. Ecrire à M. J.-P. COLLOT, 8, rue du 4-Septembre - PARIS (2e)

occasions

PIANOS nfs dep. 6.500. Occas. 3.500. Queue 6.000. Loc. Daudé, 75, av. de Wagram, WAG. 34-17

animaux

FORTE RÉCOMPENSE - rech. CANICHE NAIN GRIS Tatouage sur cuisse XU 532. 205-52-81 ou 208-80-00.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

demandes d'emploi

CADRE TRANSPORT
55 a. Directeur ccial et administratif, 6 a. fonct. intern. ONU Genève, rompu ccial et contentieux. Hab. contacts hts nivx. Sens organisat., actif, travaill., consc., rech. pr 15-9-77, Paris-banl., poste conf. av. respons. Br. indiffér. Faire offre dét. s/nº 1296, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRÉTAIRE TRIL. (Anglais-Allemand), BTSS tril. Sténo anglaise. Libre le 1er septembre. Ecr. nº 1295, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. B.T.S. Secrétariat. Bilingue (anglais), conneiss. allemand, cherche poste Collaboratrice de Direction Ecr. nº 6624, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Journaliste 35 ans 8 ans RÉDACTEUR EN CHEF PRESSE PROFESSIONNELLE expér. audio-visuelle, parfaite connaiss. fabrication, publicité, gestion, cherche poste responsab. ds groupe de presse ou d'édition. Ec. nº T 075.393 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Secrétaire tril., anglais, allem., Bac et BTS, depuis 2 ans en Allemagne ds firme métallurgiq., désirerait avoir poste équiv. en France. Libre en octobre. Ec. ss nº T 075.398 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Étudiante autrichienne 22 ans ch. pl. au pair mi-juil. à fin août Paris. Gaby Buchstätter, Postfach 2, Autriche 5110 Oberndorf.

J.H. 27 ans, Expert Comptable stagiaire 2e année, 3 ans expert cabinet rech. Maître de stage. Ecr. nº 75.299 RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

RESPONSABLE MARKETING ET VENTE
Dynam., volontaire, imaginatif, cherche P.M.I. voulant bénéfic. contacts haut niveau pays Proche-Orient et souhaitant développer ses exportations Ecr. nº 1.284 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

TRADER - ACHETEUR
Négoce internat. matièr. prem., 34 a., aimer. poste responsabil. ds TEAM, dynam., Paris, étrang. Ecr. nº 1.283, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. franç., dyn., 28 a., brev. tech. COM. ext. Parf. tril. angl., esp., ital., expér. ds sect. achat-vente, actuel. achet. en Algérie pour Sté angl. Etudie toutes propositions poste étranger. Ecrire nº 7.236, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Economiste, ayant exercé de hautes responsabilités en Algérie dans secteurs : engineering, bâtiments, travaux publics, très introduit, désire prendre contact avec toutes sociétés s'intéressant à l'Algérie. T. 414-06-36.

H., 52 a., cadre adm. et comm., 20 a., prof. libér., 8 a., rech. direction mais. retraite, internat ou organisme similaire. Ecrire nº 7.275, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.C., 27 ans, trilingue, négociateur avant tout, polyvalent export, industrie, immobilier, recherche emploi dans entrepr. Ecr. nº 1.236, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONSEIL JURIDIQUE
30 ans, spécialisation droit fiscal, expérience cabinet, bilingue anglais, français, étudie toutes propositions, préférences : secteur para-agricole région Centre. Ecr. nº 7.272, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

REGION SUD-OUEST

HOMME 28 ANS

COMPTABLE

EXAMEN PROBATOIRE D.E.C.S. B.S.E.C.

7 ANS EXPÉRIENCE

libre rapidement

RECHERCHE SITUATION AVENIR

Dirigerait éventuellement service comptable — ou seconderait directeur administratif.

Ecrire B.K.R., Les Gerbes 24990 LA ROCHE-CHALAIS.

J. Fille allem., 26 a., tr. bonne prés., angl., franç., ch. travail d'av. rel. publ., comm. de hote. ELFI CLEMENS, 7, rue Robert-Lavergne. — 92600 ASNIÈRES.

J.H. 27 ans, Lic. SC. ECO + BSEC comptab. + expér. Entr. publiq. et priv. + exp. Afrique, rech., France-Afrique francoph., situation stable. Préfér. P.M.E.
— Adjoint de Direction,
— Chargé d'études économiq.,
— Chef comptable.
Ecr. : R. BELIN, 94, r. du Fg-Poissonnière, 75010 PARIS

Directeur des ventes, 35 ans, 14 ans immobilier (agence et promotion), expér. relations humaines, commandement, contrats, publicité, bâtiment, définition de produits, cherche : Direction ccIale Ouest/Sud-O. Dardenne B., 8, rue de l'Hippodrome - 44300 NANTES

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A vendre FORD ESCORT 1300 SPORT Prix : 14.500 F
Mai 75. 4 portes. Jaune. Intér. tissus noir. App.-têtes. Radio. Phares L.P. 46.500 kilomètres. M. Gautier : 261-51-06 (P. 500)

R 5 TS Rouge superbe 1977
14.000 km. Tél. : 204-52-52.

8 à 11 C.V.

R 17 TS état neuf 1977
12.000 km. Tél. : 204-52-52.

CONCESSIONNAIRE ALFA - ROMEO vend voiture personnelle Alfetta 2000, gris métall., 3.000 kilomètres. Tél. : 204-52-52 et 12-15

Vends BMW 2200 Impeccable, 1975, 45.000 km. Téléphone : 204-12-15

Vends ALFETTA 1800 Air conditionné. 1977. 12.000 km. Téléphone : 204-12-15

12 à 16 C.V.

Part. vd LANCIA Monte-Carlo, 1976, 17.000 km, décapotable, gris métall. Impecc. 45.000 F. Téléphone : 033-59-00

MERCEDES 350 S.L.
Blanche, modèle 72. Mécanique impeccable. Pneus neufs. H.T. Capote neuve. Radio stéréo. Glaces teintées. Garantie à la vente. 60.000 F - 328-46-13

+ de 16 C.V.

LAND ROVER STATION WAGON
58.000 km. 1972. Equipée galerie et phares. Parfait état. 28.000 F. - 906-72-57, après 21 h

---

Voitures PARIS-MONCEAU
Essais tous les jours **ROVER** 3500 S.D1
La nouvelle voiture de l'année est arrivée
114 RUE CARDINET 17è 755-97.60

ALFA ROMEO

Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.

POUR VOS VACANCES & VOYAGES
Sfam Alfasud propose des
FORMULES MODERNES DE CRÉDIT.
Au plaisir de conduire une Alfa Roméo, s'ajoute l'insensibilisation des remboursements.

23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35



l'agenda du Monde

Agencement

Agencement et entretien. Menuiserie - placard - étagères portes - serrures - moquette peinture - décoration, etc. Pr ts vs probl. appel. 020-35-14.

Antiquités

Part à part. Vd coffre (fin 18e s.) en cerisier (rég. Charente). Long. 1,30, larg. 0,70, haut. 0,70. Tél. : 957-67-93, après 19 h. 30 (antiquaire s'abstenir).

Artisans

Transformation et aménagem. d'appartements, ts corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. + carrelage, peint., électricité.
Menuiserie : cuisines sur mes. en bois massif naturel (PIN). Crédit poss. sur 3, 5, 7, 12 ans intérêt 5,50 %.
Devis gratuit, exécution rapide. Tél. : 770-54-59 ou 770-86-32.

Bateaux

A vendre Moteur Diesel HORS-BORD - 16 CV Chantier Naval Mallard - Triel-sur-Seine 965-60-73.

A vendre Vedette Hollandaise croisière fluviale - coque acier. 4 couch. - 702-34-06, le soir.

A VENDRE
Ketch 17 m. « MIKADO » CN50 (état neuf - 1 an)
1 moteur 105 CV - 2 cabines doubles dont une avec toilette privée - 1 toilette douche dans couloir - 1 cabine 2 couchettes - 1 cabine équipage 2 couchettes - 1 grand carré (12-14 pers.) - 1 cuisine équipée.
ENTIEREM. ÉQUIPÉ et ARMÉ (radio, téléphone, v.h.f.)
PRIX : 620.000 F.
(neuf : 750.000 F 2 ans détail). Ecr. nº 6526, le Monde Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Cours

COURS AUDIOVISUEL PRIVE ANGL., ESPAGN., FRANÇAIS. DEMONSTRAT. GRATUITES SESSIONS INTENSIVES D'ÉTÉ. Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. : 326-08-70, 329-02-88 Tous les jours de 9 h. à 21 heures.

Déménagements

Dgts F.L. Service - Tous vol. qualité artis., 12, rue Valadon, 75007 Paris. Tél. : 555-23-48 et 555-23-89.

Enseignement

Une école jeune et dynamique aux idées avancées
Formule coopérat. Participation des étudiants.
Classes réduites et cours particuliers.
Prix vraiment raisonnable.
Ecrire ou téléphoner :
INTER - COOP, 31, James Street, London, WC2, 01-240-2379.

Experts

BOUTEMY et DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, rue St-Florentin, 75008 Paris. Tél. : 260-34-80.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE
exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. Téléphone : 575-10-77.

Homes d'enfants

« LES BARTAVELLES »
B.P. 48 - 74220 LA CLUSAZ
Tél. : 02-24-06 (50)
Home d'enfants du monde ent., garçons et filles, 3 à 13 ans. 1.200 m., piscine privée, maître nageur - Tennis - Cheval - Parc de jeux - Cours scol. d'entret.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location-test, livraison, 10, rue de Rome. 75008 PARIS. Téléphone : 522-30-90 - 522-21-74.

ACHETE : VIOLONS, VIOLONCELLES, FLUTES, HARPES - TEL. : 202-03-12.

Matériels de bureau

Vendons 300 chaises coquille piètement empilables, accrochables, 47 F H.T. franco (94) 65-31-01.

Vend urgent beau mobilier et matériel bureau + mach. écr. + photocopieurs + sièges Knoll. Tél. : 737-58-80.

Part. cède graveur stencil Gestefax impecc. : 2.500 F. Duplic. Gestetner 466 av. stand : 3.500 F. Urge. Bernard, 4, rue Vieux-Colombier, Paris. R.-V. : 548-93-85 - Insistez.

Moquette

GROS RABAIS
Sur 10.000 m2 de moquette BELLE QUALITE
Très grand choix - 757-19-19.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Stages

Pour élèves de 2e, 1re et Term. Recyclage rapide Français, Anglais, Math, sous forme de séminaires par groupe de 12, du 15 au 31 août, dans un village du Tarn. Pédagogie active. Ecr. Mme Kerr, 18, rue du Moulin-à-Vent - 78860 - SAINT-NOM. Tél. le soir : 460-85-53. Journée : 622-40-20.

Tacots

Vds à collect. MORGAN 1952, moteur neuf, noire et jaune. Prix : 15.000 F. Tél. h. repas (47) 94-72-64.

Vacances Tourisme Loisirs

OLERON - DOMINO
Loc. juillet, août, villa stand. (5 ch.) ds parc 200 m. plage. Tél. : 207-15-11.

VACANCES FAMILIALES en MAYENNE. Chambres et encore libres - Juillet et sept. M.F.V. LE BOCAGE - 53220 PONTMAIN - (43) 05-44-71.

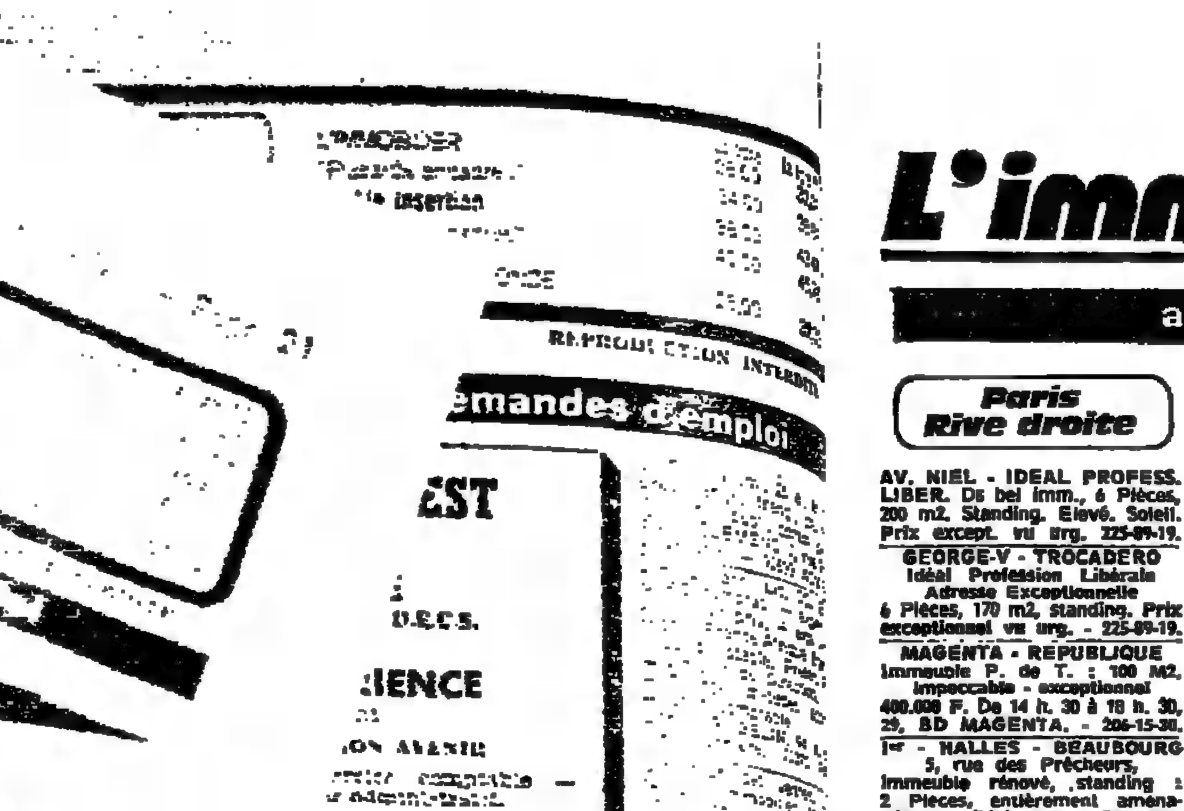
Echange appt. 6 personn. - chalet Alpes du Sud (Vars) ctre équiv. littoral méditerranéen ou atlant., août 77. Ecr. Rossler, 13, rue Pascal, LYON (3e).

BAIE DE SAINT-TROPEZ
CLUB DE VACANCES
GOLFE BLEU
B.P. 126, BEAUVALLON-S/MER
83120 SAINTE-MAXIME. — TELEPH. : (94) 96-05-90.

VACANCES - PARTEZ A VELO Loc. : 2, r. du Fer-à-Moulin, 75005 PARIS - Tél. : 337-59-22.

Disposons bordure de plage Nord-Finistère, Appartements NEUFS, TT CONFORT (6 pers.) MOIS D'AOUT OU 2e QUINZAINE AOUT. PX 1.000 F la sem., 3.500 F le mois. Ecrire nº 6522, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, ou tél. : 69-95-10 (16-90).

CORSE A SOLENZARA (petit) Tél. : 57-42-91 - Hôtel pavillonnaire « Mare E Festa » Bungalows équipés en locat. : 60 F par jour (2 ou 3 pers.) demi-pens. 75 F., pension complète 90 F par personne (spécialité poisson - cadre fleuri - Pieds dans l'eau).



L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AV. NIEL - IDEAL PROFESS. LIBER. Ds bel imm., 6 Pièces, 200 m2. Standing. Elevé. Soleil. Prix except. vu urg. 225-89-19.

GEORGE-V - TROCADERO Idéal Profession Libérale Adresse Exceptionnelle 6 Pièces, 170 m2, standing. Prix exceptionnel vu urg. - 225-89-19.

MAGENTA - REPUBLIQUE Immeuble P. de T. : 100 M2, impeccable - exceptionnel 400.000 F. De 14 h. 30 à 18 h. 30, 29, BD MAGENTA. - 206-15-30.

1er - HALLES - BEAUBOURG 5, rue des Prêcheurs, immeuble rénové, standing : 2 Pièces, entièrement aménagées. — Téléphone : 720-04-14.

RESIDENCE PIXERECOURT Stdg. beau 3-4 Pièces, cuisine équip., état impec., moq., balc., vue agréable, soleil, park., dressing. - URGENT. - Bas prix. Téléphone : 523-26-50 poste 62.

AMSTERDAM - 150 M2 5 P., cuis., bains, impec., imm. Pierre de Taille, ascens., balc. Téléphone : 567-22-88.

MARAIS - APPT GD LUXE Beau sél. d'angle, 1 gde chbr., tout conft, décoration raffinée, cadre ancien authentique, vue charmante. Tél. : 325-10-56.

2e arrondt (Sentier), très beau duplex 2 P., 90 m2, tout conft, 4,20 m. haut s/plafond. Avec : 37.000 F comptant + crédit personn. Tous renseignements à : 633-06-05 ou 633-19-47.

IVe, VOSGES, STUDETTE, cft, étage élevé, vieil immeuble restauré. - Placement ou étudiant. Propriétaire : 531-85-56.

INVESTISSEURS MAIRIE XVIIe - RENOVATION EXCEPTIONNELLE tout confort, reste seulement : trois 2 Pièces - deux duplex. Location, gestion assurées. Rentabilité élevée. Dix autres programmes disponibles dans PARIS. GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix. Téléphone : 261-52-25 +.

12, BD FLANDRIN PARIS (16e)

Dans Hôtel Particulier de grande classe :

13 APPARTEMENTS de caractère très personnel de 2 à 6 Pièces.

Réception jeudi 7 et vendredi 8, de 13 à 17 heures.

18, AVENUE DE VERSAILLES, 4e étage, 3 Pièces, 80 m2, tout confort, 460.000 F. Visite tous les jours. Téléphone : 769-15-27.

MADELEINE. Propr. vend dans bel imm., asc., gd 5 P., téléph. Poss. bur. 734-93-36, H. de B.

Mo Courcelles, beau 5 Pièces, tt cft, impec., balc., 5e ét., asc. + ch. serv. 850.000. AMP. 18-33.

ETOILE. Propr. vend dans bel imm. P. de T., asc., 2-3 Pces, décor. raffinée. Possib. profes. libér. 734-98-06, heures bureau.

19e, 2 Pces, cuis., wc, bains, réf. nf, 1er ét. s/rue. imm. rav. RARE. 108.000. CFT. 201-10-24.

ETOILE. Tr. beau 145 m2, gd salon, S. à M., chbr., gde cuis. + service : 900.000. ALM. 05-95.

TRINITE Calme, 4-5 Pièces, confort. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

ILE SAINT-LOUIS Ravissant studio de caractère, entièrement rénové : 139.000 F. PROMOTIC : 325-10-74.

BEAUBOURG EN FACE DU **CENTRE POMPIDOU** Les FONTAINES de VENISE **STUDIOS, 2-3 et 4 PIÈCES** en construct. Livraison fin 1977 et 2e trimestre 1978 **PIERRE BATON** 21, av. PAUL-DOUMER (XVIe) **704-55-55 +**

JASMIN Propr. vend 1er étage 155 m2 entièrem. neuf tr. calme, entr. indép., imm. gr. stdg, séj., 3 ch., 3 s. bns, cuis. éq. Px intér. Vis. s. pl. de 10 à 12 h. et 13 à 18 h., 18 bis, r. H.-Heine, Paris (16e), tél. 288-42-24.

PASSY Idéal INVESTISSEUR IMM. STAND. ASC. 4-5 pces, libre, 4 pces occupées. Prix except. vu urgce. 225-89-19.

2e Amateur cheminée, poutres XVIIe, immense double liv. + gr. ch., tt conft. Vu urgence prix exceptionnel. Tél. 878-45-41.

11e TEMPLE Parmentier sur rue calme, dans bel imm. pierre de taille, bon stand., beau 3 p. sur rue et cour, cuis., wc, bains moderne, chauff. central, moquette. 225.000 F. Créd. 80 %. Voir propr. merc., jeudi 14 h. 30 à 19 h., 9, rue Auguste-Barbier.

TERNES TRES BEAU STUDIO 30 m2 immeuble récent Tél. 567-22-88.

FOCH - POINCARE 7e étage Grand luxe - jamais habité 161 m2 - Service, 2 park. FRANK ARTHUR, tél. 766-01-69

19e Immeuble récent, grand 3 pièces, tout conf., chauff. centr. indiv., grde cuis., balcons. Prix intéressant. - Tél. 628-55-69.

DAUMESNIL **2 PIECES** cuisine équipée, salle de bains couleur, tél. Prix 165.000 F. Tél. 277-75-68.

12e DAUMESNIL Petit immeuble CALME 2 PCES DUPLEX de caractère, poutres, cheminée - 4, rue de la Brèche-aux-Loups, tél. 340-75-91.

AVENUE MONTAIGNE Propr. vend. LIV. + CHBRES, balcon, soleil, tout confort. Téléphone, H. de B. : 734-95-75.

PEREIRE ROME Imm. P. de T. 1900, 6e ét., asc., joli 4 P., tt cft, cuis. équ., bns, chff. central, VUE impeccable. REMISE 15 %. 523-24-50, P. 62.

12e - Près BOIS VINCENNES Pptaire vd dans imm. pier. tail. **BEAU 2 P.** cuis., w.-c., salle d'eau, moquette. Rapport immédiat. T. 265-44-94.

PASSY Entrée, double living + 2 chambres + 2 S. de B., wc, tout confort, refait neuf. SUR PLACE, MERCREDI, JEUDI, 14 à 17 h., 8, RUE CHARLES-DICKENS, ou Téléphone : 723-38-74.

AV. RAYMOND-POINCARE 315 m2, 3 services, 2 boxes. PRIX INTERESSANT FRANK ARTHUR : 766-01-69.

CENTRE POMPIDOU 67-69, rue Quincampoix **RENOVATION DE PRESTIGE** ptres appar., vide-ordures, asc., STUDIOS, 2 PIECES DUPLEX, disponibles immédiatement, à partir de 130.000 F. Tous les jours, 13-19 h., sauf dimanche. Tél., matin, 776-73-77.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2. 227-91-45 ou 755-98-57.

17e - BROCHANT Reste : 3 GRANDS STUDIOS, bel immeuble rénové, ref. neuf. Tél. : 343-66-29 ou 240-75-91.

NATION récent grd living, 2 ch., s. bains, s. eau, sur jard. Tél. : 387-47-29.

Mo CLICHY Gd living, 2 chbres service, soleil, tout conft. Tél. : 387-47-29.

A SAISIR MARAIS GD 2 P. REFAIT PAR DECORATEUR. Tél. Poutres, Caractère. URGENT. Ppriétaire. 033-56-72.

Donnant sur JARDINS DU PALAIS-ROYAL cachet exceptionnel : duplex de 260 m2, réception, 3 chambres, 2 chambres service, ascenseur. MONTESFORT : 544-11-87.

Paris Rive gauche

RUE BRANCION Dans cour-patio, splendide DUPLEX, décoré, 44 M2, exceptionnel. 200.000. 206-15-30.

PORTE D'ORLEANS Splendide 2 Pièces, tout confort, 40 m2, plein Sud. Exceptionnel, 165.000 F. De 13 h. 30 à 18 h., 33, RUE DE BAGNEUX, MONTROUGE. - 206-15-30.

E.-DUCLAUX - Mo Pasteur 120 m2, 5 P., gd cft, 3e étage, asc., immeuble Pierre de Taille, chambre de service. - 567-22-88.

XVe - RUE DES BERGERS Imm. récent, studio, tout conft, 4e étage, 175.000 F. - 359-23-35.

XIVe - RUE DES PLANTES Imm. récent, studio, tout conft, 22 m2 environ, cave et parking, 155.000 F. Téléphone : 359-50-20.

MAZARINE - ODE. 42-70 110 m2, 4-5 P., Charme, Calme, ETAGE ELEVE - SOLEIL.

VIIe - UNIQUE A PARIS. Face au Louvre, 5 fenêtres sur Seine, propriétaire vend directement : Appt 5 P., 130 m2, 3e ét. + park. PRIX : 1.580.000 F. Vis. ts les jrs s/pl., 13 à 18 h., 25, QUAI VOLTAIRE.

CHAMBRE DES DEPUTES Superbe 8 Pièces, grand standing, prix élevé justif. 770-40-30.

3, rue ROSENWALD, PARIS-15e Part. vend à Part. uniquement, Appt 4 Pces, tt conft, 82 m2, ds immeuble standing 1972 (living, 3 chbres, cuis., S. de B., 2 wc, balcon, cave, parking), 465.000 F. Tél. : 842-64-00 (Poste 469). Ou 533-78-68, après 18 heures.

MONTPARNASSE, 4e ét. ss asc. Soleil, coquet 2 P., s. d'eau, wc. Prix 165.000 F. Ce jour, 17-19 h., 26, RUE DELAMBRE. 326-08-94.

Particulier vend SAINT-DOMINIQUE Charm. 4 Pièces, 95 m2, calme, soleil, ref. neuf, poss. chbre de serv. Prix intéress. Vis. s/place mercredi et jeudi, de 13 à 19 h., 115, rue Saint-Dominique. Téléphone : 551-23-79.

INVALIDES Plusieurs studios, remis à neuf, tout confort par l'immeuble. Téléphone : 723-86-70.

GD ESPACE A AMENAGER 85 m2, 1er ét., asc. chapelle av. arcs ogives XVe siècle, vue sur église et square Viviani. Prix : 410.000 F. Egalement appt 3 P., 55 m2 : 300.000 F. JEUDI, VENDREDI, 48, RUE GALANDE. - 508-02-32.

ALESIA - RESIDENTIEL Bel imm. P. de T., 4 P. pr., tt cft, chbr. de serv. - 539-67-52.

JARDIN DU LUXEMBOURG Bel immeuble restauré du XVIIe **4 P** 250 m2, hauteur plafond 5 m., luxueusem. décoré, 2 chambres service, parking. Classe exception. Prix justifié. Tél. 288-42-84 ou 553-80-88.

MONTPARNASSE - BEAU 2 P. **45 m2** poss. cft., s. cour, 4e ét. Prix 165.000 F. 326-08-94.

GOBELINS Pierre de taille 5e sans asc., balcon sud, 3 pces. 220.000 F. 331-81-11.

DUROC 21, RUE MAYET Bel immeuble - STUDIO, cuisine, bains, wc, peinture, moquette à prévoir. Prix 110.000. Ce jour 13-15 h., ou 326-08-94.

VAUGIRARD Imm. gr. stand. 2 p., cuis., s. bns. Prix 260.000 F. Tél. SEG. 36-17.

7e SI VOUS REVEZ D'UN BEL APPARTEMENT de 4 pièces, 100 m2 au 9e étage, ascenseur, tout confort, décoré, grand calme avec VUE PANORAMIQUE SUR TOUT PARIS et êtes amateur d'un VRAI **JARDIN AMENAGE** de 100 m2 en plein ciel et deux balcons, téléphonez à 306-57-95 de préférence le matin.

CHAMP DE MARS Beau 4 P. + ch. serv. 662.000. REGY. - Téléphone : 577-29-29.

ALESIA Immeuble récent, très calme, ensoleillement. 1er, 4 p. tt cft, 350.000 F. ALIN O.R.P.I.-SUD. Tél. 539-75-50.

RARE 6, RUE DE LA SORBONNE Magnifique 2 Pièces, gd conft. S/place 14 h./18 h. ou 329-01-91.

Mo SEGUR Calme Soleil, Imm. neuf, tout confort, 83 m2 SEJOUR + 2 CHAMBRES entrée, cuis., s. de bains, tél. Payable et libéré : MAI 1978. 8, rue Pérignon, 3e étag. s/rue. Jeudi, vendredi, 13 h. 30-17 hres.

GOBELINS 56 m2, 3e étage, 2-3 pièces, cuisine, bains, téléphone, immeuble de qualité. Intérieur neuf. Calme. 331-81-11.

14e - PRES MONTPARNASSE grand studio, tout conft dans petite maison rue calme, fleurie soleil, original. Tél. : 628-55-69.

PASTEUR Dans très bel imm. P. de T. Magn. appt 3 p. tt cft. 315.000 F. Mercredi 14-19 h. : 15, r. Ernest-Renan.

R. BROCA, 5e Gobelins Moderne 4 p., bains, 85 m2, 5e ét. Park. 580.000 F. Impeccable. Calme. MICHEL & REYL - 265-90-05.

XVe 6e ét. ss ascens., 3 pièces, entrée, cuis., bains, chff. cent.+cave, tél. 215.000. 326-23-91

SUR SQUARE ST-SÉVERIN 3-4 P. DUPLEX Jardin-terrasse - 633-85-30 26, R. de la PARCHEMINERIE

6e - RUE HAUTEFEUILLE IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 M2 A 170 M2 227-91-45 ou 755-98-57

3 PIÈCES dans petit immeuble très calme de 12 Appartements 117, rue de l'Abbé-Groult LIVRAISON AUTOMNE 1977 Vis. sur place : 14 h 30/19 h, sauf mardi et dimanche. Téléph. : 828-75-64 et 256-37-70

Région parisienne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels agréés **F.N.A.I.M.** PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite. **LA MAISON DE L'IMMOBILIER** FNAIM 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

BOULOGNE (Près Mo). Récent living + 1 chambre, tout confort, calme, verdure. — MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

VERSAILLES - SUR FORET : 3-4 P., récent, balcon, calme. Prix 265.000 F. — Exclusivité CARRES ST-LOUIS : 950-48-99.

VILLE-D'AVRAY. Appt de haut stdg environnement arborisé : 170 m2 récept., cheminée, 80 m2, cuis. équipée, 3 chbres, 2 S. de B., cave, 2 park. sous-sol, asc., expos. Sud-Ouest. : 1.103.000 F, notaire compr. J.M.B. 970-79-79.

SAINT-MANDE-TOURELLE Avenue de Gravelle : 2 P., cuis., wc, téléph., calme, 155.000 F. Téléphone : 277-75-68.

L'Hay-les-Roses, Part. vd 4 P., 105 m2, balc. 15 m2, park. s/ter., ds parc 3 ha, tennis. 660-43-07.

VILLE-D'AVRAY - Exceptionnel, gde réc., 3 ch., s. bs, s. d'eau, jard. privatif, garage 3 voitures. 630.000 F TTC. - Tél. 027-57-40.

PUTEAUX - BD R.-WALLACE : Imm. réc., stud. 32 m2, 3e étg., cave, park. 150.000. BAL. 93-69.

Asnières, 20, r. Révérend-Père-Christian-Gilbert, grand living, 3 chambres, S. de B., S. de douche, box. Ce jour, de 13 à 16 heures ou : 705-26-10.

RESIDENCE « Les terrasses de Villiers » DU STUDIO AU 5 PIECES TERRASSE PRIVEE JUSQU'A 200 M2. Bureau de vente : 22, rue de Villiers, Levallois. Tél. 757-15-57.

BOULOGNE Immeuble 1970 6e étage Séjour, chambre, entrée, cuisine, wc, bains, penderie, balcon, vue. parking. - Tél. : 825-60-40.

SAINT-OUEN PRES MARCHE AUX PUCES Bel immeuble, impecc. et vaste 4 p., cuis., bains, ch. cent. imm. TELEPH. ENSOLEILLE, SANS VIS-A-VIS. 265.000 F. 387-27-60

EXCEPTIONNEL BEL APPARTEM. RUE TRES CALME 3 grandes pces, s. eau, cuis., wc, parking. 320.000 F. Pour visiter téléph. au 858-62-42 après 20 h.

MEUDON OBSERVATOIRE Immeuble récent pierre de taille s. jard. Magnif. séjour, 2 chambres, 2 bains, possib. 3 chamb., grande cuisine équipée, balcon, tél., parking. 549.000 F - Tél. SEG. 36-17.

Près BOIS et R.E.R. 84, boulev. Gambetta, NOGENT dans verdure, magnif. appart. **4 P. 85 m2** gr. balc. cuis., bains, moquette, parfait état, téléph., parking. 450.000 F. Vis. jeudi, 17-19 h. COURTOIS, 265-49-85

VINCENNES SOCIETE propriétaire vend : APPARTEMENT de FONCTION **DUPLEX** 130 m2 + terrasse 100 m2, état neuf PRIX : 615.000 FRANCS Tél. heures bureau : 254-46-05 et après 18 heures : 808-38-89.

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers « **SANS INTERMÉDIAIRE** » Le jeudi dans les kiosques ou Téléphone : 266-16-90.

Province

PLACEMENTS EN TOURAINE Appartem. du studio au 5 pièces Pavillons 4 et 5 pièces Location garantie Gestion assurée **GAUTARD** IMMOBILIER Tél. (47) 61-16-45 1, rue Mirabeau 37000 Tours

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pr bons clients, Appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, STUDIO, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

Ach. directement COMPTANT, URGENT, 2 à 3 P., PARIS, av. ou sans travaux, préfér. près FACULTE - Téléph. : 873-20-67

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 p., tout confort, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly MICHEL et REYL - 265-90-05

SOCIETE disposant Capitaux achète, COMPTANT, APPTS 2 3 et 4 P. dans 12e, 14e, 13e, 19e, 20e - 345-86-41 (Poste 25)

Rech., VINCENNES, ST-MANDE 2 P., cuisine, wc. Jean HADDI, 3, rue Isabey - 75016 PARIS

appartements occupés

BOULOGNE Dans petit immeuble ravalé reste 3 et 4 pièces, entrée, cuis., s. de bns, wc, chauf. cent., cave GROS CREDIT Propriétaire : 324-32-16.

constructions neuves

VILLA PERREUR 16, rue de la Dhuis (20e). **STUDIO, 2 P., 3 P., 4 P.** Prix fermes. — Crédit 80 %. Rens. s/pl., 14 h. 30 à 18 h. 30 ou téléphonez au : 636-89-48. SEFIMA : 622-35-05.

locations non meublées Offre

Paris

Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent PARIS XVIIIe 88-90, boulevard Ney, appartements bon standing avec loggias : 4 Pièces, 83 m2, loyer 1.403 F, charges 394 F, parking 120 F. Téléphone : 254-55-95.

1°) 5e, vue except. Contrescarpe s. b. stud. lux. équ., moq., ptres, téléph., 1.500 F ch. compr. Téléphone : 548-07-97.
2°) 7e, Bosquet Stud., tr. calme av. jard., tt cft, téléph., 1.500 F charges compr. Téléphone : 548-07-97.

PARIS 11e **Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF** SANS COMMISSION Immeuble tout confort 2 pièces 54 m2, loyer 1.148 F, charges 221 F, parking 120 F. 3 pièces 67 m2, loyer 1.339 F, charges 270 F, parking 120 F. S'adresser : 51 bis à 61, avenue Parmentier - Téléph. : 355-52-46

Région parisienne

A Asnieres - sans commission : studio 35 m2, tt cft, chauffage central, cuisine aménagée, très clair et petit balcon. Pr rens. : 733-34-29 (après 19 h.).

locations non meublées Demande

Paris

Part. rech. petit appart. 2 Pces ou grand studio, bains, cuisine indispens., Paris sud de préfér. Tél : 783-53-31, heures bureau.

Région parisienne

Pour Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS. Studios et Appartements - Tél. : 577-54-04

EXELMANS, 150 m2 en duplex, grand stand., terras., cheminée, ascenseur privé. Tél. : 325-28-77.

fonds de commerce

ouverture en septembre 1977

centre commercial RALLYE LUCÉ/CHARTRES

1 hypermarché/1 magasin de meubles
1 bati-centre/40 commerces spécialisés

reste à louer 5 commerces

Priorité sera donnée aux spécialités suivantes:

CONFECTION hommes/enfants — CADEAUX
PUERICULTURE — MAROQUINERIE
OPTIQUE — COIFFURE

Priorité sera donnée à de véritables spécialistes ayant un esprit d'entreprise et soucieux de s'intégrer dans la distribution de demain.

Adressez votre candidature à

RALLYE S.A. Service Expansion
B. P. 12 - 29239 GOUESNOU
Tél. (98) 02.01.14
et 4, rue de Bretagne - 28110 LUCÉ
Tél : (37) 36.31.11 - 36.32.11

AFFAIRE RARE Très gros passage, CENTRE PARIS s/gde artère, Magasin + dépend. - Tél. : 551-68-39

IMMEDIAT. CEDE CAUSE DÉPART, atelier tapisserie-literie-décoration dans le XIe arrdt. Bne clientèle, val. réelle 90.000. Prix dem. vu urgence 35.000 F. TELEPH. : 357-54-32

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou boutique dans de bonnes conditions **LIIP** AXE 50.00 - 534-09-24

Recherchons propriétés, fonds de commerce ou locaux libres. **G.D. 605-07-52**

locaux commerciaux

15, passage ST-SEBASTIEN **11e - LOCAL 160 M2** 2e ét. En propriété, entièrem. rénové - Téléphone : 265-64-11

TRÈS BON PLACEMENT MURS CCIAUX à céder. Rapp. annuel 36.000 F toit et construct. entretenue par locataire. Prix 280.000 F. Tél. de 10 à 12 h. (86) 66-11-79.

Immobilier (information)

525 25 25 INFORMATION LOGEMENT

Un choix de 40 000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- une documentation sur chaque programme ;
- des renseignements juridiques et fiscaux ;
- un plan de financement adapté à votre budget ;
- un service entièrement gratuit.

Centre Étoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525-25-25
Centre Nation 45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371-11-74
Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539-22-17

Boutiques

RUE DE LILLE Magas. et superbe sous-sol, env. 150 m2 av. les murs. Tout cft. VIDAL - 758-12-40

MADELEINE Beau local ccial en toute ppté. rez-ch., s/jolie cour-jardin de 120 m2 + dép. Ts commerces. VIDAL - 758-12-40

hôtels-partic.

SAINT-MANDE TRES BELLE DEMEURE 6 pièces, ch. service, terrasse, jardin 300 m2. Tél. 924-36-56.

immeubles

1er - ORDRE MURS Magasin, excell. quartier. Prix tot. 1.500.000 F. Rapport 180.000. VIDAL 758-12-40.

bureaux

EPINAY 10 MINUTES GARE DU NORD A louer ensemble de 4 imm. 18.000 m2 disponibles. Lots à partir de 50 m2. Archives, park. Restaur. Tel. 250 m2/an F.H.T.

BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-11-89

15e 300 m2 LOCAUX COMM. Bail 3, 6, 9, s. 2 niveaux Porte accès camions. URGENT 8.000 F par mois. Tél. 577-96-85.

DOMICILIATION, TEL., SECR. **TELEX** FRAIS 100 F/mois APEPAL - 228-56-50

8e Proximité Saint-Augustin dans immeuble gr. standing **A LOUER 32 BUREAUX** sur un seul niveau **293-62-52**

PROCHE CHATELET bureaux 1.100 m2, très lumineux. Prix intéressant. BOURDAIS BUREAUMATIQUE, Téléphone : 227-11-89.

8e - PROPRIÉTAIRE Loue un ou plusieurs bureaux refaits à neuf. Tél. : 563-17-27.

GEORGE-V Propriétaire loue un ou plusieurs bureaux refaits à neuf. 723-55-18.

224-08-80 Domiciliat. Courrier. Secrétar. Permanence. Téléph. Télex.

CHAMPS-ÉLYSÉES Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. neuf 563-17-27

15 passage SAINT-SEBASTIEN **11e 3 LOCX 160 m2** environ, en propriété, très clair, libre immédiatement. 265-64-11. **libre imméd. 265-64-11**

châteaux

En POITOU, 3 h de PARIS pr autoroute, Pptaire vd ravissant CHATEAU style Renaissance, parfait état. Cadre de verdure, vue dégagée. Rez-chaussée : office, s. à manger lambrissée, cheminée bois sculpté, luxueux plafond à caissons, boudoir, s. de billard, chapelle. Au 1er : 6 chambres, cabinet toilette. Au second : 6 chambres, grenier. Téléphone. Séparés, maison gardiens, bergerie, grange. Garage. L'ensemble sur parc boisé de 12 ha, futaies tricentenaires. Libre à la vente. Faculté d'acquérir prairies attenantes. Prix exceptionnel de 650.000 F, avec facilités. S'adress. : M. J. PINTUREAU, B.P. 37 - 86400 CIVRAY Téléphone : 87-00-75

maisons de repos

CHATEAU DE CHAILLE 79500 MELLE Maison Repos et Retraite personnes 3e, 4e âge. Reçoit valides et invalides. Régimes - Soins. Inf. D.E. SERVICE NUIT. Ascenseur. Ch. part. et chambre pour couple.

villas

Pres VERSAILLES (gare à 25' Montparnasse), mais. 4-5 Pces, 2 bs, 600 m2 terr., s.-sol compl., grenier : 475.000 F. — 460-31-22.

LE VESINET Villa 1925 dont les surfaces intérieures prédestinent à un bon standing : living, 6 chambres. Prix 850.000. RHODES 958-19-28.

Savigny-sur-Orge (91) villa, à 8' gare, 8 P., b. jard. bois 1300 m2, 625.000 F. 905-33-60. Libre sept.

BUC, 5 minutes Versailles, bien desservi, sur 700 m2 de terrain, proximité forêt, au calme, sans vis-à-vis, compr. : séj. 42 m2, cheminée, cuis. équipée, bureau, 4 chbres, 2 bns, wc, 2 garages. Prix : 714.000 F. Tél. 045-29-09.

CARRIÈRES-SUR-SEINE 700 m gare et commerces CHARMANTE VILLA parf. état, récept. 3 ch., cuis., bains, tout confort, garage, mazout. Beau JARDIN 780 M2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

pavillons

CESSON - P. à P. vds, 4 km Melun, Pavillon 195 m2, 5/6 p., jdin 180 m2, prox. pisc., tennis, école. Px 350.000 - Tél. 063-56-87

CHATOU Pav. neuf sur 500 m2, liv., 4 ch. gd cfL PX 570.000. T. 968-39-62.

fermettes

PERCHE, 140 km Paris. Part. vend FERMETTE bon état. 3 p. + 2 possibles s/2.000 m2. Eau. El. 90.000 F, créd. 80 %. Téléphoner H.B. au 538-65-66

Bourgogne. Vds pet. grange av. cave et grenier et 170 m2 de jardin. Téléphone : (80) 21-22-55

135 KM PARIS Proche sortie autoroute FERMETTE 2 pièces, 2 écuries, cellier, remise, grenier aménageable, eau, électricité, sur 1.100 m2 terrain. 98.000 F. S.A. IND. VENDOMOIS, 41 Vendôme, tél. (54) 77-35-91.

140 KM OUEST PARIS, corps de ferme tr. bon état av. maison 5 p., 2 bel. granges, four. Terrain 2 ha. 50 a. AFFAIRE RARE. Px 300.000 F. Cab. MOUQUET, 27000 EVREUX tél. (16-32) 33-29-27 et 33-42-25.

LES ANDELYS (pr.) fermette typique Part. état, beau jard. M. Sanguinett - (32) 54-10-15.

En Bourgogne, à vendre petite grange avec cave et grenier et 170 mètres carrés de jard Tél. - (80) 21-22-55

viagers

VILLEJUIF 2 KM PARIS Jolie villa, grand living, 4 chambres, tout confort, joli jardin. Sera libre au décès. 220.000 + R. VOL. 58-70. Rare.

propriétés

DOMAINE 170 ha, 20 km. nord-ouest. LODEVE (34). — Prix : 850.000 F. Eau de source, prairies, bois, bâtiments à rénover. Téléphone, NIMES (66) 01-34-55 ou 01-87-51.

LYS-CHANTILLY. - Sur terrain 4.500 m2, belle propriété, living, bureau, 4 chambres, wc, 2 bains, 1.100.000 F. Téléphone 325-03-59.

EVIAN - Maison de caractère, 450 m2 habitables + dépendances, Parc 1 ha. Vue magnifique sur lac Léman. Px 1.300.000 F. Office des Baigneurs - Agent immobilier FNAIM, B.P. no 6, 74502 EVIAN - Tél. (50) 75-31-92

12 KM DEAUVILLE, lisière forêt, chaumière normande du 18e s : 8 p., 3 bains, gd living, sur terrain 20.000 m2. Téléphoner le soir au 280-24-27

40' DEAUVILLE, 2 h. PARIS DEMEURE NORMANDE, Belle allure de 8 p. + dép., eau, élec., sur 2 ha. 50 CLOS HAIES Ts fourn., à prox. 300.000 à déb. Tél. 260-13-98 ou (16-31) 65-15-24.

78 - BAZOCHES Sur 9.600 m2 paysager, récept. séj. dble 50 m2 avec cheminée, cuis. équipée, lingerie, bureau, 4 chbres, 2 s. de bns, dche, w.-c., 1er ét. 4 chbres, dche, s. de jeux, sous-sol, gar. 4 voitures, 2 caves, piscine + un bungalow avec cheminée, douche, w.-c., kitchenette. Prix : 2.230.000 F.

78 - CHEVREUSE Sur 26.000 m2 avec une partie boisée, réception, séjour double 50 m2 avec cheminée donnant sur piscine couverte, cuisine équipée, 5 chambres, 2 s. de bains, douche, w.-c., sous-sol garage 3 voitures, 1 salle de projection, 1 salle de sono, 1 bureau. Prix : 2.100.000 F. AGENCE ELANCOURTINE **050-45-81**

Particulier vend directement **MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ** située à : PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX 27200 VERNON Situation géographique excell., parc ferme, possib. d'agrandir sur terrain libre. Prix : 550.000 F, à débattre. Pour tous renseignements, tél. aux heures de bureau, 22, av. de Friedland (8e). Tél. 227-14-01, demander M. Claude Beauchaud.

maisons de campagne

VAR - 60' MER Sur 18 ha de bois et prairies, **BERGERIE** avec possibilité d'agrandir **sacrifiée 320.000 F** Chasse. Calme. Soleil. crédit poss., pas commission. Tél. ce jour : Catry, Marseille (91) 37-70-88. Autres jours : Villecroze (94) 70-63-38

SUD ARDECHE - Vends nid d'aigle à restaurer, 2 ha arborisés près cours d'eau, non pollué. Vue sup. Soleil. Source. Prix : 100.000 F Tél. : (91) 73-07-55 Marseille

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels agréés **F.N.A.I.M.** PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite. **LA MAISON DE L'IMMOBILIER** FNAIM 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

terrains

30 MINUTES MER - VAR **TOURTOUR VILLAGE DANS LE CIEL** Magnifique terrain à bâtir de 4.000 m2, avec vue sur le village. Eau, électr., téléph. Prix : 75.000 F av. 15.000 cpt. Tél. ce jour : Catry, Marseille (91) 37-70-88. Jours suivants : Villecroze (94) 70-63-38

A vendre terrain à bâtir de 9.700 m2, petit bois attenant, région Morvan, à 8 km. de ville de 20.000 habitants. — Prix : 25 francs le mètre carré. Ecrire no 1.282, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LOUVECIENNES Très beau terrain 5.800 m2 pour une villa. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, Paris-8e. Tél. 359-97-50.

CROISSY-SUR-SEINE R.E.R. BEAU TERRAIN 850 M2 façade d'angle, toutes viabilités à la rue. Px Ttes Taxes Comp. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

villégiatures

SAINT-TROPEZ face au golf Part. loue 2 chbres communic. bains, w.-c. 1 gde ch., bains, w.-c., gd stdg terrasse, piscine. T. (94) 97-13-37

COTE D'AZUR - Exceptionnel Villa seule sur île privée, tout confort, standg Ecr. : Vodar, 94, quai L.-Blériot, 75016 Paris.

COTE D'AZUR - HYERES Villa 5 pièces, 6 pers., confortable Tél. Jardin boisé. Calme. Août 4.000 F. sept. 2.500 F. Téléphone : (94) 65-24-92

Playa de Aro, Espagne - Appt et stud. à louer s/grande plage calme Tél. Bruxelles - 649-92-52

construction neuve & ancienne 60 000 ANNONCES IMMOBILIERES EN VENTE CHAQUE MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Les paradoxes de la compétition moderne

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Dietrich Thurau a gagné, mardi 5 juillet, la course contre la montre de Bordeaux, comme il avait gagné le prologue de Fleurance. Dans l'un et l'autre cas, il a devancé Eddy Merckx, en le battant d'abord de huit secondes sur 5 kilomètres et, ensuite, de cinquante secondes sur 30,200 kilomètres. On notera la similitude, la cohérence de ces deux résultats enregistrés à cinq jours d'intervalle, le jeune Allemand ayant régulièrement creusé sur son adversaire un écart supérieur à une seconde et demie par tranche kilométrique.

L'impression visuelle a confirmé ce verdict. Tandis que Merckx procédait par accélérations successives dans un style énergique, mais souvent heurté, le porteur du maillot jaune semblait pédaler facilement, à la manière de Jacques Anquetil ou de Koblet, naguère. Il ajoutait à l'efficacité une rare élégance, et à la souplesse une puissance inhabituelle pour un athlète longiligne.

Cette étape contre la montre s'est déroulée, faut-il le préciser, sous le signe du grand braquet. Elle empruntait un parcours rigoureusement plat, tracé aux abords du lac, et l'absence de vent incita les favoris à employer des développements de l'ordre des 9 mètres. Thurau utilisa en permanence un rapport de 55 x 13 *(pédalier de cinquante-cinq dents,* roue libre de treize dents) et adopta pour les deux derniers kilomètres le fameux 55 x 12 (9,76 mètres), qu'il avait employé pour le prologue.

La moyenne qu'il a réalisée, voisine de 46 kilomètres-heure, n'est cependant pas exceptionnelle, et l'on peut se demander si les routiers d'aujourd'hui — *Thurau le* premier — ne tombent pas dans la démesure, en ayant recours à de tels surmultipliés. René Vietto condamnait autrefois le grand braquet qui « tétanise » les muscles et affirmait que la plupart des coureurs étaient incapables de le pousser. Quant à Anquetil et Rivière, ils roulaient aussi vite sur des bicyclettes dotées d'un matériel moins ambitieux. Même remarque pour l'amateur soviétique Pikkus, vainqueur de la Course de la paix, qui a remporté cette année l'étape contre la montre du circuit de la Sarthe (devant Poulidor), à 47 kilomètres-heure de moyenne.

Après avoir mis « l'accélérateur au plancher » pendant quarante minutes, les as du Tour de France reprendront sans doute leur régime de croisière qui leur fait quelquefois parcourir 28 kilomètres en une heure et, après avoir abusé du grand plateau, ils escaladeront probablement les cols avec des braquets de cyclo-touristes comme dirait Robic. Ce sont là les contradictions du cyclisme moderne.

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la première partie de la *cinquième étape, Morcenx-*Bordeaux (138,5 km). — 1. Esclassan (Fr.), 3 h. 38 min. 5 sec. ; 2. Karstens (P.-B.) ; 3. Sercu (Bel.) ; 4. Van Linden (Bel.) ; 5. Hoban (G.-B.)...

Classement de la deuxième partie de la cinquième étape (30,290 km « contre la montre »). — 1. Dietrich Thurau (R.F.A.), 39 h. 24 sec. 58 (moy. 45,023 km-h.) ; 2. Merckx (Bel.), 40 min. 14 sec. 79 ; 3. Knetemann (P.-B.), 40 min. 29 sec. 97 ; 4. Thévenet (Fr.), 40 min. 30 sec. 50 ; 5. Bruyère (Belg.), 40 min. 33 sec. 70 ; 6. Kuiper (P.-B.), 40 min. 41 sec. 18 ; 7. Laurent (Fr.), 40 min. 45 sec. 82 ; 8. Den Hertog (P.-B.), 40 min. 50 sec. 97 ; 9. Schuiten (P.-B.), 40 min. 54 sec. 52 ; 10. Meslet (Fr.), 40 min. 58 sec. 62...

Classement général. — 1. Thurau (All.), 35 h. 4 min. 20 sec. ; 2. Merckx, à 52 sec. ; 3. Thévenet (Fr.), à 1 min. 25 sec. ; 4. *Laurens (Fr.), à 1 min.* 34 sec. ; 5. Kuiper (P.-B.), à 1 min. 49 sec. ; 6. Meslet (Fr.), à 2 min. 6 sec. ; 7. Zoetemelk (P.-B.), à 2 min. 7 sec. ; 8. Delisle (Fr.), à 2 min. 27 sec. ; 9. Van Impe (Bel.), à 2 min. 32 sec. ; 10. Villemiane (Fr.), à 2 min. 50 sec...

Radio-Tour roule pour nous

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Pins à droite, pins à gauche, pare-chocs devant et capots derrière, un *gendarme en moto qui s'essouffle* à siffler et, sortie d'un haut-parleur nasillard, coincé entre les sièges, cette voix de stentor qui s'escrime à crier, inlassable : « *Avancez, mais avancez donc... Accélérez... Dégagez sur deux files !* » Eh oui ! ce Tour qu'on vous raconte, on ne le suit pas, *on le précède ; on ne le voit* pas, on l'entend.

Qui ne vous a décrit, par le menu, ces banderilles sans cesse plantées par les jeunes loups de la bande à Guimard, sur un peloton à demi réveillé dans la bruine matinale, entre Morcenx et les bords de la Gironde ? Chassang, chassant l'ennui, en semant des pétards dans la forêt landaise ; et Bossis en relais. Et Moneyron encore. Qui ne vous a conté la douleur d'Esparza, laissant filer la course pour retourner demain, seul, vers l'Espagne, qu'on a quittée ? Le Tour, comme si vous y étiez...

Soyons franc, soyons clair : nous n'en avons rien vu. Ni la moindre casquette, ni l'ombre d'un boyau. Ainsi va la course, suivie par cent témoins qui n'ont d'yeux... que leurs oreilles. Si le terrain est plat, si la route est étroite — notre lot quotidien pour la semaine qui vient, — les journalistes, cloîtrés dans leur voiture, aussi longtemps que les coureurs sont en selle, ne sauront du peloton que ce qu'en dira M. le directeur dans son micro.

Ses silences, il est vrai, sont souvent aussi éloquents que ses propos hachés : que Radio-Tour se taise et vous saurez que le Tour processionne (depuis Fleurance, qui ne s'est cru un jour *atteint de surdité... à force de* ne rien entendre !). Mais toute vérité n'étant pas bonne à dire, notre radio très officielle a parfois ses oublis : ainsi ne saurons-nous jamais si M. Lévitan, speaker en chef, eut vent de l'attentat commis avant que ses coureurs ne franchissent la *frontière espagnole.*

Privilégiés, photographes et radio-reporters ont droit de naviguer sur leurs motos aux abords du peloton. Mais gare à celui qui traîne trop longtemps ses guêtres : homme de presse à ses heures, le grand patron du Tour ne comprend pas qu'on veuille encore le lundi tirer le portrait d'un Van Impe à l'ouvrage, déjà photographié dans les grimpettes du dimanche. Ailleurs, bien sûr, mais qu'importe : un col est un col, un coureur « en danseuse », un coureur « en danseuse », et Van Impe du lundi ressemble à s'y méprendre à Van Impe du dimanche. Alors « *Dégagez, motos, dégagez !* » On retrouvera bien dans les tiroirs un Van Impe « en danseuse » dans les Pyrénées de l'an passé !

Grincheux s'abstenir : nous reverrons le Tour et ses coureurs dans les Alpes, quand le peloton, s'égrenant au fil des lacets, il nous sera permis de remonter le courant des « lâchés » vers les « échappés ». La montagne nous rendra nos yeux. En attendant, accélérons, dégageons sur deux files, la course est derrière nous. Radio-Tour *roule* pour nous.

DOMINIQUE POUCHIN.

FOOTBALL

NANTES - PRAGUE ET SAINT-ÉTIENNE - MANCHESTER POUR LE PREMIER TOUR DES COUPES D'EUROPE

Pour le premier tour des Coupes d'Europe de football, Nantes (Coupe des clubs champions) sera opposé à Dukla Prague, Saint-Étienne (Coupe des vainqueurs de coupe) à Manchester United, Lens et Bastia (Coupe de l'U.E.F.A.) respectivement à Malmoe (Suède) et au Sporting de Lisbonne.

Liverpool, tenant du titre, est exempté de premier tour pour ce qui concerne les clubs champions. Dans cette catégorie, on note les rencontres qui mettront aux prises Dynamo de Bucarest à l'Atletico de Madrid, Vasas Budapest à Moenchengladbrack, et Benefica de Lisbonne à Torpedo de Moscou.

ATHLETISME. — *Pour un dixième de seconde, le Néo-Zélandais Dick Quax est devenu recordman du monde du 5 000 m. le 5 juillet à Stockholm. Il a parcouru la distance en 13 min. 12 sec. 9/10, alors que le précédent record, détenu par le Belge Puttemans depuis 1972, était de 13 min. 13 sec. Dick Quax s'était classé second du 5 000 m. aux Jeux olympiques de Montréal.*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

L'exécution du 7e Plan

M. Barre contesté par les syndicats à la Commission du développement

M. Raymond Barre a présidé mardi après-midi 5 juillet la réunion de la commission du développement du VIIe Plan, dernier des organismes de la rue de Matignon à faire le point avant la préparation du rapport sur deux années d'exécution du plan, qui sera présenté à l'automne au Parlement. A l'étonnement de ses interlocuteurs, le premier ministre a indiqué qu'il n'avait pour sa part jamais pris trop au sérieux les taux de croissance retenus par le VIIe Plan, votés par le Parlement et qui n'ont pas été respectés.

Pour lui, la lutte contre l'inflation aurait dû commencer non pas en 1976 mais trois ans plus tôt. M. Barre n'a cependant mis directement en cause ni M. Chirac ni M. Giscard d'Estaing. Le premier ministre a cité un certain nombre de phrases du VIIe Plan — concernant la lutte contre la hausse des prix, la recherche de l'équilibre budgétaire, la lutte contre le déficit commercial — pour montrer qu'il avait le sentiment d'appliquer à sa façon — cette « *ardente obligation* ». Il s'est déclaré en tout cas résolu à ne pas changer de cap, même si la réalité présente apparaît fort éloignée des objectifs du VIIe Plan, en matière d'emploi notamment.

Le représentant de la C.F.D.T. à la commission, M. Rolant, s'est dit « *consterné* » par ces propos et fait grief à M. Barre de ne pas avoir fait connaître clairement son opinion sur le Plan des années précédentes. M. Moynot (C.G.T.) a souligné en termes assez vifs l'aggravation du chômage et la stagnation du pouvoir d'achat d'un bon nombre de salariés. M. Chotard (C.N.P.F.) a déploré que l'on parle de la politique contractuelle plus à propos des salaires que des coûts de la production des entreprises. M. Robert Lion, délégué général des H.L.M., a regretté la détérioration croissante des outils de la politique sociale du logement.

M. Ripert, commissaire général au Plan, devait présenter un rapport de synthèse sur l'état d'exécution du Plan au conseil de la planification, prévu pour ce mercredi après-midi à l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, a annoncé mardi en fin d'après-midi que ce conseil était reporté « *à une date non encore déterminée* », pour « *des raisons de calendrier* », *dit-on.* Il pourrait avoir lieu vers le 20 juillet.

M. Barre souligne le danger de l'« émergence des monopoles internationaux »

Le gouvernement entend « protéger » l'industrie nationale contre la concurrence étrangère et non pas faire du « protectionnisme ». Ses responsables s'emploient à bien établir la distinction. Ainsi, le premier ministre, M. Raymond Barre, s'est-il prononcé, le 5 juillet, devant la Chambre de commerce franco-américaine *pour la* « liberté organisée des échanges ». *Il a également mis en cause les « quasi-monopoles internationaux », détenus par des entreprises américaines.*

« *Une certaine conception du libéralisme, qui a inspiré les négociations internationales des années 60 ne suffira plus à assurer le développement harmonieux des échanges commerciaux dans le monde d'aujourd'hui* », a déclaré M. Barre. Evoquant les accords d'auto-limitation des exportations des pays partenaires des Etats-Unis, le premier ministre a souligné que ces accords, « *s'ils apparaissent évidemment préférables à l'imposition de contingents ou de taxes à l'importation, n'en conduisent pas moins à des par- de grandes entreprises multina- constituer l'amorce d'une cartellisation du commerce international* ».

« *C'est la raison pour laquelle il me paraît préférable,* a-t-il ajouté, *d'approfondir en commun la notion de « liberté organisée des échanges » présentée par le président de la République française. Il convient, en effet, que l'on prête une plus grande attention aux conditions de la concurrence internationale et, en particulier, à une approche sectorielle qui tienne compte des problèmes de certaines industries particulièrement exposées à cette concurrence.* »

Les débats de Genève

A propos des négociations commerciales multilatérales, le premier ministre a précisé que la France continuait de les considérer « *avec un esprit constructif* » « *Les débats de Genève doivent permettre d'obtenir, dans le domaine des produits industriels, une harmonisation plus qu'une réduction des tarifs douaniers, ainsi que l'élimination des obstacles non tarifaires les plus contraires au commerce international, et, en matière agricole, une meilleure organisation des échanges, qui respecte l'évidente spécificité de ce secteur.* »

Traitant enfin des relations entre la Communauté européenne et les Etats-Unis, M. Barre a souligné l'inégalité de la concurrence dans les domaines de haute technologie, comme l'industrie de l'énergie nucléaire, l'électronique et l'aéronautique. « *Il existe,* a-t-il dit, *dans ces domaines, des quasi-monopoles internationaux détenus par des entreprises d'outre-Atlantique.* » Il s'agit, soit « *de grandes entreprises multinationales dont nous connaissons la taille, l'efficacité et la parfaite organisation, soit d'entreprises qui, à partir de l'assise que leur assure le marché américain, comme dans le cas de l'aéronautique, peuvent dominer le marché mondial. L'Europe ne saurait admettre que l'existence de telles entreprises la prive du droit de développer elle-même ces activités qui commandent son avenir économique.*

» *Cette évolution vers des monopoles internationaux tend aussi à se produire au Japon et soulève de graves problèmes pour les autres économies industrialisées et pour les échanges internationaux. Faute d'arrangements et de conjurer par là même le mal, les puissances européennes, détentrices dans certains cas de technologies d'un niveau aussi élevé que les Etats-Unis, pourraient être conduites à protéger les industries qui les mettent en œuvre.* »

Le premier ministre a conclu : « *La signification profonde du concept de « liberté organisée des échanges » est de permettre une répartition internationale harmonieuse des activités économiques, et de conjurer par là-même le double danger de la concurrence ruineuse des nouveaux partenaires et de l'émergence des monopoles internationaux.* »

AFFAIRES

DEVANT LA MULTIPLICATION DES « POTS-DE-VIN »

L'ONU part en guerre contre les « pratiques de corruption »

De notre correspondante

Genève. — Le groupe de travail intergouvernemental spécial sur les pratiques de corruption, créé le 5 août 1976 par le Conseil économique et social des Nations unies, s'est réuni durant une semaine au Palais des nations, à Genève, sous la présidence de M. Farroke Parsi (Iran) (1).

En attendant la réunion d'une telle conférence, le groupe de travail souhaite un élargissement de sa composition afin de pouvoir, si le Conseil lui en donne mandat, élaborer le projet d'accord et étudier toutes mesures permettant de réprimer les pratiques de corruption, notamment les « pots-de-vin ». Dans sa recommandation, le groupe déclare que chaque Etat contractant doit faire en sorte que « *les actes de corruption, les paiements illicites et autres pratiques de corruption* » intervenant lors de transactions commerciales internationales soient déclarés infractions punissables par la loi nationale.

Aucun accord n'a pu toutefois se faire sur la définition des expressions « *acte de corruption* », « *paiements illicites* » ou autres « *pratiques de corruption* ». Certains membres du groupe estiment que l'expression « *acte de corruption* » doit simplement revêtir le sens que lui donne la législation de chaque Etat, tandis que d'autres prévoient six domaines d'activités qui doivent être assimilés à des actes de corruption : les pratiques commerciales restrictives, la concurrence déloyale, la *double comptabilité* frauduleuse, la situation des prix de transferts truqués, la fraude fiscale et la violation des règlements sur le contrôle des changes... Ces sanctions envisagées comporteraient des amendes frappant aussi bien les sociétés que les personnes physiques, celles-ci étant également passibles de peines d'emprisonnement et, s'il y a lieu, de mesures d'extradition.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Ce groupe comprend douze membres : Algérie, Colombie, Etats-Unis, Iran, Japon, Mexique, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Sierra-Leone.

FAITS ET CHIFFRES

Économies étrangères

● *Des ordinateurs japonais aux Etats-Unis.* — La société américaine Itel Corp. va distribuer aux Etats-Unis des ordinateurs de grande taille fabriqués par la firme japonaise Hitachi, qui pourront concurrencer directement certains modèles d'I.B.M. (les « 168 » et les « 3 033 »). Il s'agit de la première offensive des constructeurs nippons en vue de commercialiser des ordinateurs entièrement « *made in Japan* » sur le marché américain. Une autre entreprise japonaise, Fujitsu, s'est déjà associée avec la firme californienne Amdahl Corp. pour la fabrication d'une partie des pièces des ordinateurs assemblés aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Prix

● *Légumes et fruits.* — M. Boulin a demandé, mardi 5 juillet, aux présidents de la Confédération nationale de la boucherie française et de l'Union nationale des fruitiers détaillants de faire des efforts pour maintenir les prix de ces professions au niveau actuel. Il a également proposé la publication quotidienne d'une « fourchette » des prix pour le kilo de pêches au détail.

○ RECTIFICATIF. — La société Les Bennes Marrel nous demande de préciser que la grève observée fin juin à Rive-de-Gier a eu lieu aux Aciéries Marrel et non pas aux Bennes Marrel, comme cela a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 23 juin.

FISCALITÉ

A Toulouse

DES MILITANTS DU CID-UNATI FONT LE SIÈGE DE LA MAISON D'UN INSPECTEUR DES IMPOTS

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — « *Ici, cimetière du petit commerce.* » La pancarte funèbre a été apposée par un groupe du CID-UNATI sur la propriété des époux Gaussens, tous deux contrôleurs des impôts à Toulouse. Pendant toute la journée du 5 juillet, des militants se sont relayés devant la villa.

Le CID-UNATI manifestait ainsi contre les amendes infligées à deux commerçants. « *Le tribunal administratif m'a condamné à huis clos à payer 70 000 francs,* explique l'un d'eux. *Comme mes biens ne sont pas suffisants pour garantir une éventuelle saisie, on menace de saisir la maison de mon père.* » Une pétition a été transmise aux autorités, demandant que les deux amendes soient ramenées à des proportions justes et réalistes.

En réplique, les agents des impôts ont fermé leurs bureaux le 5 juillet. Le Syndicat national de la direction générale des impôts C.G.T. « *condamne les méthodes de caractère fasciste* » employées par le CID-UNATI. Le Syndicat « *dénonce la campagne dangereuse et malsaine entreprise par ce groupement en vue de rendre les agents des impôts responsables des difficultés engendrées par la fiscalité actuelle* », campagne qui « *ne sert que les intérêts du pouvoir en place* ».

...AIQUE ET SOCIALE

...NJONCTURE

M. Barre souligne le danger de l'« émergence des monopoles internationaux »

Les débats de Genève

FISCALITÉ

A Toulouse

ET CHIFFRES

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les nationalisations aujourd'hui et demain

VIII. — L'outil privilégié d'une politique

par GILBERT MATHIEU

L'extension du secteur public, préconisée par la gauche dans son programme commun de gouvernement, vise tout à la fois à restructurer l'industrie, à donner plus d'initiatives aux entreprises nationales et à améliorer les conditions de vie et les responsabilités des salariés des secteurs intéressés. La nationalisation du crédit et des assurances donnerait à la collectivité publique les moyens financiers de cette action, cependant que l'indemnisation des actionnaires pourrait être opérée de diverses façons. (« Le Monde » des 29 et 30 juin, 1er, 2, 3-4, 5 et 6 juillet.)

Au terme de cette enquête, trois questions principales se posent : la gauche est-elle lucide sur les difficultés de l'entreprise ? Comment peut-on apprécier l'efficacité d'une firme nationalisée ? Est-ce seulement pour des raisons économiques que la gauche préconise l'élargissement du secteur public ?

En dépit des réserves qu'elle formule sur la gestion passée du secteur public, la gauche française est bien résolue à franchir une étape nouvelle dans la nationalisation des grands groupes industriels et du crédit. Pour deux raisons de fond ; l'une économique : le bilan des entreprises nationales durant les trente dernières années est suffisamment positif pour qu'on puisse attendre beaucoup d'un fonctionnement amélioré et d'un élargissement de ce secteur ; l'autre politique : les nationalisations nouvelles sont, pour la gauche, l'outil indispensable à la transformation sociale et à l'inflexion économique qu'elle estime attendues par les Français. Ce n'est qu'un moyen parmi d'autres, assurément, mais un moyen privilégié.

Les trois partis signataires du programme commun sont pourtant sévère à l'égard du secteur public, tel qu'il fonctionne depuis trente ans. S'il a amélioré la situation de ses un million quatre cent mille salariés, il l'a fait de façon à ce point disparate qu'aujourd'hui le sort des ouvriers ou des employés — parfois aussi des cadres — est dans bien des entreprises nationales moins favorable que dans nombre de firmes privées. La participation des salariés aux responsabilités dans le secteur public, qui constituait l'une des grandes promesses de la Libération, est presque partout restée lettre morte, plus encore au niveau des ateliers et des bureaux qu'à celui des états-majors.

Second grief : la liberté d'action des entreprises nationales, qui, depuis dix ans (rapport Nora dans l'industrie, réforme Debré dans la banque), visait à donner aux *directions de ces firmes plus* de responsabilités et d'initiative n'a pas toujours eu l'effet heureux escompté. Le dynamisme bancaire a engendré de grands gâchis ; l'intensification de la concurrence a conduit les banques nationalisées à se comporter souvent comme des établissements privés, en oubliant le Plan et mêmes les règles banales de l'encadrement du crédit. Dans l'industrie, bien des firmes nationales n'ont pas osé jouer le jeu du retour à la liberté ; d'autres, qui l'ont tenté, se sont fait rappeler à l'ordre maintes fois par l'Etat, parce que leur politique allait à l'encontre des soucis immédiats du gouvernement (hausses de tarifs jugées excessives, à la S.N.C.F., par exemple ; investissements imposés par l'Etat contre l'avis de la firme, à Air France, notamment) ; et cela avant même que le plan Barre ne « gèle » les initiatives des entreprises publiques en matière de prix ou de dépenses d'équipement. En dépit d'exceptions notables (Renault, Elf-Erap, parfois E.D.F.), la liberté des entreprises publiques, exaltée dans les discours officiels, n'a guère été tolérée, parce que l'Etat y voyait une source permanente de « dérapages » par rapport à ses préoccupations conjoncturelles, sociales ou budgétaires. A l'évidence, le point de juste équilibre entre les orientations souhaitables données par la puissance publique et ses interventions intempestives n'a pas été trouvé.

Les défis

Plus fondamentalement encore, la gauche reproche aux gouvernements de la Ve République d'avoir dénaturé, pour des raisons politiques, la vocation du secteur public, en mettant celui-ci au service des objectifs poursuivis par les entreprises capitalistes, fournisseurs ou clients des firmes nationales. Gribouille aurait ainsi masqué Machiavel ; en laissant faire ici (dans les banques, par exemple), comme en intervenant là, à temps ou contretemps, l'Etat aurait suivi un dessein politique bien précis : renforcer le secteur privé, en *« collectivisant les pertes »* (dues à des tarifs bon marché d'électricité ou de charbon industriels, par exemple) et en *« privatisant les profits »*, selon la formule connue.

Rompre avec ces errements ne conduit pas la gauche à sous-estimer les difficultés de la politique qu'elle envisage. On l'a vu tout au long de cette enquête.

● La formule des « contrats de programme » — que la gauche n'a pas inventée — lui paraît, avec raison, la bonne manière de concilier l'autonomie de décision de l'entreprise (juge de ses propres possibilités en matière de prix, de production, d'investissement, de salaires...) avec l'intérêt supérieur du groupe (défini démocratiquement par le Plan, que le représentant de la collectivité publique serait chargé de faire respecter).

Mais jusqu'à quel niveau de précision aller dans ces contrats pour respecter tout à la fois la liberté de la cellule de production et l'orientation de la collectivité où elle s'insère ? Comment apprécier exactement les contraintes que le pouvoir peut s'estimer en droit d'imposer, au nom de l'emploi, de l'aménagement du territoire, de l'écologie, du respect des sous-traitants... et celles qu'il doit s'interdire parce qu'elles fausseraient la sincérité des prix ou la concurrence loyale entre les firmes ? Jusqu'où l'Etat peut-il s'engager à compenser financièrement les « *obligations de caractère public* » imposées aux entreprises, sans courir le risque d'un endettement budgétaire contraire à toute rigueur financière au cas où les affaires tourneraient autrement qu'il ne l'avait prévu ?

● Les problèmes posés par la restructuration du tissu industriel ne seraient pas moindres. Démembrer certains conglomérats serait certes utile pour recomposer plus rationnellement l'outil industriel français par secteurs ou par régions ; mais où s'arrêter dans cette voie ? Comment obtenir les avantages de la rationalisation sans les risques humains et financiers d'une diversification insuffisante ? Comment alourdir les tâches confiées aux entreprises sans compromettre leur compétitivité internationale ? Comment secourir les emplois menacés ici et là sans risquer d'encombrer le secteur public de « canards boiteux », dont les élus locaux seront plus souvent tentés de demander la prise en charge par l'Etat que la reconversion ?

● Puisque l'élargissement des responsabilités des salariés est l'un des principaux objectifs de la nationalisation, il sera légitime que celle-ci ne se limite pas à une amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs concernés, mais qu'elle leur donne voix au chapitre, depuis l'atelier ou le bureau jusqu'au niveau le plus élevé de l'entreprise. Mais sous quelle forme ? Comment concilier cette participation avec le respect des droits supérieurs de la collectivité, nationale ou régionale ? Par la présence des représentants des salariés (aux côtés de la direction) lors de la négociation des « contrats de programme » des firmes, ou, plus continûment, par le partage des responsabilités de direction entre délégués du personnel et représentants de l'Etat ou de la région ? Comment s'assurer que les investissements, qui conditionnent l'avenir des entreprises et du pays, ne seront pas sacrifiés aux revendications sociales immédiates ? Et quel rôle accorder aux syndicats dans l'élection des représentants des salariés, si l'on désire respecter le vœu des organisations ouvrières de conserver leur vocation revendicative, sans être mêlées à la gestion des firmes ?

● De façon plus générale, le danger existe que l'élargissement du secteur public — notamment aux grandes banques privées — ne pousse l'Etat à étendre démesurément ses ambitions, en même temps que ses moyens. Les dirigeants de la gauche le savent, qui entendent conjurer le péril en refusant l' « *étatisation* » et en multipliant les centres de décisions : au niveau des entreprises (*« pas de monopoles d'Etat, mais des firmes nationales concurrentielles »*) comme à celui des banques ou des collectivités locales et régionales. Mais une chose est de le dire, une autre de s'y tenir. Sous la contrainte des événements — inflation trop forte, « grève » de l'investissement, déficit des paiements... — le pouvoir pourra être tenté d'utiliser d'une main ferme tous les moyens en sa possession pour vaincre les difficultés. Il faudra beaucoup de force d'âme à la gauche pour résister à cette tentation dirigiste et maintenir le cap qu'elle annonce, malgré des vents contraires.

Un outil améliorable...

Les partis signataires du programme commun admettent toutes ces difficultés et ont commencé à y apporter des réponses appropriées. Cela ne les incite pas, en tout cas, à renoncer à leur projet de nationalisation. D'abord parce qu'il sont convaincus qu'on peut améliorer sensiblement le fonctionnement du secteur public, dont le bilan leur paraît sur plusieurs points plus positif qu'il n'est souvent dit.

Un grief souvent avancé contre la gestion des entreprises nationales est que celles-ci ne font guère de bénéfices, voire demandent de l'argent à l'Etat, donc aux contribuables : « *C'est un gouffre...* » La réalité n'est pas si simple. Non seulement le déficit d'exploitation n'est pas un cas général, mais encore les chiffres cités ci-contre montrent qu'une fois remboursées par l'Etat les charges que celui-ci impose, au nom de l'intérêt général, aux principales entreprises, celles-ci ont en moyenne un déficit qui ne dépasse pas 2 % de leur chiffre d'affaires. Encore cette façon officielle de présenter les calculs peut-elle induire en erreur :

— Elle suppose normal que les firmes nationales n'aient pas la liberté de leurs tarifs, puisque si ces entreprises pouvaient relever librement leurs barèmes le déficit annoncé disparaîtrait ;

— Ce calcul ne tient pas compte du devoir logique pour l'Etat de soutenir, en tant qu'actionnaire, le développement des fonds propres de ses entreprises ; or M. Lauré a montré (1), s'agissant des banques nationales, que si elles avaient pu faire appel à la puissance publique — comme les banques privées l'ont fait auprès de leurs actionnaires — elles auraient singulièrement amélioré leurs résultats.

Les comparaisons chiffrées entre le secteur public et le secteur privé sont donc délicates. Elles le sont plus encore si l'on tient compte des missions confiées aux entreprises nationales et de leur coût réel dans l'économie du pays.

Ce que l'Etat demande, en effet, au secteur public, ce n'est pas d'abord d'équilibrer ses comptes (sinon il ne manipulerait pas aussi souvent ses tarifs). C'est, au-delà d'une action efficace dans chacun des secteurs d'activité des entreprises nationales, une influence positive globale sur l'ensemble de l'économie française, au service des choix gouvernementaux. Cet objectif n'a cessé d'être réaffirmé depuis trente ans, et récemment encore par M. Robert Boulin (2).

Dans la France de la Libération, le secteur public devait dynamiser la production pour accélérer les étapes de la reconstruction ; il y a fort bien réussi, portant le taux d'investissement national à un niveau inconnu depuis une génération. Lors de la décennie suivante, l'Etat lui a confié toute une série de missions de régulation économique visant à assurer, sans drame, grâce à la croissance, l'« européanisation » des structures industrielles ; il ne les a pas mal remplies.

Enfin, depuis dix ans, la Ve République, qui fonde davantage sa politique sur l'essor des grands regroupement privés, charge le secteur public d'un rôle conjoncturel tous azimuts : faciliter la lutte contre l'inflation en modérant ses propres tarifs ; freiner la hausse générale des salaires en tempérant les rémunérations qu'il verse ; lutter contre les « poches » de sous-emploi en implantant des entreprises dans les régions particulièrement déprimées ; jouer un rôle pilote dans l'économie d'énergie en luttant contre les gaspillages et en utilisant mieux les énergies nouvelles ; développer les exportations en facilitant l'implantation d'antennes commerciales et bancaires à l'étranger... Les entreprises nationales, bras séculier de l'action économique gouvernementale, exécutent aussi bien qu'elles le peuvent ces diverses missions, au détriment, bien entendu, de leur compte d'exploitation et de leur liberté d'initiatives.

La gauche pense que les firmes publiques pourraient faire mieux encore si les objectifs nationaux qui leur sont fixés par la puissance publique étaient plus clairs, tracés plus longtemps à l'avance, assortis d'un « cahier des charges » plus précis, définissant de quelles façons l'Etat (ou la région) serait prêt à les aider à remplir ces tâches (étant entendu que leur incomberait le choix des moyens pour y parvenir, l'Etat jugeant *a posteriori* du résultat). Ce pari sur l'efficacité accrue grâce à une plus grande liberté est la première grande raison qui fait opter la gauche pour une extension des nationalisations.

La seconde, beaucoup plus importante, est que les partis de gauche estiment avoir besoin d'un secteur public plus large pour mener une politique différente.

... au service d'une politique différente

Sans entrer ici dans le détail de la « *nouvelle logique du développement* » préconisée par le programme commun, on peut en rappeler quelques thèmes, qu'un secteur public plus vaste permettrait effectivement de mieux appliquer.

Réduire les inégalités de croissance, d'équipement ou de revenus entre régions serait plus facile si les entreprises dont l'investissement massif conditionne le développement (en aval comme en amont) étaient animées par le souci d'exécuter un Plan allant dans ce sens, plutôt que par le désir primordial (sinon exclusif) de maximiser leur essor, ou celui d'une maison mère située à l'étranger. De même, la mise en œuvre des restructurations industrielles et des réorientations dont la gauche attend un effet bénéfique sur l'emploi, l'aménagement du territoire ou l'équilibre commercial serait plus aisé si les firmes à remodeler ou à guider dépendaient de la collectivité publique ou approuvaient ses objectifs.

Pareillement, le financement des priorités votées par le Parlement lors de l'adoption du Plan serait facilité si les établissements bancaires étaient plus sensibles qu'actuellement aux préférences de la collectivité nationale et si les circuits financiers étaient coordonnés dans le sens d'une plus grande efficacité globale ou de la sélectivité souhaitée. *A fortiori*, l'engagement de l'économie française dans le sens d'une « *nouvelle division internationale du travail* » — celle dont on a tant parlé lors du dialogue Nord-Sud — serait-il moins ardu si la puissance publique savait pouvoir compter, à cet effet, sur la coopération de groupes industriels et financiers dominants, prêts à s'orienter, à sa demande, dans le sens d'une assistance technologique plus poussée au tiers-monde et d'une reconversion appropriée au sein de l'Hexagone.

Bref, la « *planification démocratique* » connaîtrait moins de risques de rester un vœu pieux si la gauche, tirant les leçons des échecs de ses devanciers, se dotait du principal des moyens de sa politique : un puissant secteur public.

Infléchir l'orientation du pays, ce n'est d'ailleurs pas que transformer son économie. C'est aussi modifier les rapports de forces dont dépendent finalement les choix décisifs. Or, sous cet angle, la nationalisation paraît également indispensable à la gauche. Pour amoindrir l'influence financière, industrielle — donc aussi politique — des quelques milliers de membres des « technostructures », qui usent de leur domination sur les grands groupes pour peser sur les décisions du pays. Inversement, la nationalisation permet, en faisant participer un grand nombre de salariés aux décisions dans les entreprises, d'élargir le champ de la démocratie — c'est-à-dire de l'esprit de responsabilité — à des domaines de l'activité humaine qui leur étaient jusqu'ici interdits. Enfin, en permettant une déconcentration de l'outil industriel et bancaire, une décentralisation des niveaux de décision, le lancement d'expériences autogestionnaires, la nationalisation peut faciliter l'amorce d'une société plus participante. Utopie ? Seule l'expérience permettra de le vérifier. On ne saurait, en tout cas, reprocher à la gauche de manquer de logique, quand elle cherche à se donner les moyens de sa politique.

Peut-être d'ailleurs ne faut-il pas exagérer l'importance des nationalisations par rapport aux autres outils dont veulent se doter les partis signataires du programme commun. La relance sélective de la consommation populaire, la priorité promise aux équipements sociaux, la recherche d'une « défragilisation » de l'économie française par rapport aux échanges extérieurs, la mise en cohérence de ces choix dans le cadre d'une planification démocratisée et décentralisée constituent d'autres leviers économiques essentiels choisis par la gauche, dont l'impact immédiat a de bonnes chances de se révéler plus puissant que celui des nationalisations.

Aussi serait-il raisonnable de ne pas isoler ces dernières du projet global de la gauche, dont elles ne sont qu'un outil, fût-il privilégié. Cela peut conduire à penser que, parmi les arguments favorables ou défavorables à l'extension des nationalisations, les motifs économiques ne sont finalement pas décisifs. C'est fort probable. Tant il est vrai qu'un moyen s'apprécie mal indépendamment de sa fin.

FIN

(1) *Revue des Deux Mondes*, mai 1977.
(2) *Le Monde* du 16 juin.

Les concours budgétaires servent pour moins du cinquième à combler les déficits

Les entreprises nationalisées coûtent cette année quelque 27 milliards de francs au budget de l'Etat. Soit environ 8 % de celui-ci, ou 1,6 % du produit intérieur brut. A quoi correspondent ces crédits, dont moins du cinquième sert à éponger le déficit du secteur public ? On peut s'en faire une idée en étudiant la ventilation des 24 milliards de francs affectés l'an dernier à cette même rubrique.

● Un gros quart (6,5 milliards, soit 27 %) a servi a *rembourser aux entreprises nationales les dépenses (ou pertes de recettes) que l'Etat leur avait imposées* de son propre chef : 1,7 milliard pour le maintien de lignes ferroviaires omnibus, 1,9 milliard pour l'octroi de tarifs réduits sur les réseaux de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. (familles nombreuses, militaires, cartes de banlieue...) 2,3 milliards pour l'entretien d'infrastructures servant aux transports ferroviaires, 200 millions pour l'achat de Concorde par Air France, 200 millions pour l'utilisation simultanée par cette société de deux aéroports à Paris, 50 millions pour le maintien en service de Caravelle que la compagnie aurait voulu cesser d'exploiter... Le jargon administratif appelle cette catégorie de charges, les « *obligations de service public* ».

● Un cinquième (4,5 milliards, soit 19 %) a été affecté au *financement des investissements* des entreprises nationales. Soit à titre définitif (dotation en capital), l'Etat jouant alors son rôle d'actionnaire des firmes publiques, comme le ferait n'importe quel actionnaire d'entreprise privée ; 3,6 milliards sont ainsi allés à l'E.D.F (1,2), au Gaz de France (0,35), à la SNIAS (0,52)... Le solde (1,4 milliard) a été dépensé en prêts du F.D.E.S (Fonds de développement économique et social), dont profitent les entreprises nationales (surtout l'E.D.F., Gaz de France et la R.A.T.P.) au même titre que bien d'autres secteurs de la vie économique (2,09 milliards en dehors du secteur nationalisé, dont 1,2 pour l'industrie privée, 0,3 pour l'hôtellerie, 0,2 pour l'artisanat, 0,1 pour les ports, 0,1 pour la pêche...). L'aide publique à l'investissement du secteur nationalisé a représenté, sous ces deux formes, environ 17 % des dépenses d'équipement de ce secteur et 4 % de son chiffre d'affaires.

● Un gros quart (7 milliards, soit 29 %) a été consacré à *compenser les charges sociales exceptionnelles* que l'Etat impose au secteur nationalisé, essentiellement à la S.N.C.F. et aux houillères, dont la proportion de retraités par rapport aux actifs est particulièrement élevée après les sévères compressions d'effectifs des quinze dernières années.

● Enfin, le solde (6 milliards, soit 25 % du total), intitulé « *subvention d'équilibre* » sert à combler le déficit des entreprises nationales (4,6 % de leur chiffre d'affaires), après que l'Etat eut procédé aux remboursements conventionnels précédents. En réalité, ce chiffre — qui correspond pour moitié à la différence entre le prix de vente du charbon et son coût d'extraction — excède la réalité des déficits du secteur nationalisé, car il comprend (pour 1,4 milliard) la compensation versée à la S.N.C.F. par l'Etat qui a bloqué ses tarifs. Le déficit d'exploitation réel a été de 1,15 milliard seulement à la S.N.C.F. en 1976, 0,74 aux Charbonnages de France, 0,68 à l'E.D.F. ; soit à peine plus de 2 % des chiffres d'affaires concernés.

En 1977, la compensation budgétaire pour blocage de tarifs sera bien plus considérable (7 milliards environ), puisque le plan Barre a « gelé » les tarifs des entreprises nationales pendant trois mois et qu'il a ensuite limité leur hausse à 6,5 % (sauf pour la R.A.T.P., autorisée à relever ses billets de 10 %).

L'actualisation du programme commun

L'ÉTUDE DES NATIONALISATIONS SE POURSUIT

Le groupe de travail chargé d'actualiser le programme commun a tenu une nouvelle réunion le 5 juillet. A l'issue de la séance, M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., a précisé que si « *l'accord est possible sur le contenu des nationalisations, des divergences d'appréciation subsistent en revanche sur leur étendue* ». Il a conclu que « *sur un grand nombre de questions, les points de vue se sont rapprochés et qu'une solution acceptable pour tous devait être trouvée* ».

● *L'Humanité* du 6 juillet répond à l'analyse des clubs Etudes, recherches et informations socialistes (ERIS), animés par M. Jean Poperen, membre du secrétariat du P.S., qui se demandent si le P.C.F. n'applique pas « une tactique de débordement » à l'occasion de l'actualisation du programme commun (*le Monde* du 6 juillet). L'organe central du P.C.F. demande à M. Poperen de cesser « *des criticailleries qui n'aident pas l'indispensable effort commun* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ENTREPRISES ALBERT COCHERY

L'assemblée tenue le 27 juin 1977, sous la présidence de M. Daniel Bullot, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Le chiffre d'affaires T.T.C. s'est élevé à 726 millions de francs, étant rappelé que la Société Cochery a absorbé, à effet du 1er janvier 1976, cinq de ses filiales et a bénéficié d'un important apport partiel d'actif portant sur sept agences et provenant d'une autre de ses filiales.

Le compte d'exploitation incluant celui de la S.A.M. fait ressortir, après 24 millions de francs d'amortissements, un résultat d'exploitation de 38,4 millions de francs.

Compte tenu de P.P. sur exercices *antérieurs et exceptionnels*, de provisions hors exploitation et de 2,2 millions de francs pour intéressement du personnel aux fruits de l'expansion, le bénéfice net après 12,3 millions de francs d'impôts sur les BIC s'élève à 16,8 millions de francs.

Sur proposition du conseil, l'assemblée a voté, comme l'an dernier, la distribution d'un dividende de 10 %, soit 5 F par action qui, compte tenu de l'impôt de 2,5 F déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera un revenu global de 7,5 F par titre.

Après avoir porté la réserve légale à son maximum, l'assemblée a décidé de doter la réserve *facultative* d'une somme de 8,5 millions de francs et de reporter à nouveau 4,8 millions de francs.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Guy Brocard et Gilbert Pingon, et a nommé administrateurs M. Jean-Claude Legrand et l'Union financière pour l'industrie et l'énergie « Unifer-S.M.D. ».

A l'issue de l'assemblée ordinaire s'est tenue une assemblée extraordinaire qui a approuvé un certain nombre de modifications apportées aux statuts.

GROUPE COCHERY

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 1 067 millions de francs T.T.C. contre 817 millions de francs en 1975.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 17,4 millions de francs, et la marge brute d'autofinancement à 55 millions de francs contre 53 millions de francs l'an précédent.

En ce qui concerne l'exercice en cours, le président a déclaré qu'à fin mai le chiffre d'affaires est en augmentation de 7,6 % avec des marges inférieures à celles de l'exercice précédent en raison d'une très vive concurrence et du mauvais temps.

M.L.S. PARTICIPATIONS

L'assemblée générale annuelle du 30 juin a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1976 faisant apparaître un bénéfice d'exploitation de 2 797 430,77 F et, après imputation de frais exceptionnels ainsi que de la plus-value résultant de l'apport des actions Foncière Tiard à Comindus, un bénéfice net de 7 273 606,76 F.

Compte tenu des recommandations gouvernementales, elle a voté une répartition de 9,60 F par action (contre 9 F, l'an dernier), ce qui, avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera un revenu global de 14,40 F (contre 13,50 F).

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée a fixé au 11 juillet la date de mise en paiement de ce dividende qui sera représenté par le coupon n° 65 et réglé, comme d'habitude, aux guichets de la Banque Worms, de la Banque *Rothschild*, de la Banque de Neuflize Schlumberger Mallet et de MM. Hottinguer et Cie.

Le conseil a, en outre, décidé de doubler le capital social en le portant de 5 340 000 F à 10 680 000 F par incorporation de réserves, cette opération étant *matérialisée* par l'élévation de la valeur nominale de chacune des 106 800 actions existantes de 50 F à 100 F.

BONS S.N.C.F. 5 % 1962

Il est rappelé aux porteurs de bons S.N.C.F. 5 % 1962 de 200 F qu'ils ont la faculté d'obtenir le remboursement anticipé de leurs bons *le 1er décembre 1977*.

Ces bons seront remboursés, au prix unitaire de 220 F, sous réserve de leur dépôt avant le 1er septembre prochain.

PECHELBRONN

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 29 juin 1977 sous la présidence de M. Nicholas Clive Worms, président-directeur général. Elle a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil.

Le dividende de l'exercice s'élève à 6 francs (avoir fiscal 3 francs), soit un revenu global de 9 francs identique à celui de l'exercice précédent. Il sera mis en paiement à compter du 18 juillet 1977 sur présentation du coupon n° 9.

L'assemblée a renouvelé pour une période de trois ans le mandat de M. Raymond Meynial. Elle a nommé administrateur M. Pierre Bazy pour la même période.

Dans son allocution, le président, *après avoir rendu hommage* à son prédécesseur, M. Guy Brocard, a notamment déclaré :

« En ce qui concerne la flotte, qui représente grosso modo la moitié de nos actifs, l'année en cours sera comparable à 1976. En effet, comme *vous le savez*, la quasi-totalité des pétroliers dans lesquels nous avons des quirats est affrétée à long terme et les formules d'indexation incluses dans les chartes-parties permettent de couvrir sensiblement l'augmentation de nos charges... En ce qui concerne *les participations, les dividendes* encaissés en 1977 seront généralement en augmentation, mais de 8,5 % seulement, compte tenu des recommandations gouvernementales.

• Sur le plan du dividende de Pechelbronn, je tiens à vous confirmer que *nous* maintiendrons une politique de distribution. Si nous n'avons pas augmenté notre dividende cette année, c'est essentiellement du fait de la conjoncture difficile qui sévit dans les différentes branches dans lesquelles nous exerçons *nos activités. Je vous rappelle* toutefois que la distribution de Pechelbronn a augmenté de 50 % entre 1972 et 1976.

BURROUGHS

1976 a encore été pour Burroughs une année de croissance et de progression.

Le chiffre d'affaires mondial a atteint 1 902 millions de dollars, soit 12 % d'augmentation par rapport aux 1 702 millions de dollars de 1975. Le chiffre d'affaires à l'étranger s'est accru de 19 % et celui de *l'ensemble des groupes aux Etats-*Unis de 7 %. Le chiffre d'affaires des locations et services s'est accru de 23 % par rapport à 1975, tandis que celui des ventes de matériel et fournitures augmentait de 5 %.

Le bénéfice mondial consolidé avant impôts s'est élevé, en 1976, à 315,4 millions de dollars. Déduction faite d'une provision de 129,5 millions de dollars pour impôts sur les bénéfices aux Etats-Unis et à l'étranger, les bénéfices nets ont été de 185,9 millions de dollars, une augmentation de 13 % par rapport aux 164,4 millions de dollars de 1975.

En 1976, les commandes ont augmenté de 17 % par rapport à 1975.

A la fin de l'année, l'actif total s'élevait à 2 539 millions de dollars, contre 2 435 millions de dollars à la fin de 1975. Les fonds propres de la société ont augmenté de 15 % pour atteindre 1 500 millions de dollars, contre 1 308 millions de dollars à la fin de 1975.

En 1976, les dépenses de recherche et de développement ont atteint 108 millions de dollars, chiffre sans précédent depuis que la société existe.

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

LETTRE DU PRÉSIDENT AUX ACTIONNAIRES

Madame, monsieur et cher actionnaire,

Je vous rappelle que votre assemblée générale extraordinaire de juin 1976 a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social de C.M.B., qui est désormais fixée au 30 juin.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, compte tenu des délais nécessaires à l'arrêté des comptes et des délais légaux de convocation pourra se réunir au mois de novembre 1977.

Sans attendre cette date, je désire vous rendre compte de la situation de votre compagnie et de ses filiales, et plus précisément de l'application des accords qui ont donné naissance au groupe C.I.I. *Honeywell Bull*.

En ce qui concerne notre compagnie, vous savez que ces accords lui ont donné la majorité (53 %) dans le capital de C.I.I.-H.B. et font donc peser sur elle les charges et obligations de l'actionnaire majoritaire.

La convention entre actionnaires français signée par M. le ministre de l'industrie et de la recherche, M. le ministre de l'économie et des finances, le président-directeur général de la Compagnie générale d'électricité et le président-directeur général de la compagnie des machines Bull, convention qui a été portée à votre connaissance lors de l'assemblée générale de *C.M.B.* et qui a *conditionné* l'acceptation des accords, prévoit dans son article 5 :

« L'intention des parties est que les dépenses de fonctionnement, d'amortissement, ainsi que les autres charges courantes de C.M.B., y compris celles entraînées en application de l'article 3 par le recours aux services centraux de C.G.E., soient couvertes chaque année par des ressources autres que le revenu des participations dans C.I.I.-H.B. et C.I.I.-H.B.I. et dans la société de time sharing. Les parties s'obligent à définir avant la prochaine assemblée générale de C.M.B., les ressources courantes à mettre en place pour assurer cette couverture ».

Cette disposition n'a pu être mise en œuvre avant l'assemblée générale extraordinaire pour des raisons matérielles, mais je voulais vous dire que c'est désormais chose faite.

Nous avons convenu avec notre associé H.I.S. que les charges à supporter par C.I.I.-H.B. pour les services rendus par son actionnaire majoritaire pour le compte de l'ensemble des actionnaires, feraient l'objet d'une compensation forfaitaire fixée présentement à 1,265 millième du chiffre d'affaires de C.I.I.-H.B. La couverture de ces frais de siège, prévue aux accords, permet de la sorte à votre compagnie de disposer de la trésorerie qu'elle avait précédemment placée et dont les intérêts subvenaient à ses frais courants. Cette trésorerie représentant environ 30 millions de francs peut ainsi être investie par C.M.B. dans ses filiales.

Les accords prévoyaient en effet qu'une première augmentation de capital de C.I.I.-H.B. serait effectuée en 1976. La décision en a été prise en décembre dernier et la souscription aura lieu ce mois-ci.

Votre compagnie doit souscrire à due concurrence de sa participation, c'est-à-dire pour 55 millions de francs, Honeywell Information Systems apportant de son côté 50 millions de francs.

Vous vous souvenez que le ministre des finances, dans sa lettre du 28 mai 1975, avait donné à votre compagnie une garantie d'augmentation de capital ainsi libellée :

« Dans le cas où, pour couvrir sa part dans les besoins de capitaux de sa filiale, la Compagnie des machines Bull procéderait, avant la fin de l'année 1978, à une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions ordinaires à souscrire en numéraire, l'Etat et le groupe de la Compagnie générale d'électricité souscriraient les actions émises au lieu et place des actionnaires qui n'entendraient pas exercer leurs droits.

» Les augmentations de capital éventuelles bénéficiant de cette garantie de souscription seraient réalisées à des conditions assurant aux actions émises une valeur égale à celle prise en compte pour la rémunération de l'apport de titres Honeywell-Bull.»

Je vous rappelle qu'à l'époque cette valeur des actions C.M.B. avait été arrêtée à 48,75 F. Ce chiffre met en évidence la sous-évaluation boursière actuelle.

Il est apparu que le marché financier ne permettait pas de réaliser actuellement une augmentation de capital de C.M.B. dans les conditions escomptées lors de ces accords.

C'est pourquoi l'Etat, pour compléter les ressources que votre compagnie est en mesure d'affecter à l'augmentation de capital de C.I.I.-H.B. est disposé à consentir à notre société, une avance d'actionnaire de 25 millions de francs.

Cette avance sera ultérieurement consolidée en capital dans les conditions prévues par les garanties qui ont été données. Elle sera rémunérée à un taux sensiblement équivalent au rendement des capitaux investis dans C.I.I.-H.B., ne créant donc pas de charge supplémentaire pour les actionnaires.

Votre conseil a considéré que les conditions de l'avance ainsi consentie par l'Etat satisfont dans *la pratique aux engagements de 1975. En outre*, cette disposition ne remet nullement en cause la garantie donnée par l'Etat pour les opérations prévues ultérieurement.

Enfin, les accords 1976 ont prévu que votre compagnie deviendrait directement maison mère de C.I.I.-H.B.I., c'est-à-dire du holding néerlandais qui contrôle l'essentiel du réseau de distribution de notre groupe à l'étranger. Ce processus est actuellement achevé. C.I.I.-H.B., après réduction de son capital, a distribué à ses actionnaires son portefeuille de titres de C.I.I.-H.B.I. Cette société est désormais filiale directe de votre compagnie.

En ce qui concerne le groupe C.I.I.-H.B., vous trouverez dans le rapport annuel que je joins à cette lettre, les informations décrivant sa situation. Il faut souligner que l'ensemble des problèmes inhérents à une fusion de l'importance de celle dont est née C.I.I.-H.B., a trouvé avant la fin du premier exercice des solutions satisfaisantes.

Les résultats d'exploitation du premier exercice de C.I.I.-H.B. sont bien en ligne avec le Plan qui vous a été soumis lors de la signature des accords. Le bénéfice consolidé du groupe pour 1976 est de 27 millions de francs. C.I.I.-H.B. distribuera 37 millions de francs à ses actionnaires plus l'avoir fiscal correspondant, dont la Compagnie des machines Bull recevra 53 % avant la clôture de son exercice.

Ces résultats encourageants ont été obtenus malgré la conjoncture difficile et sans remise en cause de l'emploi.

Je pourrai donc, lors de la prochaine assemblée générale de votre compagnie, vous confirmer que l'ensemble des dispositions prévues aux accords réorganisant l'informatique française a été mené à bien. Sauf événement grave actuellement imprévisible, le conseil aura à présenter à votre approbation des résultats relativement satisfaisants dans la conjoncture présente et qui permettent d'envisager la poursuite de notre politique de distribution.

HENRI-MAURICE DELAAGE
Président-directeur général.

Compagnie des Machines Bull
94, avenue Gambetta, 75020 Paris
Téléphone 355-44-33. R.C. Paris B 5420460 165

ÉCONOMIE

ÉNERGIE

L'IRAK S'ALIGNE SUR LES AUTRES PAYS DE L'OPEP

L'Irak a décidé le 5 juillet de renoncer à la majoration de 5 % *du prix de son pétrole brut, « à la suite de la décision de l'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis de relever leurs prix du brut de 5 %, mettant ainsi un terme à la dualité des prix pétroliers »*, a précisé un communiqué de Bagdad. L'Irak et la Libye avaient refusé de s'associer à la majorité de l'OPEP pour renoncer à cette hausse prévue le 1er juillet afin de ne pas avoir l'air de céder aux pressions saoudiennes. Seule la Libye n'a pas encore fait connaître sa décision.

Le porte-parole a indiqué que cet alignement sur les autres pays de l'OPEP était destiné à *« maintenir la cohésion »* au sein de l'Organisation, mais que son pays n'en estimait pas moins les prix de vente du brut *« inéquitables »* en raison de l'érosion du pouvoir d'achat des pays pétroliers. — *(A.F.P.)*

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE SYNDICAT DES MINEURS DEMANDE DE TRÈS FORTES AUGMENTATIONS DE SALAIRES MALGRÉ LE « CONTRAT SOCIAL »

(De notre correspondant.)

Londres. — Les mineurs britanniques, qui avaient provoqué la chute du gouvernement Heath au début de 1974, sont en train de reprendre le sentier de la guerre. Réunis en conférence à Tynemouth, dans le nord-est de l'Angleterre, les dirigeants des syndicats ont revendiqué, mardi 5 juillet, des augmentations de salaires allant jusqu'à 90 %, et qui porteraient la rémunération des catégories les mieux payées à 135 livres par semaine.

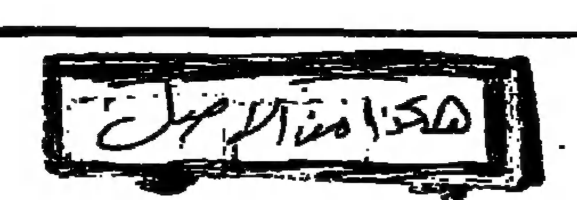
Il est vrai que la conférence a rejeté, d'extrême justesse, la politique de ceux qui souhaitaient une confrontation immédiate avec le gouvernement. Les dirigeants officiels des syndicats gardent donc une certaine liberté de manœuvre pour faire appliquer les décisions du congrès.

En même temps toutefois, la conférence de Tynemouth a *rejeté le principe selon* lequel les augmentations de salaires pourraient être liées à un accroissement de la productivité. Le président de l'Office national des charbonnages, M. Ezra, a pourtant *expliqué que toutes* les revendications salariales seront illusoires aussi longtemps que la production du charbon n'est pas améliorée. En fait, celle-ci est en train de décroître : elle est tombée de plus de 5 % l'an dernier.

L'attitude des mineurs embarrasse le gouvernement. En rejetant le contrat social, les congressistes vont encourager d'autres organisations syndicales à suivre la même voie. Tel pourrait être le cas notamment de la Fédération des transports et des travailleurs généraux, qui se penche ce mercredi sur le problème des salaires.

Ce qui inquiète le plus le gouvernement, c'est que *les mineurs* présenteront leur demande dès l'automne, alors que l'accord salarial en vigueur ne devrait pas expirer avant mars 1978.

JEAN WETZ.



SOCIÉTÉS

ÉCONOM

PECHELBRONN

ÉNERGIE

L'IRAK S'ALIGNE SUR LES AUTRES PAYS DE L'OPEP

OCHERY

CIPATIONS

BURROUGHS

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE SYNDICAT DES ME… DEMANDE DE TRÈS F… AUGMENTATIONS DE SA… MALGRÉ LE CONTRAT…

5 % 1962

…rgure
…976

…rse de Paris



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 JUILLET

Repli

Délaissées par les investisseurs étrangers, les valeurs françaises ont fait l'objet de quelques dégagements ce mardi à la Bourse de Paris, où l'indicateur instantané s'est inscrit en baisse de 1,23 % dans un marché peu actif.

Aucun compartiment n'a été épargné, tous subissant peu ou prou, le contrecoup d'un recul parfois important. La construction électrique a ainsi pris la tête du mouvement de baisse, mais les alimentaires, les magasins, les pétroles et les établissements de crédit ont également souffert.

Parmi les soixante-dix cours en repli d'au moins 1 %, on relevait nombre de valeurs « nationalisables », ainsi que certains titres dits « de croissance ».

Les plus fortes baisses ont cependant été enregistrées par B.C.T., Chiers-Chatillon, P.L.M. et Poclain, tandis que Bail-Investissement, Saint-Louis et Paris-France parvenaient à progresser de 5 % en moyenne. En revanche, les cotations de D.B.A. (dont une infime partie du capital reste en circulation) ont dû être retardées devant le peu de demandes.

Moins recherchées par les investisseurs étrangers, peu traitées par les opérateurs français, dont certains sont en vacances, les valeurs françaises ne sont guère servies par l'actualité. Reçu lundi par le président de la République, M. Ceyrac ne s'est-il pas déclaré « préoccupé par la détérioration de la situation dans des secteurs industriels comme le bâtiment ou le textile » ? Un peu livrée à elle-même, la Bourse ne pourrait pas ne pas prêter une oreille attentive à de tels propos.

Aux valeurs étrangères, les américaines se sont effritées, tandis que les allemandes restaient assez bien orientées. Les mines d'or se sont légèrement redressées.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est redressé, gagnant 245 F à 22 995 F, tandis que le napoléon s'effritait à 239,50 F, contre 239,90 F. Le volume des transactions est revenu de 8,01 millions de francs à 5,17 millions de francs.

LONDRES

Fléchissement

La tendance s'oriente nettement à la baisse ce mercredi matin. Les industrielles et les pétroles perdent de 1 à 3 points. Stabilité, en revanche, des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 141 85 contre 141 26

VALEURS	CLOTURE 5/7	COURS 6/7
Beecham	488	486 ..
British Petroleum	934 ..	930 ...
Courtaulds	129 ...	128 ...
De Beers	270 ..	269 1/2
Imperial Chemical	401 ..	400 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	202 ...	204
Shell	566	564 1/2
Vickers	187 ...	187
War Loan 3 1/2 %	28 11/16	28 11/16
*West Driefontein	18 1/2	18 1/4
*Western Holdings	14 3/8	14 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	4 juil.	5 juil.
Valeurs françaises ..	89,6	88,0
Valeurs étrangères ..	99,6	99,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,5	57,7

NOUVELLES DES SOCIETES

SOCIETE NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX. — La Société a réaffirmé sa volonté de lancer une offre publique d'achat complémentaire, à un cours plus élevé, sur la compagnie de navigation mixte.

Le président, M. Thomas Vieljeux, estime dans une lettre aux actionnaires que ce projet d'opération récemment déclaré irrecevable dans l'état actuel des choses par la COB, pourra être réalisé dès la fin de l'O.P.A. en cours, c'est-à-dire le 13 juillet. Cette offre portera sur la totalité des 174 850 actions nouvelles récemment créées par la « mixte » et « sur un nombre limité d'actions anciennes ».

A la suite des transactions intervenues en Bourse depuis le lancement de la première O.P.A., M. Vieljeux estime à 604 175 titres le nombre des actions de la « mixte » actuellement contrôlées par sa société, soit 32 % du capital ancien ou plus de 29 % du capital nouveau.

DEGREMONT. — Le bénéfice net du premier semestre de l'exercice en cours (clos fin septembre 1977) s'est élevé à 5,55 millions de francs contre 4,14 millions au 31 mars 1976. L'augmentation de capital par attribution gratuite de trois actions pour treize anciennes, est différée de quelques mois.

NEW-YORK

Plus soutenu

Fermé le 4 juillet pour les fêtes de l'Indépendance, Wall Street a rouvert ses portes mardi. Après sa rechute de la semaine passée, le marché s'est un peu ressaisi sur des rachats de vendeurs à découvert. Mais faute d'affaires, il n'est pas parvenu à maintenir son avance initiale et en clôture, l'indice des industrielles, un moment en hausse de 6,36 points, n'enregistrait plus qu'un faible gain de 0,94 point à 913,59. Sur 1 858 valeurs traitées, 725 ont monté et 854 ont baissé. L'activité s'est encore ralentie, portant sur 16,85 millions de titres contre 18,16 millions le vendredi précédent, témoignant, s'il en était besoin, que la période des vacances est désormais ouverte aux Etats-Unis.

La même prudence a continué de régner autour du Big Board. Les dernières prévisions n'étaient pas, il est vrai, de nature à encourager les opérateurs. Après plusieurs firmes de courtage, la Chase Manhattan Bank a émis à son tour de sérieuses réserves sur la poursuite de la reprise économique. Pour les experts de cet établissement, il faut même s'attendre à un recul de l'activité, qui déboucherait sur une légère récession dès l'an prochain.

VALEURS	COURS 1/7	COURS 5/7
Alcoa	52 7/8	53 ...
A.T.T.	63 1/4	62 3/4
Boeing	57 7/8	58 1/8
Chase Manhattan Bank	33 1/8	33 5/8
Du Pont de Nemours	116 1/4	116 1/4
Eastman Kodak	59 3/8	58 1/2
Exxon	53 1/4	52 3/4
Ford	48 7/8	47 ...
General Electric	56 1/8	55 7/8
General Foods	33 3/8	33 1/2
General Motors	69 ...	69 5/8
Goodyear	20 ...	20 ..
I.B.M.	261 3/4	261 1/2
I.T.T.	35 5/8	35 5/8
Kennecott	29 1/2	29 1/8
Mobil Oil	68 1/4	68 1/2
Pfizer	26 ...	26 1/8
Schlumberger	68 5/8	69 1/2
Texaco	29 1/8	29 1/4
U.A.I. Inc.	19 3/4	19 7/8
Union Carbide	48 1/2	47 3/8
U.S. Steel	39 5/8	39 5/8
Westinghouse	21 5/8	21 5/8
Xerox	48 1/8	48 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/7	6/7
1 dollar (en yens) ...	264 35	265 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 5 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 ..	2 285	France I.A.R.D.	169 ..	167 ..	Locabail Immob.	174 ..	178 ..	Imminvest	84 90	84 ..
5 %	51 90	2 123	France (La)	315 ..	319 ..	Locafinancière	122 ..	124 ..	Cie Lyon. Imm.	83 ..	82 60
5 % 1920-1960	144 ..	2 123	GAN (Sté) Centr.	618 ..	618 ..	Lyon-Alemand	89 50	89 ..	UFIMEG	81 ..	81 ..
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/7
[illegible]		

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/7
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

HORS COTE

SICAV

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 juillet 1977 a été tiré à 532 940 exemplaires.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le droit de préemption des sociétés d'aménagement foncier va être élargi

Le conseil des ministres devait examiner, ce mercredi 6 juillet, un projet de loi modifiant le droit de préemption des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural). Ce texte, préparé depuis plus d'un an, a déjà fait l'objet de nombreuses discussions au sein des milieux professionnels.

Les SAFER, sociétés anonymes contrôlées et aidées par l'Etat, ont pour but d'intervenir sur le marché foncier où elles bénéficient d'une priorité d'achat. Elles achètent donc des terres et ont cinq ans pour les rétrocéder, cela afin d'améliorer les structures des exploitations agricoles. A l'origine, les SAFER ont eu pour but de permettre aux petits exploitants agricoles ou aux jeunes agriculteurs l'accès au marché foncier. Elles ont fait depuis plusieurs années l'objet de vives critiques des professionnels, qui ont souvent regretté l'absence d'un contrôle réel de leur activité et surtout le relatif secret dans lequel s'exerce celle-ci.

Le projet de loi présenté a pour but d'élargir le droit de préemption des SAFER pour l'achat des terres, qui était, dans certains cas, limité par la jurisprudence. En contrepartie, une plus large publicité de leur action sera exigée. A propos de ce projet, M. Méhaignerie a déclaré, dans une interview au *Nouveau Journal* du 6 juillet : « *Il faut assurer dans certains cas où il peut y avoir des abus (...) une protection permanente de l'intérêt général (...). Les opérations ne doivent pas être secrètes. Il doit exister un recours.* »

Assurance améliorée dans la construction

Le conseil devait également adopter un projet de loi présenté par MM. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire et Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, relatif à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Ce texte tend à mieux assurer la protection des usagers et à stimuler l'industrialisation du bâtiment. Il précise les responsabilités des maîtres d'œuvre et des entrepreneurs — celles-ci étant étendues aux fabricants de composants — et confirme le principe de la garantie décennale. Il tend également à généraliser les assurances de responsabilité pour les maîtres d'œuvre et les entrepreneurs. Enfin, les assurances ne jouant que lorsque les responsabilités sont déterminées — ce qui entraîne un retard dans les réparations — le projet de loi prévoit un système d'assurance de préfinancement qui serait souscrit par les maîtres d'œuvre non individuels.

La communication sur le programme nucléaire est reportée «sine die»

M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, devait faire, le 29 juin au conseil des ministres, une communication sur le programme nucléaire français, au lendemain d'un comité interministériel consacré à ce sujet. Le départ de M. Giscard d'Estaing pour Londres et la courte durée du conseil des ministres l'avaient empêché. On s'attendait donc à voir le nucléaire à l'ordre du jour du conseil de ce 6 juillet. Mais la communication de M. Monory a été reportée *sine die*.

Le président de la République craint-il les écologistes en cette période estivale, où ils sont toujours très actifs ? Car le sens des décisions prises par le comité interministériel ne fait guère de doute. M. Barre l'a indiqué à l'Assemblée nationale en répondant, le 29 juin, à M. Debré : « *La réalisation du programme d'équipement de la France en centrales nucléaires sera mené à bien en dépit des très lourdes charges financières qui vont peser sur le pays au cours des prochaines années et en dépit des difficultés que présente le choix des sites.* » On rapporte à ce propos que le comité interministériel aurait retenu le haut de la « fourchette » proposée par la commission PEON (pour la production d'électricité d'origine nucléaire) pour les années 1978-1979, soit 10 000 mégawatts. Déjà, le 12 juillet, le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) prendra des décisions dont les conséquences seront importantes pour les investissements futurs d'E.D.F.

Alors que les opposants au nucléaire se plaignent de l'absence de débat et du manque d'information, le silence sur les choix du gouvernement est-il la meilleure réponse ? — B. D.

COUP D'ARRÊT A LA BAISSE DU DOLLAR

Moins agités qu'au cours des jours précédents, les marchés des changes restent cependant animés et dominés par la faiblesse de la monnaie américaine. Il semble qu'à Francfort la Bundesbank soit intervenue mercredi matin en se portant acheteur de dollars, ce qui expliquerait la très légère remontée de la devise américaine. Celle-ci cotait aux environs de 2,3160 DM. A Paris, on assistait pareillement à une certaine stabilisation avec un cours moyen de 4,8760 F pour un dollar, en légère hausse par rapport à la veille. Les *interventions de la Bundesbank* dispensent la Banque de France d'acheter du dollar pour freiner la baisse de celui-ci.

Les autorités monétaires françaises, dans ces nouvelles circonstances, concentrent leur attention sur l'évolution de la devise allemande, laquelle, avec le dollar, commande largement le coût des importations. Puisque la bataille du dollar est désormais gagnée au-delà même de ce qu'on pouvait penser (à cause de la chute de la devise américaine dont le franc, cette fois-ci, a pu profiter, étant donnée l'amélioration indéniable de sa situation d'ensemble), il est probable que, mardi, la Banque de France a vendu des montants assez faibles de DM afin d'éviter que la baisse du dollar n'entraîne indirectement une accentuation de l'écart avec la monnaie allemande.

En revanche, ni les autorités britanniques ni les autorités italiennes ne se jugent dans une position assez forte pour laisser le cours de leurs monnaies respectives se revaloriser vis-à-vis de la devise américaine. La Banque d'Angleterre et la Banque d'Italie tirent parti à leur manière de la situation actuelle en achetant du dollar afin d'augmenter leurs réserves de change (celles de la Banque d'Angleterre sont à leur point le plus élevé depuis longtemps, mais grâce en grande partie à des emprunts internationaux...). Malgré tout, on constatait mercredi matin une faible baisse du dollar à Londres et à Milan.

DEUX ATTENTATS A PARIS

Contre un local du parti communiste à Aubervilliers

Une explosion d'origine criminelle a endommagé ce mercredi 6 juillet, à 4 h. 20, la permanence du parti communiste à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), située au rez-de-chaussée d'un pavillon de l'allée Georges-Leblanc. La nature de l'explosif n'a pu être déterminée, mais les services du déminage sont parvenus à désamorcer à temps un second engin, un obus de mortier. L'attentat, *qui n'a pas été revendiqué*, a fait voler en éclats les fenêtres du local et les vitres des immeubles voisins.

Contre le domicile d'un avocat parisien

Un engin incendiaire de fabrication artisanale, qui n'a pas fonctionné, a été découvert, mardi matin 5 juillet devant la porte de l'appartement de Me Jacques Clavel, avocat à la cour, 87, avenue Denfert-Rochereau, à Paris (14e). Composé d'une cartouche de gaz reliée à un bidon d'essence sur lequel étaient posées des allumettes et une cigarette à demi-consumée, l'engin a été enlevé par les policiers de la première brigade territoriale.

C'est le huitième attentat du même genre perpétré en moins de deux mois contre les domiciles d'avocats ou de magistrats parisiens. Ces actions, qui pourraient être l'œuvre d'un déséquilibré, selon la police, n'ont jamais été revendiquées.

● *M. François Giacobbi*, sénateur (gauche dém.), président du conseil régional de la Corse, membre du comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, est reçu jeudi 7 juillet par M. Giscard d'Estaing en tant que président de la Fédération des parcs naturels.

En Égypte

L'ANCIEN MINISTRE ENLEVÉ PAR UNE SECTE EXTRÉMISTE A ÉTÉ ASSASSINÉ

Le Caire (*Reuter, A.F.P., U.P.I.*). — Le corps du cheikh Hussein Zehabi, ministre des waqfs (biens islamiques de mainmorte) dans le cabinet Mandouh Salem (mars 1976-novembre 1976), a été retrouvé dans une villa du Caire au cours de la nuit de mardi à mercredi. L'ancien ministre, qui était âgé de soixante-deux ans, avait été enlevé dimanche 3 juillet par une secte musulmane extrémiste, *El Takfir wa el Hegra* (Repentir et Hégire). Les ravisseurs réclamaient la libération de soixante membres emprisonnés de leur organisation et le versement d'une rançon représentant l'équivalent de 2 millions et demi de francs. Faute d'avoir satisfaction, ils menaçaient d'exécuter leur prisonnier.

Tout en négociant, les autorités ont choisi la voie de la fermeté, en refusant les exigences de la secte et en arrêtant même six de ses membres.

[Né en 1915 à Kasr-el-Cheikh, le cheikh Hussein Zahabi a fait ses études de théologie à l'université d'Al-Azhar. L'essentiel de sa carrière s'est déroulée dans le cadre de la célèbre université du Caire et à l'Institut de recherches islamiques de la capitale égyptienne dont il devait devenir directeur en 1973. Il a occupé de mars à novembre 1976 le poste de ministre des waqfs dans le cabinet Mandouh Salem.]

En Israël

UN ATTENTAT A LA BOMBE FAIT UNE VINGTAINE DE BLESSÉS

Tel-Aviv (A.P., Reuter). — Plus de vingt personnes ont été blessées ce mercredi 6 juillet par l'explosion d'une bombe sur un marché en plein air en Israël. L'attentat a eu lieu à Petah-Tikva, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Tel-Aviv.

LE FILM SOVIÉTIQUE « ASCENSION » REÇOIT L'OURS D'OR DU FESTIVAL DE BERLIN

L'Ours d'or du Festival de Berlin a été attribué mardi 5 juillet au film soviétique *Ascension*, de Larissa Chepitko. Quatre films ont obtenu des Ours d'argent : *le Diable probablement*, du Français Robert Bresson ; *Camada Negra*, de l'Espagnol Manuel Guttierez Aragon ; *los Albiniles*, du Mexicain Jorge Fons ; et *le Rôle étrange*, du Hongrois Pal Sandor.

Le prix du meilleur réalisateur a été décerné à Manuel Guttierez Aragon, celui de la meilleure actrice à l'Américaine Lily Tomlin pour son rôle dans *The Late Show*, de Robert Benton et celui du meilleur acteur à l'Espagnol Fernando Gomez pour son rôle dans *El Anacoreta*, de Juan Estelrich.

● *La société d'exploitation du théâtre Essaion*, à Paris, a décidé sa dissolution mardi 5 juillet au cours d'une assemblée générale. Elle a chargé son gérant, M. Régis Santon, d'assurer la liquidation des biens, afin de rembourser les créanciers (la dette s'élève à 200 000 francs). L'équipe de direction se déclare dans l'impossibilité de « *poursuivre une action de théâtre d'essai et d'expérimentation* ».

